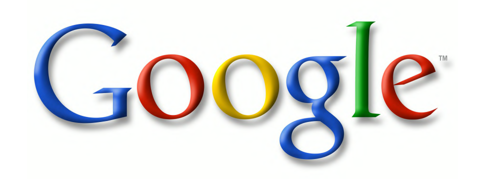
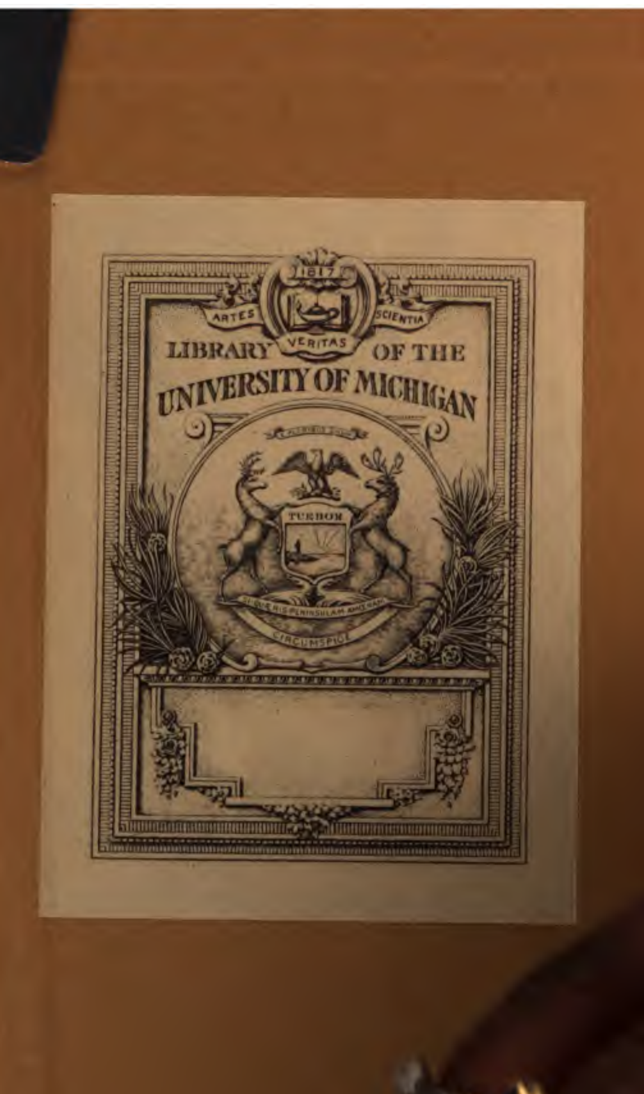
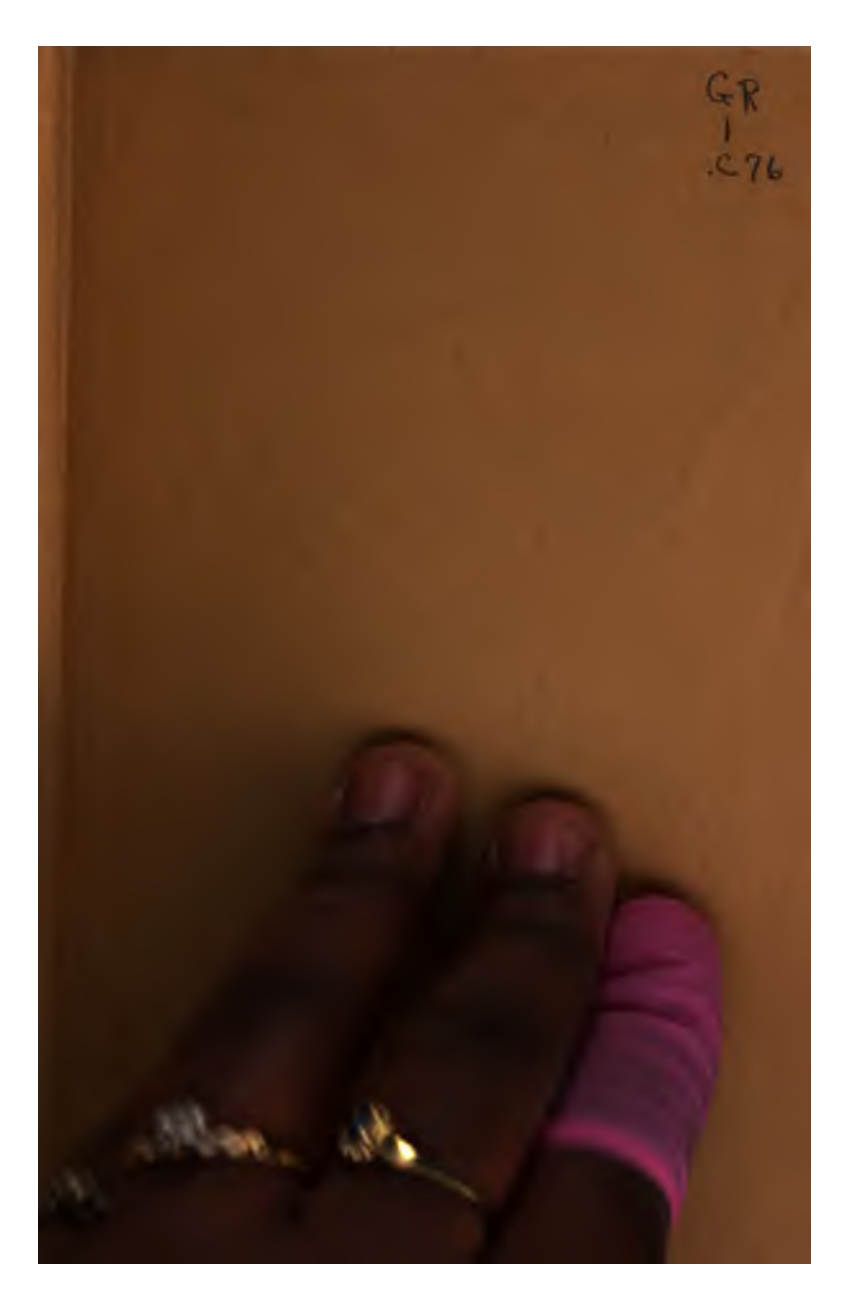



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


GR
1
.C76

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*
DIRECTEURS: MM. EMILE BLÉMONT et HENRY CARNOY

VOLUME VII

Esthétique
DE
LA TRADITION

PAR

EMILE BLÉMONT



PARIS
J. MAISONNEUVE, ÉDITEUR
25, Quai Voltaire, 25
M.D.CCC.XC

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*

Vol. VII

Esthétique

DE LA TRADITION

OUVRAGES DE L'AUTEUR

Contes et Féerie. Paris, 1866 (épuisé).
Poëmes d'Italie. 1870, lib. Alph. Lemerre.
Les Cloches. Paris, 1876 (épuisé).
Portraits sans modèles. 1879, lib. Alph. Lemerre.
Les Filles-Sainte-Marie. 1879, lib. Quantin.
Le Jardin enchanté. 1881, lib. de l'Artiste.
Poèmes de Chine. 1887, lib. Alph. Lemerre.
Enoch Arden (d'après Tennyson). Paris, 1885 (épuisé).
Chansons normandes. Paris, 1887 (épuisé).
La Prise de la Bastille. 1879, lib. Alph. Lemerre.
Le Porte-Drapeau. Paris, 1880 (épuisé)
Wattignies. 1888, lib. illustrée de G. Decaux.
Molière à Auteuil. 1876, libr. Calmann-Lévy.
Le Barbier de Pézenas 1877, lib. Calmann-Lévy.
Visite à Corneille. 1886, lib. Alp. Lemerre.
Roger de Naples. 1888, lib. Alph. Lemerre.
La raison du moins fort. 1889, lib. Alph. Lemerre.
Le Chant du Siècle. 1889, lib. Tresse et Stock.
Esquisses Américaines (d'après Mark Twain). 1881, lib. Ollendorff.
Le Voyage sentimental (d'après Sterne). 1884, lib. Launette.
Le Livre d'or de Victor Hugo. 1882, lib. Launette.
La Damnation de Polichinelle. 1890, librairie Tresse et Stock.
La Légende de l'Hirondelle. 1890, lib. Tresse et Stock.
Le Roitelet. 1890, lib. Tresse et Stock.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

Les Pommiers en fleurs, à la librairie Charpentier.

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*
DIRECTEURS: MM. EMILE BLÉMONT et HENRY CARNOY

VOLUME VII

Esthétique

DE



PARIS
J. MAISONNEUVE, ÉDITEUR
25, Quai Voltaire, 25
M.D.CCC.XC

Il a été tiré de cet ouvrage
300 exemplaires dont 250 sont mis dans le commerce
et 6 exemplaires sur papier vergé des Vosges.



AVANT-PROPOS

Le temps n'est pas éloigné où les traditionnistes se demandaient encore avec anxiété si le Folklore serait jamais une science dans la véritable acception du mot. Des documents étaient réunis de toutes parts ; les enquêtes se multipliaient ; les matériaux étaient rassemblés ; mais l'architecte manquait. Des essais de synthèse avaient été faits cependant. Mais il ne s'était dégagé de tous ces efforts que des œuvres éphémères, renversées aussitôt qu'édifiées. L'école anglaise de traditionnisme, représentée par MM. Tylor, Maines et Lang, semble être plus heureuse que ses devancières. Comme Darwin re-

prenant l'œuvre de Lamarck et fondant la science de l'évolutionnisme en histoire naturelle, de même Tylor et Lang, adoptant les idées françaises du Président de Brosses, de Laffittau et de Dulaure, ont posé nettement les principes de la science du Folklore, basée sur l'analogie des productions de l'esprit humain dans des conditions parallèles de culture et de civilisation. Le Traditionnisme est actuellement une science sortie des tâtonnements et des procédés empiriques. Le Folklore comptera au nombre des grandes conquêtes du XIXe siècle.

Il s'en faut de beaucoup cependant que la Tradition populaire ait été étudiée sous toutes ses faces. Un des côtés les plus intéressants du Traditionnisme, le côté philosophique et esthétique, n'avait encore jusqu'ici tenté aucun étudiant du Folklore. On saura gré à M. Emile Blémont d'avoir essayé, dans le présent ouvrage, de dégager le rôle social, esthétique et philosophique, de la tradition populaire.

M. Emile Blémont était tout indiqué pour ce travail. Comme poète, auteur dramatique, journaliste, critique d'art, M. Blémont doit être classé parmi nos meilleurs écrirains français

contemporains. Servi par d'immenses lectures, par des études de premier ordre, par des connaissances approfondies dans toutes les branches de la littérature, des sciences et de la philosophie, doué d'un grand talent d'artiste et d'écrivain, ses œuvres se distinguent toujours par le fonds et la critique, par un style sobre, précis et clair, qui n'exclut pas la richesse de la forme.

Depuis longtemps, M. Blémont avait compris le haut intérêt que présentent les recherches de Traditionnisme. Pris de belle passion pour le Folklore, il s'est mis à l'étude des questions si complexes que présente cette jeune science.

Le premier résultat de ce travail fut le programme qu'il écrivit pour le début de la Revue La Tradition *(avril 1887). Ses* Poèmes de Chine, *qui parurent quelques mois plus tard, sont, comme l'a dit le maître écrivain Paul Arène, une œuvre franchement traditionniste. Au* Congrès des Traditions populaires, *tenu à Paris en 1889, à l'occasion de l'Exposition universelle, M. Blémont, secrétaire du Congrès, lut l'étude qu'il avait intitulée :* Fonction Sociale de la Tradition. *Cette lecture fut très remarquée et obtint le plus franc succès lors de sa publica-*

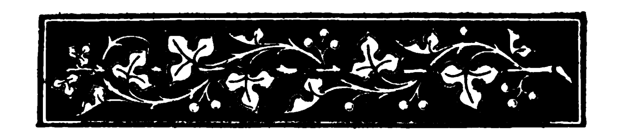
*tion dans notre Revue. Citons encore de M. Blément, en dehors de nombreuses études insérées dans le même recueil, un important article sur l'*Histoire de la Chanson populaire en France, *et, tout particulièrement, l'introduction écrite pour les* Etudes traditionnistes *de M. Andrew Lang, avant-propos qui est un modèle de crititique synthétique, de goût et de style.*

*L'*Esthétique de la Tradition *sera accueillie avec faveur par les lecteurs de la* Collection internationale, *et contribuera certainement à l'orientation nouvelle de notre littérature.*

Paris, 12 juin 1890.

HENRY CARNOY





ESTHÉTIQUE DE LA TRADITION

I

ORIGINES ET CARACTÈRES DE LA FACULTÉ ESTHÉTIQUE

Tous les arts, toutes les sciences, ont naturellement leur origine dans l'inspiration et l'expérience populaires, dans la tradition. La cantilène improvisée prélude à l'épopée et au drame, la grossière idole au chef-d'œuvre de Phidias, la hutte ou la tente aux merveilles de l'architecture, l'astrologie à l'astronomie, la connaissance des simples à la thérapeutique, l'alchimie à la chimie, la superstition au dogme.

Mais dès qu'une science est constituée régulièrement, dès que l'esprit géométrique y pénètre et la dirige, la tradition ne saurait

plus guère y occuper une position considérable. Que si les traditionnistes ne cessent, il est vrai, d'apporter un très grand nombre de très utiles matériaux aux sciences historiques, psychologiques ou morales, leur contribution se borne à ces apports documentaires, qui deviendront de moins en moins abondants. En matière d'art, et surtout d'art rythmique, bien au contraire, quels que puissent être les progrès réalisés par des siècles dc culture, la tradition populaire prend chaque jour une plus haute valeur.

C'est que l'Art, résultat d'un travail continu de l'activité consciente et de l'activité inconsciente l'une sur l'autre dans l'homme, n'a pas moins besoin d'inspiration ingénue et spontanée que de savoir et de raison. Synthèse des facultés du cœur et de l'esprit, l'Art reste incomplet et stérile, dès qu'il cesse d'être naturel, dès que lui font défaut la sève primesautière et la fraîcheur naïve de la jeunesse. L'Art, comme l'Amour, est un enfant dieu.

Dans l'œuvre d'art, qui est une sorte de création cérébrale, doivent se fondre intimement les deux forces organiques de l'idéal, l'instinct et la

pensée : chaleur et lumière, passion et intellect. Et de ces deux forces, une seule est réellement féconde : le sentiment. La pensée n'accomplit dans l'art qu'un travail sélectif et régulateur. Le sentiment y est le principe vital, le germe actif, la subtance naturante ; il y fournit le fond, auquel la pensée imposera, avec la maturité voulue, une forme de plus en plus claire et harmonieuse. Ainsi s'explique la puissance qui fait jaillir la poésie, rude mais généreuse, du sein des foules instinctives.

En esthétique, sinon ailleurs, le peuple est, et reste, l'initiateur suprême.

Il y a une raison décisive pour que toujours il en soit ainsi. Supérieur aux variations perpétuelles des vanités et des intérêts, des doctrines et des préjugés, des mœurs et des modes, le Beau a pour caractère essentiel *l'universalité*. Il est l'expression pure de l'harmonie qui crée et qui conserve, la sereine et lumineuse manifestation des lois générales de la nature, l'incarnation souveraine du rythme normal de vie et d'évolution. Il est la représentation, l'illustration, le type concret et évident, de ce qui, pour tous, sans exception, constitue à la

fois le vrai et le bien. Il est l'absolu incarné dans le relatif, il est le genre résumé dans l'individu. La double faculté de percevoir le Beau et de le concevoir, faculté qu'on nomme le Goût et l'Art, implique donc, tout ensemble, vitalité puissante, générosité du cœur, élévation de l'âme : elle ne saurait aller sans beaucoup de désintéressement et d'amour.

Or, dans une nation, si les classes dirigeantes sont vraisemblablement les plus capables de logique et de prudence, les classe populaires ne sont-elles pas, de leur côté, les plus capables d'amour et de dévouement ? Un poète l'a dit à merveille :

Les gens d'esprit ni les heureux
Ne sont jamais bien amoureux :
Tout ce beau monde a trop à faire.
Les pauvres en tout valent mieux :
Jésus leur a promis les cieux,
L'amour leur appartient sur terre.

Un historien contemporain a écrit un volume entier pour revendiquer « le droit de l'instinct, de l'inspiration, contre son aristocratique sœur, la Science raisonneuse, qui se croit

la reine du monde ». Et quelle tendresse il montre pour cette nouvelle Psyché, pour cette exquise Cendrillon, petite filleule des fées et des génies ! Voici en quels termes, d'une éloquence probante, il apporte aux humbles son précieux témoignage : « Le trait éminent, capital, qui m'a toujours frappé le plus dans ma longue étude du peuple, c'est que, parmi les désordres de l'abandon, les vices de la misère, j'y trouvais une richesse de sentiment et une bonté de cœur très rare dans les classes riches... La faculté de dévouement, la puissance de sacrifice, c'est, je l'avoue, ma mesure pour classer les hommes. Celui qui l'a au plus haut degré, est le plus près de l'héroïsme. Les supériorités de l'esprit, qui résultent en partie de la culture, ne peuvent entrer en balance avec cette faculté souveraine ».

Pour accentuer sa pensée avec plus de relief et de pittoresque, il ajoute : « Souvent on compare l'ascension du peuple à l'invasion des Barbares. Le mot me plaît, je l'accepte. Barbares ! oui, c'est-à-dire pleins d'une sève nouvelle, vivante et rajeunissante. Nous avons, nous autres Barbares, un avantage naturel. Si

les classes supérieures ont la culture, nous avons bien plus de chaleur vitale. Elles n'ont ni le travail fort, ni l'intensité, l'âpreté, la conscience dans le travail... L'homme de science et de culture, aujourd'hui serf des abstractions, des formules, ne reprendra sa liberté qu'au contact de l'homme d'instinct. Sa jeunesse et sa vie, qu'il croit renouveler dans de lointains voyages, elle est là, près de lui, dans ce qui est la jeunesse sociale, je veux dire dans le peuple... »

Et notre auteur conclut avec autant de justesse que de générosité : « Le salut de la patrie et le vôtre, gens riches, c'est que vous n'ayez pas peur du peuple, que vous alliez à lui, que vous le connaissiez... Ce sont les hommes d'instinct, d'inspiration, sans culture ou d'autres cultures (étrangères à nos procédés et que nous n'apprécions pas), ce sont eux dont l'alliance rapportera la vie à l'homme d'études, à l'homme d'affaires le sens pratique... »

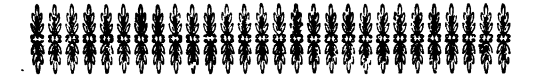
Résumons. Le Beau est d'origine essentiellement populaire :

1° Parce qu'il a pour principe le sentiment inconscient, l'instinct affectif ;

2° Parce que son caractère absolu d'universalité implique, comme élément nécessaire en sa genèse, le désintéressement.

Le peuple, étant la classe où s'unissent le mieux ces deux conditions, possède au plus haut degré la faculté esthétique.





II

L'HÉROISME ET L'ÉPOPÉE

On ne saurait trop le répéter : les grandes pensées et les grandes actions viennent du cœur. « L'esprit seul a de l'esprit, le cœur est bête ! » dit un spirituel personnage de roman. On peut répondre que le cœur seul a du cœur ; l'esprit sans cœur est égoïste, lâche et stérile.

« Honorez l'esprit, mais appuyez-vous sur le cœur, écrivait au plus fort de la Terreur un des plus inflexibles révolutionnaires. La liberté n'est pas une chicane de palais : elle est la rigidité contre le mal, elle est la justice et l'amitié. »

C'est dans le cœur du peuple que doivent se retremper sans cesse la Poésie et l'Art, pour rester verts et florissants. Là est leur Fontaine de Jouvence. Là réside la force magique qui renouvelle l'idéal et change la face du monde. Les livres qui ont ouvert l'infini à

l'humanité, créé le ciel, supprimé la mort, tous ces livres, Bibles et Evangiles, sont fortement marqués du caractère populaire et traditionniste. Les épopées où s'est épanouie à jamais l'âme des nations antiques, les Chansons de Gestes et les Romanceros du Moyen-Age, ne sont, on le sait pertinemment aujourd'hui, que des traditions orales recueillies et interprétées par des maîtres. La condition du poëme épique, c'est la rencontre d'une tradition féconde et d'un homme de génie.

Parfois même, l'ardeur irrésistible des multitudes confère le génie à tel esprit médiocre, qu'elle pénètre de son souffle tout puissant, auquel elle dicte une œuvre sublime, et qui, dès qu'elle s'est retirée de lui, surprend l'univers par sa nullité. La *Marseillaise*, de Rouget de l'Isle, en est un exemple éclatant.

Dans notre histoire, il est une figure, la plus pure et la plus rayonnante de toutes, Jeanne d'Arc, qui semble l'incarnation symbolique de la légende populaire. Elle représente admirablement ce peuple, plein de foi et de bon sens, qui, à l'instant décisif, régénère les classes élevées

et sauve la patrie en péril, sans autre récompense que l'outrage et le martyre.

Aujourd'hui chaque nation consacre péniblement des miliards et des milliards encore, à ses armements, à son trésor de guerre. Le vrai trésor de guerre, inépuisable et sacré, n'est-il donc pas le trésor d'héroïsme et de poésie patiemment amassé par le peuple, et par lui déposé dans la légende nationale ? En Espagne, en Allemagne, en Russie, qui a prévalu contre la grande épée de Napoléon, sinon l'âme populaire, la tradition armée ? C'est là qu'il faut chercher la céleste égide, l'inexpugnable palladium.

Revenons à l'esthétique. La littérature qui se sépare dédaigneusement du peuple, est comme une plante déracinée. Quelle que soit, un temps, son apparente prospérité, rapidement la vie y décroît. Tout y brille peut-être, mais tout s'y dessèche. La galanterie bannit l'amour. L'art n'est plus qu'artifice. Le rire devient ricanement. Plus de larmes! Et l'on voit déjà le spectre grimaçant de la Mort qui, dans un vertige, mène la danse macabre. Tout périrait si quelque Barbare, comme ce

rustre de Jean-Jacques, n'arrivait des montagnes pour jouer dans cette société flétrie le personnage de Moïse au désert, pour faire jaillir l'eau du rocher et le lait du sein maternel.





III

LE GÉNIE POPULAIRE ET LA CIVILISATION

Quelques personnes ne craignent pas d'affirmer, sans preuve expérimentale ou logique, que, contre toutes les lois de l'hérédité naturelle et de la sociologie, la faculté esthétique, chez les nations civilisées, décline et s'éteint plus ou moins vite au cœur des classes populaires. A les entendre, cette faculté n'existerait plus chez les pauvres gens de nos villes et de nos campagnes. Ceux qui parlent de la sorte, connaissent assez peu, en général, les êtres et les choses qu'ils exécutent si cavalièrement. Ils ont presque toujours beaucoup de morgue et peu de poésie. En cherchant bien, on trouve ce qui leur échappe. Les collaborateurs et les

lecteurs des revues folkloristes sont édifiés sur ce point.

Certes la puissance esthétique des masses populaires, comme toute chose humaine, ne reste pas perpétuellement à un même degré fixe et immuable. Elle a ses fluctuations, ses variations, qui tiennent à des causes souvent fort complexes. En certains moments, sous l'influence d'un milieu plus favorable et de circonstances plus propices, elle resplendit d'un plus vif éclat. Mais devant la raison et la réalité, il est difficile de croire que le folklore de l'ancien temps puisse seul avoir une haute valeur, et que l'ère nouvelle soit radicalement impropre à l'accroître et à le renouveler. Si les civilisations vieillissent, le peuple a sans cesse des renouveaux triomphants. Michelet l'appelle avec raison la jeunesse perpétuelle de l'humanité. Tant qu'il reste lui-même, il garde l'imagination enfantine, si mobile, si curieuse, si avide de fables, si féconde en merveilles. Sans cesse il recommence, comme en rêve, et sans cesse il remanie, les contes que lui fait la Nature, son antique et toujours jeune nourrice. Admirez « sa douce bonne foi, sa voix qui veut

tout dire » ! C'est l'enfant terrible et sublime. En lui subsistent toutes les conditions de la faculté esthétique ; ingénument il la conserve intacte. C'est seulement quand il en vient à douter de ses forces, quand il méconnaît ses capacités spéciales, renie son tempérament primesautier, se fait imitateur et tâche péniblement de marcher dans les petits souliers d'autrui, de prendre les allures nobles ou bourgeoises, de se plier aux réglementations lilliputiennes des grammaires, des rhétoriques, des prosodies, c'est alors seulement, faut-il s'en étonner, qu'il perd sa solide et fertile originalité, pour choir dans une médiocrité vaine et ridicule. Il n'est plus le peuple ; il est le vulgaire, d'où sort le banal.

Jamais pourtant la poésie ne se retire complètement des multitudes. Le dix-huitième siècle lui-même,si factice,si enrubanné, si enguirlandé, si poudré, n'a pas laissé d'apporter à la tradition un contingent qui n'est pas négligeable. Et depuis lors jusqu'à nos jours, le sens esthétique du peuple n'a cessé de travailler et de produire. Chaque fois que les foules sont profondément remuées par les destins, il s'en

élève des chants d'amour ou de haine, parfois singulièrement familiers, parfois d'une élévation surprenante. Après la *Marseillaise* et les *Iambes*, magnifiques suggestions. de l'âme populaire au premier rimeur venu, faut-il rappeler les nombreuses chansons de la Révolution et de la Contre-Révolution : *Carmagnole*, *Ça ira*, légendes des Chouans, complaintes sur Charrette? Faut-il rappeler les pittoresques chansons de travail et chansons de route, qu'improvisent à chaque saison nos ouvriers et nos soldats ? Faut-il évoquer, parmi tant d'autres refrains dignes de Rabelais ou de Shakespeare, le fameux couplet de 1870, si mélancoliquement ironique lorsque nous l'entendions sur les remparts de Paris assiégé :

> Ah ! Bismark, si tu continues,
> De tous nos moblots il n'en rest'ra guère ;
> Ah ! Bismark, si tu continues,
> De tous nos moblots il n'en rest'ra plus !

Qui ne connaît, d'autre part, les admirables chansons populaires de la Grèce nouvelle, de la Grèce ressuscitée ! L'Angleterre moderne,

elle aussi, a entendu ses mornes travailleurs psalmodier des chants étranges. Et Robert Burns, en Ecosse, n'a-t-il pas fait de la vraie poésie rurale ? Poésie non anonyme, dira-t-on ; poésie personnelle et qui n'a rien d'inconscient ni de collectif ! Mais parce qu'après tant de génies incultes et ignorés, créateurs de traditions, celui-ci a obtenu la gloire et a laissé un nom, son œuvre en perdra-t-elle le caractère essentiellement plébéien qui la signale ? Il importe peu pour la qualification de l'œuvre, qu'on sache ou qu'on ne sache pas comment s'appelle le poète qui a été là l'interprète du peuple.

Une excellente formule de M. Stanislas Prato, embrassant à la fois la littérature populaire et la littérature artiste, résume notre thèse : « Toute poésie vient du peuple et retourne au peuple. »

Du peuple, en effet, jaillit l'inspiration première ; les classes savantes la travaillent ; enfin le génie la consacre et la rend aux foules, qui a déforment et la transforment pour inaugurer un cycle nouveau. On peut comparer la plèbe là la glèbe, à la terre maternelle, d'où le soleil

et la pluie font surgir incessamment tant de floraisons délicates, tant de forêts superbes ; puis, arbres et fleurs s'effeuillent ; et les feuilles qui tombent, composent nne nouvelle couche végétale, d'où ressusciteront bientôt la vie et la beauté.





IV

LA LITTÉRATURE ARTIFICIELLE ET VÉNALE

Les grands écrivains, artistes et penseurs, font, à coup sûr, l'honneur et la force d'un pays. Mais on ne saurait méconnaître le péril, tout au moins esthétique, qu'amène la multiplication excessive du littérateur professionnel, de l'homme qui fait métier d'écrire. Cet industriel, fabricant gagé d'articles ou de livres, peut devenir, si on le laisse régner despotiquement sur l'esprit du siècle, aussi nuisible aux lettres et aux mœurs, que le politicien de profession à la politique et à l'économie sociale. Il se comporte, plus ou moins, en soldat mercenaire, en condottiere. Son mobile principal étant le profit personnel, intérêt et vanité, il

ne saurait apporter en son œuvre l'esprit supérieur de désintéressement et de sérénité, indispensable à la création du Beau.

En littérature, comme en galanterie, ce qui se paie est rarement estimable de tout point. La vénalité sera toujours suspecte. L'ouvrage fait pour de l'argent ne va guère sans quelque chose de servile et de factice, qui le frappe de déchéance.

De là, comme on revient délicieusement à la libre et franche inspiration des pauvres gens, si simples mais si sincères, et qui font de la poésie, comme M. Jourdain de la prose, sans le savoir ! Avec quel bonheur on échappe à l'atmosphère viciée des librairies, pour respirer à pleins poumons l'air pur dans les grands horizons de la Légende ! Comme on goûte alors le charme de l'ingénuité vraie ! Comme on comprend la noblesse et la puissance d'un cœur sans détour ni calcul, d'un cœur droit, d'un bon cœur ! Ecoutez le poète rustique ou faubourien, quand il n'a pas été gâté par la fièvre du plaisir et la folie des grandeurs ! C'est sans ambition ni prétention, qu'il chante. Il chante pour passer le temps, pour se distrai-

se, pour mettre un peu d'harmonie en sa rude existence, pour adoucir et rythmer son labeur, pour oublier les tristesses du réel, pour charmer son amoureuse et fêter ses amours à la façon de l'oiseau, pour baigner ses souvenirs et son espoir dans l'or et dans l'azur célestes. Le moindre mot, la moindre note de son chant, il y met son âme, et c'est ce qui rend cette poésie et cette musique, si humbles soient-elles, dignes de voler à jamais sur les lèvres des hommes. On y sent la vie, on y trouve l'idéal. Or, tant qu'il y aura peine et malheur ici-bas, un peu d'idéal fera grand bien, surtout si cet idéal est imprégné d'humanité universelle. Les misérables, et parfois les puissants de la terre eux-mêmes, ont besoin du rêve et des divins enfantillages de la tradition, pour ne point désespérer de la vie et de l'âme.

La tradition c'est la communion des peuples dans la poésie.





V

OBJECTIONS CONTRE LE TRADITIONNISME

Certains critiques, de beaucoup d'esprit et de fort bonne foi, n'ont pour la tradition populaire que dédain et antipathie. « C'est vieillot et puéril à la fois, disent-ils. Coutumes ridicules, défroques surannées, chansons et contes sans rimes ni raison, tout ce bric-à-brac de bas étage est bon à laisser ou à jeter au rebut. A quoi cela pourrait-il servir ? »

Pour ne point citer les travaux et les opinions des traditionnistes contemporains, qui, dans ce débat, se trouveraient juges et parties, prenons tout d'abord comme arbitre un penseur non suspect de partialité, un historien qui fut un philosophe et un magistrat, et dont la

compétence est indiscutable. Dans *l'Esprit des Lois*, Montesquieu a écrit les lignes suivantes : « Il y a beaucoup à gagner, en fait de mœurs, à garder les coutumes anciennes. Comme les peuples corrompus font rarement de grandes choses, qu'ils n'ont guère établi de sociétés, fondé de villes, donné de lois, et qu'au contraire ceux qui avaient des mœurs simples et austères ont fait la plupart des établissements ; rappeler les hommes aux coutumes anciennes, c'est ordinairement les ramener à la vertu. »

Un historien plus récent, et d'une école très différente, montre à merveille, d'autre part, en son style imagé, qu'il ne faut rien dédaigner à la légère, ou de parti pris, on l'héritage des aïeux : « Que de choses effacées à demi dans nos mœurs populaires semblaient inexplicables, dépourvues de raison et de sens, et qui, reparaissant pour moi dans leur accord avec l'inspiration primitive, se sont trouvées n'être autre chose que la sagesse d'un monde oublié ! Pauvres débris sans forme, que je rencontrais sans les reconnaître ! Mais, par je ne sais quel pressentiment, je ne voulais pas les laisser traîner sur le chemin ; au hasard, je les ramas-

sais, j'en remplissais les pans de mon manteau. Puis, en bien regardant, je découvris, avec une émotion religieuse, que ce n'était ni pierre ni caillou que j'avais rapporté, mais les os de mes pères. »

Contre le traditionnisme il est des arguments plus sérieux que l'objection précédente. Des écrivains peu tolérants l'ont dénoncé, non sans la plus grave conviction, comme fort dangereux pour la civilisation et contraire à tous les progrès, notamment dans les sociétés démocratiques. En certains parages, on ne saurait comprendre et l'on n'admet point, qu'un homme de bon sens, un libre penseur, un Français du XIX[e] siècle, se consacre à ces futilités non seulement inutiles et encombrantes, mais pernicieuses au plus haut degré, à ces reliques grotesques et vénéneuses d'un monde clérical et féodal, legs funeste d'un passé d'erreur et d'oppression.

« A de pareilles études, observent nos détracteurs, on perd le sens du réel, le sens pratique, ainsi que l'habitude de l'investigation scientifique et l'esprit d'expérimentation. On y prend, avec le goût du merveilleux facile, avec

la passion du fantastique, le dégoût de l'austère réalité et de l'effort laborieux. Et l'on rentre, ensuite, moins bien armé, dans la lutte pour l'existence. » Cette appréciation me paraît radicalement erronée. La tradition n'est pas, pour les traditionnistes, un objet de foi ; c'est un sujet d'étude. Nous ne sommes guère tentés de croire en ses merveilles, en ses miracles ; mais elle nous sert à élucider l'histoire, à perfectionner la psychologie, à rectifier la linguistique, à susciter telle science imprévue, à ressusciter tel art oublié,à renouveler la musique et la poésie. Elle ne saurait vraisemblablement exercer sur les analystes qui s'en préoccupent, l'influence des romans malsains sur les imaginations naïves et les esprits oisifs.





VI

JUSTIFICATION DE LA TRADITION FRANÇAISE

Edgar Quinet a formulé avec une singulière amertume un grief analogue au précédent, mais d'un sens plus précis et d'une plus haute portée. La tradition antérieure à la Révolution lui semble foncièrement corrompue et empoisonnée par cette adoration de la force et du succès qui caractérise essentiellement l'ancien régime. « Une telle tradition, dit-il, est la pire des écoles pour des esprits encore neufs... Ce qu'on appelle l'ordre, c'est-à-dire l'obéissance sous un maître et la paix dans l'arbitraire, est enraciné chez nous dans le roc et naît de la tradition immémoriale... La liberté est un roseau poussé d'hier. Tout le passé travaille incessamment contre elle. Pour retrouver son génie, la

France doit tout d'abord réviser sa tradition nationale. »

Cela posé, Quinet rappelle que les hommes de 89 et de 93 furent forcés de chercher le principe de l'organisation nouvelle en dehors de la tradition, dans la philosophie: « La Constituante prit pour base la *tradition des penseurs*. Là est la sublimité et le péril de la Révolution... Pour la première fois dans le monde, la philosophie dut tenir lieu de croyances, d'institutions et d'archives... Un système d'idées pures, sorte de géométrie sociale, peut-il suffire à l'organisation d'un peuple ? La vérité pure a-t-elle assez d'autorité sur les foules, qui procèdent, non par la logique, mais par l'imagination ?... Si vous présentez à des masses d'hommes la vérité nue, elles peuvent un moment se passionner pour elle. Mais bientôt, incapables de la saisir et de la posséder sous cette forme abstraite, elles s'en détachent. Si vous ne leur laissez au moins le fil de leur tradition, elles restent suspendues dans le vide et ne tardent pas à être rejetées dans l'ancien ordre de choses... Dans l'antiquité, les multitudes, dégoûtées de l'ancien culte, ne purent s'élever

à la région des idées pures. On se trouva privé de religion, sans avoir aucune philosophie, ce qui est la pire condition où l'homme se puisse imaginer. Par là s'explique la décadence du monde antique. »

Voilà des choses dites excellemment et qui ont une forte apparence de vérité. Mais si les deux propositions de l'historien étaient justes, nous serions inéluctablement condamnés à désespérer de l'avenir. Il montre, d'une part, que la tradition est nécessaire à la vie et au progrès d'une nation ; et, d'une autre part, il affirme que notre tradition nationale ne renferme que des principes de servitude et de ruine. Il a évidemment raison sur le premier point : la tradition, c'est l'âme même des peuples, c'est le symbole de leur personnalité et l'essence de leur être, c'est le fruit de leur existence et le gage de leur avenir. Mais, sur le second point, nous estimons qu'il se trompe. Il est injuste à la fois envers notre tradition nationale qu'il tient pour stérile, et envers notre Révolution à laquelle il reproche de n'avoir pas su établir de nouveaux symboles, de n'avoir pas réussi à

constituer de toutes pièces une religion neuve et supérieure.

Il importe que l'on proteste hautement contre cette funeste erreur, et que l'on prouve l'inanité de cette désolante doctrine. La Tradition et la Révolution peuvent et doivent être justifiées. Pour cela, le glorieux ami et rival de Quinet nous fournit de précieux éléments. Si la conception nouvelle de l'univers n'a pas encore été consacrée sous des formes caractéristiques et durables, c'est, réplique Michelet, que toute religion met des siècles à créer ses symboles et ses rites. Cette œuvre, la Tradition seule, en son infatigable persévérance, est capable de l'accomplir. Et l'on peut s'en fier à elle. Car la vraie, la perpétuelle, l'évidente tradition française, non la tradition artificielle et officielle, mais celle que nous ont léguée, de générations en générations, nos aïeux celtes et gallo-romains, et qui est aussi bien la tradition du peuple que la tradition des penseurs, a pour essence la foi héroïque en la justice et l'amour. Elle a sauvé le pays dans l'effroyable Guerre de Cent ans : tandis que l'Eglise et la Cour désespéraient de la France, le peuple ne

s'abandonna pas, fit des prodiges et finit par vaincre. Elle s'est affirmée dans nos plus grands hommes ; elle a guidé Bayard, inspiré Corneille. Jadis, elle s'appela Chevalerie. On l'a nommée plus tard : Fraternité vivante.

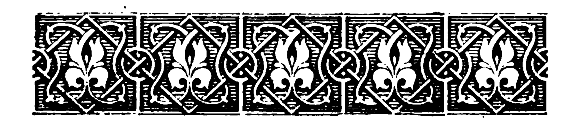
La Révolution en est, non la condamnation, mais la consécration, le légitime et nécessaire avénement au souverain pouvoir.

Comment a-t-on pu méconnaître cette vérité manifeste ? Comment la France s'est-elle ainsi méprise sur son propre génie ? L'explication en est aussi simple que triste : « Depuis cinquante ans, tous les gouvernements disent au peuple que la France de la Révolution fut un non sens, une pure négation. La Révolution, d'autre part, avait biffé l'ancienne France, dit au peuple que rien dans son passé ne méritait un souvenir. L'ancienne a disparu de sa mémoire, la nouvelle a pâli. Il n'a pas tenu aux politiques que le peuple ne devînt table-rase, ne s'oubliât lui-même, ne perdît le sens de la belle unité qui fut sa vie. On lui ôte son âme. »

Il faut donc renouer solidement le fil d'or que d'égoïstes intérêts ont voulu rompre. Il faut mettre en pleine lumière, il faut enseigner à

tous, outre notre histoire superficielle, la légende nationale qui est notre histoire intime, notre image psychologique. Seule, aux sinistres années du Moyen-Age, cette maternelle Légende, flot pur de religion populaire jailli du cœur percé de la Patrie, préserva le peuple menacé de male mort et désespéré par la sécheresse d'une métaphysique byzantine, par la stérilité d'une théologie féroce. Seule, elle pourra le défendre encore contre le byzantinisme rationnel et positif, contre l'aridité mortelle d'une philosophie scientifique sans cœur ni âme. Notre tradition est à la fois patriotique et humaine. Ni égoïsme, ni exclusion, ni haine aveugle. Elle ne repousse aucun peuple, ne dédaigne aucun individu. Elle ouvre toutes grandes aux plus humbles les portes du libre avenir. Ce n'est pas elle, ô Edgar Quinet, ce n'est pas elle qui a dit : « La Force prime le Droit. »

Non ! Elle a inspiré à un législateur de vingt-sept ans, apôtre et martyr de l'Esprit populaire, ces mots décisifs : « La violence ne saurait être un principe d'ordre organique et de vie sociale ; rien n'est vraiment fort, durable et fécond, que ce qui se meut en vertu de sa propre et intime harmonie. »



VII

LA TRADITION ET LE PRINCIPE DES NATIONALITÉS

Un dernier grief, celui où les détracteurs du folk-lore mettent peut-être le plus d'âpreté, vise la prétendue tendance de la tradition au séparatisme social et politique, à l'émiettement indéfini de l'humanité et de la patrie en petites peuplades qui diffèrent de langue, de mœurs, de goûts, de sentiments et d'idées. La tradition aboutirait à une nouvelle Tour de Babel.

« Prenez garde ! me disait récemment encore un homme qui a beaucoup vu, beaucoup observé, beaucoup travaillé, bon Français et d'esprit vraiment démocratique. Vous êtes tout bonnement en train, avec votre traditionnisme, de dissoudre la France. Le traditionnisme actuel est

pire que le fédéralisme pour lequel ont péri les Girondins et les Communeux. Vous ranimez partout les dialectes locaux, qui allaient s'affaiblissant et se perdant. Vous ressuscitez une langue provençale, une langue basque, une langue bretonne, une langue picarde, une langue flamande, une langue lorraine, au détriment de la langue française. Tout ce qui profite à ces idiomes, toute œuvre qui leur est acquise, c'est autant de perdu pour le français. Un poëte méridional, de grand talent et de non moins grand orgueil, demandait récemment qu'on apprît dans les écoles de sa province, à côté et bientôt peut-être à l'exclusion de la langue française, le dialecte galvanisé dont il s'est servi pour rimer ses poèmes. Ne souriez pas ! C'est le séparatisme, avec tous ses dangers. Le sécessionnisme littéraire aboutit normalement au séparatisme matériel. N'invoquez pas la communication rapide des personnes, des choses et des idées, par chemins de fer, télégraphes et téléphones. Tous les progrès scientifiques pèsent bien peu contre le déchaînement de l'orgueil, de l'envie et de tant de mauvaises passions qui sont, hélas ! éternel-

lement humaines. Au lieu de faire l'avenir, on veut refaire le passé. Ouvrez les yeux et les oreilles. Il n'est que temps. Une fois désunis, nous serions dévorés. La France est un organisme admirablement différencié et supérieurement centralisé. Entraver chez elle, par sécessions provinciales, la circulation et la communion des sentiments et des idées, la désarticuler, la démembrer à outrance, ce serait, pour tous les Français sans exception, un irrémédiable désastre. La France ne serait plus un corps vivant, agissant, luttant, aimant et pensant, mais un cadavre en proie aux vers et aux carnassiers. Quelle folie, ou quelle faute criminelle, de compromettre ainsi cette admirable unité française, acquise au prix de tant de peine et de tant de sang! Et cela au moment où l'unité allemande et l'unité italienne viennent de se consommer ! »

Ces lamentations partaient d'un bon naturel. J'en fus touché, ébranlé. Je ne cherchai pas à nier la part de vérité qu'elles contenaient, et je félicitai chaudement mon interlocuteur de son clairvoyant patriotisme. Mais il ne m'avait pas absolument convaincu, et

j'essayai tout doucement de lui démontrer que la tradition n'est pas un monstre si effrayant, une aussi terrible Tarasque.

Certes, le principe des nationalités ne nous a pas, jusqu'à présent, porté bonheur. Mais il ne faut pas mettre sur le compte de la tradition l'œuvre désastreuse de la politique et les fautes des partis parvenus au pouvoir. L'évolution traditionniste se transforme naturellement et légitimement en évolution autonomiste dans tout pays qui dépend d'un gouvernement étranger et d'un peuple de langue, de mœurs, d'idées et d'intérêts étrangers, surtout quand ce peuple et ce gouvernement ont conquis ce pays par la force ou la ruse, et quand ce pays n'a guère à espérer d'eux liberté, justice ni fraternité. La langue nationale, particulière à ce pays, y devient alors l'instrument nécessaire de l'émancipation, l'arme souveraine dans l'effort pour la vie et le progrès.

Mais dans une démocratie égalitaire et libre qui a mis des siècles à se coordonner, à se constituer organiquement et indissolublement par unification différencielle, la sécession serait une absurdité, une insanité, une lamenta-

ble tentative de suicide, un attentat inutile des séparatistes contre eux-mêmes et leurs concitoyens. Ce serait quelque chose comme la stupide révolte caractérisée par le vieil apologue des membres et de l'estomac, quelque chose comme une guerre civile entre les cinq sens du corps humain pour l'hégémonie ou l'indépendance.

Que certaines vanités intraitables ou quelques égoïsmes féroces ne reculent pas devant une semblable perspective, c'est fort possible. Mais le bon sens public en ferait bientôt justice, espérons-le ! Le principe des nationalités est précieux et admirable, quand il remplit son but qui est de délivrer et d'unir les peuples opprimés et désunis. Alors il devient un élément tout puissant de vie et de fécondité. Il devient le pire des contre-sens, la plus stérile et la plus périlleuse des erreurs, dès qu'il veut disloquer, hacher et réduire en miettes, une nation autonome, homogène, et dont toutes les parties sont jointes solidairement de façon à agir, à sentir et à penser en commun. « Le sacrifice des diverses nationalités intérieures à la grande nationalité qui les contient, dit Mi-

chelet, fortifia celle-ci sans nul doute. Elle efface peut-être le détail saillant, pittoresque, qui caractérisait un peuple aux yeux de l'observateur superficiel ; mais elle fortifie son génie et lui permet de le manifester. C'est au moment où la France a supprimé dans son sein toutes les Frances divergentes, qu'elle a donné sa haute et originale révélation. Elle s'est trouvée elle-même, et tout en déclarant le futur droit commun du monde, elle s'est distinguée du monde plus qu'elle n'avait fait jamais. »

Ajoutons ceci : en répudiant la langue française, les provinces perdraient, pour un instrument plus ou moins sérieux de poésie pittoresque, le plus admirable et le plus puissant outil de lumière et de civilisation qui soit au monde, sans compter une littérature incomparable et qui a constitué, depuis plus de mille ans, une tradition la plus hautement et la plus profondément humaine que l'on puisse encore imaginer. Elles perdraient le meilleur de leur passé et le meilleur de leur avenir, presque tout le bénéfice de cette Révolution suprême, qui a complété, par l'union volontaire, par l'union intellectuelle et morale, l'unité matérielle due

à la monarchie. Elles perdraient la grande patrie, sans pouvoir probablement constituer la petite. Qui voudrait assumer, pour le plaisir ou pour la gloire, une telle responsabilité ?

La Tradition, comme nous l'entendons, comme tous l'entendent autour de nous, prétend faire œuvre, non de division et d'isolement haineux, mais de sociabilité, d'union. d'amour. Elle prétend sauver et apporter définitivement au trésor commun de l'humanité une quantité innombrable de matériaux du plus haut prix pour toutes les facultés humaines. Elle prétend éclairer chaque nation sur sa propre valeur et sur celle des autres peuples, et donner à chaque groupe d'hommes, à chaque individu, pleine conscience de lui-même et du genre humain tout entier. Elle n'exhume pas les langues mortes pour développer des ferments de discorde neutralisés depuis des siècles. Elle n'a jamais imaginé de lier le présent et le futur aux cadavres du passé, pour féconder le monde. Mais elle étudie passionnément tous les idiomes, tous les dialectes, tous les patois, voire même tous les argots de jadis ou d'aujourd'hui, pour y recueillir des

œuvres vives, des œuvres de primesaut, d'instinct, de nature, des œuvres sincères et généreuses, qui renouvellent la poésie, la science et l'art épuisés.

La tradition n'est pas la réaction ; elle n'est pas condamnée à être fatalement cléricale et féodale. Par essence, elle est *populaire*, comme le marque son inséparable qualificatif. Naturellement, elle a le caractère démocratique, même chez les nations asservies. Hier encore, en lisant les Traditions de l'Asie-Mineure publiées par MM. Nicolaïdès et Carnoy, j'étais frappé de l'esprit de libre égalité qu'elles respirent. A chaque page, on y voit des princes qui épousent des bergères, des princesses qui se marient avec des plébéiens, de pauvres et hardis travailleurs qui conquièrent tous les trésors de la terre et du ciel malgré dieux et diables. Et pas le moindre pessimisme, aucune désespérance, même dans le cœur des plus misérables ! Partout une verdeur et une confiance merveilleuses.

Que le traditionisme poursuive donc courageusement sa tâche ! Contre les périls du séparatisme et du cosmopolitisme, ces deux dis-

solvants des organisations sociales, qu'il fortifie le sentiment et l'idée de famille et de patrie : il pourra rendre ainsi de signalés services à la cause suprême de l'humanité.





VIII

LA TRADITION DANS LA DÉMOCRATIE

Nous avons montré d'une façon générale la haute valeur esthétique de la tradition, son influence intellectuelle et morale, et la fonction nécessaire qu'elle remplit dans l'évolution de toute société humaine. Nous avons successivement réfuté les objections de ses détracteurs.

Pour terminer, nous allons préciser ses rapports spéciaux avec le régime démocratique, et prouver son importance dans un pareil état social.

Les rapports de la tradition avec la démocratie peuvent se résumer en une sorte de syllogisme, dont voici les termes :

La démocratie n'est pas en elle-même un régime particulièrement propice à la tradition ;

Plus que tout autre régime, cependant, la démocratie a besoin de la tradition ;

La démocratie doit donc favoriser la culture et le développement de la tradition par tous les les moyens légitimes.





IX

CARACTÈRES ANTI-TRADITIONNISTES DE LA DÉMOCRATIE

Pourquoi la démocratie ne forme-t-elle pas un milieu propice à la tradition ?

Parce que le régime démocratique a pour caractères :

1° L'instabilité des conditions sociales et l'affaiblissement de la famille ;

2° L'omnipotence du nombre et de l'argent ;

3° La réduction du loisir et de l'idéal au minimum ;

4° La tendance des esprits à l'uniformité et à l'abstration.

Ces caractères habituels de la démocratie ne sont pas seulement défavorables à la tradition ; ils peuvent, en s'accentuant outre me-

sure, devenir funestes à la société, amener la ruine de la république et de la patrie. Contre ce péril, la culture bien entendue de la tradition sera un des préservatifs les plus simples et les plus efficaces.

Mais, pour que notre argumentation ait une base solide, nous devons, avant d'aller plus loin, exposer, à larges traits, l'expérience et la leçon des siècles en cette matière.

L'histoire de la civilisation humaine peut se diviser en deux grandes phases. Dans la première, le principe d'ordre social est l'autorité ; dans la seconde, l'égalité.

Aux temps antiques, la puissance paternelle, loi de la famille, fut aussi la loi de la Cité, qui était une fédération de familles, et la loi de l'Etat, qui était une fédération de cités. La puissance paternelle était alors la loi de la famille, parce qu'elle en était la religion. Le premier culte, au sortir de l'état sauvage, fut le culte des ancêtres. On adorait en eux le mystère de la force génératrice, que l'on croyait localisée dans le sexe masculin. Le générateur, le créateur, le père, était dieu, prêtre et roi. La liberté individuelle n'existait

que pour lui. Le lien social, par son essence même, était tout à la fois, et indissolublement, religieux et civil. L'esclavage, résultat de la conquête, complétait cette organisation.

A côté des familles constituant la cité, et auxquelles étaient exclusivement attribuées l'existence civile et la propriété légale, se groupait peu à peu, par tolérance, une plèbe nombreuse de réfugiés, de déclassés, d'affranchis, de travailleurs indigents. Des siècles furent remplis par l'incessant effort de ces plébéiens contre la caste patricienne, pour entrer dans la cité et obtenir l'attribution du sol. Cette lutte amena finalement l'égalité des droits politiques, tempérée par des expédients plus ou moins heureux. C'est ainsi qu'avec Solon en Grèce, avec les Décemvirs à Rome, le principe social changea : à la loi religieuse fut substituée la loi rationnelle, ayant pour base l'intérêt public représenté par l'opinion du plus grand nombre entre les citoyens. Les privilèges étaient supprimés ; mais l'inégalité des conditions n'était abolie ni en fait ni en principe. Il n'y eut plus de barrière infranchissable séparant les classes dans la cité ;

mais il resta des riches et des pauvres. La démocratie, par le seul fait de sa victoire, ne supprime pas d'emblée et radicalement la misère. Elle la rend au contraire plus profonde, par le trouble révolutionnaire jeté, pour plus ou moins de temps, dans les relations industrielles et les transactions commerciales ; et elle la rend plus sensible, par le contraste plein d'amertume entre l'égalité des droits et l'inégalité des fortunes.

La lutte recommença donc, plus acharnée. Aucune autorité supérieure pour concilier les deux partis ! L'argent, devenu le grand facteur d'organisation sociale, provoqua la corruption des mœurs. La plèbe réclama un justicier suprême, eut des tribuns, en fit des tyrans, et le césarisme fut inauguré. On eut « la paix sous un maître. » Survinrent le christianisme et les Barbares. Le christianisme n'émancipa la conscience individuelle du joug de l'autorité temporelle, que pour la soumettre bientôt à une sorte de césarisme spirituel. Quant aux Barbares, ils rapportaient au monde romain, sur leurs chariots de guerre, l'omnipotence paternelle, la hiérarchie aristocratique,

et la division des populations en deux castes, celle des conquérants et celle des conquis. Ces deux éléments, l'élément chrétien et l'élément barbare, formèrent par leur juxtaposition la féodalité catholique. La Renaissance des lettres et des arts fut le signal de la révolte, d'abord contre la toute-puissance intellectuelle et morale de l'Eglise, ensuite contre le pouvoir absolu de la noblesse et de la monarchie. On vit reverdir l'esprit d'égalité civile et de liberté individuelle. La démocratie apparut successivement en Suisse, dans les Pays-Bas, en Angleterre. Elle a fini par s'établir en France et dans les deux Amériques.

La démocratie moderne a plusieurs avantages sur la démocratie antique : de nos jours, on a aboli l'esclavage, multiplié la production pacifique de la richesse et le bien-être matériel des masses. Mais les caractères essentiels du régime démocratique sont toujours les mêmes. Tous les privilèges aristocratiques ayant été supprimés, deux puissances sociales restent seules debout, comme autrefois : le nombre et l'argent. Au règne des gens et des choses de qualité, a succédé le règne de la quantité.

C'est par la quantité des suffrages politiques ou par la quantité des valeurs financières, que toutes les affaires, grandes et petites, se décident.

Ce système ramène fatalement, avec un antagonisme plus ou moins âpre entre les majorités pauvres et les minorités riches, les symptômes que nous avons signalés plus haut comme inhérents au régime démocratique, et que nous allons maintenant étudier l'un après l'autre, pour en bien comprendre les causes et les effets, pour en bien marquer le sens et la portée, pour montrer, enfin, d'une façon claire et probante, comment la tradition peut les atténuer et les modifier.





X

INSTABILITÉ SOCIALE ET AFFAIBLISSEMENT DE LA FAMILLE

Essentiellement égalitaire et libre, la démocratie tend à niveler tout et à tout mobiliser. Entre elle et le régime de l'autorité, il y a, pour ainsi dire, la même différence qu'entre la mer et la terre. Elle est l'instabilité perpétuelle dans l'uniformité générale. Comme l'Océan, elle est soumise au niveau ; et comme l'Océan, elle est en proie à toutes les violences de la tempête. Dans sa souveraineté, la foule ressemble à la houle. Immense mêlée de vagues humaines, incessamment remuées par les forces de la nature, elle berce tout, prête à tout engloutir, et ne supporte rien de fixe, rien d'immobile.

Avec la démocratie se mobilisent naturellement les conditions, les biens, et le sol même qui devient monnaie courante. La physionomie de l État change continuellement, sous l'influence des événements qui surviennent et des hommes qui arrivent. Toutes les carrières s'ouvrent à tous les efforts. Le gouvernement et les lois suivent les variations des mœurs et des idées. Personne ne saurait rester très longtemps à la même place. Exposées à tous les éléments de dissolution, les fortunes sont guettées par le morcellement successoral, contre lequel rien ne les défend.

L'esprit de liberté et d'égalité, âme de la démocratie, est certes le plus puissant principe de vie sociale. Mais à l'origine, il agit comme un dissolvant. Il décompose les agglomérations formées pour les régimes autoritaires, en détruisant leurs cadres hiérarchiques. Il délivre, mais il isole. Il donne carrière à tous, mais il abandonne chacun à ses propres forces, Il implique immédiatement l'indépendance et l'activité, mais non l'ordre durable et l'harmonie féconde. Il crée des individus, il ne crée pas du même coup une société.

Quand triomphe la démocratie, le système d'inégalité, sur lequel reposaient la famille et la cité antique, s'écroule. Plus de toute-puissance paternelle. Père, mère, enfants (dès que les enfants ont l'âge légal), sont tous égaux et libres devant la loi. Le divorce, au besoin, résout, par la rupture du lien familial, les difficultés entre mari et femme. Sollicité par l'intérêt personnel, chacun tire de son côté, fait souche à part ; et dès que les personnes sont à distance, dès que les intérêts ne sont plus communs, l'intimité et l'union cessent. Si les intérêts deviennent contraires, les parents, qui déjà n'étaient que des camarades, ne sont plus que des concurrents, des adversaires, voire même des ennemis. Division des personnes, dispersion des forces.

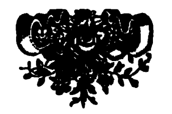
« Chez les peuples aristocratiques, observe M. de Tocqueville, les familles restent pendant des siècles dans le même état et dans le même lieu. Cela rend les générations contemporaines. Un hommes connaît et respecte ses aïeux, prévoit et aime sa postérité. Il se fait des devoirs envers ses ancêtres et ses enfants... Le père est alors le lien naturel et nécessaire entre la

passé et le présent, l'organe de la tradition, l'interprète de la coutume, l'arbitre des mœurs. On a pour lui déférence, respect, crainte. Dans une démocratie, les habitudes et les principes de liberté individuelle diminuent la puissance morale en même temps que la puissance légale du père... De nouvelles familles sortent sans cesse du néant, d'autres y retombent sans cesse ; et toutes celles qui demeurent changent de face. La trame des temps se rompt à tout moment, et le vestige des générations s'efface. On oublie aisément ceux qui vous ont précédé, et l'on n'a aucune idée de ceux qui vous suivront... »

Conséquence naturelle de l'esprit démocratique, cet état de choses n'en est pas moins dangereux, par certains côtés, pour la démocratie. Suivant le vieil adage, on tombe du côté où l'on penche. La famille est l'école naturelle de toutes les affections, de tous les dévouements, de toutes les vertus. S'affaiblit-elle, l'égoïsme s'accroît. Le relâchement des liens familiaux amène la dissolution des mœurs, et la dissolution des mœurs entraîne la décadence de la république. Lorsqu'un peuple a

perdu les vertus traditionnelles, un autre peuple, plus sain et plus fort parce qu'il les a mieux conservées, vient bientôt lui imposer ses mœurs et ses lois.

C'est pourquoi les sociétés démocratiques doivent infatigablement raffermir la famille par la tradition et la tradition par la famille.





XI

OMNIPOTENCE DU NOMBRE ET DE L'ARGENT

En théorie pure, le régime démocratique est supérieur à tous les régimes de privilèges. Mais la liberté et l'égalité absolues des hommes sont évidemment des chimères, et ne sauraient se réaliser ni dans la nature ni dans la société. La démocratie, pour se légitimer effectivement, doit donc prouver sa supériorité sur les autres régimes, en établissant qu'elle comporte dans la pratique un meilleur organisme social.

L'omnipotence du nombre et de l'argent, impliquée par un régime d'égalitaire et libre concurrence, est, comme l'omnipotence des pères de famille et des grands, pleine de ten-

tations et de périls. Pour qu'elle ne devienne pas funeste à la cité, il faut qu'elle soit équilibrée par des forces intellectuelles et morales formant contrepoids. De même que le règne de ceux qui représentent la meilleure qualité, ne se justifie que par une intelligente et équitable satisfaction donnée à ceux qui représentent la majeure quantité : de même le règne de ceux qui représentent la majeure quantité, ne se justifie que par une intelligente et équitable satisfaction donnée à ceux qui représentent la meilleure qualité. Pour obtenir ce résultat, la démocatie doit éclairer et moraliser hautement le nombre et l'argent, qui sont les deux facteurs de la quantité souveraine, comme ils sont les deux faces de l'intérêt individuel, le nombre formulant l'intérêt des pauvres et l'argent celui des riches.

Le principe démocratique, qui libère et isole à l'origine toutes les unités composant l'agglomération sociale, c'est-à-dire tous les citoyens, ne leur impose tout d'abord d'autre guide que leur profit personnel, d'autre maître que la majorité d'entre eux. Sans individualisme, pas de démocratie. D'autre part, sans

communauté, non seulement d'intérêts, mais encore de sentiments et d'idées, pas de société, pas de patrie. Comment concilier ces deux éléments contradictoires : égoïsme fatal et altruisme nécessaire ? En élevant le *moi* de chaque citoyen à la raison et à l'amour, aux idées grandes et aux sentiments généreux. En légitimant par l'équité, par la fraternité, par l'héroïsme au besoin, la puissance du nombre et celle de l'argent. En coalisant, au profit de tout le monde, les cœurs et les esprits. L'idéal démocratique est dans le fonctionnement régulier d'une association universelle, qui développe le mieux possible les aptitudes et la valeur personnelle de chacun pour le plus grand bien de tous.

L'individualisme, élément d'égalité et de liberté, ne devient un élément de cohésion que si toutes les facultés humaines de sociabilité sont puisamment encouragées et favorisées. La force centrifuge qui se dégage de l'individualisme originel, doit être équilibrée, pour la gravitation normale du corps social, par toutes les forces d'attraction, par toutes les forces d'affection, compatibles avec elle. Ainsi se cons-

titueront des groupes organiques, pleins d'harmonieuse activité. Après avoir assuré la production normale et incessante de l'énergie par la faculté égale donnée à chacun d'évoluer librement et de se faire valoir tout entier, on parviendra à créer et à maintenir l'ordre et l'union par le développement de l'association sous toutes ses formes légitimes.

L'association est le correctif et le complément de l'individualisme démocratique, avec lequel elle peut se combiner à merveille dans toutes les manifestations de l'activité humaine: industrie, commerce, science, art, littérature, journalisme, politique, guerre, religion. Par l'association, l'Etat deviendra ce qu'il doit être : la fédération libre, juste et cordiale, des citoyens.

Au premier rang des associations, se place évidemment la plus naturelle : la famille. L'affection et la discipline volontaire peuvent, à beaucoup d'égards, y remplacer avantageusement la puissance despotique du père. La diminution de l'autorité paternelle y sera peu regrettable, si la justice et l'amour y règnent avec la liberté. Dans les régimes féodaux, l'association, presque toujours entachée de servitude

ou d'inégalité par les privilèges établis, ne saurait fonctionner normalement, produire tous ses fruits. Elle trouve dans la démocratie son élément véritable, et y devient un tout-puissant principe social. Elle y reconstitue librement et équitablement la famille, la commune, la patrie, en leur donnant pour base la communauté des affections, des intérêts, des idées. Sur une base semblable, elle crée partout des centres fixes d'attraction, d'agglomération, d'évolution. Partout elle suscite de vastes et fortes personnalités collectives, syndicats actifs et toujours ouverts, synthèses d'humanité vive, que sans cesse alimentent, renouvellent, rajeunissent, de nombreuses recrues. Ces grands corps, ainsi constitués, maintiennent, développent, transmettent, perpétuent la tradition dont ils sont les dépositaires ; ils servent de traits d'union entre les diverses classes et les générations successives ; ils donnent la cohésion et la stabilité, la solidarité et l'esprit de suite, l'ampleur et la durée, à toutes les parties et à l'ensemble de l'Etat.



XII

RÉDUCTION DU LOISIR ET DE L'IDÉAL AU MINIMUM

Si la mobilité démocratique tend à supprimer l'oisiveté, la paresse et les maux qui en résultent, elle tend à supprimer également le loisir nécessaire aux longues et délicates cultures intellectuelles et morales, ainsi que l'idéal qui ne saurait guère subsister sans elles. La lutte pour la vie et pour le progrès prend dans les démocraties une âpreté singulièrement tyrannique. La concurrence, incessante, acharnée, impitoyable, absorbe le temps et les forces de chaque citoyen. Bien peu de personnes trouvent assez de calme et de recueillement, pour bien discerner la solidarité étroite qui lie en tous points l'individu à l'Etat. La patrie

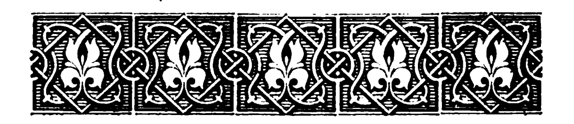
existe peu chez des gens qui n'ont ni le sens ni le souci du passé, n'ayant pas le loisir de le connaître et de l'apprécier. La réalité, l'actualité, les réclâment, les talonnent, les entraînent. L'heure présente les prend tout entiers. Point de répit, même pour les plus riches et les plus forts, toujours menacés, eux aussi, toujours inquiets et agités. Chez presque tous, l'imagination devient exclusivement utilitaire. Les plaisirs qui exigent un affinement particulier et toute une éducation du cœur et de l'esprit, on en perd le goût. Peu d'élévation, peu de sérénité dans les esprits. Le despotisme des masses ne donne pas infiniment plus de sécurité que le despotisme d'un seul. La perspective manque ; le champ fait défaut pour « les longs espoirs et les vastes pensées. » Il faut à chacun des jouissances promptes et faciles, des émotions brutales, des excitants et des stupéfiants. L'âme diminue. L'existence devient presque entièrement sensuelle. Le bien-être matériel, les voluptés immédiates, finissent souvent par être l'unique aspiration des foules, après le labeur machinal de la journée ou de la semaine.

A cet égard encore, la tradition populaire

sera un réactif efficace et salutaire, réveillant au fond des cœurs les instincts désintéressés et les élans généreux, exaltant le bonheur du sacrifice, renouvelant les lettres et les arts, reconstruisant l'idéal de toutes pièces par l'évocation irrésistible des nobles pensées et des belles actions.

Les forces du passé ne sont, d'aucune façon, une quantité négligeable pour le présent et pour l'avenir.





XIII

TENDANCE A L'UNIFORMITÉ ET A L'ABSTRACTION

L'individualisme n'implique pas l'individualité dans les personnes, l'originalité dans les caractères.

La démocratie soumet la liberté de chacun à la volonté arbitraire des majorités. La liberté individuelle est simplement, alors, la faculté de n'obéir qu'aux lois faites par le peuple, c'est-à-dire imposées par le plus grand nombre des citoyens. D'autre part, l'esprit d'égalité tend à abolir toute distinction et à prévenir toute différenciation entre les personnes, en un mot à niveler la vie humaine. Cette tendance est très sensible dans la démocratie moderne, où tout signe d'inégalité est mal vu; où chacun,

maître et valet, porte la livrée sèche et triste de l'habit noir ; où les costumes des soldats, des juges et des prêtres, semblent un anachronisme, quand ils ne se rapprochent pas suffisamment de la tenue commune. L'esprit d'indépendance dégénère souvent en impatience de toute supériorité. L'uniformité s'impose, aussi bien dans les mœurs et les idées, que dans les costumes. Les conditions de l'existence devenant analogues, les opinions et les goûts finissent par devenir semblables. Le roulement, le frottement perpétuel, la lutte incessante pour la vie et pour le progrès, arrondissent les angles et effacent le relief des personnalités.

De toutes parts, les êtres et les choses offrent alors un spectacle identique, et apparaissent comme les fractions égales, comme les molécules équivalentes d'une substance homogène. L'individu n'est plus qu'un numéro. On dirait une société de chiffres. L'esprit géométrique façonne avec une symétrie machinale, et classe en des cases rectilignes, les manifestations les plus complexes de l'humanité vive, leur infligeant ainsi la roideur des choses inorganiques. Les intelligences s'alignent, comme des mai-

sons carrées sur des rues droites. En toute matière, l'esprit s'habitue à procéder par masses, et contracte un penchant de plus en plus accentué vers l'abstraction. On ne raisonne plus, on calcule.

Ici encore, le despotisme des foules peut produire les mêmes effets que le despotisme d'un seul. La démocratie demande aux citoyens, nous l'avons vu, autant et parfois plus de travail, qu'un maître absolu, qu'un impitoyable conquérant : par des raisons de la même espèce, elle est presque aussi jalouse de toute originalité individuelle, que peut l'être un tyran.

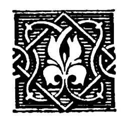
L'esprit démocratique dédaigne la forme, la *foôrme*, qu'il laisse à Bridoison. Toute complication le gêne, toute formalité l'offusque. Fatalement, il est *simpliste*. Et il simplifie à outrance, sans crainte, mais non sans danger de dénaturer ce qu'il simplifie. Il néglige volontiers les dissemblances, pour ne tenir compte que des ressemblances. L'à-peu-près, l'apparence, lui suffisent la plupart du temps. Il faut aller vite, sous l'aiguillon de la concurrence vitale. L'art se réduit à l'imitation, à la reproduction. Le luxe ne vit plus que de falsifi-

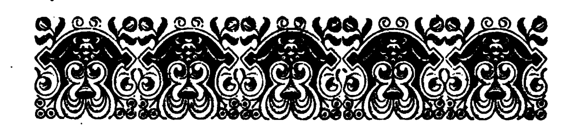
cation et de camelote. Le luxe et l'art ne doivent-ils pas être accessibles à tous ?

L'esprit démocratique adore les idées générales : elles sont si commodes, si portatives, renferment tout sous si peu de volume, comme des nécessaires de voyage ! Elles dispensent les gens affairés de s'attarder aux bagatelles du détail ; elles répondent à n'importe quelle question. Elles travaillent chez les médiocres intellects, comme les bonnes à tout faire dans les petits ménages. Avec elles, on peut trancher net tous les nœuds gordiens. Grâce à elles, le plus ignorant a l'air de tout savoir. A côté du faux luxe, la fausse science. Chacun croit bientôt à sa propre infaillibilité, et en est flatté au plus haut point.

Rien n'est plus dangereux que cette instruction superficielle et présomptueuse, si prompte à adopter les solutions les plus erronées, pour peu qu'elles semblent se prêter aux besoins toujours pressants de l'heure et du lieu. Ce procédé de simplification, d'abstraction systématique, n'est pas seulement un travers de l'esprit ; il fausse et paralyse le cœur. Où il règne, la vie se retire peu à peu du mécanisme qui

gouverne la marche de l'humanité. N'étant plus représentés par des symboles concrets, par des personnes et par des choses, les principes deviennent de moins en moins palpables, de moins en moins visibles pour les multitudes.





XIV

FONCTION SOCIALE DE LA TRADITION.

Trésor inépuisable de symboles simples et sublimes, de signes animés et de vivantes images, la tradition, telle qu'une fée d'antan, possède la puissance magique qui rend tous les dons de la nature aux foules desséchées par l'abstraction. Elle remettra en honneur l'indépendance des caractères et l'originalité des allures, suscitera la variété sans rompre l'unité, ranimera l'esprit de liberté sans briser l'ordre, et favorisera, sans décentralisation absolue, le travail de différenciation harmonique, qui fait d'un peuple un organisme complexe et complet. Aux yeux des plus humbles, comme aux yeux des plus grands, elle évoquera la patrie,

le devoir, tous les dévouements, toutes les vertus, sous les plus beaux traits, sous les plus rayonnantes figures. Exemples féconds pour l'humanité ! L'âme des morts sortira de terre pour fortifier les générations nouvelles. L'expérience des siècles deviendra généreuse comme un vin vieux. Les hommes communiqueront entre eux dans le temps comme dans l'espace. Le genre humain pourra réellement être assimilé, selon le mot de Pascal, à un homme qui apprend toujours et qui ne meurt jamais.

L'esprit d'abstraction produit les mêmes effets sur le langage que sur la pensée. Là encore, le traditionnisme exercera une influence salutaire.

L'abus des idées générales entraîne l'abus des expressions collectives. Les motsabstraits, les mots neutres, les mots creux et vagues, les mots « sans forme ni couleur », sans sexe ni substance, les mots artificiels et inanimés, les mots en *isme*, en *tion*, en *ment*, en *té*, envahissent le vocabulaire, frelons de cette ruche. Tout comme les gens, ils remplacent démocratiquement la qualité par la quantité, la justesse par l'ampleur, la précision par la com-

modité. Ils ressemblent à ces vêtements confectionnés, fabriqués par milliards pour les multitudes avides de choses toutes faites et à bon marché. Vêtements qui habillent tout le monde sans aller bien à personne !

Pour combattre victorieusement l'influence abusive et pernicieuse de ces vocables impersonnels et factices, il faut adopter et consacrer partout le mot naturel, populaire, jailli tout vif du sein de la foule, créé et non fabriqué, le mot substantiel et traditionnel. Le poète Baudelaire admirait « la profondeur immense de pensée qui se trouve dans les locutions vulgaires, trous creusés par des générations de fourmis... » Et Michelet a dit : « Le peuple a un grand avantage, mais qu'il n'apprécie nullement, celui de ne pas avoir la langue convenue, de n'être pas comme nous le sommes, obsédé, poursuivi de phrases toutes faites, de formules qui viennent d'elles-mêmes, lorsque nous écrivons, se poser sur notre papier ». On sait ce que Georges Sand, et, après elle, des écrivains comme MM. Cladel et Zola, ont gagné à emprunter pour leurs œuvres les mots et le style oral des paysans et des ouvriers. On com-

prend les services que peut rendre un travail comme celui de M. Cunisset-Carnot sur les vocables du territoire dijonnais. En mêlant à la phraséologie *livresque* ces chaudes et vigoureuses paroles où palpite la sève du pays natal, où vibre un écho du cœur humain, la tradition régénère le pâle et anémique langage des classes académiques, comme par la transfusion d'un sang jeune et généreux.

La tradition, qui recueille, qui garde en réserve et remet en vogue, les expressions injustement délaissées par la mode, fait là une œuvre d'autant plus précieuse dans une démocratie, que l'esprit libre et mobile des républiques tend sans cesse à renouveler le langage. Chaque jour, par suite des perpétuels virements et revirements de la multitude houleuse, maints vocables sont écartés de la circulation et tombent au rebut, qui ont cependant une grande valeur par leur sonorité pittoresque ou leur intensité caractéristique, et que bientôt l'on sera fort heureux de retrouver chez les traditionnistes, pour y incarner telle ou telle idée neuve, sans équivalent verbal dans le dictionnaire du moment.



XV

L'AVENIR DU TRADITIONNISME

Après les considérations historiques et rationnelles, que nous avons exposées, on peut tenir pour démontrée, croyons-nous, notre proposition initiale : que la démocratie forme un milieu peu favorable au développement de la Tradition, et doit d'autant plus en favoriser la culture.

La Tradition représente, en quelque sorte, un besoin vital pour l'immense majorité des êtres humains, pour tous ceux d'entre nous chez qui prédomine le sentiment. C'est surtout à l'âme féminine que cet élément est nécessaire. Combien de fois, dans notre pays, les alarmistes n'ont-ils pas répété avec ironie ou avec

amertume : « La République manque de femmes ! » Une république manque de femmes, quand elle manque de cœur, quand elle n'a ni foi profonde, ni tradition solide, quand elle s'adresse aux intérêts seuls, quand une doctrine pseudo-scientifique y étouffe les instincts légitimes et généreux. Une pareille république, une république manquant de femmes, ne saurait être durable et féconde. Pour que l'institution démocratique puisse se concilier « l'éternel féminin », il faut qu'elle ait autre chose à lui offrir que de l'arithmétique et de l'algèbre.

Cela est plus sensible en France que partout ailleurs. Le génie français, si sociable, a pour caractères essentiels le bon sens et le bon goût. La faculté esthétique s'y allie d'une façon intime avec l'esprit géométrique. Si la France n'est pas, comme on l'a dit assez irrévérencieusement, une nation d'artistes, elle est une nation artiste ; elle est, en outre, une nation raisonneuse. A son tempérament tout ensemble plastique et critique, à son sensualisme spirituel, les impressions harmonieuses et les spectacles suggestifs sont particulièrement chers. Par là surtout elle aime l'existence. Elle

prendrait vite en dégoût ce bas monde, si la poésie et l'art, dans une synthèse intense et pure, n'évoquaient parfois devant elle le juste et le beau. Dans le charme et l'éclat de ces représentations vives, elle trouve son vrai culte et sa vraie culture. Malgré ses tendances railleuses et anticléricales, elle a repoussé la Réforme au XVIe siècle, parce que la Réforme, abolissant à la fois le libre arbitre et la tradition, rendait l'élément divin moins accessible aux sens humains ; parce que la Réforme, presque aussi fataliste que l'Islam et presque aussi hostile aux arts plastiques, ne substituait aux symboles anciens, avec ses psalmodies, que d'impitoyables abstractions ; parce que la Réforme, en somme, satisfait beaucoup moins bien que le catholicisme les sens et le cœur, et ne satisfait guère mieux la raison.

La Révolution, si elle restait aussi incomplètement humaine que la Réforme, verrait la France lui échapper de la même façon ; et la doctrine positive n'aurait pas plus de succès chez nous que l'évangélisme métaphysique. Mais notre patrie saura retremper ses vertus traditionnelles dans l'esprit nouveau.



XVI

LA TRADITION ET LES PRINCIPES

La démocratie, qu'on le note bien, ne peut se passer de principes ; et les principes ne peuvent se passer de traditions.

Les principes sont les forces stables qui déterminent l'évolution normale des peuples libres. Ce sont les points fixes, les pivots, sur lesquels gravite le tourbillon humain. Dès qu'ils perdent leur puissance, tout se détraque ; et la société va, vertigineuse, de l'anarchie à l'arbitraire. Or, pour que les principes soient et restent fermes et puissants, ils doivent être non moins profondément ancrés dans les cœurs que dans les esprits ; ils doivent être, non seulement estimés, mais aimés, non seulement acceptés par la raison, mais adoptés par

le sentiment. Et le sentiment ne les adopte, que si la tradition les lui rend accessibles en les humanisant sous des formes concrètes, en les popularisant par des types inoubliables.

Il n'est pas moins évident que, pour créer l'ordre et l'harmonie dans la vie d'une nation, la liberté et l'égalité, si puissantes soient-elles, sont insuffisantes ; il y faut encore la fraternité. Sans fraternité sincère, sans union cordiale, on retombe vite dans la servitude. Or, si la liberté et l'égalité peuvent être établies par des lois, organisées par des codes, on ne décrète pas la fraternité. On n'y arrive que par l'exemple, par l'exercice des vertus familiales ; et sans quelque poésie, sans un brin d'héroïsme au cœur, on ne saurait y arriver. Cette poésie, cet héroïsme, la tradition en donnera l'étincelle première.

La tradition n'est-elle pas une école perpétuelle d'abnégation et d'amour ? Et n'a-t-elle pas des leçons souveraines contre ces deux vices démocratiques : la peur chez les riches, l'envie chez les pauvres ?



XVII

LA TRADITION ET LES MŒURS

« S'il y avait des mœurs, tout irait bien, écrivait naguère un Conventionnel ; et pour créer des mœurs, il faut des institutions ». Ces institutions, il crut pouvoir les créer d'emblée, par voie législative. Il succomba vite, car, à une telle œuvre, la collaboration du temps et celle du peuple sont indispensables. Sans l'aide de la tradition populaire, qui ne s'improvise pas plus que ne se décrète la fraternité, on ne pourra jamais, selon le vœu exprimé, « substituer l'ascendant des mœurs à l'ascendant des hommes, lier les personnes par des rapports généreux, harmoniser ces rapports, mettre l'union dans la famille et l'amitié entre les citoyens, former une patrie ».

Tous les hommes éclairés, et notamment ceux qui ont part au gouvernement du pays, doivent donc poursuivre infatigablement le résultat entrevu par Quinet : l'introduction progressive de la tradition des penseurs dans la tradition populaire. Tant que la tradition des penseurs restera chose abstraite, ésotérique, aucun progrès ne sera définitivement consacré. La philosophie ne peut devenir une force sociale, qu'en prenant corps et vie, qu'en devenant une sorte de symbolisme religieux. Que peut enfanter la logique toute sèche et toute seule ? Les écoles du Moyen-Age n'y ont trouvé que néant. Sans le cœur, sans l'imagination, la raison est une lumière totalement dénuée de chaleur, une clarté qui glace. Rien ne se crée exclusivement par l'opération du Saint-Esprit. Pour tomber sous les sens, la pensée doit se substantialiser. Quoi qu'en ait dit Pascal, il y a dans l'homme de l'ange et de la bête. Nous ne sommes pas des âmes immatérielles, et le verbe le plus sublime n'a prise sur les foules que s'il se fait chair. C'est par l'incarnation symbolique que l'idée devient complètement vivante, profondément popu-

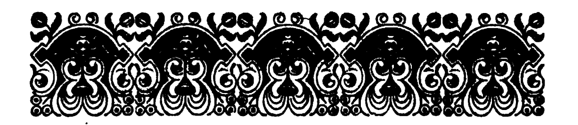
laire, vraiment et puissamment religieuse. C'est à force d'humanité qu'elle se divinise.

On a défini l'homme : un animal religieux ; et, en effet, le sentiment du divin distingue hautement l'être humain de tous les autres êtres. Qu'elle ait son origine dans l'ignorance ou dans la terreur, la foi n'en aspire pas moins à la lumière, à l'amour, à la plus haute expansion de la vie. En toute société, l'institution religieuse résume, manifeste et consacre les efforts faits par la civilisation pour conquérir la nature. Supprimer le sens religieux, ce serait mutiler et dégrader l'être humain sans compensation suffisante. Certes, pour une élite de penseurs et pour quelques dilettantes, le doute sera d'aventure, comme disait Montaigne, « un bon oreiller ». Il en va tout autrement pour le simple mortel qui peine et qui lutte. Le scepticisme, presque toujours, neutralise la volonté ; l'abstration tue l'action. Pour ne point défaillir, travailleurs et combattants ont besoin de croire et d'aimer. Il leur faut un point de repère et un point d'appui ; il leur faut une certitude ayant un objet sensible. Sauf de rares exceptions, l'âme n'est cal-

me et forte, qu'édifiée fermement sur sa raison d'être et sur ses fins. Pour la plupart des gens, le « bon oreiller », c'est la foi.

Une science supérieure ne parviendra donc à remplacer une religion inférieure, que si cette science popularisée suscite un nouveau symbolisme, mieux accommodé à la synthèse des connaissances et des sentiments de l'humanité actuelle. L'homme, tant que la raison ne lui aura pas révélé tous les secrets de l'univers, suppléera par des hypothèses et des métaphores à l'insuffisance de ses facultés ; et toujours il finira par croire aux plus vraisemblables de ces conjectures, aux plus séduisantes de ces images. Jusqu'à ce que la science soit parfaite, la foi, gardant pour domaine les régions matériellement inexplorables, jouera un grand rôle dans le monde.





XVIII

LA TRADITION ET LA RELIGION

Mais, s'il ne faut pas songer à supprimer le sens religieux dans l'humanité, il faut penser à le purifier, à le justifier, à l'assainir, en renouvelant la tradition populaire par la tradition philosophique. Aux vérités découvertes par les grands penseurs, le peuple est seul capable de donner la consécration de la vie. Aux Galathées sculptées par ces Pygmalions, il communique le feu sacré. Ainsi se transforment les croyances.

L'homme illustre qui, au début de ce siècle, écrivit *Le génie du Christianisme*, avait admirablement senti cela. Il a voulu régénérer la foi ; et son œuvre a eu le succès partiel et passager qu'elle pouvait avoir. Tout le terrain

que la science fait perdre à la religion, il entendait que la religion le regagnât par la poésie. Si le dogme fléchit irrémédiablement, ne peut-on, pensait-il, reconquérir le monde par l'influence morale de la doctrine et le charme esthétique du culte ? Au lieu de soutenir contre la raison une lutte inutile et funeste, que l'esprit religieux s'attache à persuader et à charmer ! Qu'il renonce à s'appuyer sur le faux ! Qu'il adopte pour principes essentiels le beau et le bien ! Alors il sera invincible. S'il persiste à diviniser l'horrible, l'absurde, l'inique, il n'entraînera que stérilité, décadence et mort.

Les hommes d'Etat, si occupés soient-ils, ne perdraient pas leur temps à parcourir ces pages de Châteaubriand, toutes démodées qu'elles puissent paraître. Ils y comprendraient combien une croyance généreuse est indispensable à l'homme ; ils y reconnaîtraient que la religion de l'avenir ne sera autre chose que la splendeur du vrai sous une forme populaire, que la plus pure et la plus puissante doctrine revêtue d'une substance qui la rende palpable aux foules. Le scepticime philosophique de-

viendrait un déplorable agent de dissolution pour la démocratie, qu'il prendrait et perdrait par ses côtés faibles et ses mauvais penchants. L'Etat doit s'appliquer, sans intolérance, mais sans indifférence, à élever les intelligences, à fortifier les volontés, à répandre le goût des plaisirs salubres et sensés, à moraliser et à poétiser l'existence.

Avoir foi et espérance en soi-même et en la destinée, telle est la première condition pour aimer la vie et vivre utilement.





XIX

L'EXIL DE LA POÉSIE

Nos politiciens modernes, d'ordinaire si peu platoniques, s'accordent cependant avec Platon sur un point : l'horreur de la poésie. Lamartine n'a été subi qu'avec défiance et dédain. Hugo ne s'est imposé qu'après cinquante ans de lutte et de gloire ; et encore, les meneurs ne lui ont-ils pas, jusqu'au bout, préféré Childebrand ?

A l'Exposition de 1889, tout était représenté somptueusement. Les produits de tous les ateliers du globe resplendissaient sous les gigantesques coupoles. A droite, à gauche, résonnaient les instruments, retentissaient les machines. La Terpsychore javanaise dansait la danse des mains, et la Terpsychore africaine la danse du ventre. Le pastel et l'aquarelle

étaient luxueusement installés ; la presse avait son pavillon ; la couleur à l'huile, son palais. L'Amérique érigeait une Vénus en chocolat. Les Aïssaouas mangeaient des scorpions. Tout ce que la barbarie et la civilisation ont inventé la démocratie française l'exhibait complaisamment aux yeux de Paris et du monde ; et notre République faisait dévotement défiler ses visiteurs devant le chapeau lamentable que Napoléon Ier portait à Waterloo. C'était complet. Il n'y avait qu'une absente : la Poésie. On l'avait mise à la porte.

Sous le dôme central, à la place d'honneur, parmi les rayons d'or et les représentations allégoriques, on voyait briller en grosses lettres ces noms :

ARCHITECTURE, PEINTURE,
SCULPTURE, MUSIQUE.

Quant à la Poésie, qui est l'âme de toutes les formes de l'art. et la manifestation souveraine de la pensée, elle avait été traitée par les autres Muses comme Psyché par ses sœurs. Aux grandes fêtes, on conviait tout le monde ; mais elle, on l'invitait à rester au coin de son

feu, ni plus ni moins que la petite Cendrillon. Aussi, pour beaucoup de personnes, quelque chose manquait à la Foire internationale du Centenaire. Merveilleuse création matérielle, disait-on ; corps superbe, mais point d'âme !

Une nation ne saurait longtemps vivre sans poésie : l'absente aura sa revanche. C'est Psyché qui finit par épouser l'Amour, et les fées protègent Cendrillon. Seule, la poésie peut réparer le mal fait par ces courtisans des foules, amuseurs sans vergogne et ambitieux sans scrupule, qui dépravent la jeune démocratie, comme Villeroi dépravait Louis XV enfant.

Aux gens d'affaires qui règnent et gouvernent aujourd'hui, il semble que le juste et le vrai ne sauraient jamais être assez secs, assez abstraits, assez rébarbatifs et ennuyeux. Autrement, ce ne serait plus pour eux le juste et le vrai. En fait d'art, ils n'encouragent guère que ce qui tend à montrer la nature sous ses aspects bas ; et ils sont servis à souhait par une cohue empressée d'artistes incomplets mais imperturbables. Quelle exploitation triomphale de tous les appétits vulgaires ! A toutes les objections, ils répondent : « Que voulez-vous ?

c'est la vie ! » comme les envahisseurs répondaient en 1870 : « Que voulez-vous ? c'est la guerre ! »

Oui, certes ! l'expression de la vie est le but de l'art ; et le plus précieux chef-d'œuvre est celui qui vit le plus puissamment. Mais ils s'abusent d'une étrange façon, ceux qui croient rendre la vie avec plus d'intensité en supprimant tous ses aspects supérieurs. La vérité expressive, la vérité pleine et entière, n'est pas dans l'inconscience brutale, dans l'accident banal, hideux ou honteux. Elle réside dans la beauté vive, dans l'active harmonie, dans la manifestation substantielle et radieuse du rythme suprême, qui bat au cœur de toute créature et qui est la loi du monde. Non pas que l'art doive ignorer le mal et le laid ! Mais doit-il leur accorder plus de place qu'ils n'en ont dans l'existence ? Que l'art s'en serve, sans s'y attarder ni s'y complaire ! L'artiste qui ne peut produire que de vilaines et abjectes représentations, est lui-même d'une nature défectueuse. Pour un tempérament complet et bien équilibré, les laideurs physiques ou morales ne seront jamais que les ébauches où la vie prélude à des en-

fantements meilleurs, que les repoussoirs au moyen desquels le beau sort toute sa valeur et tout son charme.

Le beau est-il une aristocratie contre laquelle doive s'insurger l'esprit démocratique ? Il y aurait folie à supprimer l'idéal et le symbole en tout, sous prétexte de raison pure et de science expérimentale. On n'exile pas impunément la Poésie ; et ce qui fait actuellement la force de l'Eglise, malgré ses dogmes irrationnels, c'est qu'elle a recueilli cette exilée. Consciemment ou non, les âmes tendres, les belles âmes, restent religieuses, parce que la religion seule leur offre encore la poésie dans toute sa gloire.





XX

L'ORGANISATION DES FORCES MORALES

En séparant la loi de la foi, l'ancienne Rome inaugura, d'une part, le droit civil, le droit laïque, et d'une autre part, la liberté de conscience. Elle donna ainsi à l'équité l'empire de la terre, au rêve la clé des cieux. Plus tard, la Révolution française reprit l'initiative, en affranchissant le vrai, en organisant la science. Il était bon que la foi, la justice et la vérité, fûssent libres. Mais cette liberté deviendrait funeste, si elle n'aboutissait qu'à l'antagonisme des éléments affranchis. L'esprit religieux n'est pas incompatible, et ne doit pas rester irréconciliable, avec la raison. Leur union serait toute puissante ; leurs dissensions feraient avorter toute tentative de progrès.

Les gouvernements ont le droit et le devoir de ne point se désintéresser de ces choses. L'Etat, qui impose matériellement la loi aux citoyens, n'a pas un intérêt moins grand à faire prévaloir le beau, le juste et le vrai, dans les âmes. L'organisation démocratique des forces morales n'est-elle pas le complément indispensable de l'organisation des forces matérielles? D'ailleurs, il ne s'agit plus aujourd'hui d'asservir violemment la loi à la foi, ou la foi à la loi ; il s'agit de les allier dans une libre et féconde association. Il ne s'agit plus de contrainte, mais de concorde. Et nous estimons que la démocratie moderne ne sera solidement constituée, que le jour où elle aura su concilier sa science et sa conscience, pour les représenter, ainsi conciliées, en de grands et beaux symboles tout resplendissants d'idéal.

C'est une des causes pour lesquelles nous tenons en honneur la poésie et la tradition. Dans la très humble mesure de nos forces, nous croyons servir ainsi la patrie et l'humanité. La muse populaire et la muse littéraire nous sont sacrées toutes deux ; et nous pensons que celle-ci gagnerait infiniment à mieux

connaître celle-là. « Lamartine, a-t-on dit, est un poète en dehors de toutes les littératures, et c'est sa gloire la plus spéciale de n'être pas littéraire ». Telle est aussi, et plus spécialement encore, la gloire de la poésie traditionnelle.

Pendant l'Exposition de 1889, avez-vous remarqué au Champs-de-Mars, dans le pavillon de la ville de Paris, les deux récipients vitrés, offrant aux yeux, l'un de l'eau de Seine constamment renouvelée, l'autre de l'eau de source ? L'eau de Seine était jaune, sale, chargée d'éléments morbides, souillée par les égoûts ? Eau vénéneuse, et qui empoisonnerait Paris, si l'on n'avait capté en pleine nature, et dérivé pour la grande cité, l'onde immaculée des fontaines jaillissantes ! La tradition ressemble à ces nymphes rustiques : elle n'a pas la majesté d'un large fleuve ; mais, comme cette délicieuse petite Voulzie admirablement chantée par Hégésippe Moreau, c'est une source vive de pure poésie et de saine beauté. Les Parisiens se porteraient mal, s'il ne leur était donné de boire en ses flots limpides l'âme des champs et des bois.

Malgré toutes les ironies des choses et des

gens, l'idéal n'est pas un vain mot. Il représente la vérité suprême, le rythme normal, et comme la pulsation régulière de la vie. C'est le type premier de la création ; c'est le thème correct, dont nous jouons tous, faibles instruments, de plus ou moins heureuses variations ; c'est l'exemple, le modèle, le but ; c'est la haute attraction qui sollicite ce qu'il y a de meilleur en nous ; c'est le mobile tout-puissant des belles pensées et des actions généreuses. Le grand œuvre de l'homme consiste à en faire de la réalité humaine.

A Bamberg, dit la légende, sur le tombeau de l'empereur Henri, la Justice est représentée sous les traits d'une femme tenant une balance à la main ; mais l'aiguille indicatrice de cette balance penche un peu ; et quand la balance sera équilibrée, quand l'aiguille sera parfaitement droite, la fin du monde arrivera.

La fin de l'ancien monde, oui ! La fin d'un monde d'ignorance et de servitude, que la vraie Justice fera disparaître en évoquant et en réalisant un monde supérieur ! L'humanité n'est pas irrémédiablement condamnée au régime de l'arbitraire et de l'absurde. Elle a conçu dès

l'origine, et elle finira par susciter, quelque chose de meilleur. Travaillons avec courage, avec foi, à distribuer de toutes parts les eaux vivifiantes de l'antique et toujours fraîche Tradition, cette intarissable fontaine de Jouvence !

L'avenir est l'enfant du passé. C'est le passé rajeuni comme Faust, mais non par Méphistophélès. C'est le résultat synthétique, concret, vivant, de tous les efforts des aïeux vers l'idéal.







PROGRAMME

POUR UNE

REVUE TRADITIONNISTE

I

BUT ET ATTRIBUTIONS DE LA REVUE

Plusieurs Sociétés et Revues ont actuellement pour objet la Tradition populaire ; mais toutes se restreignent systématiquement à la production pure et simple des documents originels, sans avoir cure ni tenir compte de la valeur et de l'emploi de ces matériaux dans l'œuvre supérieure de l'Art et du Progrès. Elles estiment ne pouvoir rester rigoureusement scientifiques qu'en restant étroitement empiriques.

Pour l'amour de la science, on les voit répudier ce qui fait le mérite de la Science,

Et propter vitam vivendi perdere causas.

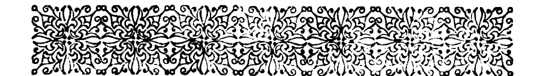
Ce ne sont pas des Revues à proprement parler ; ce ne sont que des Recueils. Il leur manque plusieurs attributions, hors desquelles il est impossible de donner à la Tradition tout son sens et toute sa portée :

1° La variété sans parti pris et toute l'universalité possible dans les recherches ;

2° Le contrôle et le choix des matériaux, c'est-à-dire la méthode sélective qui peut seule en garantir l'authenticité et la valeur ;

3° La critique, la philosophie, et l'interprétation des documents ainsi obtenus, c'est-à-dire le développement normal des forces et des formes qu'ils contiennent en germe.

Ces attributions, il faut les conférer à une Revue traditionniste, qui, à côté et comme complément naturel et nécessaire de sa partie documentaire, aura ainsi une partie spéculative non moins importante.



II

VALEUR DE LA TRADITION PURE
SON ÉVOLUTION VERS L'ART

La valeur intrinsèque,la très haute valeur de la Tradition pure, de la Tradition en soi, loin de la méconnaître, nous la reconnaissons autant et plus que personne au monde. La Tradition est le principe, la substance même d'une Revue traditionniste. Nous ne saurions oublier ces lignes significatives de Baudelaire : « La légende, le mythe, la fable, sont comme la concentration de la vie nationale, comme des réservoirs profonds où dorment le sang et les larmes des peuples. »

Bacon a rajeuni et renouvelé la Science,qui s'épuisait à piétiner sur place, en la ramenant vers la source intarissable de toute connais-

sance et de toute énergie, vers l'immense et généreuse Nature. Avec la méthode expérimentale, il lui a rendu la clef du monde. La constatation et le rapprochement d'une multitude sans cesse accrue de phénomènes qu'on ne savait ou ne voulait pas voir, ont révélé en peu de temps l'organisation de l'univers et ses lois. Il n'en va pas autrement pour l'Art que pour la Science : tous deux sont comme le Géant de la Fable qui ne recouvrait ses forces qu'en touchant le sol nourricier. Tant qu'un idéal neuf n'a pas, quasi-spontanément, fermenté dans les profondeurs obscures des foules, il n'y a pas de renouveau possible dans la pensée humaine. La Tradition est le primesaut de l'âme populaire, l'expression initiale où cette âme jaillit au jour, prend forme et vie, s'objective, s'affirme, accuse et accentue librement son originalité naissante, pour y montrer d'emblée, naturellement, sa physionomie vraie et normale, pour y révéler son type essentiel. En des figures symboliques, Hercule, Moïse, Prométhée, Romulus, se résument ainsi une race et un cycle. Chaque peuple ressemble à ses héros et à ses dieux, qui naissent, vivent, changent et meurent avec lui.

Est-ce à dire que la forme initiale de l'Art en soit aussi la forme suprême, que la Tradition soit à la fois le premier et le dernier mot de la faculté esthétique? Des savants, des artistes, l'affirment de fort bonne foi. « — La Tradition, disent-ils, c'est la chose mystérieuse et divine, la vraie, la pure, la seule révélalion. N'y touchez pas ! Son inconscience fait sa beauté. Le moindre contact d'une main profane froisserait ses ailes poudrées d'une si fine et si frêle poussière de pierreries, ses ailes insaisissables de Pysché céleste. »

Et puis, c'est la mode aujourd'hui de préconiser en tout et en tous la vie animale, l'existence végétative. On ne croit plus qu'à une infaillibité, celle de l'Instinct. En Allemagne, il y a quelques années, un officier d'artillerie a donné sa démission pour formuler une Philosophie nouvelle, monstrueusement érudite et admirablement désespérée, où il est démontré que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue, que l'être est pire que le non-être, que Dieu est l'Inconscient par excellence, et que son insconscience est sa seule excuse. Cette doctrine fait chaque jour de sensibles progrès; elle pénètre dans

notre École des Beaux-Arts, elle entre à l'Académie française. Pour ses adeptes, la maladie et la folie sont la règle ; la santé et la raison, l'exception. Le génie, comme la perle, n'est-il pas un simple cas pathologique? La seule beauté, la seule vertu vraies, ne sont-elles pas la vertu et la beauté qui s'ignorent? Naguères on se faisait peindre en buste ; c'est pour le râble qu'on pose maintenant. Triomphe des appétits. Revanche de la bête sur l'ange. Les héros de nos romans rappellent ces ironiques statues, où le train de derrière tient la place du train de devant, et *vice versâ*. Les postériorités sont exaltées, même par les poètes, qui les couronnent de fleurs et d'étoiles. Et c'est ce carnaval, brutal et funèbre comme un Faune en habit de croque-mort, qu'on appelle bravement le Modernisme.

Ce n'est point ainsi que nous croyons devoir être modernes. Certes, l'Instinct joue dans la Nature et l'Art un rôle nécessaire et considérable, le rôle initial ; mais la Raison y joue le rôle capital. L'Instinct et la Raison constituent les deux forces qui se balancent pour régler le rythme de notre évolution. Que l'une ou l'autre manque,

c'est la perte dans le vide ou la chute dans la boue, c'est le chaos. Comme il y a deux sexes métaphysiques, l'Objectif et le Subjectif, il y a deux sexes esthétiques, l'Inconscient et le Conscient, sentiment et intellect, action et direction, Éternel masculin et Éternel féminin. L'union de ces deux principes est la condition de toute fécondité et de tout progrès. L'art a pour fonction de compléter le travail de l'imagination populaire, ébauche souvent sublime, mais où manquent presque toujours l'harmonie totale et la lumière supérieure. La Tradition correspond au premier éveil de la faculté esthétique, à son enfance, à sa minorité. Or, quelles que soient les grâces fraîches et ingénues de l'enfance, ni les individus ni les peuples ne sont faits pour rester éternellement petits. Dans un grand homme,il y a et il doit toujours y avoir un insconcient,nerveux et sentimental comme une femme ; mais il y a et il doit toujours y avoir, en outre, une clairvoyante et dominante virilité.

Le propre de l'homme,quoi qu'en dise Rabelais, n'est pas le rire ; c'est la conscience. Par là seulement, l'homme s'élève au-dessus de

l'animal. L'animal a bien une pensée et un langage, puisqu'il possède la mémoire et peut comparer ses sensations ; mais, sa pensée et son langage restent invariablement rudimentaires, sa conscience ne saurait devenir majeure. Chez l'homme, cerveau mieux doué, la pensée a pris possession d'elle-même en se réfléchissant dans le symbole, dans le signe nettement distingué de la chose signifiée. Le premier pas de l'état bestial vers l'état humain, c'est la transformation du langage des instincts et des émotions en langage des idées ; c'est l'attribution d'une existence propre à l'expression considérée en elle-même et sans liaison physique immédiate avec le sentiment exprimé ; c'est la création du mot, miroir magique où la pensée se fixe et se mobilise tout ensemble, où elle s'abstrait et se généralise, se juge et se rectifie, pour se décomposer et se recomposer librement. Le progrès est ainsi lié au perfectionnement du langage, œuvre et instrument tour à tour du perfectionnement de la pensée. C'est en devenant une conscience de plus en plus claire et profonde de la nature, que l'homme parvient à en dominer les éléments.

Aucune branche de l'activité humaine n'échappe à cette loi. La Tradition populaire ne sort tout son effet, que réfléchie et transfigurée dans l'Œuvre de génie. Les épopées nationales en sont des preuves éclatantes. On a défini l'Art : « Une action continue de l'activité consciente et de l'activité inconsciente l'une sur l'autre. »

En somme, toute création de l'esprit humain doit, pour se parfaire, parcourir trois stades : d'abord, conception quasi-spontanée d'un idéal dans l'imagination populaire, c'est-à-dire Tradition et Inconscience ; puis, organisation raisonnée de cet idéal dans l'Œuvre de génie ; c'est-à-dire Conscience et Art ; enfin, incarnation de cet idéal dans la réalité, c'est-à-dire Progrès social.

On doit, en conséquence, organiser une Revue traditionniste de telle sorte que la conception populaire puisse y être suivie sous toutes ses formes et à tous ses degrés. La partie documentaire y doit être complétée par une partie critique. Il nous reste à dire comment nous entendons cette partie documentaire et cette partie critique.



III

APPLICATION DES PRINCIPES EXPOSÉS. — PARTIE DOCUMENTAIRE : VARIÉTÉ, CONTROLE ET SÉLECTION DES MATÉRIAUX.

Le premier point de notre programme est l'extension de l'enquête traditionniste à toutes les sources possibles de la tradition.

L'enquête ne saurait arriver à l'universalité, l'absolu n'étant pas de ce monde ; mais elle doit y tendre de toutes ses forces. Les Revues antérieures se sont complaisamment cantonnées dans certains pays et dans certaines classes, se sont exclusivement attachées à certains objets et à certains sentiments. Il faut poursuivre la révélation de la Beauté inconsciente sous toutes les formes qu'elle peut prendre

et chez toutes les créatures où elle peut apparaître, sans dédaigner la plus humble, sans oublier la plus lointaine, sans méconnaître la plus étrange. Qu'on se permette même, à l'occasion, de descendre, ou plutôt de remonter, jusqu'à l'animal, au végétal, au minéral ; il peut n'être pas inutile d'étudier l'Inconscient à l'état élémentaire. Les jeux, les chants, les arts, les amours des bêtes, n'ont-ils pas au plus haut degré la grâce naturelle ? La fleur est vivante ; elle sent, elle aime. Et dans le monde inorganique des pétrifications et des cristallisations, le travail obscur des forces cosmiques produit encore l'harmonie et la beauté.

Nous ne ferons de ce côté que des excursions discrètes. Vers l'Humanité convergeront tous nos travaux : et rien d'humain, en fait de Tradition, ne nous sera étranger. Nous ne négligerons pas plus l'enfant ou l'adolescent que le barbare, pas plus l'ouvrier que le paysan. Chaque région, chaque époque, chaque métier, chaque profession, chaque âge, chaque milieu, nous apporteront leur précieux contingent de locutions, métaphores, proverbes, mœurs et coutumes, contes et légendes, chansons et danses,

fêtes et croyances,images et monuments. Nous enregistrerons les curiosités des patois antiques et des argots modernes, les frappantes naïvetés du fétichisme et les supertitions raffinées de la décadence. Nous mettrons en lumière, avec un empressement égal, les inventions et découvertes de l'industriel et du voyageur, les improvisations poétiques et musicales des gens de terre et de mer, enfin tout ce qui constitue les sciences et les arts de l'ingénu et de l'ignorant. Car il y a toujours eu, et il y a encore partout, une poésie, une musique, une botanique, une médecine et même une astronomie populaires ; car les simples et les faibles sont généralement les précurseurs des malins et des forts; car la plus haute et la plus féconde conception se révèle souvent, à l'origine, sous la forme modeste d'une amusette ou d'un joujou.

Le second point de notre programme porte sur le contrôle et le choix des documents fournis par la Tradition.

La méthode sélective constitue, cela n'est plus à démontrer, un instrument d'investigation nécessaire à toutes les sciences et à tous

les arts. Pour tirer l'ordre du chaos, il faut procéder par choix et élimination.

Un poète, M. Anatole France, écrivait récemment ces lignes décisives : « Tout dire, ce n'est rien dire. La littérature a pour devoir de noter ce qui compte, et d'éclairer ce qui est fait pour la lumière. Si elle cesse de choisir et d'aimer, elle est déchue comme la femme qui se livre sans préférence. »

Pour une Revue de la Tradition populaire, il importe, en principe, de contrôler les documents : le faux, mêlé au vrai, lui ôte souvent toute valeur et toute autorité. Il n'importe pas moins de les trier. La répétition multipliée et superflue fatigue le savant, la médiocrité persistante décourage l'artiste. Ce qui est inutile est encombrant et nuisible. Nous nous garderons donc des excès d'indulgence. Nous éviterons non moins soigneusement les excès de sévérité. Le pire des pédantismes est celui qui s'attache aux choses les moins pédantes du monde, aux inspirations populaires. Nous accueillerons tout ce qui présentera le moindre détail curieux, le moindre accent original. « Les babioles ellesmêmes ont leur importance ; il n'est si pauvre

fleurette du champ populaire, qui ne charme à sa manière les vrais amateurs de traditions. » Mais nous bannirons résolument toute redondance stérile, tout rabâchage insipide d'un thème aux innombrables variantes. Il ne suffit pas qu'une chose ait été contée à un passant sur le bord d'une route par une petite gardeuse d'oies ou par un vieux loup de mer, pour que cette chose ait un intérêt et mérite d'être imprimée. L'abus des devinettes et des prophéties est abêtissant. Il est déplorable de retrouver sans cesse la même histoire, souvent tout-à-fait sotte, sous des travestissements et des maquillages empruntés par les exploiteurs à tous les dialectes de France et de Brabant. Depuis quelques années, nous assistons à un défilé de contes populaires, plutôt fabriqués que recueillis, qui rappellent les défilés des drames militaires ; ce sont toujours les mêmes figurants qui reparaissent, après avoir, dans la coulisse, un peu modifié leur ajustement, ou seulement leur attitude. Nous écarterons ce *folklorisme* frelaté.



IV

PARTIE CRITIQUE : HISTOIRE, PHILOSOPHIE ET INTERPRÉTATION DE L'ŒUVRE POPULAIRE.

Comme la partie documentaire, la partie critique recevra tout le développement qu'elle comporte. On y ébauchera l'histoire et la philosophie des Traditions, leur analyse, leur comparaison, leur synthèse ; on y appréciera leur valeur littéraire ou artistique ; on y suivra leur évolution de l'Inconscient vers le Conscient, leur consécration dans l'Œuvre d'art, leur incarnation dans la Réalité.

L'histoire des Traditions populaires, c'est l'histoire psychologique du peuple, l'histoire de son âme. Histoire aussi intéressante et vraie que l'histoire matérielle et positive, si souvent

faussée par l'intérêt, la paresse ou la sottise ! La Tradition comparée peut jeter de vives lumières sur les aptitudes spéciales des races diverses, sur la lutte des peuples pour l'hégémonie ou l'existence. On comprend quel intérêt il peut y avoir, par exemple, à rapprocher tout ce que l'imagination populaire, en Orient d'une part, en Occident de l'autre, a produit sous l'influence d'évènements tels que les Croisades.

Il n'est pas moins instructif de comparer l'histoire et la légende, que de comparer les légendes entre elles. Nous pourrons chercher par suite de quel lent et sourd travail, tel personnage réel, prince, soldat ou penseur, est sorti de l'histoire pour entrer dans la légende et former un type idéal ; comment le Charlemagne de la réalité a engendré le Charlemagne de la poésie ; comment le docteur Faust est devenu l'ami du Diable, et Virgile un saint du Paradis.

L'évolution de la Tradition vers la Science et l'Art offre à nos travaux le champ le plus vaste et le plus fertile. N'est-ce point un spectacle singulièrement attrayant, que la physionomie et la destinée des chercheurs et des

trouveurs qui se sont passé de siècle en siècle le flambeau sacré ?

Et quelles figures sympathiques, que ces personnages de transition, d'une nature à la fois si délicate et si franche, si aristocratique et si familière, qui, tels que Charles Nodier et Gérard de Nerval, servent d'intermédiaires entre le sentiment des cœurs simples et l'intelligence des esprits cultivés, entre les aspirations du sublime et les sérénités du beau ! D'autres, comme Perrault et Mme d'Aulnoy, guidés par une intuition vraiment merveilleuse, recueillent, concentrent et déterminent la Tradition éparse et fugitive. D'autres encore, les Robert Burns et les Pierre Dupont, mi-paysans et mi-citadins, toujours peuple et déjà bourgeoisie, unissent, en leur fine ingénuité, l'âme qui rêve à l'âme qui pense, la musique à la poésie, pour rajeunir une nation vieillie et blasée. On vante les écrivains dits *vulgarisateurs*, qui prétendent mettre la haute Science et le grand Art à la portée des bonnes gens. Nos conteurs et poètes semi-populaires font une sorte de vulgarisation retournée, qui, au lieu d'aller de haut en bas, va de bas en haut.

Comme on initie les humbles aux clartés et aux délicatesses des privilégiés, ils initient les classes dirigeantes aux heureuses trouvailles et aux généreuses émotions des classes dirigées. C'est une belle et utile mission qu'ils accomplissent là : loin d'exploiter ce qu'il y a de mystérieusement beau et de profondément touchant dans la Tradition, pour rabaisser la haute culture au niveau des multitudes ignorantes et ramener le monde éclairé vers les ténèbres, ils veulent et savent allier l'ardeur de la passion à la clairvoyance intellectuelle, pour mêler plus de bonheur et de dignité à l'existence de chacun.

L'unité libre fait la puissance d'un pays. Quand les seigneurs et les manants, les riches et les pauvres, séparés de cœur et d'esprit, parlent deux langues différentes, comment pourraient-ils s'entendre ? Ils forment deux nations étrangères et hostiles. Qu'ils se comprennent enfin les uns les autres ! Quand on se comprend, on est bien près de s'aimer. Il faut ennoblir la force et répandre la lumière ; il faut créer une grande âme commune, une âme hautement et largement nationale, qui puisse,

même avec des éléments contraires, constituer un ensemble harmonieux et fécond, un organisme intelligent et progressif. Alors surgiront naturellement les hommes de génie, qui couronneront l'édifice.

Pour aider à cette œuvre d'une si grande portée sociale,nous demanderons aux artistes, aux philosophes, d'interpréter la Tradition populaire, de la réduire à sa plus pure expression et de l'élever à sa plus haute intensité, de l'éclairer, de l'illustrer, de lui chercher la forme logique et définitive.

Quelques écrivains contemporains ont déjà montré ce qu'on peut obtenir par l'analyse et la synthèse de la Tradition, par « la méthode de l'embryogénie appliquée à l'étude des incubations morales et intellectuelles. » Que de choses encore à trouver, à révéler, sur les faits et les personnages les plus saillants de notre histoire et de toutes les histoires ! Jeanne d'Arc, cette figure unique et souveraine, qui résume, qui incarne dans une si divine candeur, la tradition et le génie de la France première, a-t-elle un monument littéraire achevé ? Il existe sur elle de bonnes études

fragmentaires ; Michelet a écrit des pages merveilleuses ; mais tout cela est incomplet. Il faudrait montrer l'action de la jeune âme française sur Jeanne et le rayonnement de Jeanne sur les destins ultérieurs de la patrie, sans oublier comment l'Eglise et Voltaire ont traité la Pucelle. Sait-on bien dans quelle large mesure et de quelle puissante façon l'inconscience publique collabore aux grandes idées et aux grandes œuvres, à la Réforme et à la Révolution ?

Notre siècle est le siècle des peuples. Quoi qu'on puisse dire ou faire, à tort ou à raison, son génie est démocratique. Partout Jacques Bonhomme, ouvrant l'ère de la solidarité universelle, est le protagoniste du drame contemporain. L'esprit nouveau ne méprise personne ; dans l'humanité, dans la nature, rien ne lui est indifférent ; nulle part, il ne voit ni quantité ni qualité négligeables. L'infiniment petit n'est-il pas aussi profond que l'infiniment grand ? La multitude prenant conscience d'elle-même, tel est le résumé de l'histoire actuelle. C'est par le sentiment que la multitude a commencé à vivre et à vaincre. D'abord, elle a eu pour agir

ces raisons de Pascal que la raison ne connaît pas, mais que la raison doit apprendre à connaître pour que l'harmonie règne et que le progrès soit poesible. Il importe au plus haut point maintenant, qu'un accord libre et durable s'établisse entre l'instinct et la pensée.

Il faut régénérer l'un par l'autre l'esprit et le cœur, il faut réconcilier ces deux frères ennemis, si l'on veut reconstituer, avec un meilleur principe de groupement, la Société désagrégée.



Achevé d'imprimer le 1er juillet 1890

par E. Jamin, *imprimeur à Laval*

pour Henry Carnoy,

à Paris.



TABLE

Pages

Avant-Propos. v

Esthétique de la Tradition.

I. Origines et caractères de la faculté esthétique. 9

II. L'Héroïsme et l'Épopée 19

III. Le génie populaire et la civilisation. . 20

IV. La littérature artificielle et vénale. . . 26

V. Objections contre le traditionnisme . . 29

VI. Justification de la tradition française . 36

VII. La tradition et le principe des nationalités 39

VIII. La tradition dans la démocratie. . . . 48

IX. Caractères anti-traditionnistes de la démocratie 50

X. Instabilité sociale et affaiblissement de la famille 56

XI. Omnipotence du nombre et de l'argent. 61

XII. Réduction du loisir et de l'idéal au minimum 66

XIII. Tendance à l'uniformité et à l'abstraction 69
XIV. Fonction sociale de la tradition 74
XV. L'avenir du traditionnisme. 78
XVI. La tradition et les principes 81
XVII. La tradition et les mœurs. 83
XVIII. La tradition et la religion 87
XIX. L'exil de la poésie 90
XX. L'organisation des forces sociales . . . 95
PROGRAMME POUR UNE REVUE TRADITIONNISTE.
I. But et attributions de la Revue 101
II. Valeur de la tradition pure. — Evolution de la tradition vers l'art 103
III. Application des principes exposés. — Partie documentaire : variété, contrôle et sélection des matériaux 110
IV. Partie critique : histoire, philosophie et interprétation de l'œuvre populaire . . . 115
TABLE. 123



LAVAL, IMP. ET STÉR. E. JAMIN

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*
DIRECTEURS : MM. EMILE BLÉMONT et HENRY CARNOY

VOLUMES PARUS :

I. — HENRY CARNOY, *Les Contes d'Animaux dans les Romans du Renard.*
II. — JEAN NICOLAÏDES, *Les Livres de Divination*, traduits sur un MS turc inédit.
III. — Dr ED. VECKENSTEDT, *La Musique et la Danse dans les Traditions, etc.*
IV. — Dr DAVID BRAUNS, *Traditions japonaises.*
V. — FRÉDÉRIC ORTOLI, *Les Conciles et Synodes.*
VI. — ANDREW LANG, *Etudes traditionnistes.*
VII. — EMILE BLÉMONT, *Esthétique de la Tradition.*

POUR PARAITRE SUCCESSIVEMENT :

VIII. — ALCIUS LEDIEU, *Les Vilains dans les Œuvres des Trouvères.*
IX. — Dr BÉRENGER-FÉRAUD, *La Fête des Fous.*
X. — GABRIEL VICAIRE, *Les Prières populaires.*
XI. — EMILE OZENFANT, *Proverbes de J. Cats.*
XII. — Dr ST. PRATO, *Les Facéties de L. Carbone.*
XIII. — KAARLE KROHN, *Les premières Rédactions du Kalewala.*
XIV. — Dr GIUS. PITRÈ, *Les Traditions populaires dans la Divine Comédie.*
XV. — HENRY CARNOY, *Serpents et Dragons.*
XVI. — Mlle MARTINENGO-CESARESCO, *Chansons populaires.*
XVII. — THOMAS DAVIDSON, *Contes d'Animaux.*

Prix du volume, 3 fr. 50.

LAVAL, IMP. ET STÉR. E. JAMIN.

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*
DIRECTEURS: MM. EMILE BLÉMONT et HENRY CARNOY

VOLUME VIII

Les Vilains

DANS LES ŒUVRES

DES TROUVÈRES

PAR

ALCIUS LEDIEU



PARIS

J. MAISONNEUVE, ÉDITEUR
25, Quai Voltaire, 25

M.D.CCC.XC

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*

Vol. VIII.

Les Vilains

DANS LES ŒUVRES DES TROUVÈRES.

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*

DIRECTEURS : MM. EMILE BLÉMONT et HENRY CARNOY

VOLUME VIII

Les Vilains

DANS LES ŒUVRES

DES TROUVÈRES

PAR

ALCIUS LEDIEU



PARIS

J. MAISONNEUVE, ÉDITEUR

25, Quai Voltaire, 25

M.D.CCC.XC

Il a été tiré de cet ouvrage
300 exemplaires, dont 250 seulement
sont mis dans le commerce
et 6 exemplaires sur papier des Vosges.



AVANT-PROPOS

Depuis plus de six siècles, les contes qui amusaient les sujets de Philippe-Auguste et de saint Louis se sont transmis d'âge en âge, et une notable partie d'entre eux sont arrivés jusqu'à nous presque sous la même forme, surtout dans nos campagnes du Nord et de l'Est.

Chaque hiver ramenait avec ses longues veillées les réunions des paysans et leurs interminables causeries. Comme ils ne pouvaient point parler constamment de leurs affaires, il arrivait que l'un ou l'autre des assistants essayait de captiver l'attention des auditeurs par quelque récit qui n'était le plus souvent qu'un fabliau du XIIIe siècle mis en prose et quelque peu brodé. Plus les nouvelles sont attrayantes, plus elles ont chance d'êtres conservées.

Les charmantes compositions des trouvères, qui ont égayé les populations rurales durant tant de générations, sont aujourd'hui de précieux éléments d'informations pour l'étude des mœurs intimes, des croyances et des usages des différentes classes de la société au moyen âge.

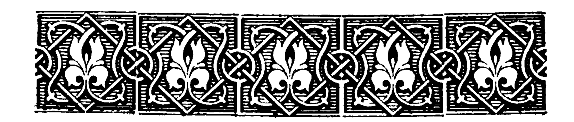
Ces petits poèmes, simples et francs, allant droit au but, étaient facilement retenus par les auditeurs, petits et grands, qui les répétaient sans cesse. Comme la langue était la même à la ville qu'à la campagne et les sujets à la portée de tous, ces compositions se trouvaient aussi bien dans la bouche du vilain et de la bergère, que dans celle du bourgeois et de la châtelaine.

Dans ce petit ouvrage, nous avons eu pour but de faire rendre — trop rapidement peut-être — aux premiers monuments de notre langue tout ce qu'ils peuvent donner sur l'existence des villageois au temps des trouvères. Limité par le cadre que nous nous étions imposé à l'avance, nous avons dû viser tout d'abord à la concision, tout en évitant la sécheresse.

Si les lecteurs trouvent ce travail à leur goût et l'accueillent avec quelque intérêt, nous développerons plus tard cet attachant sujet qui nous tient tant à cœur.

Alcius LEDIEU.

Bibliothèque d'Abbeville, le 23 mai 1890.



I

LES ŒUVRES DES TROUVÈRES.

MÉNESTRELS ET JONGLEURS.

Le Français, né malin, créa le vaudeville,

a dit Boileau, et *le conte*, aurait-il pu ajouter. En effet, c'est en France que le *fabel* ou *fabliau* a pris naissance ; il appartient même à la région du Nord.

Ces compositions en vers sont bien différentes des poésies des troubadours ; tandis que ceux-ci transportaient leurs auditeurs dans le domaine de l'Idéal, les trouvères, plus positifs, peignaient avec un réalisme brutal le portrait de leurs contemporains, qu'ils fussent nobles, clercs ou bourgeois.

Dans chacun de ces fabliaux, on remarque l'esprit gaulois, railleur et mordant, que possé-

daient à un haut degré les conteurs du nord de la France ; leur verve cynique s'y donne libre carrière. Dans leurs écrits satiriques, rien n'est respecté, et c'est surtout à la femme qu'ils s'attaquent avec le plus d'acharnement.

C'est à l'esprit d'observation dont ils sont fortement empreints que les fabliaux ont dû toute leur popularité ; les contemporains y retrouvaient le miroir du monde, *speculum mundi;* ils applaudissaient au portrait de telle ou telle de leurs connaissances.

Les fictions les plus invraisemblables ont presque toujours une base qui repose sur un fait réel. A ce titre, les fabliaux sont une source précieuse pour la reconstitution de la physionomie de la société. C'est ce qui a fait dire avec infiniment de raison à un écrivain qui s'est tout spécialement occupé des œuvres des trouvères : *Opinions, préjugés, superstitions, coutumes, ton des conversations, manière de faire l'amour, tout se trouve là, et beaucoup de choses ne se trouvent que là... Ce sont des contes, il est vrai, mais il en est de ces contes comme de certains tableaux, dont le sujet et les personnages sont imaginés par le peintre, et*

dans lesquels tout est vrai excepté les personnages et leurs aventures. (1)

Partant de cette idée, l'auteur que nous venons de citer ajoute fort justement que la lecture des fabliaux fait mieux connaître l'état de la société que toutes les histoires modernes.

De son côté, ROQUEFORT a dit du fabliau : *Ce genre de poésie peignait les actions ordinaires de la vie et les mœurs générales ; c'est un miroir fidèle et véritable de l'histoire civile et privée des Français* (2).

Les trouvères se rendaient de ville en ville, de bourgade en bourgade, et récitaient leurs fabliaux ; quelques-unes de ces pièces étaient déclamées ; d'autres, comme les *lais*, se chantaient avec accompagnement de harpe. Dans les châteaux comme dans les fêtes publiques, le trouvère était toujours bien accueilli ; il s'acquittait envers son hôte par un conte ou par une chanson.

Les trouvères abondaient de toutes parts,

(1) Legrand d'Aussy, *Fabliaux ou Contes,* Paris, Renouard, 1820. T. Ier, p. 49.

(2) *De l'Etat de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles,* p. 188.



DANSE VILLAGEOISE

(Bibliothèque d'Abbeville, ms. nº 16, XIVe siècle).



MÉNESTREL ET DANSEURS
(Bibl. d'Abbev., ms. n° 16).

comme on le voit par le début du fabliau *le Cuvier :*

> Chascuns se veut mès entremettre
> De biaus contes en rimes mettue. (1)

Ces poètes jouissaient d'une considération bien supérieure à celle des jongleurs. Dans son *Dit des trois Vertus*, WATRIQUET rapporte que les trouvères recevaient de belles robes et des présents de ceux qu'ils avaient amusés, tandis qu'aux jongleurs on donnait de l'argent. (2).

Philippe-Auguste s'entourait volontiers de chanteurs et de trouvères, qu'il admettait dans son intimité, notamment le ménestrel HÉLINAND. On rapporte que l'un d'eux demanda un jour un secours au roi en faisant valoir la parenté qui existait entre eux.

« De quel côté et à quel degré es-tu mon parent ? fit le souverain.

— Nous sommes frères du côté d'Adam, répliqua le solliciteur avec aplomb, seulement l'héritage a été mal partagé entre nous. »

(1) *Fabliaux et Contes..*, publ. par Barbazan. Paris, 1808. T. III, p. 91.

(2) L'abbé de la Rue, *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands*. T, III, p. 244.

Philippe le remit au lendemain, et, alors, en présence de toute sa cour, il donna une obole au poète en disant :

« Je te rends la portion légitime que réclame ta parenté, car, lorsque j'aurai payé l'équivalent à tous mes frères et semblables, il ne m'en restera pas même autant. »

Les chansons, qu'avaient d'abord perfectionnées les troubadours, furent ensuite cultivées avec succès par les trouvères qui composèrent des *jeux-partis*, des *rotruenges*, des *sirventois* (1) et des *pastourelles*. Dans ces dernières pièces, l'héroïne était toujours une bergère, qui se laissait parfois séduire par les propositions d'un jeune et beau chevalier, mais qui, le plus souvent, appelait à son secours les bergers des environs. Le canevas de ces pièces varie très peu, et l'allure en est toujours fort libre. Nous en donnerons une idée par l'analyse suivante de l'une des cinq pastourelles laissées par Jean Bodel d'Arras.

(1) Le sirventois date de la fin du XIe siècle, et paraît avoir été créé par les poètes picards.

Un chevalier aperçut un berger et une bergère qui chantaient sous un pin. Le chevalier se tint caché, et, quand le berger eût quitté sa place, l'autre se rendit auprès de la bergère, espérant la séduire ; celle-ci lui accorda trois baisers, mais il en prit six. Se croyant ainsi autorisé à exiger davantage, il devint plus entreprenant, mais la bergère s'écria, et les paysans qui travaillaient non loin de là arrivèrent à son secours et chassèrent le trop pressant chevalier.

Il était d'usage de chanter à la fin du repas, et on obligeait alors les convives à y aller de leur couplet ou de leur conte, ainsi qu'on en a la preuve par plusieurs fabliaux ; il arrivait même que si l'un des convives refusait de satisfaire à l'usage, ses compagnons le forçaient à ouvrir le feu. (1)

C'était alors le temps de la franche gaieté, et l'on n'aurait point pu en dire ce qu'un poète de notre époque a écrit :

On ne rit plus, on sourit aujourd'hui,
Et nos plaisirs sont voisins de l'ennui.

C'est avec la chanson, qui servit à égayer les festins, que commença la première danse. Rien n'était plus commun au XIIe siècle que

(1) Roquefort, *De l'état de la Poés. franç.* p. 215.



MÉNESTREL ET JONGLEUR
(Bibl. d'Abbev., ms. nº 16).

les chansons érotiques, disent les auteurs de *l'Histoire littéraire de la France* (1), qui nous apprennent que le goût de gaieté frivole était général. En Normandie — où prirent naissance les premières chansons vulgaires — les femmes chantaient des pièces badines dans les longues processions (2) pendant que le clergé reprenait haleine.

Selon les mêmes auteurs, ABÉLARD, au temps de sa liaison avec Héloïse, composa des chansons tendres et galantes ; elles étaient notées en musique et se trouvaient dans la bouche de tous les contemporains. (3).

C'est au XIIe et au XIIIe siècle que se formèrent des troupes nombreuses de *ménétriers* et de *jongleurs,* qui couraient de château en château, jouaient des instruments et chantaient ou récitaient des *romans* et des *contes*. La *ménestrandie* formait une corporation sérieuse qui avait pour patron *saint Julien*.

Les jongleurs voyageaient à cheval, la vielle suspendue à l'arçon de la selle. Ils portaient des habits bariolés ; à leur ceinture pendait

(1) T. VIII. préface, p. L.
(2) Ibid. p. LI.
(3) Ibid., p. L.



JONGLEUR
(Bibl. d'Abbev., ms. nº 16),

une bourse appelée *malette,* dans laquelle ils déposaient l'argent qu'ils avaient reçu de ceux qu'ils amusaient par leurs romans ou leurs chansons.

Après leurs récits, les jongleurs montraient des chiens, des singes et d'autres animaux auxquels ils avaient appris à faire des tours. Parmi leurs agréments, ces bateleurs comptaient aussi celui de faire ces *chapels de flors* qui, dans les joutes, étaient la récompense des vainqueurs. Ces chapeaux étaient simplement des couronnes, que les hommes chastes formaient avec des branches vertes. *Il n'y avait point de cérémonie d'éclat, point de noces, point de festins où l'on ne portât un chapel ou chapeau de roses.* (1).

Un Italien qui a longtemps habité la France, BRUNETTO LATINI, a écrit à propos du jongleur : *Le rire, le jeu, voilà la vie du jongleur, qui se moque de lui-même, de sa femme, de ses enfants et de tout le monde* (2).

Les jongleurs apprenaient les vers des trou-

(1) Legrand d'Aussy, *Vie privée des Français,* t. II, p. 245.

(2) *Li livres dou trésor,* (Collect. de doc. inéd. sur l'histoire de France), p. 302.

vères, qu'ils allaient ensuite réciter ; quelquefois, ils en ajoutaient de leur crû, mais ils étaient toujours moins bons et plus licencieux. A la suite de toutes les cours, il y avait constamment des jongleurs, et il ne se donnait jamais une belle fête qu'ils n'y fussent appelés.

Les histoires galantes ou guerrières que débitaient les jongleurs ont été l'origine de nos romans.

Quand on eut défendu les *paroles licencieuses* de ces pièces, il y fut suppléé par des *gestes*.

D'après un règlement datant du règne de saint Louis, portant fixation des droits dont étaient frappées les marchandises à leur entrée dans Paris, on voit que tout jongleur qui se présentera aux barrières avec un singe devra, pour pouvoir passer, faire faire quelques cabrioles à son singe devant le péager ; de là est venue cette expression : *Payer en monnaie de singe*. Quant au jongleur lui-même, il en était quitte pour un couplet de chanson. (1)

Un fabliau plein de verve, *les deux Trou-*

(1) *Le livre des métiers d'Etienne Boileau*, publ. par R. de Lespinasse et F. Bonnardot. Paris, 1879, in-fol. p. 236.

vères rivaux, contient sur la ménestrandie de fort curieux renseignements que nous croyons devoir résumer.

Deux ménestrels, placés aux deux extrémités d'une grande salle, entrent en lutte pour amuser les assistants. Le premier apostrophe ainsi son adversaire :

« N'est-il pas raison que tu te taises, toi qui ne sais rien dire qui plaise ? Chétif chu en pauvreté, qui es affamé de froment, connais-tu le moyen de gagner chausses de Bruges et souliers de Cordouan ? As-tu jamais reçu une robe neuve pour quelque chose que tu aies dite ? Tu sembles un meneur d'aveugles, un vrai truand, un bouvier ; toi, qui ne vaus pas trois pommes, comment oses-tu vouloir rivaliser avec un jongleur tel que moi ? Apprends que je suis Gautier, et que je n'ai pas mon pareil dans le monde. Je sais conter en *roumans* et en latin. Je chante fort gracieusement devant les comtes et les ducs,

> Quant je suis à court et à feste,
> Car je sai des chançons de geste.

« Je sais *Aïe de Nanteuil*, et comment elle



MÉNESTREL
(Bibl. d'Abbev., ms. nº 16).

fut mise en prison ; *Garnier d'Avignon*, *Vivien de Bourgogne, Regnault le Danois, Ogier de Montauban,* qui conquit le pays d'Ardennes ; je connais des romans d'aventure, *qui sont à oïr délitable ;* (1) je sais plus de quarante *lais.* »

Comme talents de société, il se vante de savoir *cercler un œuf,* de *couvrir les maisons avec des omelettes ;* il sait *saigner les chats, ventouser les bœufs ;* il sait faire *freins à vaches, gans à chiens, coifes à chièvres, hauberts à lièvres*, et enfin sait confectionner des *broches à rôtir la graisse,* des *fourneaux à trépieds* et des *gaines à serpes.*

Le second *bordeor,* ayant ensuite la parole, lance d'abord quelques traits dédaigneux à l'adresse de son adversaire, puis il énumère ce qu'il sait faire.

« Je tire de moi-même tout ce que je conte et ce que je chante,

(1) C'est dans le but de faire rire les assistants que ce trouvère intervertit les noms et les surnoms des titres des romans les plus célèbres, ainsi que l'ont fait remarquer les auteurs de l'*Histoire littéraire* (XXIII, 95). Ceux qui l'écoutaient savaient bien qu'il fallait dire : Aïe d'Avignon, Garnier de Nanteuil, Gui de Bourgogne, Vivien d'Aleschans, Ogier le Danois, Renault de Montauban.

Je suis juglère de vièle,
Si sai de muse et de frestèle
Et de harpe et de chifonie,
De la gigue et de l'arménie,
Et del salteire et de la rote.
. . . .
Je sai contes, je sai fableaux,
Je sai conter beax ditz nouveaux,
Rotruenges viels et novèles,
Et sirvantois et pastoreles.

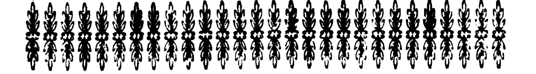
« Je sais le fabliau *du Denier, l'histoire de Perceval,* celle *du Provoire qui mangea les mûres,* celle du *Renard;* je sais *par sens et par mémoire* la chronique

De Charlemaigne et de Roulant,
Et d'Olivier le combatant ;
Je sai d'Ogier, si sai d'Aimmon
Et de Girart de Rouxillon.
. . . .
Si sai porter consels d'amors,
Et faire chapelez de flors,
Et çainture de druerie.
Et beau parler de cortaisi e
A ceus qui d'amors sont espris.

Avec une telle diversité de talents, ces hommes étaient sûrs d'être toujours bien accueillis partout ; en guise d'applaudissements, les

auditeurs faisaient le ***signe de la croix*** aux plus beaux endroits,ce qui a fait dire à RUTEBEUF, le roi des trouvères : ***Je fais plus sainier de testes que se je chantasse évangile.***





II

ÉTAT SOCIAL DES VILAINS

LEUR CONDITION MATÉRIELLE ET MORALE.

Au moyen âge, la population agricole se composait de trois grandes classes : les *serfs*, les *mainmortables* et les *tenanciers libres*. La seconde classe était la plus nombreuse dans les campagnes. Quant aux tenanciers libres, ou *vilains*, ils s'étaient accrus considérablement pendant les temps féodaux et surtout après la révolution communale, qui avait imprimé à l'esprit public une direction irrésistible en faveur de la liberté individuelle. Les vilains ou *francs hommes de poeste (gentes de corpore et potestate)* avaient la pleine et entière disposition de leurs biens, ce qui les distinguait des mainmortables.

La condition des vilains différait peu de

2

celle des bourgeois des villes. Les uns et les autres, désignés sous le nom de *roturiers,* étaient régis par les mêmes règles du droit civil, et l'on sait que ces règles différaient de celles qui avaient été faites pour les nobles.

Les concessions avantageuses que faisaient les seigneurs aux étrangers qui venaient résider sur leurs terres contribuèrent puissamment au développement de la classe des vilains au XIe et au XIIe siècle.

A l'origine, le mot *vilain* était employé pour désigner les habitants de la campagne, les paysans, les laboureurs, les fermiers, les propriétaires de terres aux champs. Plus tard, cette désignation prit un sens plus large, et, au XIIe siècle, on l'appliqua aux hommes de condition servile, aux artisans, aux marchands, en un mot, à tous les roturiers, c'est-à-dire à ceux qui n'étaient point nobles d'état ou de mœurs. Par une extension nouvelle, le nom de *vilain* fut ensuite appliqué à tous ceux qui étaient laids, difformes, poltrons, lâches.

Comme on le sait, le mot *vilain* dérive du latin *villa* (métairie), d'où l'on a fait *villanus.* Les terres que cultivaient les vilains étaient dites *tenues en villenage ;* ils ne pouvaient les

aliéner ou les laisser à leurs descendants ou à leurs ascendants sans payer au seigneur un droit de mutation onéreux. Enfin, ils étaient astreints envers leur seigneur à diverses corvées connues sous le nom de *coutumes,* qu'il serait superflu de faire connaître ici. Nous dirons seulement que la classe des vilains, qui ne comptait point encore alors dans le tiers état, devait faire trois parts des produits qu'elle tirait du sol ; la première était due au seigneur suzerain, la seconde au maître de la terre, et la troisième, souvent la plus petite, restait au vilain.

JOINVILLE rapporte qu'un gentilhomme champenois fort pauvre, ayant deux filles à marier, s'adressa à Henri le Libéral, comte de Champagne, pour obtenir une dot en faveur de l'une de ses filles.

Artaud, le principal intendant du comte — qui fit bâtir Nogent-l'Artaud avec les richesses qu'il avait amassées dans l'exercice de ses fonctions, — reçut fort mal la prière du gentilhomme, et dit à son maître que ses libéralités avaient tellement épuisé ses coffres qu'il ne lui restait plus rien à donner.

« Tu en as menti, vilain, dit le prince ; tu es à moi, et je ne t'ai pas encore donné. »

Se tournant ensuite vers le gentilhomme :

« Prenez-le, dit-il, et faites-lui payer rançon ».

Le gentilhomme se saisit de l'intendant, le mit en prison, et ne lui rendit la liberté qu'après s'en être fait donner 500 livres. Avec cette somme, il put doter sa fille (1).

Toutefois, il est bon de remarquer que le comte de Champagne, en donnant ainsi son trésorier, ne faisait don que des redevances auxquelles Artaud était astreint comme possesseur de terres serviles.

Les différences de caractère des paysans du XIIIe siècle nous ont été conservées dans l'œuvre de l'un de leurs contemporains, intitulée : *Des vingt-trois manières de vilains* (2). Comme son titre l'indique, cette petite pièce donne une liste de vingt-trois caractères ayant chacun un nom particulier. Mais, si l'auteur stigmatise les vices de ces hommes, en retour,

(1) *Hist. de S. Louis*, Paris, 1761, in-f., p. 20.

(2) Publ. par Fr. Michel. Paris, 1833, in-8o, 16 p. Autre édition, publ. par A. Jubinal. Paris, 1834, in-8o, 32 p.

il nous laisse apercevoir leurs qualités, leur finesse d'esprit et leur gros bon sens.

Nous citerons quelques-unes des espèces de vilains avec l'explication qu'en donne l'auteur.

L'archivilain a pour mission d'annoncer les fêtes sous l'orme en face du portail de l'église. Le *vilain porchins* est celui qui travaille aux vignes et répond à celui qui lui demande son chemin : « Vous le connaissez mieux que moi. » Le *vilain kienins* s'assied devant sa porte les jours de fête et les dimanches, se moque de ceux qui passent et s'écrie à la vue d'un gentilhomme qu'il voit portant un oiseau sur le poing : « Voilà un milan qui mangera une poule aujourd'hui, et mes enfants s'en feraient un vrai régal. »

Le *vilain moussous* est l'ennemi de la société ; il hait Dieu, l'Eglise et les nobles ; c'est l'ancêtre du communard de nos jours. Le *vilain babuin* est un badaud qui va devant l'église Notre-Dame de Paris, examine les statues des rois du grand portail, en disant : « Voilà Pépin, voilà Charlemagne », et continue ainsi jusqu'à saint Louis ; pendant son énumération, un filou, qui le voit absorbé, lui coupe sa bourse par derrière.

Le *vilain prince* va plaider pour les autres vilains devant le bailli, et dit : « Au temps de mon aïeul et de mon bisaïeul, nos vaches allaient par ces prés, nos brebis par ces coteaux » ; il gagnait bien ainsi cent sous aux vilains. Le *vilain cornu* aime les bons meubles ; dans la crainte que les fruits de la terre ne viennent à manquer, il convertit tout en deniers, mais il vient tant de fruits qu'il ne retire pas du denier une obole ; de désespoir, il s'enfuit. Le *vilain capetois* désigne le clerc marié qui, vu sa pauvreté, est obligé d'aller travailler avec les autres vilains. Le *vilain cropères* préfère aller voler les lapins du seigneur plutôt que de suivre sa charrue.

Les sermonnaires du moyen âge ne manquaient jamais de mettre en honneur l'agriculture, qu'ils considéraient comme la mère nourrice des peuples, *sans laquelle la société ne pourrait subsister*. Mais il fallait aux laboureurs et aux paysans un courage et une énergie que l'on ne trouve en effet que chez eux, pour se livrer aux rudes travaux des champs et souffrir en outre les excès des seigneurs et des hommes d'armes.

D'après un conteur de cette époque, Dieu

partagea le monde entre les chevaliers, qui eurent les terres, les clercs, qui reçurent les dîmes et les aumônes, et les vilains ou *laborans*, qui devaient travailler toute leur vie pour nourrir les nobles et le clergé (1).

Les habitants des campagnes étaient-ils réellement aux prises avec la misère noire sur laquelle certains auteurs se sont étendus complaisamment ? Si l'on en croit GUILLAUME LE BRETON, le luxe était sorti, de son temps, de l'enceinte des villes pour se répandre dans les campagnes. *Chevalier, citoyen, habitant des champs,* dit-il, *tous brillent sous l'écarlate ; nul ne porte que des vêtements de soie, de lin très fin ou de pourpre. Le paysan, tout resplendissant sous les ornements impériaux, s'étonne de lui-même et ose se comparer aux rois souverains. L'habit change tellement son cœur, qu'il pense que l'homme lui-même est changé, ainsi que le vêtement qui lui est étranger. Et ce n'est pas même assez pour chacun de paraître avec autant d'éclat que ses compagnons, si chacun ne cherche encore à se distinguer de beaucoup d'au-*

(1) Fabliau *des Catins et des Ménétriers.* Legrand d'Aussy, *Fabliaux ou contes,* t. II, p. 357.

tres par quelque ornement. Ainsi, tous se disputent à l'envi, cherchant à se dépasser l'un l'autre par la richesse de leurs vêtements (1).

En un autre endroit, le même poète avait raconté qu'après la campagne du roi de France contre les Poitevins, des hommes d'armes sortirent d'un château chargés de toutes sortes d'effets et de riches dépouilles, tels que calices d'or, vases d'argent, brillants vêtements des nobles, ornement pour la poitrine peints en écarlate et recouverts d'étoffe de soie, de tentes tissues en fil de diverses couleurs, etc. (2).

La confection des effets d'habillement, des étoffes, des chaussures, du linge, avait atteint alors une grande activité, que des relations commerciales s'étendant très loin ne faisaient que développer. En effet, GUILLAUME LE BRETON cite des *vêtements travaillés par les Chinois avec beaucoup d'art, que le marchand transporte chez nous de ces contrées lointaines, cherchant, dans son avidité, à multiplier ses petits profits sur quelque objet que ce soit* (3).

(1) *La Philippide,* collect. Guizot, t. XII, p. 360.
(2) Ibid., p. 297.
(3) Ibid., p. 251.

Ce luxe dans les habits était-il si généralement répandu que le prétend le poète que nous venons de citer ? Il est permis d'en douter, car, pour quelques personnages richement habillés que nous font voir les miniatures des manuscrits, combien ne nous montrent-elles pas de roturiers couverts d'habits plus éclatants de couleur que de richesse.

C'est aussi par les miniatures des manuscrits que l'on a la preuve du dénuement de l'ameublement. Le parquet des maisons et même des palais était couvert de paille, et l'on voit des appartements seigneuriaux ne contenir qu'un coffre, un banc et une cage.

Tout le luxe des gens riches consistait dans la beauté des chevaux, la splendeur dans les habits, la vaisselle de table et la somptuosité des repas. A propos du service de table, on voit dans une charte du 24 juillet 1295 que Barthélemy, abbé de Saint-Père de Chartres, se réserve pour son service personnel, après avoir résigné sa charge d'abbé, XXIV écuelles ou assiettes d'argent (XII grandes et XII petites), VI gobelets à pied et VI sans pied, VI madres ou verres de cristal, VI *annizei* à

pied et VI sans pied, et XII cuillers d'argent (1).

L'Église, qui avait déclaré depuis longtemps la guerre à la vanité, ne cessa de reprocher aux seigneurs de dépouiller leurs malheureux sujets afin de pouvoir paraître avec plus d'éclat dans les tournois et dans les fêtes.

Comme on le sait, la difficulté des communications était fort grande au moyen âge. Les paysans surtout voyageaient très peu, quoiqu'ils dussent entretenir les *chemins du roi* (2). Attachés au sol qui les avait vus naître, ils vivaient ainsi dans l'ignorance la plus complète. En certains pays, il arrivait que les habitants ne savaient même pas l'oraison dominicale, et ignoraient le jour où tombaient les fêtes principales, et cependant la foi était vive.

Un auteur contemporain nous a conservé l'anecdote suivante.

(1) *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres,* publ. par M. Guérard, t. II, p. 727.

(2) Par les grands chemins dont parlent les trouvères, il faut entendre tout simplement des sentiers, justes assez larges pour laisser passer le palefroi du seigneur, la haquenée de la châtelaine et le courtaud du marchand. Les larges voies romaines avaient depuis longtemps disparu.

Un vieillard, nommé Gosselin, était le seul habitant de son village qui connût les jours de fêtes ; aussi, dès que ses compatriotes le voyaient sortir avec ses chausses rouges, ils se disaient : « C'est fête aujourd'hui : il faut chômer. »

Rien ne servit tant à entretenir les idées superstitieuses des paysans que l'ignorance dans laquelle ils vivaient. Malgré les efforts continuels du clergé, les vieilles pratiques païennes se perpétuaient d'une façon désespérante au sein des populations campagnardes.

Une épidémie s'étant déclarée dans un village, les habitants accusèrent leur curé d'avoir jeté un sort sur eux. Pour faire cesser la contagion, ils choisirent le moment où le prêtre récitait les dernières prières des morts pour le faire tomber dans la fosse ouverte à ses pieds.

Les pèlerinages étaient alors très fréquents, et les idées superstitieuses se manifestaient fort souvent dans ces actes de dévotion. On rapporte que, dans le diocèse de Lyon, un grand nombre de femmes allèrent s'accuser à Étienne de Bourbon d'avoir porté leurs enfants à *Saint-Guinefort*. Le pieux missionnaire ne

connaissait nullement ce lieu de pèlerinage ; il interrogea quelques personnes éclairées, et apprit par elles que c'était *le tombeau d'un lévrier tué injustement par son maître* (1).

Si le haut clergé formait un corps respectable et instruit, il n'en était pas de même du clergé des campagnes. La plupart des curés de village étaient ignorants, comme on le voit par le fabliau du *Prêtre qui dit la Passion* (2). Sortis des derniers rangs de la société, les clercs avaient les vices et les défauts des vilains au milieu desquels ils vivaient.

Au moyen âge, les jours chômés étaient fort nombreux. Mais *moult miaus vendroit à l'ome et à la fenme qu'il feissent lor bessoigne d'ovrer,* que de se reposer comme certaines gens, qui, *aus bones festes et aus dimenches... s'asanblent aux places et aux rues, si déparolent lor voisins, et les vis et les mors, si vont es tavernes et boivent à outraige ; et puis si vont es mesons de lor privez, si font tex choses qui ne sunt beles ne convenables à nommer.* Les uns,

(1) Lecoy de la Marche, *La chaire française au moyen âge*, p. 394.

(2) *Nouveau recueil de fabliaux et contes inédits,* publ. par Méon. Paris, 1823, t. II, p. 442-444.

quand ils ont bien bu et bien mangé, célèbrent les saints jours en se livrant au plaisir et à la danse ; les autres, songeant que c'est leur travail qui leur a donné ce qu'ils viennent de consommer, se remettent à l'ouvrage, et, au lieu de lever les yeux vers la croix de Jésus-Christ, ils remercient la *croix d'argent* (1).

En effet, comme à toutes les époques, *les adorateurs de la croix d'argent* jouissaient au moyen âge de la plus haute considération. On rapporte qu'un jeune loqueteux, surnommé *le Galeux* à cause de sa misère, ayant gagné quelque argent par des moyens plus ou moins avouables, s'habilla alors proprement et se fit appeler *Martin Galeux* ; ses affaires continuant de prospérer, on le nomma *seigneur Martin*, et enfin *monseigneur Martin* lorsqu'il eut amassé une immense fortune.

Nous venons de voir que les vilains se récréaient souvent, et que l'un de leurs principaux divertissements était la danse ; cependant les prédicateurs ne cessaient de tonner contre cet amusement et reprochaient à ceux

(1) Lecoy de la Marche, *loc. cit.*, p. 337.

qui s'y livraient de *pécher contre les sept sacrements.*

Telle qu'elle était alors pratiquée, la danse constituait un divertissement qui nous paraît aujourd'hui bien innocent, puisqu'elle consistait en de simples rondes formées par une chaîne d' hommes et de femmes qui se donnaient la main ; en outre, ce divertissement, comme tous ceux de nos aïeux, avait lieu dans la journée.

Ce n'était point la danse en elle-même que poursuivait le clergé, mais les chants dont elle était accompagnée, qu'il qualifiait de dangereux. En effet, dans le refrain de ces chants, on enseignait notamment que la femme mariée ne devait point renoncer à se faire un ami :

Je doing bien congié d'amer
Dame mau mariée.

Un coryphée était chargé d'entonner les couplets.« Les prédicateurs, dit M.Lecoy de la Marche, comparent sans ménagement la danseuse chargée de ce rôle à la génisse qui marche en tête du troupeau, faisant sonner sa clochette : le maître du bétail, c'est le Dia-

ble qui *s'esbanoie* quand il entend retentir le signal » (1).

JACQUES DE VITRY, rapporte l'auteur que nous venons de citer, déclare aux jeunes filles qu'en *travaillant un jour férié elles ne violent au moins qu'un seul commandement. Le contact des mains, les pressions de pieds, les colloques secrets les exposent à faillir, au milieu d'assemblées si favorables aux rendez-vous galants. Il peut s'y commettre aussi des sacrilèges, car les danses ont lieu souvent à la porte de l'église, quelquefois dans son enceinte même ou dans le cimetière qui l'entoure.*

La discorde régnait presque toujours dans les ménages des vilains. Ce n'étaient à chaque instant que disputes et querelles, qui se terminaient souvent par des scènes de pugilat. Sans cesse, la femme émettait une opinion contraire à celle qu'exprimait le mari. Aussi, les trouvères et les prédicateurs ne manquaient point de raconter les anecdotes plaisantes qu'ils avaient recueillies sur les unions mal assorties. Nous rapporterons quelques-unes de ces anecdotes dans l'un des chapitres suivants.

(1) *Loc. cit.*, p. 413.

La femme était alors l'objet de deux théories diamétralement opposées. Tandis que la chevalerie professait un culte idéal pour la fille d'Ève, le clergé régulier la faisait responsable de tous les maux qui frappaient l'humanité. Cependant, il faut reléguer au rang des légendes les plus absurdes une histoire qui a cours depuis longtemps sur la prétendue question posée dans un concile de savoir si la femme a une âme. L'Église n'a jamais agité cette question. Ce conte est dû à un incident qui se produisit lors du second concile de Mâcon en 585. Par suite d'une interruption provoquée par un membre de l'assemblée, celle-ci fut appelée à donner incidemment son avis sur un passage de l'Écriture ; les évêques présents eurent à décider si, en parlant de l'homme en général, les textes sacrés entendaient également parler de la femme (1).

Une preuve que la femme doit être la compagne et l'égale, presque en tout de son mari et non pas sa maîtresse ou sa servante, dit un théologien du XIII[e] siècle, *c'est qu'il est écrit*

(1) Voy. Labbe, t. V, col. 1853 ; Grég. de Tours, *Hist. franc.*, VIII, 20.

que le Seigneur a formé Ève de la côte d'Adam et non de sa tête ou de son pied. Une preuve aussi que l'homme est le chef de la femme, c'est qu'il a été, en quelque sorte, le principe de son être, et que la femme a été faite de l'homme et non l'homme de la femme (1).

Un autre théologien du même siècle s'était aussi occupé de cette question. *La femme*, dit-il dans son explication mystique, *eût été considérée comme la maîtresse de l'homme si elle avait été formée de sa tête, et Dieu ne la lui donna point comme servante, puisqu'il ne la tira pas du pied d'Adam* (2).

L'opinion commune au moyen âge était que la femme fut formée d'une côte détachée près du cœur, pour que l'homme l'aimât plus tendrement.

Les fabliaux, avons-nous déjà dit, ont toujours été regardés comme de fidèles peintures des mœurs de tous les rangs de la société du temps. Cependant, il est bon de faire observer qu'une partie de ces contes — assez faible, il est vrai — a une origine antique ou nous vient

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 69.
(2) *Ibid.*, t. XVI, p. 394.

de l'Orient ; très peu d'entre eux néanmoins ont été traduits des écrits latins d'une époque antérieure.

Les poésies en langue vulgaire du XIIIe siècle surtout fournissent sur la vie privée des paysans des données fort intéressantes, que des documents authentiques de la même époque étudiés par différents érudits n'ont fait que confirmer.

Dans un fabliau de la fin du XIIIe siècle portant pour titre *de l'Oustillement au Villain,* on voit que l'habitation des vilains, appelée *manse,* se composait de trois corps de bâtiments : la *maison,* le *bordel* et le *buiron ;* le premier contenait les grains ; le second, les foins, et le troisième servait de demeure aux habitants.

Les différents bâtiments constituant le *manse* étaient pour ainsi dire jetés sans symétrie aucune au milieu d'un espace plus ou moins vaste ; ils étaient construits en torchis et couverts en chaume.

Pénétrons dans le *buiron,* et voyons en quoi consistait l'ameublement. A la cheminée, très large, était accrochée une crémaillère en fer ; on y voyait aussi un trépied, une pelle et

de gros chenêts ; en avant du feu, la ménagère avait placé une marmite *où la porée grouce,* suivant l'expression de l'auteur du fabliau ; près de là se trouvait le croc destiné à en retirer la viande sans risque de se brûler.

La cheminée servait à deux fins, pour la cuisson des aliments et pour celle du pain ; en effet, soit à gauche soit à droite du foyer, on voyait l'ouverture d'un petit four.

Près de la cheminée était un lit de proportions qui nous paraîtraient aujourd'hui fort exagérées ; mais le vilain et sa femme, dont l'hospitalité n'avait point de bornes, s'empressaient, le cas échéant, d'y donner place à l'étranger que la nuit surprenait.

L'ameublement de cette unique pièce était complété par une huche, une table, une cruche, un casier à fromages et quelques paniers ; on y voyait encore une échelle, une doloire, un ciseau, une coignée, une vrille,une hache d'acier, des clous, un petit moulin à bras et un petit mortier.

Comme instruments aratoires, le vilain possédait une charrue, une faucille, une herse, une bêche et une charrette avec des harnais

pour plusieurs chevaux. Dans une étable se trouvaient des vaches laitières.

Tous les vilains, hâtons-nous de le dire, n'étaient pas aussi bien logés que semblerait le faire croire l'auteur du fabliau que nous venons de citer. Un autre trouvère, GAUTIER DE COINSI en a fait la description suivante :

En une povre maisonète,
Close de pieus et de sauciaux,
Com une viel sous à pourciaux,
Maint jour avoit pesant et triste;
Pou pain souvent et mal giste
En sa maison close de coif
Avoit souvent et faim et soif.

Le costume du vilain se composait d'une cotte serrée à la taille et d'une surcotte, sorte de manteau qu'il jetait sur les épaules ; souvent, un chaperon était attaché à cette dernière partie du vêtement ; quelquefois le chaperon était remplacé par un chapeau à larges bords. A une ceinture de cuir passée sur la cotte étaient attachées une bourse et une gaîne pour le couteau.

Le vilain chaussait des souliers ou de longues bottes appelée *houseaux,* et portait des chausses de laine ou de bure ; il faisait usage de

muffles ou gants de cuir dans les grands froids ou lorsqu'il travaillait par corvée à la haie d'épines du seigneur.

Il est une autre pièce de vêtement dont ne parle point l'auteur du fabliau que nous analysons, mais qui faisait cependant partie de l'habillement des gens du peuple, c'est la *chemise*. Dans une *pastourelle* (1), un chevalier offre en présent une chemise à une bergère pour en obtenir ses faveurs. Comme on le voit par les miniatures des manuscrits, on enlevait sa chemise en se mettant au lit, d'où cette expression, *coucher nu à nue,* si commune dans les fabliaux.

Un personnage du roman de *la Charrette*, nommé Lancelot, se vit obligé de coucher chez une femme qui n'avait qu'un lit ; cette femme était devenue amoureuse de son hôte, mais celui-ci, pour faire voir à la dame qu'il ne partageait point sa passion, entra au lit avec sa chemise. L'hôtesse ne s'y méprit point, aussi laissa-t-elle dormir Lancelot, ajoute l'auteur.

Les guerres fréquentes de seigneur à sei-

(1) Voy. aussi le fabliau *de Barat et Haimet.*

gneur obligeaient les habitants des campagnes à avoir chez eux tout un attirail de guerre. Comme armes défensives, ils avaient un heaume de fer, un bouclier et une cotte de mailles. Comme armes offensives, ils étaient pourvus d'un arc, de flèches, d'une lance et d'une épée.

Nous devons faire observer que l'ameublement qui se trouve ainsi décrit dans le fabliau *De l'Oustillement au Villain* n'appartenait qu'aux plus riches, et que la majorité des paysans ne possédaient qu'un mobilier incomplet et rudimentaire.

Chaque classe de la société avait son costume particulier. JOINVILLE rapporte à ce sujet qu'un jour de Pentecôte il se trouvait à Corbeil avec le roi saint Louis et trois cents chevaliers environ. Après dîner, le roi alla s'asseoir près d'une chapelle ; pendant qu'il causait, maître Robert Sorbon prit Joinville par son manteau et lui dit, en présence du roi et de toute l'assistance :

« Si vous alliez vous asseoir sur cette place, à côté du roi, en prenant sur son banc une place plus élevée que la sienne, ne seriez-vous point à blâmer ?

— Certes, répondit Joinville, je serais blâmable.

— Eh bien ! reprit Robert Sorbon, laissez-vous donc blâmer, puisque vous êtes vêtu plus richement que le roi.

— Je ne suis point, sauf l'honneur du roi et le vôtre, de cet avis, dit Joinville, car l'habit que je porte, tel que vous le voyez, m'a été laissé par mes père et mère, et je ne l'ai point fait faire exprès. C'est vous, au contraire, qui êtes à blâmer, puisque, fils de vilain et de vilaine, vous avez renoncé à l'habit de vos père et mère pour en revêtir un de camelot plus fin que ne l'est celui du roi lui-même. »

Prenant ensuite un pan du surcot de Robert Sorbon et de celui du roi, Joinville les ayant rapprochés, demanda aux assistants s'il disait la vérité. Saint Louis, voyant l'embarras de Me Sorbon, prit sa défense, mais, un instant après, il approuva Joinville d'avoir dit qu'il fallait se vêtir honnêtement pour être mieux aimé de sa femme et plus estimé de ses gens, mais que, cependant, chacun devait se vêtir suivant son état, *afin que les preudes du monde ne puissent dire : Vous en faites trop, n'aussi les jeunes gens : Vous en faites peu* (1).

(1) *Hist. de St. Louis*, Paris, 1668, in-fol. p. 7-9.

Astreints au dur labeur des champs, les paysans, on le conçoit, accueillaient avec joie les jours de repos, alors fort nombreux. Les fêtes religieuses étaient fréquentes, et les fidèles les observaient rigoureusement. A la sortie de la messe, ils se réunissaient devant le portail de l'église ou sous les arbres du cimetière et faisaient de longues causeries; ils traitaient d'abord les affaires de la communauté, puis s'entretenaient de leurs affaires personnelles. A l'issue des vêpres, ils se livraient à des jeux divers appropriés à l'âge, aux goûts et aux facultés de ceux qui y prenaient part.

Outre les fêtes de l'Église, d'autres fêtes, qui avaient survécu au paganisme, venaient couper la monotonie de la vie rurale. La *plantation du mai*, les *brandons*, les *fêtes de la moisson* ou *des vendanges*, *etc.*, donnaient toujours lieu à des divertissements ; pendant qu'ils s'y livraient, les paysans oubliaient leurs misères quotidiennes. Toutes ces réunions entretenaient chez ces gens un esprit de solidarité aujourd'hui inconnu de leurs descendants.

Les fêtes religieuses et les fêtes profanes dont nous venons de parler ne suffisant point, les vilains se récréaient encore en d'autres

occasions. Quand l'un d'eux tuait un porc — dont la viande était aussi bien recherchée par les grands seigneurs que par les gens du peuple, — il invitait ses parents, ses amis et ses voisins au *repas baconique* (1) — du mot *bacon*, qui veut dire *porc*. A ce festin pantagruélique, d'une durée interminable, les paysans faisaient montre d'un robuste appétit, qu'ils étaient du reste en droit d'avoir par suite de leur jeûne forcé de chaque jour.

Les noces donnaient lieu aux réunions les plus nombreuses. Dans les petites localités, presque tout le village y assistait, le curé en tête, et souvent même le seigneur. Le premier venu, un étranger qui passait, pouvaient s'inviter et prendre place au milieu des convives.

Vers la fin du repas, les jeunes gens allaient rejoindre les invités et chantaient de ces couplets quelque peu gaillards que les assistants applaudissaient avec frénésie. Pour les ré-

(1) La coutume de donner un repas à cette occasion s'est perpétuée jusqu'à ce jour, notamment dans les villages de la Picardie, où ce repas s'appelle *tripée*, mais cet usage tend à disparaître. Dans le fabliau de *Barat et Haimet*, on voit que les vilains tuaient leur porc pour Noël ; il en est encore de même aujourd'hui.

compenser de l'amusement qu'ils donnaient à ses convives, le nouvel époux régalait les chanteurs, et ce régal, nommé, suivant les pays, *droit de ban*, de *coulage*, de *cullage*, *etc.*, consistait soit en un repas soit en boissons. Le fameux *droit du seigneur*, autour duquel on a fait tant de bruit, n'a pas d'autre signification.

Dans ces repas, on faisait asseoir les invités sur des bancs, d'où est venu le mot *banquet ;* les grands seigneurs, les princes même n'avaient point d'autres sièges chez eux.

En hiver, les salles de festin — de même que les églises et les appartements particuliers, — étaient jonchées de paille pour les tenir plus chaudement ; en été, on les jonchait d'herbe ou de feuilles vertes pour obtenir de la fraîcheur, et l'on garnissait les murs et les cheminées de rameaux de verdure. *Le comte de Foix, dit* FROISSART, *entra dans sa chambre, qu'il trouva toute jonchée et pleine de verdure fresche et nouvelle, et les parois d'environ toutes couvertes de rameaux tous verts pour y faire plus frais et odorant, car le temps et l'air du dehors estoit merveilleusement chaud.*

La nourriture des vilains était insuffisante ; dans le fabliau *le Vilain Mire*, per-

sonnage riche, mais avare, l'auteur nous dit en quoi consistait son dîner : il n'avait ni saumon ni perdrix, mais pain, vin, œufs frits et fromage en abondance (1). Tous les médecins de campagne de nos jours ne se contenteraient pas d'un ordinaire si frugal.

Ailleurs, nous voyons que, pour son dîner, un paysan mangeait des pois et des fèves que sa femme avait fait cuire avec un morceau de lard. Le ménage n'était point riche et n'avait pas de cuiller ; le vilain s'en tira facilement en en faisant une avec une croûte de pain, qu'il mangea en dernier lieu ; il la trouva même excellente, car elle avait pris tout le jus et le meilleur du plat (2).

Au XIIe et au XIIIe siècle, on se lavait les mains avant de se mettre à table, comme nous le font connaître les fabliaux *du Prêtre*

(1) *Barbazan*, t. III p. 3, v. 71 à 75,

Li vilains demande à diner,
La Dame li cort aporter :
N'orent pas saumon ne pertris,
Pain et vin orent, et oés fris,
Et du fromage à grant plenté.

(2) L'abbé de la Rue, *loc. cit.*, t. III, p. 277.

et de la Dame (1), *du Chevalier qui faisait parler les c...*, *etc.* (2). Après le dernier service des viandes, la nappe était enlevée et les convives se lavaient une seconde fois les mains. C'est alors que commençaient les divertissements, et que l'on introduisait les ménestrels et les jongleurs, qui venaient chanter ou jouer leurs farces, ainsi qu'on le constate dans différents fabliaux, entre autres dans *le Vilain au Buffet* (3). Quand les divertissements avaient pris fin, on servait les fruits.

Pendant les longues soirées d'hiver, les habitants de la campagne de tout âge et de tout sexe se réunissaient en grand nombre soit chez quelques-uns d'entre eux, soit dans des caves, soit dans des souterrains creusés pour l'extraction de la pierre qui avait servi à construire les églises et les châteaux ; il y avait ainsi économie de chauffage et d'éclairage. Tandis que les hommes réparaient leurs outils et leurs instruments aratoires, les femmes et les filles dévidaient leurs quenouilles.

Ces réunions, appelées *veillées*, devenues

(1) Barbazan, t. IV, p. 181-187.
(2) Ibid., t. III, p. 409-436.
(3) Ibid., t. III, p. 264-272.

très rares aujourd'hui, se sont cependant perpétuées jusqu'à une époque très rapprochée de la nôtre. Parmi les assistants, il s'en trouvait souvent plusieurs dont la franche gaieté, la verve intarissable égayait tout l'auditoire. Si l'on se transporte par la pensée au milieu de l'une de ces réunions qui se tenaient il y a six siècles, on ne sera pas surpris d'entendre le principal orateur raconter le fabliau du dernier ménestrel qui venait de passer. C'est ainsi que se sont transmis presque sous la même forme la plupart des pièces dues aux trouvères du XIIIe siècle.

On se fait à peine idée aujourd'hui du nombre considérable de contes qui se sont conservés depuis le moyen âge au sein des populations rurales. C'est le même sel gaulois, la même expression grossière, les mêmes mots que le français a répudiés depuis. Mais ces contes orduriers, le paysan d'aujourd'hui ne les récite point à tout venant ; c'est en petit comité, à deux ou trois de ses compatriotes qu'il les raconte ; il se défie de l'étranger et craindrait qu'il n'eût mauvaise opinion de ses mœurs ou de ses sentiments.

C'est en Picardie surtout qu'il nous a été

donné d'entendre un très grand nombre de contes, dont le principal héros était souvent un curé. De ces contes, nous en avons lu une notable partie dans les recueils publiés par BARBAZAN, MÉON, JUBINAL, etc. Les autres, on les retrouverait assurément parmi ceux qui sont restés manuscrits, et que personne, jusqu'ici, n'a osé mettre au jour, et pour cause.

Nous ne passons en revue, dans cette étude, que les fabliaux qui ont été publiés, mais nous ne relevons aucune de ces sales histoires, de ces *vilenies* mises sur le compte des vilains, telles que *Gauteron et Marion* ; (1) les *Trois Meschines* (1), le *Fevre de Creil* (2) les *Quatre souhais saint Martin* (3), *de Audigier* (4), et d'autres dont nous n'osons même pas reproduire le titre (5). « Ceux des contemporains des ménestrels qui les appelèrent les ministres du diable, *ministri scilicet diaboli,* dit M. V. le Clerc, venaient sans doute de leur entendre réciter de tels ouvrages » (6).

(1) Barbazan, t. III, p. 439.
(1) Ibid., p. 446.
(2) Ibid., t. IV, p. 265.
(3) Ibid., p. 386.
(4) Ibid., p. 217.
(5) Voy. Barbazan, t. IV, pp. 194, 197, 204.
(6) *Hist. littér. de la Fr.,* . XXIII, p. 204.



III

CARACTÈRE RUSÉ DES VILAINS.

TRAITS DE MALICE ET D'ADRESSE.

Dans les chapitres qui vont suivre, nous essaierons de faire revivre les vilains d'après les écrits de leurs contemporains. La plupart de ces compositions présentent des longueurs et des hors-d'œuvre qui font perdre de leur agrément ; aussi, sauf quelques-unes de ces pièces, que nous traduirons fidèlement, les autres seront seulement analysées d'une façon aussi exacte que possible pour permettre au lecteur de se faire une idée juste de cette classe d'hommes trop souvent traitée avec mépris par ceux qui étaient issus eux-mêmes des humbles rangs du servage.

Les poésies des trouvères, composées pour l'amusement des seigneurs et des foules oi-

sives, servent aujourd'hui à nous instruire. Toufois, il est bon de se mettre en garde contre l'exagération des poètes du moyen âge, qui sont plus préoccupés du soin de mettre à nu les défauts et les vices des paysans et des laboureurs, plutôt que leurs qualités et leurs vertus. Ils voulaient avant tout flatter les seigneurs, qui les faisaient vivre. Voilà pourquoi les trouvères, — mais surtout les ménestrels et les jongleurs, — se sont si souvent montrés cruels et injustes envers ceux de leur classe.

DE DEUX BOURGEOIS ET D'UN VILAIN.

Un vilain accompagna un jour deux bourgeois qui se rendaient en pèlerinage ; ils réunirent leurs provisions, comme cela avait toujours lieu, parce qu'il n'y avait d'hôtelleries que dans les villes. Arrivés près du terme de leur voyage, ils s'aperçurent qu'il ne restait plus qu'un peu de farine pour faire un petit pain. Les deux bourgeois résolurent de jouer un tour au paysan, qui s'était montré gourmand. Ils proposèrent de faire un pain avec ce qui restait de farine et décidèrent que ce pain serait mangé par celui des trois pèlerins qui aurait fait le plus beau songe pendant la nuit.

Sur ce commun accord, les trois compagnons se couchèrent. Le vilain, s'étant assuré que les deux

bourgeois étaient bien endormis, se leva doucement, alla retirer le pain du feu et le mangea, puis il se recoucha.

Le jour venu, l'un des bourgeois se leva, et, réveillant l'autre, lui dit :

« Quel beau songe j'ai fait ! J'ai rêvé que S. Gabriel et S. Michel, m'ayant ouvert la porte du paradis, me portèrent devant Dieu.

— Moi, dit l'autre, j'ai fait un bien mauvais songe : il me semblait que deux anges me portaient en enfer.»

Le vilain, qui faisait semblant de dormir, avait entendu ce que venaient de dire les deux songeurs ; ceux-ci s'approchèrent pour le réveiller.

« Qu'est-ce donc ? dit-il comme effrayé.

— Nous sommes vos compagnons, vous le savez bien.

— Mes compagnons ? Depuis quand êtes-vous de retour ? dit-il en continuant de feindre de rêver.

— De retour ? Es-tu fou ? Nous n'avons été nulle part.

— Je rêvais, répliqua le paysan, que l'un de vous était porté en paradis tandis que le diable entraînait l'autre en enfer. Comme je croyais vous avoir perdus pour toujours, je me suis levé et j'ai mangé le pain en entier. » (*Barbasan, II, 127.*).

DU VILAIN QUI AVAIT UN CHEVAL A VENDRE.

Un paysan avait un cheval à vendre dont il demandait vingt sous. L'un de ses voisins, qui en était

amateur, lui en offrait un prix moindre, et finit par s'engager à le prendre pour le prix que le premier acheteur en offrirait sur le marché.

Le cheval fut exposé en vente ; arrive un borgne qui en offre dix sous. Le voisin veut s'emparer de la bête suivant les conditions convenues, mais le paysan s'y oppose.

Traduit devant le tribunal, le vilain dit aux juges : « Celui qui a estimé ma bête n'avait qu'un œil, il n'a donc pu voir que la moitié de ce qu'elle vaut ; mon voisin, qui a deux bons yeux, doit par conséquent la payer le double de l'autre. »

Les juges rirent de la réponse du paysan et le renvoyèrent avec son roussin. *(Legrand d'Aussy, IV, 42)*.

DU VILAIN MIRE.

Ce conte célèbre porte aussi pour titre, *le Mire de Brai ou le Médecin malgré lui.*

Un vilain très riche, quoiqu'il n'eût qu'une charrue, une jument et un roussin, passait pour être fort avare. Ses amis l'engagèrent vivement à se marier ; il leur répondit qu'il se marierait volontiers s'il trouvait une bonne femme. Ils allèrent demander pour lui la main de la fille d'un chevalier du même pays, fort belle mais pauvre ; elle lui fut accordée, et les noces eurent lieu dans le plus bref délai.

A peine fut-il marié, le vilain fit des réflexions amères sur une union qui lui convenait si peu.

Pourquoi avoir pris la fille d'un chevalier ? Tandis qu'il se rendra aux champs, sa femme écoutera les doux propos des nobles et du curé, pour lesquels tous les jours de la semaine sont dimanche. L'idée lui vint de la battre chaque matin avant de partir ; pendant qu'elle pleurera, elle ne pensera point à mal.

Au vespre, quant je reviendrai,
Por Dieu merci li crierai ;
Je la ferai au soir haitie,
Mès au matin est couroucie.

Le vilain mit son beau projet à exécution. Ayant pleinement réussi, il recommença le lendemain. Sa femme était tout en pleurs lorsque deux messagers du roi entrèrent chez elle et lui demandèrent à manger. Ils racontèrent à leur hôtesse que le souverain les avait envoyés à la recherche d'un grand médecin pour sa fille, qui était en péril.

Une idée de vengeance traverse aussitôt l'esprit de la femme du vilain. Elle déclare à ses deux hôtes que son mari est un excellent médecin, et qu'il est plus expert en urines qu'Hippocrate ; elle ajoute :

Mès il est de tele nature
Qu'il ne feroit par nului rien
S'ainçois ne le batoit-on bien.

Les deux envoyés allèrent trouver le vilain à sa charrue et le prièrent de les suivre à la cour ; il refusa d'abord et répondit qu'il n'entendait rien à la médecine ; ils mirent aussitôt pied à terre et le

battirent le plus consciencieusement du monde. Il demanda grâce et promit d'obéir.

Arrivé à la cour du roi, le médecin improvisé déclara qu'il ne connaissait rien à l'art d'Hippocrate. Il fut de nouveau vigoureusement battu ; il s'engagea alors à guérir la royale malade. Celle-ci souffrait d'une arête de poisson qui lui était restée dans le gosier depuis huit jours. Le médecin réussit à faire sortir l'arête en provoquant un fou rire de la part de la princesse. Il voulut alors retourner chez lui, mais, roué de coups de nouveau, il demeura, car le roi lui fut tellement reconnaissant qu'il voulut le garder près de lui.

Cette guérison fit du bruit, et, bientôt, de toutes parts, arrivaient plus de quatre-vingts malades. Sur la menace d'être encore battu, le vilain promit de les guérir tous jusqu'au dernier. Il fit allumer un grand feu dans la salle, et, ayant rangé les malades autour de la cheminée, il leur dit que, pour guérir, il fallait que le plus malade d'entre eux fût jeté dans le brasier, et que les autres, en avalant de sa cendre, obtiendraient leur guérison.

Successivement interpellés, les malades prétendirent ne plus éprouver aucun malaise et sortirent tous un à un de la salle, disant au roi, qui se tenait dehors, qu'ils étaient guéris.

Le vilain, félicité par le monarque, retourna chez lui comblé de présents, mais il dut promettre de se rendre à la cour toutes les fois que sa présence y serait indispensable, sans qu'il fût nécessaire de le faire battre.

Rentré avec sa femme, il ne la battit plus, l'aima, en fut aimé et n'alla plus aux champs. (*Barbazan, III, 1*).

LE VILAIN AU BUFFET.

Dans *le Dit du Buffet* ou *le Vilain au buffet*, qui repose sur un jeu de mots, l'auteur raconte avec un certain talent comment un vilain a résisté à un officier seigneurial.

Le comte Henri envoya un jour des messagers annoncer qu'il tiendra cour pour tout le monde. Des chevaliers, des écuyers et des dames arrivent bientôt de tous côtés. Un vilain, revenant de labourer, voulut aussi prendre sa part du festin qu'offrait son seigneur aux gens de tout rang qui s'étaient rendus à son invitation.

En voyant arriver ce bouvier malpropre, le sénéchal du comte, homme pervers,

Felon, et aver, et recuit,

ne put s'empêcher de laisser voir sa mauvaise humeur.

« Sire, dit le vilain au sénéchal, je viens manger, car j'ai entendu dire que tout le monde est reçu ici, mais je ne sais où m'asseoir. — Je te prêterai un siège ! » répond le sénéchal, qui, levant la main, lui donne une *buffe* (un soufflet), en disant : « Assieds-toi sur ce buffet, que je te prête. »

L'officier du seigneur fait cependant servir à boire et à manger au manant ; il fait constamment verser dans son verre pour qu'il s'enivre et soit ainsi plus facile à battre.

Le repas terminé, les ménestrels sont appelés par le seigneur qui promet une robe neuve d'écarlate à celui qui saura le mieux amuser l'auditoire. L'un contrefait l'ivre, l'autre le sot, un troisième chante, un autre récite un fabliau.

Le comte allait décerner le prix quand le vilain se présente pour prendre part au concours. Les assistants se demandaient ce qu'il allait faire ou dire, lorsque, s'approchant du sénéchal, il lui appliqua sur la figure, de sa main caleuse, un soufflet d'une violence telle qu'il l'abattit aux pieds du comte. Ce dernier, ne comprenant rien à ce qui venait de se passer, se montra courroucé de l'acte que venait de commettre le vilain et lui en demanda l'explication. « J'ai voulu rendre au sénéchal le buffet qu'il m'avait prêté », répondit le manant ; il fit connaître alors de quelle façon l'officier du seigneur l'avait accueilli à son arrivée.

Le comte ne put s'empêcher de rire, et toute l'assemblée l'imita. « Tiens, dit-il au vilain, voilà

Ma robe qui n'est pas usée,
Quar fet as la meillor risée
Seur tos les autres menestrels.

« C'est la vérité, dirent les ménestrels ; il l'a bien gagnée. » En retournant chez lui, le vilain faisait cette réflexion : « On dit que, pour faire quelque

chose, il faut sortir de chez soi. Si j'étais resté à ma maison, je n'aurais pas cette robe neuve. Le proverbe a bien raison : Qui cherche trouve. » (*Barbazan, III, 264*).

DES DEUX CHEVAUX.

Un vilain de Longueau avait acheté un cheval avant la moisson pour rentrer ses récoltes. Son août terminé, il voulut revendre son « roncinet », qu'il avait épuisé de travail et fort mal nourri. Un samedi de grand matin, il étrilla soigneusement sa bête, et, lui passant un licol, il prit le chemin d'Amiens pour se rendre au marché. Ce cheval, qui n'avait ni selle ni bride, paraissait bien plus chétif qu'avec des harnais.

En passant devant Saint-Acheul, le vilain de Longueau fut arrêté par un moine qui se trouvait à la porte du couvent et qui, après s'être quelque peu moqué de son cheval, lui demanda s'il était à vendre.

« Certainement qu'il est à vendre, et j'en retirerai bon prix, quoique vous vous en moquiez.

— Par la foi que je dois à Mgr l'Abbé et à l'ordre dont je fais partie, je n'ai pas voulu vous causer de peine. Nous avons un cheval dont nous voudrions nous défaire ; si vous y trouvez votre avantage, nous pourrions l'échanger contre le vôtre. Venez, vous le verrez. Si nous faisons le marché, tant mieux ; si nous ne nous entendons pas, nous n'en serons pas moins amis comme par le passé.

— Volontiers ! » répond le villageois.

Ils entrent dans la cour et se rendent à l'écurie ; le moine en fait sortir un *roncin,*

Qui n'estoit mie des plus forts
C'onques vi, ne des plus vaillanz,
Ainz estoit maigres et taillanz,
Dos brisié, mauvais por monter,
Les costes li pot on conter ;
Hauz ert derriere, et bas devant,
Si aloit d'un pied sous clochant,
Dont il n'estoit preu afaitiez ;
N'estoit reveleus ne haitiez,
N'il n'avoit talent de hennir.
Quant li vilains le vit venir,
Si l'esgarda moult d'en travers.
« Que resgardez ? » fet li convers.

Piqué d'entendre mépriser son cheval, le moine prétend qu'on en vend tous les jours cent sous qui ne le valent point ; il en fait l'éloge, mais le vilain de Longueau, après avoir répondu qu'il ne vaut que la peau, vante son « roncin », qu'il déclare être propre à tout service, aussi bien à la charrue qu'à la herse, aux traits qu'en limons ; il n'a pas son pareil dans le monde et court plus vite que ne vole l'hirondelle. Enfin, le vilain reprocha au moine de l'avoir arrêté, car, s'il n'avait ainsi perdu son temps, il serait arrivé à Amiens. Le religieux le défia alors en ces termes : « Attachons nos chevaux l'un à l'autre par la queue, si le nôtre entraîne le vôtre jusqu'à cette grange, ils seront à nous tous les deux ; si,

au contraire, le vôtre entraîne son rival au dehors de la porte du couvent, ils vous appartiendront tous les deux. »

Le moine attacha les deux chevaux et, armé d'un fouet, frappa sur son roncin, tandis que le villageois agit de même à l'égard du sien.

« Allons, Baillet ! » crie le religieux en voyant que son cheval entraîne celui de son adversaire. Déjà, il n'est plus qu'à quelques pas de la grange, et la victoire sera pour lui, mais, à la suite de cet effort, il s'arrête essoufflé.

Le vilain, saisissant ce moment, encourage Ferrant, qui, par un effort désespéré, se cramponne au sol et traîne à sa suite Baillet; le moine qui tenait ce dernier par son licol, se voyant entraîné avec son cheval, allait perdre, lorsque, par une ruse de vilain, il s'avise de couper la queue de Ferrant à l'instant où celui-ci avait déjà la tête hors de la porte du couvent.

Redevenus libres, les deux chevaux allèrent chacun de leur côté. Le religieux ferma aussitôt la porte, et c'est en vain que le villageois protesta contre un procédé si peu loyal. Il prit le parti de faire citer le moine à la cour de l'évêque d'Amiens, mais le procès ne fut jamais jugé (JEAN DE BOVES, *Barbazan, III, 197*).

DU PREUDOME QUI RESCOLT SON COMPÈRE DE NOIER.

Dans ce fabliau, qui ne manque point de finesse, l'auteur raconte qu'un pêcheur, s'étant rendu à la mer pour y jeter ses filets, aperçut un homme qui se noyait. Sans perdre un instant, le pêcheur lance un croc et parvient à ramener l'homme sain et sauf dans son bateau ; mais il constate bientôt que, dans sa précipitation, il a crevé un œil à celui qu'il vient de sauver de la mort.

Quoi qu'il en soit, le pêcheur, sans songer à tendre ses filets, transporte aussitôt chez lui le noyé et lui prodigue ses soins. Au bout de quelque temps, l'homme se voyant tout à fait rétabli fit cette réflexion : « Ce vilain m'a crevé un œil, et cependant je ne lui avais causé aucun préjudice. Je vais aller porter plainte contre lui. » En effet, il se rendit devant le maïeur et demanda que justice lui fût rendue.

Les deux parties entendues, les juges se trouvaient embarrassés lorsqu'un *fol* — un vilain assurément — présent à l'audience, s'écria : « Il n'y a pas à hésiter. Que le prud'homme soit rejeté dans l'eau ; s'il parvient à échapper, il devra lui être tenu compte de son œil. » Et les juges d'approuver, en disant : « L'orateur a bien parlé. Il sera fait ainsi qu'il a dit. »

Le pêcheur se serait bien gardé de porter secours à ce faux *preudome*, si celui-ci s'était conformé à

la sentence qui venait d'être rendue. Aussi le plaignant se désista-t-il, car, pour le monde entier, il ne voulut être

En la mer mis où il estoit
Où ot soffert le froit et l'onde.
(Barbazan, I, 87.)

DU PAUVRE MERCIER.

Un riche seigneur fit annoncer un marché nouveau sur son domaine ; la police y était toujours si bien faite que les marchands s'y rendirent en grand nombre. Un petit mercier se trouva fort embarrassé de son cheval au moment d'étaler ses marchandises car, pour le conduire à l'hôtellerie, il lui coûterait trop cher, et, pour le laisser paître dans la prairie c'était s'exposer à le perdre. Un marchand le tira d'embarras en lui conseillant de mettre l'animal sous la sauvegarde du seigneur. Le mercier alla donc conduire son cheval dans la prairie du seigneur et marmotta quelques prières en le recommandant à Dieu et au châtelain, et leur demanda de ne point laisser sa bête sortir du pré.

Le lendemain, le mercier alla dans le pré pour y reprendre son cheval, mais il fut douloureusement surpris de n'en retrouver que les os ; une louve affamée l'avait dévoré. C'était la ruine du pauvre homme. Il se présenta tout éploré devant le seigneur, et, lui ayant raconté son malheur, il fit appel à sa générosité. Le baron lui remit trente sous, la

moitié du prix du roussin, et ajouta qu'il l'aurait dédommagé en entier si l'autre moitié n'avait été recommandée à Dieu. « Adressez-vous donc à lui ; il est trop juste pour ne point faire droit à votre requête. »

Le pauvre mercier, s'étant mis en route, aperçut un moine : « A qui êtes-vous ? » lui cria-t-il.

Je sui à Dieu le nostre Père.
— Hai, hai, dist li Merciers, biau frère,
Que vos soiez le bien venus,
Je soie plus honiz que nus,
Se m'achapez en nule guisse,
S'en deviiez aler en chemisse,
Tant que je serai bien paiez
De trente sols. . . . . .

Et le mercier s'empara du manteau du moine ; celui-ci, qui n'était pas le plus fort, proposa à son adversaire d'en appeler devant le seigneur du lieu et de s'en rapporter à son jugement.

Le baron condamna le moine, vassal du bon Dieu, à payer pour son suzerain, à moins de le renier, sauf à avoir recours sur ses biens. (*Barbazan, III, 17*).

DE L'ENFANT QUI FONDIT AU SOLEIL.

Un marchand s'étant absenté pour un commerce, ne revint qu'au bout de deux ans. A son retour, il trouva un garçon nouvellement né. Sa femme lui en donna l'explication suivante : « L'hiver dernier,

il tombait de la neige, et, ayant levé la tête vers le ciel, j'en ai reçu un flocon dans la bouche. C'est ainsi que j'ai conçu. »

Le mari parut accepter cette explication, mais il avisa dès lors au moyen de se délivrer de l'enfant de sa femme. Il y mit le temps, comme on va le voir. Un jour, il avertit sa femme qu'il va entreprendre un nouveau voyage et qu'il veut être accompagné de son fils, alors âgé de quinze ans. « Il est en âge, dit-il, d'apprendre le commerce. »

Le lendemain, les deux voyageurs se mettaient en route. Arrivés à Gênes, le marchand vendit l'enfant, puis, ayant terminé ses affaires, il rentra dans son pays. Sa femme, le voyant revenir seul, demanda des nouvelles de son fils. « Dans le pays où j'ai été, répondit-il, il faisait une si grande chaleur qu'un jour, en cheminant avec votre fils, à midi, le soleil était si ardent qu'il reprit l'enfant. Je m'aperçus bien alors qu'il avait été fait de neige. »

La dame sentit la portée de ce discours;

Bien l'en avint qu'avenir dut,
Qu'ele brassa ce qu'ele but.

(Barbazan, III, 215.)

LE PAUVRE CLERC.

L'auteur de ce charmant fabliau raconte fort agréablement la manière dont un clerc s'est vengé de la femme d'un vilain qui s'était

montrée inhospitalière à son égard, et pour cause.

Ayant dû quitter Paris, où il avait commencé ses études en l'Université, un pauvre clerc de province retournait chez lui parce qu'il n'avait plus de quoi subvenir à ses premiers besoins. Il marcha toute la journée sans prendre aucune nourriture. Le soir venu, il frappa à la porte d'une maison écartée, et demanda l'hospitalité pour la nuit. Le maître était parti au moulin ; sa femme répondit durement qu'elle ne recevait personne en l'absence de son mari. C'est en vain qu'il pria et supplia : il reçut l'ordre de se retirer au plus tôt. Cependant, il put voir que la fermière et sa servante préparaient un bon repas. Il ne douta point que ce ne fût pour le curé quand il vit celui-ci entrer discrètement dans la maison.

Le pauvre clerc, mourant de faim, s'assit à quelques pas de la maison. Un instant après, un paysan passa près de lui avec un cheval chargé ; il interrogea le voyageur, qu'il voyait fort triste sur le bord du chemin. Le jeune clerc lui raconta sa misère. Le vilain le fit entrer chez lui ; c'était le maître de la maison voisine, qui revenait plus tôt qu'il ne s'y était attendu.

Surprise de l'arrivée si prompte de son mari, la femme eut cependant le temps de faire cacher le curé dans une étable. Le maître de la maison, qui avait pris en pitié l'infortune du voyageur, voulut lui faire faire un bon repas, mais sa femme répondait

sans cesse qu'elle n'avait rien à leur donner à souper.

Le paysan fait préparer une galette avec la farine qu'il venait de rapporter ; en attendant qu'elle soit cuite, il invite son hôte à lui conter quelque chose, mais celui-ci lui apprend qu'il n'est point *fableor ;* toutefois, pour être agréable à son amphytrion, il raconte une aventure qui lui est arrivée le jour même. C'est ainsi qu'il apprend successivement au vilain que sa servante a tiré du pot un morceau de porc, qu'elle a disposé deux pots de vin, qu'elle a préparé un gâteau et qu'un curé attend caché dans l'étable.

Le mari outragé se vengea de sa femme et du curé, et le clerc mangea le souper.

Ce fabliau, plein de finesse et de gaieté, se termine par un conseil de charité. « Il y a un proverbe de vilain qui dit : *Ne refusez de pain à personne, pas même à celui que vous ne devez jamais revoir.* Ce proverbe est bien sage, car tel homme qui ne vous semble pas à craindre peut vous causer beaucoup de chagrin. C'est ce qui arriva en effet à la femme. Si elle avait bien accueilli le clerc quand il lui demanda l'hospitalité, il n'eût rien raconté. »

Par ce fabliau, on voit que l'hospitalité était largement pratiquée par les vilains. L'accueil fait par le mari partait d'un bon naturel, et sa femme eût certainement agi de même, si elle n'eût eu des raisons pour se montrer moins hospitalière. (*Méon, I, 104*).

DU CURÉ QUI AIMAIT LA FEMME D'UN VILAIN.

Un curé du pays chartrain avait noué des relations avec la femme d'un vilain. Le mari s'en étant aperçu prévint un jour sa femme qu'il allait s'absenter et ne rentrerait point de la nuit.

Le vilain alla creuser une fosse sur le chemin du prêtre, qui, en se rendant chez son amante, tomba dans le piège. La femme, ne voyant point arriver le curé, envoya au-devant de lui sa servante, qui tomba aussi dans la fosse. Un loup, qui avait enlevé plusieurs moutons au troupeau du manant, se laissa choir aussi dans le trou.

Dès que le jour fut venu, le paysan alla visiter son piège, et vit qu'il avait réussi au delà de ses espérances. Il tua le loup, chassa la servante qui servait les amours de sa maîtresse, et mit le curé dans le cas de ne plus porter atteinte à l'honneur des maris. (*Legrand d'Aussy, IV, 306.*)

DU VILAIN QUI GAGNA LE PARADIS EN PLAIDANT.

Nous trouvons par écrit la merveilleuse aventure arrivée jadis à un vilain, qui mourut un vendredi matin. A cette heure, il ne se présenta ni ange, ni diable, ni personne pour lui rien demander ou pour lui donner des ordres. Son âme, fort craintive, regarda à droite, vers le ciel, et aperçut l'archange saint.

Michel, fort joyeux, emportant une âme. Celle du vilain suivit l'archange jusqu'à la porte du paradis ; saint Pierre, qui en gardait l'entrée, ouvrit la porte et reçut l'âme qu'accompagnait saint Michel. Puis, revenant à son poste ordinaire, saint Pierre aperçut l'âme du vilain qui était entrée sans qu'il l'eût vue, et lui demanda par qui elle était conduite.

« Nul, dit-il, ne peut entrer ici s'il n'en est jugé digne, et surtout, par saint Guilain, nous n'y recevons point de vilains.

—Plus vilain que vous, beau sire Pierre, ne peut être ici, répondit l'âme ; vous fûtes toujours plus dur que pierre. Par sainte Patenôtre, il fallut que Dieu fût fou quand il vous prit pour apôtre. Lorsque Notre-Seigneur fut trahi, vous, vous l'avez renié trois fois ; vous aviez bien peu de foi. Si vous êtes aujourd'hui en la compagnie de Dieu, vous n'y avez aucun droit; le paradis ne vous appartient pas, et vous ne devriez point en avoir les clefs. Allez avec les traîtres ; pour moi, qui suis « preudons » et loyal, je dois rester ici. »

Saint Pierre, honteux et confus, tourna le dos à l'âme du vilain et alla conter sa mésaventure à saint Thomas. « J'y vais, dit ce dernier, et cette âme ne demeurera pas ici : Dieu n'a pas de place pour elle.»

Saint Thomas s'approcha du vilain et lui demanda pourquoi il était entré. « Jamais aucune âme ne pénétra ici qu'elle ne fût accompagnée d'un homme ou d'une femme. Quitte le paradis, vilain.

— Thomas, Thomas, vous êtes trop vif ; vous parlez comme un légiste. N'est-ce pas vous qui avez

répondu aux apôtres quand ils ont vu Dieu le fils après sa résurrection que vous ne le croiriez pas si vous ne touchiez ses plaies ? Vous avez été, en cette occasion, infidèle et mécréant. »

Saint Thomas, ne voulant point discuter plus longtemps, baissa la tête et alla trouver saint Paul, auquel il raconta ce qui venait de se passer.,

« Par mon chef ! dit Saint Paul, j'y vais et je saurai ce qu'il répondra. »

L'âme du vilain, peu empressée à répondre, prenait plaisir à se promener dans le paradis.

« Vilain, dit le saint, qui t'a conduit ici ? Quels sont les mérites qui t'en ont fait ouvrir les portes ? Vide le paradis, maudit vilain.

— Qu'est-ce ? dom Paul le Chauve ? N'êtes-vous pas le plus cruel des tyrans ? Saint Étienne, que vous fîtes lapider, pourrait bien raconter votre vie. Vous avez fait mettre à mort une foule de braves gens. Dieu vous a donné un grand soufflet... Hein ! quel saint et quel devin ! Pensez-vous que je ne vous connaisse pas ? »

Saint Paul, fort ennuyé, s'éloigna promptement. Il rencontra saint Thomas et saint Pierre qui se parlaient bas et leur dit à l'oreille comment le vilain lui avait fermé la bouche. « Pour moi, ajouta-t-il, je pense qu'il a mérité le paradis. Je l'admets volontiers. »

Tous les trois vont porter leurs plaintes à Dieu. Saint Pierre lui raconte de quelle manière le vilain lui a fait honte : « Il nous a forcés à nous taire, et

j'en suis moi-même si confus que jamais je ne parlerai de cette affaire.

— J'irai, dit Notre-Seigneur, car je veux entendre cette affaire. »

Notre-Seigneur se dirige du côté de l'âme, l'appelle et lui demande comment il se fait qu'elle soit entrée sans permission.

« Nulle âme n'est jamais entrée ici, dit Notre-Seigneur, sans être accompagnée d'un homme ou d'une femme. Tu as insulté mes apôtres. Crois-tu demeurer ici ?

— Sire, dit l'âme, je dois, aussi bien qu'eux, rester ici, car jamais je ne vous ai renié, jamais je ne vous ai méconnu et n'ai fait mourir personne ; vos apôtres ont fait tout cela, et cependant, ils sont à cette heure en paradis. Quand j'étais sur la terre, je menais une vie pure. Je partageais mon pain avec les pauvres, je les hébergeais soir et matin. Je les ai soignés jusqu'à la mort et les ai portés à l'église ; je ne les ai jamais laissés manquer de braies, de chemises ou d'autres choses nécessaires. Je ne sais si j'ai bien agi. Je me suis confessé sincèrement. J'ai reçu dignement ton corps. On nous assure qu'à celui qui meurt ainsi Dieu pardonne ses péchés. Vous savez bien si j'ai dit la vérité. Je suis entré ici sans difficulté. Puisque j'y suis, pourquoi m'en irais-je ? Vous ne tiendriez pas votre parole, car vous avez dit que celui qui est entré céans ne doit pas s'en aller ; vous ne mentiriez pas à cause de moi.

— Vilain, dit Dieu, je te l'accorde ; tu as si bien revendiqué le paradis que tu l'as gagné par ton plai-

doyer. Tu as été à bonne école et tu sais bien parler. »

Le vilain dit que le droit finit toujours par l'emporter. Mieux vaut l'esprit que la force. (*Barbazan*, IV, 114.)

CHARLOT LE JUIF.

RUTEBEUF raconte ainsi une aventure arrivée à Vincennes à un nommé Guillaume Pénetier. Celui-ci ayant été à la chasse poursuivit un lièvre avec tant d'ardeur qu'il creva son cheval, mais il eut le lièvre.

Sur ces entrefaites, un cousin de Guillaume se maria. La noce fut brillante et les ménestrels nombreux. Quand, après plusieurs jours de plaisir et de joie, les invités prirent congé de l'époux, celui-ci chargea le ménestrel Charlot le Juif de remettre une lettre à son cousin Guillaume Pénetier. La commission fut faite, et, pour récompense, le messager reçut la peau du lièvre que Guillaume avait tué : « Elle me coûte plus de cent sols! » dit-il en la lui donnant. En effet, elle lui coûtait son cheval.

Charlot résolut de se venger de celui qui se montrait si peu généreux. Il emplit la peau d'excrément et, revenant chez Guillaume, il lui dit que, sans doute, il n'a voulu lui donner que la peau, mais il vient de s'apercevoir qu'elle contient quelque chose : « C'est la coiffe de ma femme, dit Guillaume, ou son voile ou son chapeau. » Enfonçant alors dans la peau une de ses mains, il la retira couverte d'un gant, qui fit rire le ménestrel.

Qui barat quiert, barat li vient.

(*Barbazan*, III, 78).

DE LA DENT.

Comme les maréchaux-ferrants de nos jours, ceux du moyen âge pansaient les chevaux ; ils faisaient même davantage, ils soignaient les hommes.

L'un de ces praticiens, habitant Neufbourg en Normandie, employait un moyen original pour arracher les dents de ses clients. Le trouvère Archevêque nous fait connaître ce procédé, mais après s'être apitoyé sur la rareté des bonnes gens et sur la perte de ceux qui l'avaient protégé de leur vivant.

Voici comment opérait le maréchal de Neufbourg. Après avoir lié la dent malade, il attachait l'autre extrémité du fil à son enclume, de façon qu'entre la joue du patient et l'enclume il n'y eût pas de quoi passer un œuf d'alouette. Puis, sans avoir l'air de s'occuper de son client, le maréchal faisait chauffer un morceau de fer, et, quand il était à point, il le saisissait avec ses tenailles, et, le plaçant sur son enclume, il frappait à grands coups avec son marteau ; des étincelles jaillissaient de toutes parts. Le patient, pour éviter d'être atteint, opérait un vif mouvement de recul et

Si demeure la dent en gage.

(*Barbazan, I,* 159.)

POURQUOI ON DOIT AIMER LE GRAND CHEMIN:

Des marchands se rendaient à la foire de Sens ; ils demandèrent leur chemin à un paysan, qui leur dit : « Ce sentier est plus court, mais il faut passer la rivière à gué, tandis qu'en suivant la route, qui est plus longue, vous trouverez un pont. »

Les marchands suivirent le sentier, malgré les représentations du paysan, qui leur disait que le gué était dangereux. Plusieurs d'entre eux se noyèrent, d'autres perdirent leurs marchandises et furent mouillés.

Le vilain avait suivi la route ; lorsqu'il arriva au gué, il eut un triste spectacle devant les yeux et ne put s'empêcher de reprocher à ceux qui faisaient sécher leur linge et leurs habits de ne l'avoir point écouté.*(Barbazan, II, 125.)*

LES JAMBES DE BOIS.

L'auteur raconte avec beaucoup d'humour qu'il fit la rencontre d'un vilain ayant deux jambes de bois et s'apitoya sur son sort. « Depuis que j'ai perdu mes jambes, dit l'invalide, je n'ai plus besoin de bas ni de souliers. Autrefois, je craignais de m'enfoncer une épine dans le pied ; aujourd'hui, je ne redoute ni pierre, ni cailloux, ni boue, ni neige ; le chemin serait couvert d'épines que j'y marcherais sans la plus petite inquiétude. Si je rencontre un serpent, je peux l'écraser ; si un chien veut me

mordre, je puis l'assommer ; si ma femme est méchante, j'ai de quoi la battre ; si l'on me donne des noix, je puis les casser aisément ; si je me trouve auprès du feu, je l'attise sans difficulté. Au bout de sept ou huit ans, quand mes jambes m'ont rendu tous ces services, je puis m'en chauffer. »

Or, en présence de tous ces avantages, conclut l'auteur de cette pièce, n'agirait-on pas prudemment en se faisant couper les deux jambes pour jouir du même bonheur que ce vilain ? (*Legrand d'Aussy III, 281*).

DE BARAT ET DE HAIMET OU DES TROIS LARRONS

Avec ce fabliau, nous sortons de ces scènes de mœurs grossières qu'affectionnaient tant les trouvères. Cette fois, il est question de voleurs, ce qui, du reste, hâtons-nous de le dire, se rencontre rarement dans les œuvres des conteurs du XIIIe siècle. Les vilains sont plutôt volés que voleurs.

Deux frères, Barat et Haimet, fieffés voleurs, dont le père avait été pendu pour vol, firent un jour la rencontre d'un nommé Travers, qui, témoin de l'adresse des deux frères, eut un instant le désir de s'associer avec eux. Mais, dans la crainte de se faire prendre, il revint à de meilleurs sentiments et prit le parti

de retourner chez lui, regrettant d'avoir voulu se mettre voleur. « Je ne suis ni fou ni paresseux; leur dit-il; je sais bien labourer, faucher, vanner, et, comme je suis fort, je gagnerai ma vie s'il plaît à Dieu. Je m'en vais et je vous recommande à Dieu. »

Sur cette bonne résolution, Travers retourna dans son pays, où il était bien vu. Marie, sa femme, l'accueillit avec joie. Il travailla courageusement et put acheter un cochon, qu'il nourrit pendant l'été et tua à Noël; il le suspendit alors à l'aide d'une hart à la poutre de sa maison.

Ayant eu besoin de se rendre au bois pour en ramener des fagots, Travers laissa son porc à la garde de sa femme. Haimet et Barat, qui rôdaient aux environs, entrèrent chez Travers et, trouvant sa femme seule, lui demandèrent où était son mari ; elle le leur dit quoique ne les connaissant point; ils s'assirent un moment et examinèrent attentivement la maison. Barat, ayant aperçu le porc, le fit voir à son frère, et lui dit qu'il serait bon de s'en emparer. Ils se retirèrent au bout d'un instant et allèrent se cacher derrière une haie.

Aussitôt qu'il fut rentré chez lui, Travers apprit par sa femme que deux individus de mauvaise vue étaient venus le demander, sans se faire connaître.

Au portrait que lui en fit sa femme, Travers crut reconnaître les deux voleurs qu'il avait précédemment rencontrés; il s'attendit à les voir revenir pour enlever son porc. « J'aurais bien fait de l'avoir été vendre samedi dernier », dit-il à sa femme. « Essayons de le garantir de leurs mains, dit celle-ci

mettons-le à terre, et, lorsqu'ils reviendront, ne le trouvant plus accroché, ils ne sauront où il est.

Travers coupa la hart, et le porc tomba à terre ; il fut ensuite recouvert d'une met. Cette besogne terminée, l'homme et la femme

A grand peine s'en vont gesir.

A la nuit tombée, les deux voleurs arrivèrent à la porte de Travers,pratiquèrent un trou dans le seuil, et pénétrèrent dans la maison sans faire de bruit. Ils cherchèrent le porc; Barat s'aperçut qu'il n'était plus à l'endroit où il l'avait vu et que la hart était coupée ; il en informa aussitôt son frère à l'oreille.

Travers, qui ne pouvait dormir, dit à sa femme : « Dame, ne dormez point, dormir n'est pas de saison. Allez voir dans la maison s'il y a quelqu'un. — Non, dit-elle, je n'irai point. »

Le mari se lève en chemise, entre dans la maison, soulève la met, et s'assure que son porc y est encore ; puis, armé d'une hache, il va dans son étable et voit avec plaisir que sa vache repose tranquillement.

Pendant ce temps, Barat s'approche du lit et dit : « Marion,belle sœur, je vous demanderais bien une chose, je n'ose parce que vous me croiriez fou ».

— Non pas ; par saint Pol, je vous répondrai.

— Avant de m'endormir, dit Barat en entrant dans le lit, j'eus une telle peur que je ne me souviens plus où nous avons mis notre porc hier soir...

— Mais, sire Travers, ne l'avons-nous pas couvert avec la *met ?*

— Mon Dieu ! c'est vrai. Je vais y voir. »

Barat se dirige vers la met, s'empare du porc et

le porte à son frère ; les deux larrons prennent le chemin d'un bois voisin.

Après qu'il eut refermé toutes les portes, Travers alla se recoucher.

« A quoi pensez-vous, malheureux, lui dit sa femme, qui me demandiez tout à l'heure ou était notre porc ? Jamais homme ne perdit la mémoire en si peu de temps.

— Quand ? dit-il ; que Dieu me secoure !

— A l'instant ; que Dieu me conserve.

— Sœur, notre porc est perdu ; jamais nous ne le reverrons si je ne puis le reprendre à ces voleurs, qui n'ont point leurs pareils sur la terre ».

En disant ces mots, Travers saute à bas du lit et se met à la poursuite des deux larrons. Haimet était en avant, et allait atteindre la lisière du bois, tandis que Barat en était encore éloigné, car le porc l'empêchait de marcher aussi vite que son frère. Travers l'ayant rejoint, lui dit :

«Donne-moi cela, tu es fatigué ; tu l'as assez porté ; repose-toi ».

Barat, croyant avoir affaire à Haimet, lui passe le fardeau sur l'épaule et continue à grands pas, ne doutant point que l'autre ne le suit. Mais il fut bien surpris de rejoindre Haimet un peu plus loin alors qu'il le croyait derrière. Après explication, Barat est convaincu que c'est à Travers qu'il a remis le porc. Il retourna sur ses pas dans l'espoir de le rejoindre, mais l'autre avait pris un chemin différent pour revenir chez lui.

Barat imagina alors une autre ruse ; il ôta sa che-

mise, et, la passant sur ses vêtements, il se mit à crier: « Je suis morte ! Ces deux larrons nous ont volés ! Où est mon mari, qui a tant de chagrin en ce moment ? »

Travers croit voir et entendre sa femme. « Sœur, crie-t-il, reviens ; je rapporte notre porc. » Barat court le lui prendre en disant : « Sire, retournez à la maison ; allez vous coucher ; je vous rejoins. » Trompé par l'obscurité, Travers croit que c'est sa femme et lui obéit.

Le voleur retourne vers son frère, tandis que le volé rentre chez lui ; en voyant Marie en pleurs, il s'aperçoit qu'il vient encore d'être joué. Nouvelle course après le porc. Le malheureux Travers se dirige vers le bois ; il aperçoit du feu à une certaine distance et se dirige sans bruit de ce côté. Il arrive ainsi près d'un chêne au pied duquel les voleurs se disposaient à faire cuire le porc. Travers ôte sa culotte, et, se suspendant par les bras à une branche de l'arbre, il attend ainsi. Haimet, ayant jeté les yeux en l'air, aperçut ce pendu et dit à son frère : « C'est notre père qui nous regarde ! » Pris de frayeur, les deux larrons s'enfuient. Travers se laisse tomber à terre, reprend son porc et rentre chez lui, où sa femme l'accueille avec la plus grande joie et le plaint des fatigues qu'il a éprouvées pendant cette nuit.

Le vilain prend la résolution de faire cuire son cochon au plus tôt ; il le découpe, et, après avoir placé les morceaux dans la chaudière, il va se jeter sur son lit tout habillé, car il est bien fatigué ; sa femme veillera à la cuisson.

Barat et Haimet reviennent au pied du chêne, où ils ont déposé le produit de leur larcin ; ne le trouvant plus, ils se doutent aussitôt qu'il a été repris par le légitime propriétaire. Ils retournent à la maison de ce dernier ; Barat applique son œil à la porte mal jointe et voit que le cochon cuit dans la chaudière. Haimet prend une longue perche, l'affile d'un bout, monte sur le toit et y pratique un trou. Profitant de ce que la femme du manant est endormie près du feu, le hardi coquin enfonce sa perche dans la chaudière et en retire un morceau de lard. Travers s'éveille au même moment, et voit ce qui se passe. « Vous n'avez pas raison, s'écrie-t-il, de découvrir ainsi ma maison, nous n'aurons jamais fini. Descendez, et nous prendrons chacun notre part du cochon ».

Trois parts furent faites, et Travers n'en eut qu'une, — la plus petite.

L'auteur finit ainsi son fabliau :

Par ce fu di, seignor baron
Male est compaignie à larron.
(Jean de Boves. *Barbazan,* IV, 233).





IV

CRÉDULITÉ DES VILAINS

Les fabliaux dans lesquels les trouvères se moquent de la naïveté des paysans — qu'ils ont poussé jusqu'à la charge — sont bien moins considérables que ceux où nos ancêtres font preuve d'une certaine finesse d'esprit. Le lecteur pourra tirer la conclusion qui s'en dégage tout naturellement.

Ceux des vilains qui ont servi de héros aux contes analysés ci-dessous sont présentés comme ayant donné les marques d'une crédulité si grossière qu'il convient de les ranger parmi les exceptions.

LE VILAIN DE BAILLEUL

Un vilain picard, rentré chez lui à l'improviste au moment où sa femme se trouvait dans la chambre avec le curé, se laisse persuader qu'il est dan-

gereusement malade ; puis il croit qu'il est mort. Sa femme, qui lui avait joué ce tour, le porte dans un coin de l'étable et le couvre d'un drap. Aux cris qu'elle pousse, ses voisines accourent et récitent leurs patenôtres sur le corps du défunt ; le prêtre lui-même joint ses prières à celles de ses paroissiennes, et emmène ensuite la veuve dans la chambre.

Convaincu qu'il est mort, le vilain ne fait plus aucun mouvement. Cependant, ayant entendu du bruit dans la chambre, il lève son linceul et voit ce qui se passe. « Sire prêtre, dit-il, si je n'étais mort, vous seriez battu comme nul homme ne l'a jamais été. — Si vous n'étiez mort, je ne serais pas ici ; restez donc coi et fermez vos yeux ».

Si se recommence à tesir
Et li prestres fist son plesir.

Le fableor ne saurait affirmer si les deux amants ne finirent point par enterrer le crédule défunt ; il termine par ces deux vers :

C'on doit por fol tenir celui
Qui miex croit sa fame que lui.
(JEAN DE BOVES. *Jubinal*, I, 312).

LE VILAIN DE FARBU

Un vilain de Farbu se rendait à la ville voisine, en compagnie de son fils. Un fer de cheval se trouvait à terre ; le père dit au fils de le ramasser, mais le jeune homme, craignant une farce, cracha

sur le fer, et, voyant bouillonner la salive, il se garda bien de toucher au fer.

Le père ne cessa de louer son fils. Rentré chez lui, le paysan eut de la bouillie pour son souper; il cracha sur sa bouillie, et, ne voyant rien bouillonner, il avala une cuillerée qui lui brûla les lèvres et la bouche. Bien moins intelligent que son fils, il s'en prit à celui-ci de ce qu'il avait des secrets pour lui seul (*Legrand d'Aussy*, IV, 237).

BRIFAUT

Un nommé Brifaut, tisserand des environs d'Abbeville, s'était rendu au marché de cette ville pour y vendre dix aunes de toile qu'il avait fabriquées. Il portait sa toile sur l'épaule, comme on le faisait pour la besace, moitié par-devant, moitié par derrière. Un voleur le suivit et attacha sur sa cotte le bout de la toile que le paysan portait par derrière, et, quand ils furent arrivés au milieu de la foule, le premier poussa Brifaut et le fit tomber. Tandis que le vilain se relevait, le filou enleva lestement le coupon de toile.

Au malheureux volé, qui réclamait à grands cris sa toile, celui qui la lui avait si adroitement dérobée lui dit : « Si tu l'avais attachée comme moi à ta cotte, on ne te l'aurait point prise ». (*Méon*, I, 124).

ESTULA

Deux frères restés orphelins d'assez bonne heure se trouvaient dans un état voisin de la misère. Près d'eux habitait un homme riche fort crédule, comme on va le voir. A l'entrée de la nuit, les deux frères allèrent pour lui voler, l'un un mouton, l'autre des choux. Le voisin,ayant entendu du bruit, dit à son fils de sortir et d'appeler le chien, nommé *Estula*. L'enfant ouvrit la porte et cria : « Estula ! Estula ! » Celui des deux frères qui essayait de forcer la serrure de la bergerie croyant que son frère l'appelait répondit : « Oui, me voilà ! » L'enfant, effrayé d'avoir entendu le chien lui répondre, rentra dans la maison et fit part à son père de ce qui venait de se passer. Le père n'y ajouta aucune confiance, mais il tenta la même épreuve, qui eut un résultat semblable. Effrayé à son tour, il envoya son fils chercher le curé au presbytère. Le curé prit son surplis au plus vite et de l'eau bénite. Il passa avec l'enfant par le jardin, où se trouvait le coupeur de choux ; celui-ci aperçoit quelque chose de blanc ; il pense que c'est son frère qui apporte le mouton :

« As-tu trouvé ?

— Oui, répond l'enfant, qui croit avoir affaire à son père.

— Apporte vite ; mon couteau est bien émoulu, je lui couperai la gorge ».

Le prêtre, croyant être l'objet d'une trahison, s'en-

fuit en toute hâte, abandonnant même son surplis, qui s'accrocha à un pieu.

Le voleur de mouton rejoignit ensuite son frère, qui l'attendait dans le jardin avec son sac plein de choux. (*Barbazan*, III, 393).

DU CHEVALIER A LA ROBE VERMEILLE

Un riche vavasseur du comté de Dammartin était marié à une femme rusée, qui s'amouracha d'un chevalier des environs. Pendant que son mari était allé aux plaids à Senlis, la dame fit venir son amant, qui passa la nuit chez elle.

Le vavasseur rentra le lendemain matin beaucoup plus tôt qu'on ne l'attendait, parce que les plaids avaient été ajournés. A son arrivée dans la cour, il aperçoit un palefroi, un épervier et des chiens, qui appartenaient au chevalier. Celui-ci eut à peine le temps de se cacher, mais non sa robe vermeille, qu'aperçut le mari; il demanda à sa femme ce que tout cela signifiait ; elle répondit que c'était un don que lui faisait son frère.

Le vavasseur se coucha et s'endormit. En s'éveillant, il voulut voir les présents que lui avait faits son beau-frère, mais tout avait disparu. Sa femme lui fit croire qu'il n'avait plus la tête solide et l'engagea à faire un pèlerinage.

Cis fabliaus aus maris promet
Que de folie s'entremet,
Qui croit ce que de ses iex voie ;

Mès cil qui vait la droite voie,
Doit bien croire sans contredit
Tout ce que safame li dit.
(BARBAZAN, *III 272*).

LA VIEILLE QUI GRAISSE LA MAIN DU CHEVALIER

Une vieille avait deux vaches, qui entrèrent un jour dans le pré seigneurial ; le prévôt s'en saisit et les conduisit au château. En vain, la vieille les réclama au prévôt ; elle ne put les ravoir parce qu'elle n'avait point d'argent. Sa voisine lui dit qu'elle aurait pu fléchir le prévot

Se la paume li avoit ointe.

La vieille prend un morceau de lard et retourne au château ; elle aperçoit à la porte le châtelain, qui se promène les mains derrière le dos ; croyant qu'elle aura plus de succès auprès du maître,

La fame par derrière vait
Le lard par la paume li trait.
Quant cil sant sa paume lardée,
Si a la vieille regardée :
« Bone fame que fais-tu ci ?
— Sire, por amor Deu, merci ;
Si me fut dit c'à vos venisse
Et que la paume vos oinsisse
Et se je ce faire pooie,
Mes vaches quites r'averoie... »

Le bon seigneur rit de la simplicité de cette femme, lui fit rendre ses vaches et lui donna même le pré.

C'était alors comme aujourd'hui :

Chacuns à prendre s'abandonne ;
Povres n'a droit, se il ne done.

(MÉON, *I, 183*)





V

MAUVAISES MŒURS SENTIMENTS GROSSIERS DES VILAINS

Les mœurs de ces vilains, qui grouillaient au fond des campagnes et vivaient dans une promiscuité dont on a peine aujourd'hui à se faire idée, étaient-elles aussi corrompues que sembleraient le faire croire un grand nombre de fabliaux que personne n'a encore osé publier jusqu'ici ?

A ne considérer que les expressions grossières et obscènes dont sont émaillés ces contes, on serait autorisé à penser que nos pères avaient des mœurs détestables, qui ne pourraient être comparées qu'à celle du monde de *l'Assommoir*. Mais il ne faut pas perdre de vue que la littérature d'alors ne connaissait point ce que le libertinage des siècles suivants a créé, c'est-à-dire ces tournures de phrases qui, sous

une décence apparente, cachent la pensée la plus libidineuse.

Les fabliers ignoraient l'art des sous-entendus et appelaient les choses par leur nom. Comme on le voit dans le *Roman de la Rose,* il n'y avait jamais aucun mal, disait l'auteur, à nommer ce que Dieu a fait. Pour les contemporains, les plaisanteries des trouvères ne présentaient pas le sens et la portée qu'elles auraient aujourd'hui, et leurs impiétés apparentes n'étaient point ce qu'elles seraient pour nous. « Il y avait alors beaucoup de candeur dans les esprits et de corruption dans les mœurs » (1).

LE MEUNIER D'ARLEUX.

Ce conte a joui d'une très grande vogue et donné lieu à plusieurs imitations, entre autres au *Quiproquo* de la Fontaine.

Nous ne nous arrêterons point à ce fabliau ; nous dirons seulement que l'auteur a eu pour but de nous faire voir les mauvaise mœurs des gens de la campagne. (ENGUERRAND D'OISY, *Legrand d'Aussy, III, 256*).

(1) Villemain, *Cours de littérature française.* Paris 1880, t. Ier p. 290.

LE FABLIAU D'ALOUL.

Dans ce fabliau, raconté d'une manière diffuse, l'auteur fait un étalage d'obscénités qui en rend la lecture repoussante.

Un vilain fort riche, mais avare, qui s'appelait Aloul, avait épousé une femme qu'il aimait beaucoup, et dont il se montrait fort jaloux. Celle-ci se promenant un jour de grand matin en son verger, fit la rencontre du curé qui, de ce jour devint son amant (*Barbazan* III, 326).

DE GOMBERT ET DES DEUX CLERCS

Deux clercs logèrent chez un vilain. L'un devint amoureux de son hôtesse, qui était très sage ; l'autre s'éprit de la fille.

La nuit, par suite d'une fatale méprise, le vilain Gombert fut frappé dans son honneur d'époux et de père.

Ce fabliau a fourni à Boccace le sujet d'un conte de son *Décaméron* (journ. IX, nouv. 6). La Fontaine en a fait *le Berceau*. (JEAN DE BOVES, *Barbazan*, III, 238).

DES TROIS FEMMES QUI TROUVÈRENT UN ANNEAU

Trois femmes trouvèrent un matin une bague. Elles convinrent qu'elle appartiendrait à celle qui aurait le mieux trompé son mari.

La première fit venir son amant chez elle, et, ensemble, enivrèrent le mari, en lui faisant boire d'excellent vin ; puis, quand il fut endormi, les deux complices lui rasèrent la tête en lui laissant seulement une couronne de cheveux ; enfin, ils le revêtirent d'une robe de moine et le portèrent à l'entrée du couvent voisin.

L'ivrogne, en s'éveillant le lendemain, se trouva surpris de se voir dans un tel accoutrement. Il crut reconnaître le doigt de Dieu dans cette métamorphose ; il en prit délibérément son parti. Il entra dans le monastère, où on l'accueillit fort bien, et il fit venir sa femme, à laquelle il abandonna une partie de son bien, réservant l'autre partie pour l'abbaye. Après un semblant d'opposition à la résolution prise par son mari, la femme le laissa au couvent et retourna dans sa maison, où elle retrouva son amant.

La seconde dame usa d'un stratagème bien peu adroit pour tromper son mari, qu'elle quitta pendant huit jours pour aller demeurer avec son amant.

La troisième réussit à se faire épouser par son bon ami, quoique son mari vécût encore. (HAISIAU. *Barbasan* III, 220).

DE LA MAUVAISE FEMME.

On trouve dans le *Castoiement d'un père à son fils* trois contes portant ce même titre.

I. — Pendant qu'un homme était sorti pour aller travailler à sa vigne, sa femme fit venir son amant. Au bout d'un instant, le père revint à sa maison et, trouvant la porte fermée, frappa du dehors. Sa femme alla ouvrir et se montra étonnée de voir son mari rentré sitôt. Celui-ci s'était blessé avec une branche d'arbre ; comme il souffrait beaucoup d'un œil, il demanda à se reposer dans son lit. « Sire, lui dit son épouse, en pleurant et en se lamentant, laissez-moi donc soigner l'autre œil pour qu'il ne lui en arrive point autant ». Le blessé se laissa prendre aux caresses de sa femme et céda à son désir ; elle appliqua sa bouche sur l'œil qui n'était point malade, de sorte que son mari ne pouvait rien voir de ce qui se passait autour de lui. L'amant put ainsi s'échapper.

II. — Un homme ayant résolu d'entreprendre un pèlerinage partit en laissant à sa belle-mère la garde de sa femme ; celle-ci fit venir aussitôt son amant. La mère, la fille et l'amant firent bombance durant l'absence du mari. Au bout de quelques jours, ce dernier revint chez lui ; la porte étant fermée, il

Hurta à l'us, si apela,
Et ceus dedenz moult effrea.

Les deux femmes cachèrent l'amant au plus vite,

puis elles se présentèrent à la porte. En entrant, le pèlerin, qui paraissait exténué, demanda qu'on lui préparât son lit. A ces paroles, le trouble de sa femme s'accrut davantage ; elle ne savait quel parti prendre pour se tirer d'embarras.

La mère, apercevant l'angoisse de sa fille, sauva ainsi la situation : « Pour Dieu! lui dit-elle, qu'est donc devenue la pièce de velours que j'avais préparée pour ton mari ? Tu te proposais de la lui faire voir aussitôt qu'il serait rentré. Montre-la-lui avant qu'il n'aille se coucher ».

En disant ces mots, la mère courut chercher la pièce de velours, et se plaça près de la porte ; elle leva un des coins du velours et fit tenir un autre coin par sa fille. La pièce ainsi développée permit à l'amant de passer au-dessous sans être vu et de s'esquiver.

III. — Un autre pèlerin confia également à sa belle-mère le soin de surveiller sa femme. A peine était-il parti qu'un jeune homme, mandé par la mère et la fille, arrivait chez elles pour y prendre d'abord part à un excellent repas.

Mais le plaisir des deux amants fut troublé par l'arrivée inopinée du mari. Comme dans le conte précédent, ce fut la mère qui les tira de ce mauvais pas. Elle donna une épée nue au jeune homme, le plaça derrière la porte, en lui recommandant de ne point répondre à son gendre si celui-ci lui adressait la parole, et de feindre d'être grandement effrayé.

Après ces recommandations faites à voix basse,

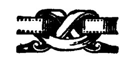
la porte fut ouverte au pèlerin, qui, apercevant un étranger, lui demanda qui il était ; n'en recevant point de réponse, il se montra fort surpris.

« Sire, dit la vieille, deux hommes poursuivaient celui-ci et lui auraient fait un mauvais parti si nous ne l'eûmes laissé entrer ici. Nous lui avons ainsi sauvé la vie. Quand il vous entendit frapper à la porte, il crut que c'étaient ses ennemis et se trouva de nouveau fort effrayé. »

Le crédule mari ajouta foi aux explications données par sa belle-mère et dit à sa femme qu'il fallait remercier Dieu d'avoir sauvé cet étranger de la mort.

Le mari ne s'arrêta point en si bon chemin ; il s'efforça de calmer la frayeur du jeune homme, l'invita à manger et à boire, et ne le laissa partir qu'à la nuit.

La ruse employée par la mère à cette occasion, dit l'auteur du fabliau, plut beaucoup à sa fille, qui prenait plus de plaisir à cette supercherie qu'à toute autre instruction. (*Barbasan*, II, 81).





VI

AVIDITÉ, MAUVAISE FOI GOURMANDISE ET INGRATITUDE DES VLAINS.

Les trouvères reprochaient aux vilains, outre les sentiments grossiers dont il vient d'être parlé, des sentiments bas et méprisables, comme on va le voir par l'analyse suivante de quelques-unes de leurs pièces.

DU CONVOITEUX ET DE L'ENVIEUX

Deux compagnons cheminaient un jour ensemble; l'un était convoiteux et l'autre envieux. Ils atteignirent un autre voyageur et firent route avec lui. Arrivés à une chapelle qui se trouvait à l'intersection de deux chemins, le voyageur se fit connaître : c'était saint Martin. Il leur dit qu'il allait prendre le chemin à droite, mais qu'avant de se séparer d'eux il voulait leur laisser un souvenir de sa rencontre. Ayant pu apprécier leurs caractères, il dit : « Que

l'un de vous me demande ce qui lui plaira, il sera satisfait aussitôt ; mais, celui qui ne demandera rien aura le double de l'autre ».

Le convoiteux ne voulut rien demander pour lui, parce que son compagnon obtiendra le double, mais il engagea vivement l'envieux à parler ; celui-ci se garda bien de former un souhait, car il mourrait de dépit si l'autre en avait plus que lui.

Pendant longtemps, les deux hommes s'excitèrent à parler. Bientôt une rixe allait se produire et le convoiteux menaçait de battre l'envieux. Ce dernier demanda au saint de perdre un œil, ce qui eut lieu aussitôt, et, au même instant, le convoiteux devint aveugle. Voilà comment ces deux hommes surent mettre à profit les bonnes dispositions du saint.

L'auteur dit en terminant : « Qu'il arrive malheur à celui qui s'apitoiera sur cette aventure, car ces deux hommes étaient de mauvais aloi ». (*Barbazan,* I, 91).

DE BRUNAIN, LA VACHE AU PRÊTRE.

Un paysan et sa femme se rendirent à la messe ; ils furent frappés du sermon que fit le curé sur la charité ; sa conclusion était celle-ci, que Dieu rend le double de ce que l'on a donné.

A la sortie de l'église, le vilain fit part à sa femme de l'intention qu'il avait de donner Blerain, leur vache ; il alla conduire sa bête chez le curé,

qui félicita son paroissien de cette bonne action, et souhaita que son sermon produisît un effet semblable sur chacun des fidèles.

Après que le paysan fut parti, le curé fit conduire Blerain dans le jardin, où se trouvait sa vache, appelée Brunain; il recommanda qu'on les attachât par les cornes pour qu'elles pussent s'accoutumer ensemble. Mais la nouvelle venue fit tant qu'elle entraîna sa compagne jusqu'à la porte de son étable. A cette vue, le paysan appela sa femme pour lui faire voir que Dieu est véritablement bon puisqu'il leur envoyait deux vaches. (JEAN DE BOVES. *Barbazan,* III, 25).

JUGEMENT SUR LES BARILS D'HUILE MIS EN DÉPOT.

Un jeune homme avait hérité de son père une maison, que l'un de ses voisins, à qui elle convenait, voulut acheter ; la vente n'ayant pu se faire, celui-ci eut recours à un moyen fort déloyal ; il demanda un jour au jeune homme s'il voulait l'autoriser à déposer dix barils d'huile dans sa cour, ce qui lui fut accordé. Le marchand fit transporter les barils et remit la clef au propriétaire ; ce dernier ne s'assura point si les barils étaient pleins : il se serait aperçu que cinq d'entre eux étaient à moitié vides.

Au bout de quelque temps, le marchand d'huile se rendit avec plusieurs personnes chez son voisin,

6.

sous prétexte de faire goûter son huile ; il débonda ses barils, et en trouva cinq qui n'étaient plus pleins. Il accusa le jeune homme de l'avoir volé, et le traîna devant les tribunaux.

L'accusé alla trouver un vieillard de bon conseil, qui l'assista devant les juges, auxquels il dit que, pour reconnaître la vérité, il fallait soutirer les barils et mesurer la lie que chacun d'eux contiendrait; si les cinq à moitié vides en renfermaient autant que les autres, le dépositaire aurait été infidèle ; dans le cas contraire, le marchand serait convaincu de ne pas les avoir emplis.

Ce raisonnement fut trouvé juste; on s'y conforma, et la vérité fut reconnue.

En sortant du tribunal, le vieillard dit au jeune homme : « Je plains celui qui a mauvais voisin ; le vôtre est un méchant homme, vendez-lui votre maison et éloignez-vous ». Il suivit ce conseil et s'en trouva bien. (*Barbasan,* II, 113).

DE L'HOMME QUI PORTAIT UN GRAND TRÉSOR

Un riche marchand, qui portait un sac contenant mille besants, le perdit dans la ville ; il le fit crier par le bedeau et offrit cent besants à celui qui le lui rapporterait.

Le sac avait été ramassé par un homme pauvre, qui alla aussitôt le remettre à son propriétaire, quoique sa femme voulût le conserver.

En remettant sa trouvaille, il réclama la récompense promise ; mais le marchand, peu loyal, vérifia le contenu de sa bourse, et dit qu'il manquait un serpent d'or, car il s'en trouvait deux quand il la perdit.

Les riches de la ville prirent parti pour le marchand, et accusèrent le pauvre d'avoir dérobé le serpent ; le bruit en arriva au roi, qui fit appeler les deux parties. Le vieillard dont il est question dans le fabliau précédent fit jurer au pauvre qu'il n'avait rien pris, puis s'exprima ainsi : « Ce marchand est un homme d'honneur, que je n'ai garde de soupçonner assurément. Ses discours ne peuvent manquer d'être vrais, et, encore une fois, je ne le crois pas capable de demander ce qui ne lui appartient pas. Mais il réclame un sac avec deux serpents ; or, celui-ci n'en a qu'un ; ce n'est donc pas son sac ; je lui conseille de le faire de nouveau crier par le bedeau. Quant au sac que voilà, comme il n'a point de maître, il est de plein droit à vous, sire roi, et je suis d'avis que vous le gardiez jusqu'au moment où viendra le réclamer celui auquel il appartient. Mais, comme ce pauvre a eu la probité de le rapporter, il est juste qu'on lui donne les cent besants promis ».

Le roi et l'assemblée approuvèrent cette sentence (*Barbasan*, II, 120).

DU POÈTE ET DU BOSSU

Un roi, enchanté d'une pièce de vers qu'un poète lui avait présentée, promit de lui accorder tout ce qu'il lui demandera.

Le poète se borna à solliciter du monarque d'être pendant un an portier de la capitale à condition que les borgnes, les boiteux, les bossus, et autres estropiés qui entreront lui paieront chacun un denier.

Un vilain vint à passer ; comme il était borgne, le portier lui demanda un denier ; sur son refus, il fut arrêté, et le portier s'aperçut qu'il était bossu, il exigea deux deniers ; nouveau refus. Une lutte s'engagea, et le vilain laissa voir deux bras tortus ; il fut taxé à trois deniers. Pour éviter de payer ce droit, il s'enfuit, mais sa coiffure tomba, et on remarqua qu'il était teigneux ; le portier le rattrapa et le taxa à quatre deniers, mais, n'ayant rien pu en obtenir, il le saisit par son manteau, le frappa et le renversa à terre ; il vit alors que le malheureux avait une hernie ; nouvelle taxe.

Si le vilain avait payé le premier denier qu'on lui demandait à son entrée, il en eût été quitte à ce prix, tandis que, par son avarice, il dut donner cinq deniers après avoir été

Très bien batuz et désachiez
Et comme mastin Ju huiez.
(*Barbazan*, II, 75).

DU PRÉVOT A L'AUMUSSE

Le prévot dont il est question dans ce fabliau était certainement un laïque, et l'aumusse dont il est parlé n'était autre qu'un chaperon.

Le fond de cette histoire est assez trivial, mais la forme en est agréable.

Un chevalier très aimé dans son pays invita à dîner quelques amis pour fêter son heureux retour d'un pèlerinage à Saint-Jacques. A ce dîner assistait le prévôt Gervais, fils d'Erembaut Brache-Huche, qui avait été chargé de l'administration des biens du chevalier pendant la durée de son absence.

Le premier plat se composait de pois et de lard. Le prévôt, qui aimait le lard, résolut d'en cacher un morceau, et, à cet effet, se baissa derrière son voisin comme pour se moucher, et cacha un morceau de lard dans son aumusse, qu'il replaça sur sa tête.

Après le repas, les convives s'approchèrent de la cheminée, où flambait un bon feu. Gervais était placé à un angle et ne pouvait faire aucun mouvement de recul. La chaleur du feu fit fondre le lard qu'il tenait sous son chapeau, et la graisse coulait sur ses yeux et sur sa figure. Un valet prit un bâton et découvrit la tête du prévot ; le morceau de lard alla tomber sur le manteau du chevalier, assis à côté de son officier. Les valets chassèrent ce dernier à coups de bâton, et le laissèrent à demi-mort dans un fossé (*Barbazan*, III, 186).

LES DEUX GOURMANDS.

Un jour de cour plénière, deux parasites — *lecheors* — allèrent s'asseoir à la table d'un roi ; ils mangèrent tous deux gloutonnement. L'un ramassa les os qu'il avait laissés, et les plaça avec ceux que son compagnon avait déposés en face de lui ; il se tourna alors vers le roi, et lui dit ; « Sire, voici tous les os que mon voisin a dépouillés ».

L'autre piqué de cette plaisanterie, répliqua : « C'est vrai, sire, mais j'ai agi comme on doit le faire ; j'ai mangé la viande, mais j'ai laissé les os, tandis que celui-ci a fait comme les chiens, il a mangé la viande et les os ».

A cette réplique, toute la salle éclata de rire ; on hua le premier (*Barbazan*, II, 136).





VII

MAUVAIS MÉNAGES
VILAINS PUNIS POUR AVOIR PRIS FEMME AU-DESSUS DE LEUR CONDITION

La mésintelligence, avons-nous dit, existait presque toujours dans les ménages de vilains. Nous raporterons à ce sujet quelques-unes des anecdotes les plus répandues au moyen âge.

Un ménage avait invité un certain nombre de parents et d'amis à un repas. Vu la bonne saison,la table du festin fut dressée dans le jardin. Plus le mari pressait sa femme de s'approcher de la table, plus elle s'en éloignait; elle recula tant qu'elle tomba à la renverse dans une rivière.

Un mari et sa femme, cheminant ensemble aperçurent un lièvre.

« Quel beau lièvre ! s'écria l'homme. Je

m'en régalerais bien s'il était frit avec du saindoux et des oignons.

— Il serait bien meilleur avec du poivre, dit la femme.

— Non pas.

— Mais si.

— Mais non. »

Bref, à force de disputer sur la manière d'accommoder un lièvre qu'ils n'avaient pas, ils en arrivèrent aux coups.

Sur la ruse et la méchanceté des femmes, on racontait que le diable avait essayé en vain, durant trente années, de brouiller deux époux tendrement unis, et qu'une vieille blanchisseuse en était venue à bout en très peu de temps.

On rapportait aussi que, pendant une tempête, les matelots avaient décidé de jeter à la mer tout ce qui surchargeait le bateau. « Commencez par ma femme, dit un mari, elle est d'un poids insupportable ».

Les sermonnaires rappelaient souvent une anecdote que Marie de France a mise en vers sous le titre de *la Contralieuse*. Le mari prétendait qu'un pré était fauché ; la femme disait qu'il était tondu et n'en voulut point dé-

mordre ; sa langue arrachée, elle imita avec ses doigts le mouvement des ciseaux.

D'après un autre fabliau, un mari appelé pouilleux par sa femme, la descendit dans un puits à l'aide d'une corde qu'il lui avait passée sous les aisselles. Il l'enfonça graduellement dans l'eau, mais elle n'en continua pas moins de l'appeler pouilleux ; lorsqu'elle eut de l'eau jusqu'au front, elle éleva les mains au-dessus de sa tête et fit avec ses deux pouces le geste de quelqu'un qui écrase des poux.

SIRE HAIN ET DAME ANIEUSE

Sire Hain, qui excellait à raccommoder les cottes et les manteaux,avait pour femme la créature la plus contrariante que l'on puisse rencontrer. Il fut un jour décidé entre les deux époux qu'ils se «combattraient à qui porterait les braies », signe de l'autorité en ménage. Un duel d'un nouveau genre eut lieu dans la cour ; ils devaient, en présence de deux témoins, se disputer une culotte sans autres armes que les pieds et les mains.

Après une lutte acharnée, la victoire, longtemps indécise, se tourna en faveur du mari, grâce à un accident. Dans l'ardeur du combat, dame Anieuse ayant été repoussée par son mari, oublia qu'un baquet plein d'eau se trouvait derrière elle ; ses talons

rencontrèrent le baquet, et elle tomba à la renverse.

Sire Hain profita de ce contretemps pour ramasser les lambeaux des braies. Les témoins le proclamèrent vainqueur. Dame Anieuse promit, non sans peine, d'obéir à l'avenir à celui qui porte les braies (*Barbasan*, III, 380).

UN VILAIN ET SA FEMME

La femme d'un vilain avait contracté l'habitude de contredire en tous points son mari. Or, un jour que celui-ci faisait couper ses blés, les moissonneurs lui demandèrent à boire. « C'est ma femme qui a le soin du vin, dit-il ; allez la trouver et dites-lui que je vous ai refusé à boire ». Ils suivirent ce conseil et la fermière s'empressa d'accorder aux ouvriers ce que son mari leur avait refusé.

En retournant chez elle, cette femme tomba dans la rivière en passant sur le pont ; ses moissonneurs se portèrent à son secours, et se dirigèrent en aval. « Cherchez en amont, cria le mari, car, par esprit de contradiction, elle aura remonté contre le courant (*Instruction du chevalier de la Tour à ses filles*).

D'UN VILAIN

Une femme, mariée depuis sept ans à un vilain, s'aperçut au bout de ce temps que son mari portait sur son corps une tache qui le déparait ; elle le fit

citer devant l'officialité de Paris; l'évêque prononça un jugement d'une sagesse exemplaire. *(Barbazan, III, 440).*

LA CHATELAINE DE SAINT-GILLES

Cette charmante chanson, d'une donnée fort simple, fait voir que les vilains qui consentaient à redorer le blason des nobles ou à les débarrasser de leurs filles, avaient toujours lieu de regretter d'avoir voulu prendre une alliance au-dessus de leur classe.

Un châtelain fort pauvre avait une fille qu'il voulut marier à un riche vilain. La damoiselle essaya de résister à son père en lui faisant connaître qu'elle aimait le fils d'un comte ; elle trouvait étrange qu'un vilain recherchât la fille d'un châtelain.

Le père ne voulut rien entendre ; il fit valoir les avantages d'être riche et dit à sa fille :

Si arez a plenté monoie,
Çainture d'or et dras de soie.

La damoiselle, que cette perspective ne tentait point, répondit :

Quanques vous dites rien ne vaut...

. . . .

S'il a du blé plein ses greniers,
S'a char de bacon crue et cuite,

Si la menjust, je li claim cuite,
Je garderai mon pucelage.
« J'aim miex un chapelet de flors
« Que mauvès mariage».

La jeune fille continua de se défendre. Elle accusa le vilain d'être avare et ajouta que tous les biens du monde ne valent point un amour partagé. Lorsque son père lui eut fait observer qu'il arrive souvent malheur aux enfants désobéissants, la fille se rendit :

Pere, je ferai vo voloir.

Le mariage étant décidé, le vilain arriva aussitôt et s'écria triomphalement :

L'avoirs done au vilain
Fille à chastelain.

Le fiancé exhala sa joie dans plusieurs couplets. Il alla trouver le prêtre Nicolas et se montra impatient de n'être point encore marié.

« Ce serait fait, dit le curé, si je connaissais le nom de l'épousée.

— La voilà ; demandez-lui si elle consent au mariage proposé ».

Sire Nicolas, s'adressant à la damoiselle :

« Consentez-vous à prendre ce vilain pour mari ?

— Je n'ose désobéir à mon père, mais je ne garderai point ma foi à celui qu'il m'impose.

— Que m'importe ! répondit le prêtre. Vous ferez ce que vous voudrez, mais vous êtes mariée ».

La cérémonie terminée, la fille du châtelain se pri

à regretter de n'être point unie à celui qu'elle aimait. Mais son « douz amis » arriva dans la salle du festin ; il fut accueilli avec les plus vifs transports par sa maîtresse, qui lui demanda de l'enlever ; il la mit en croupe sur son cheval et traversa ainsi montagnes, bois et vallées pour se rendre dans son château.

Le châtelain et son gendre, portés sur le même cheval, se mirent à la poursuite des fugitifs. La damoiselle criait à son mari : « Vilain, c'est par force que vous m'avez épousée, mais vous ne m'aurez pas. Vous m'avez achetée à mon père comme si j'étais une bête »... Son ravisseur chantait :

Bele, quar balez et je vos en pri,
Et je vous ferai le virenli.

En entendant ces imprécations et ces moqueries, le vilain se mit à pleurer et retourna sur ses pas. Aussitôt qu'il fut rentré chez lui, il réunit ses parents et leur raconta sa mésaventure ; on lui reprocha avec raison d'avoir voulu prendre femme dans une condition supérieure à la sienne ; il promit de se remettre au travail pour

Gaignier novel avoir,

et il ajouta :

Si j'ai fait ma foliete,
Nus n'en ara pis de mi.

Dans le couplet suivant, il disait :

De mi, ne cuit je qu'il ait homme
Qui soit manans de ci à Rome

A cui il soit pis avenu;
Mès encor m'a Diex secoru,
Quant revenus sui en meson;
S'en doi bien dire par reson
Les vers que j'ai tant violé :
« J'ai trové le ni de pie
« Mès li piot n'i sont mie,
« Ils s'en sont trestuit volé».

Quant à la fille du châtelain, elle paraissait heureuse d'avoir quitté son mari légitime pour suivre son amant, car elle chantait ce couplet, qui termine la chanson :

A gironée ai mon voloir.
Li vilains s'en puet bien doloir.
L'escuiers, devant la pucele
Qui tant estoit cortoise et bele,
Dist : J'ai en biau lieu mon cuer mis...
Ne sera que ne face joie.
« J'ai amiete
« Sadette
« Blondete
« Tele com je voloie. »
(Barbazan, III, 369).





TABLE

	Pages
Avant-propos	v
I. — Les œuvres des Trouvères	7
II. — État social des Vilains	25
III. — Caractère rusé des Vilains. . . .	55
IV. — Crédulité des Vilains. . . , . .	85
V. — Mauvaises mœurs, sentiments grossiers des Vilains	92
VI. — Avidité, mauvaise foi, gourmandise et ingratitude des Vilains . . .	99
VII. — Mauvais ménages. Vilains punis pour avoir pris femmes au-dessus de leur condition	107
Table.	115



Achevé d'imprimer le 20 novembre 1890

par E. Jamin, *imprimeur à Laval*

pour Henry Carnoy,

à Paris.

LAVAL, IMP. ET STÉR. E. JAMIN

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*

DIRECTEURS : MM. EMILE BLÉMONT et HENRY CARNOY

VOLUMES PARUS :

I. — HENRY CARNOY, *Les Contes d'Animaux dans les Romans du Renard.*

II. — JEAN NICOLAÏDES, *Les Livres de Divination,* traduits sur un MS turc inédit.

III. — Dr ED. VECKENSTEDT, *La Musique et la Danse dans les Traditions, etc.*

IV. — Dr DAVID BRAUNS, *Traditions japonaises.*

V. — FRÉDÉRIC ORTOLI, *Les Conciles et Synodes.*

VI. — ANDREW LANG, *Etudes traditionnistes.*

VII. — EMILE BLÉMONT, *Esthétique de la Tradition.*

VIII. — ALCIUS LEDIEU, *Les Vilains dans les Œuvres des Trouvères.*

POUR PARAITRE SUCCESSIVEMENT :

IX. — Dr BÉRENGER-FÉRAUD, *La Fête des Fous.*

X. — GABRIEL VICAIRE, *Les Prières populaires.*

XI. — EMILE OZENFANT, *Proverbes de J. Cats.*

XII. — Dr ST. PRATO, *Les Facéties de L. Carbone.*

XIII. — KAARLE KROHN, *Les premières Rédactions du Kalewala.*

XIV. — Dr GIUS. PITRÈ, *Les Traditions populaires dans la Divine Comédie.*

XV. — HENRY CARNOY, *Serpents et Dragons.*

XVI. — Mme MARTINENGO-CESARESCO, *Chansons populaires.*

XVII. — THOMAS DAVIDSON, *Contes d'Animaux.*

Prix du volume, 3 fr. 50.

LAVAL, IMP. ET STÉR. E. JAMIN.

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*
DIRECTEURS : MM. ÉMILE BLÉMONT ET HENRY CARNOY

VOLUME IX

Contributions au Folklore

DE LA

BELGIQUE

PAR

ALFRED HAROU



PARIS
ÉMILE LECHEVALIER, ÉDITEUR
39, Quai des Grands-Augustins, 39
M.D.CCC.XCII

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*

Vol. IX

Contributions au Folklore

DE LA BELGIQUE

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*
DIRECTEURS : MM. ÉMILE BLÉMONT ET HENRY CARNOY

VOLUME IX

Contributions au Folklore

DE LA

BELGIQUE

PAR

ALFRED HAROU



PARIS
ÉMILE LECHEVALIER, ÉDITEUR
39, Quai des Grands-Augustins, 39
M.D.CCC.XCII

Il a été tiré de cet ouvrage
300 exemplaires dont 150 sont mis dans le commerce
et 6 exemplaires sur papier vergé des Vosges.



Alfred HAROU

AVANT-PROPOS

La Collection internationale de la Tradition *continue la série de ses publications par un volume de M. Alfred Harou, modestement intitulé :* Contributions au Folklore de la Belgique. *Notre revue,* La Tradition, *a accordé, dans ces dernières années, une large place au Traditionnisme belge, — wallon ou flamand. — Le volume de M. Harou rendra de grands services aux folkloristes. L'auteur a étudié tout particulièrement les ouvrages des érudits qui, depuis longtemps déjà, ont recueilli les anciens usages, les mœurs, les traditions des Pays-Bas. Avec MM. Aug. Hock, A. Gittée, Jules Lemoine, H. de Nîmal, H. Van Elven, J. Defrecheux, Pol de Mont, Cornelissen, Goblet d'Alviella, Vervliet, Conynckx, etc., M. Harou est un des plus éclairés amateurs de Folklore de la Belgique. Ses* Contributions *iront de pair avec les autres volumes de notre collection. Et nous espérons que*

leur auteur se décidera prochainement à les compléter par un second volume, presque achevé aujourd'hui, consacré aux Superstitions, Proverbes, Devinettes, Sagas et Chansons de la Flandre et de la Wallonie.

M. Alfred Harou est né à Fayt-lez-Seneffe, province du Hainaut, le 24 janvier 1847. Il appartient à une famille distinguée, française d'origine. M. de Magny, dans son Nobiliaire Universel de France *(T. XIII) a publié la généalogie complète de la famille Harou. Tisseron, en parle également dans ses* Annales historiques *(T. XLIX). Borel en fait mention dans son* Armorial de Flandre, Hainaut et Cambrésis.

Depuis longtemps, M. Alfred Harou collabore aux Bulletins de la Société royale belge de géographie, *aux* Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique, *aux* Documents et Rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi, *à la revue flamande* Ons Volksleven *de MM. Cornelissen et Vervliet, aux* Bulletins de la Société de Folklore wallon. *Il collabore également à la* Revue du Nord *de MM. Blémont et Carnoy. Dans* La Tradition, *M. Harou a donné un grand nombre*

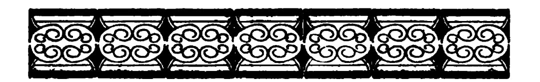
d'excellents travaux sur le Folklore de la Belgique.

Dernièrement, M. Harou a été nommé capitaine d'infanterie en résidence à Namur.

HENRY CARNOY.

Warloy-Baillon (Somme), 22 avril 1892.





NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Hock, *Croyances et remèdes populaires au pays de Liège.*

Baron de Reinsberg, *Le calendrier Belge.*

Coremans, *L'année de l'ancienne Belgique.*

Collin de Plancy, *Légendes de la province d'Anvers.*

— *Godefroi de Bouillon, chroniques et légendes du temps des deux premières croisades*; Bruxelles, 1842, in-8.

J. Wolf, *Wodana, museum voor Nederduitsche oudheidskunde ;* Gent (Gand), Annoot-Braeckman.

— *Bulletin de la Société liégeoise de littérature Wallonne ;* Liège.

C. Quenne, *Gerpinnes et son pèlerinage,* Etudes folkloriques.

J. Wolf, *Niëderlandische Sagen,* Leipz'g, 1843.

G. G. G. G., *Wallonnade.*

Volskunde, Revue flamande de folklore, rédigée par MM. Gittée et Pol de Mont.

Ons Volksleven. *Revue flamande de folklore,* rédigée par MM. J. Cornelissen et Vervliet,

— *Deux petites revues* wallonnes, l'une dirigée par M. Defrecheux, et l'autre créée grâce à l'initiative de MM. R. de Fontaine et H. de Nimal, J. Destrée et Aug. Gittée.

Jér. Pimpurniaux, *Guide du Voyageur en Ardenne.*

D'Otreppe de Bouvette (A.), *Promenades en Belgique* (Liège, Carmanne, 1863, in-18).

Wichmans, *Brabantia Mariana.*

Dereume, *Les Vierges miraculeuses de la Belgique.*

De Coussemaker, *Chants populaires des Flamands en France,* Gand, 1856.

Willems, *Essai historique sur le chant national des Belges,* suivi de chansons notées.

Baron de Reiffenberg, *Le Lundi,* nouveaux récits de Marsilius Brunck. Bruxelles, 1835 ; in-18 de 331 p.

Marshall et Bogaerts, *Bibliothèque des Antiquités belgiques.*

J. O. Delepierre, *Aventures de Tiel Ulenspiegel, de ses bons mots, etc.,* 1835, Bruges.

Polain, *Mélanges hist. et littér.* ; Liège, 1839.

Justin ***, *Voyages et Aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique ;* Bruxelles, Leroux, 1835 ; 2 vol. in-8.

Henri Delmotte, *Œuvres facétieuses,* (Mons, Em. Hoyois, 1841, in-4).

J. Lemoine, *Le Folklore au pays wallon ;* Mons, H. Manceaux ; 1890.

Wurth, *St-Lambert, patron des Liégeois, légende historique* ; Liège, Jeunehomme, 1834 ; in-12 de 336 p.

Baronne Ida de Crombrugghe, *Les causeries de la mère.*

F. Hachez, *Fêtes populaires à Mons* ; Gand, 1848.

Bovy, *Promenades historiques dans le pays de Liège* ; 2 vol., Liège, 1839.

Mone, *L'Anseiger.*

J. F. Willems, Reinaert de Vos, naer de oudste beryming, Ecclos, 1834.

Baron de Stassart, *Fables* ; 5e édit. Bruxelles, Puichon, 1834; grand v. in-18.

Coremans, *Les fêtes de Joul.*

Bailleux et Dejardin, *Choix de chansons wallonnes.*

Octave Delepierre, *Chroniques, tradit. et légendes de l'ancienne histoire des Flandres.* Lille, Bronner-Bauwens, 1834, in-8 de 800 p.

Schaeys, *Essai historique sur les usages, les croyances, etc, des Belges anciens et modernes* ; Louvin, 1834.

Octave Delepierre, *Old Flanders, or popular traditions and legends of Belgium* ; London, Newby, 1845 ; 2 vol. in-12.

Collin de Plancy, *Légendes des origines* ; 1846, Paris, Mollier.

— *Dictionnaire infernal.*

Le *Kunst en Letterblad* était une ancienne feuille

flamande qui contenait beoucoup de *Sagas* flamandes. Elle paraissait vers 1840.

Léon Wocquier, *Chroniques historiques et traditions populaires du Luxembourg.*

Simonon, *Poésies en patois de Liège.*

Clément, *Histoire des fêtes civiles et religieuses de la Belgique et de la France ;* 2 vol., Avesnes ; 1836-1846.

G. J. Avontroodt, *Ramassis des mœurs, usages, préjugés, etc., du peuple de cette partie du ci-devant duché de Brabant.*

Aug. Hock. *Œuvres complètes.*

Les *Œuvres complètes d'Henri Conscience,* traduites en français.

Aug. Parenty, *Etude sur les almanachs d'Arlon* (Luxembourg).

L'Armonaque de Mons en patois hennuyer.

Le véritable almanach de Mons et du Hainaut.

Mathieu Lensberg, l'Almanach de Liège.

Almanach populaire belge illustré (Bruxelles).

Caroline Popp, *Les légendes de Flandre.*

Lucien de Rosny, *Fêtes des nobles rois de l'Epinette,* in-8 de 4 feuilles plus 7 pl., Imp. de Reboun Leroy, à Lille, 1836.

Anatole Oscar Prud'homme, *Scènes populaires montoises calligraphiées ;* Mons, Leroux, 1834 ; in-8 de 76 p.

Chronique de Bruxelles, et histoire pittoresque de

cette capitale par les faits, les anecdotes, les légendes, les traditions et les contes populaires, insérés dans les feuilletons du journal l'*Emancipation*, 1833-38.

Dufau. *Hagiographie belge.*

Enfin une foule de *glossaires Wallons* (dialecte de Stavelot, Namur, Liège, etc.), de dictionnaires, de *vocabulaires*. Parmi les derniers figurent des *vocabulaires de tous les métiers* (wallons ou liégeois).





I.

PÉLERINAGES ET PROCESSIONS

Autrefois on attribuait une vertu miraculeuse, même au sens des noms des paroisses et des saints mal interprétés (1)

Ainsi le nom de la paroisse de *Steene* (Petra), près d'Ostende (Flandre occidentale), fut interprété par le vulgaire : *Pierre* (calculs vésicaux). Cette analogie de nom fit croire que ceux qui étaient tourmentés par ce mal auraient pu en être guéris en faisant le pélerinage de *Steene*, et l'église de cette paroisse recevait beaucoup de pélerins, de tous les côtés de la Flandre, qui venaient y déposer des offrandes.

(1) Saint Maclou recevait jadis par toute la France la visite des pélerins pour obtenir la guérison des *clous*, des ulcères. — Eusèbe de Salverte.

L'hopital St Jean, à Ypres (Flandre occidentale), étant sur une éminence, fut nommé *Hooge Zieken huis* (littéralement *haute maison des malades*) ; ces mots devinrent par contraction, *Hoogezieken*, nom qui fut dans la suite confondu par le peuple avec *Ooge-zieken*, malades ophtalmiques. Ce sens impropre attira les pèlerins pour la guérison de l'ophtalmie.

HOCK, dans son ouvrage sur les croyances et remèdes populaires au pays de Liège, nous apprend encore que :

Saint-Amour inspire la fidélité (p. 214) ;

Sainte Matrice guérit les maladies des femmes (p. 42) ;

Saint Cloud, enlève les clous (p. 93) ;

Sainte Reine ou *Rogne* est invoquée contre la rogne (p. 170)

Saint Breiât (du wàllon *breiar*, pleurnicheur) contre les pleurnicheurs (p. 121) ;

Sainte Gotte, contre la goutte (p. 121) (1)

(1) Le « *Journal de l'Amateur des livres* » (année 1848, p. 86-87) traite un sujet à peu près analogue dans l'énumération qu'il fait de plusieurs *maux de saints* : *le mal Saint Antoine*, c'est l'érysipèle ; le

Une invocation à Priape. — Près de Nivelles (Brabant) se trouve une chapelle, dédiée à saint Pierre, dit *saint Pierre-à-Broquette.* Les femmes stériles, ou celles qui craignent de l'être, viennent lui offrir une petite broche en bois (en wallon *broque*) ; de là le nom du saint qui a succédé dans la mythologie chrétienne, au *Priape* des anciens. La broche doit figurer le phallus.

La procession d'Echternach (Grand-duché de Luxembourg). — Parmi les localités du grand-duché de Luxembourg qui ont le privilège d'attirer les étrangers, il faut particulièrement mentionner la petite ville *d'Echternach.* Sa situation pittoresque pourrait à la rigueur l'expliquer ; mais c'est surtout à une cérémo-

mal Saint-Lazare, l'éléphantiasis ; le *mal Saint-Main,* la gale ; le *mal Saint-Aignan,* la teigne ; le *mal Saint Fiacre,* la fistule ; le *mal Saint-Gilles,* le cancer ; le *mal Saint-Marcou,* les écrouelles ; le *mal Saint-Roch,* la maladie des paveurs et des tailleurs de pierres ; le *mal Saint-Mathurin,* la folie. *(Recueil de poésies françaises, t. X, 3, 4. — Mémoires de la société des antiq. de Normandie, t. VIII)*

nie fort originale qu'elle doit, le mardi de la Pentecôte, l'affluence énorme de curieux et de pélerins qui ce jour-là se donnent rendez-vous autour de sa vieille basilique. Il s'agit, on l'a deviné, de la fameuse *procession dansante* qui trouve son origine dans un pélerinage d'autrefois, se composant exclusivement de malheureux atteints de la *danse de Saint-Guy*. Ce mouvement de danse provient de ce que les pélerins sont obligés de faire, aux sons de la musique, *trois pas* en avant, puis *deux pas* rétrogrades,

Trois fois en avant,
Deux fois en arrière!

et d'accomplir ainsi tout l'itinéraire qui va du pont à l'église. Le défilé est, par suite, agité d'un remous violent qui jette les unes sur les autres de larges rangées d'hommes et de femmes, contraints de sautiller continuellement.

Un des détails caractéristiques et peu connus du pélerinage dansant, c'est que les habitants de la ville se chargent de *rafraîchir gratuitement* les danseurs altérés. Ceux-ci acceptent, boivent et rendent le verre sans

remercier, tant la force de la tradition leur fait considérer la chose comme une obligation imposée à leurs hôtes. Le défilé dure environ trois heures et comprend généralement douze à quinze mille personnes.

La cavalcade à Alsemberg (Brabant). — Au mois d'avril 1890, il y a eu 650 ans que *N. D. d'Alsemberg* — une Vierge miraculeuse — prend sous sa protection les femmes chrétiennes en couches et préserve le bétail des cultivateurs qui s'adressent à elle.

Le 26 avril 1890, une fête mi-profane, mi-religieuse, célébrait la rentrée dans l'église de la statue de la Vierge, qui venait d'être restaurée. Pas une maison qui n'ait été décorée et ornée pour la circonstance : des drapeaux, des guirlandes de papier ou d'immenses transparents, des inscriptions françaises ou flamandes. S'il y avait foule ! Pas besoin de le dire ! Toutes les femmes des environs qui n'accordent pas leur confiance aux accoucheuses étaient là dans de déplorables états de rotondité, ou sauvant les apparences.

Dans tout ceci on ne voit pas encore la légende de N.-D. La voici, telle que la donne une notice vendue aux portes de l'église :

« Une pieuse tradition rapporte que vers 1230, Sainte Elisabeth de Hongrie, ayant reçu du ciel l'ordre de construire en *Brabant* une église en l'honneur de la T. S. Vierge, s'adressa à cet effet à la Duchesse Marie. Bientôt après un ange apparut aussi à la Duchesse pour lui révéler que cet édifice devait être érigé à Alsemberg, et se fit voir dans la même nuit à trois sœurs de cette localité, leur disant de céder en l'honneur de N.-Dame leur champ de lin qui pour lors était en fleur : comme elles demandaient d'attendre jusqu'après la récolte du lin, l'ange leur déclara que le matin elles trouveraient le lin en pleine maturité. En effet, au matin, elles constatèrent que le lin était bien mûr et virent aussi un fil de soie tendu sur le champ pour marquer la place que devait occuper l'édifice. »

Plus tard, l'église d'Alsemberg reçut fréquemment la visite de grands personnages : les ducs de Brabant, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, et Charles-Quint.

La cavalcade historique et religieuse avait la prétention de représenter tout cela. Et elle a réussi en grande partie.

Elle ne se mit en marche qu'un peu avant

4 heures. Quatre chars dans le cortège : très monotones avec leurs décorations bleu et blanc. Comme personnages, de charmants enfants, vêtus en anges, en prêtres, en pape, etc.

Les groupes les plus intéressants du cortège étaient ceux des grands seigneurs, des hautes et nobles dames des temps passés. De jolies personnes montées sur leurs haquenées et figurant Marguerite d'York, Marguerite de Bourgogne, l'archiduchesse Isabelle, et une collection de princesses de moindre importance.

Des costumes très riches et bien portés.

La dernière partie du cortège avait un caractère exclusivement religieux : des prêtres, des xavériens, des suisses, deux ou trois mayeurs des environs suivaient dévotement les reliques de la Vierge — une ceinture au complet, une partie de ses cheveux, des parcelles de son vêtement et de son sépulcre — et l'*Image miraculeuse*, et l'innombrable armée de pélerins.

La fête religieuse terminée, les gens d'Alsemberg et autres lieux commencèrent à faire la noce au grand dam des dévots.

Le pèlerinage de Saint Charlemagne. — Il existe près de *Herstal* (province de Liège), un hameau nommé *la Préalle*, où Charlemagne est particulièrement fêté tous les ans le 28 janvier, jour anniversaire de sa mort, sous le nom wallon de *Saint-Chôle.*

Ce jour, le petit groupe des habitants de la Préalle, hommes, femmes, vieillards, enfants, tout ce qu'il y a de valide dans le hameau, une bannière en tête représentant le grand empereur armé et cuirassé de pied en cap, se rendait processionnellement à l'église d'Herstal pour y déposer aux pieds de sa statue, qui se trouvait placée sous le pérystile, une *énorme pièce de lard comme une offrande votive*; après quoi ils se réunissaient pour se régaler des restes de la victime. Et leur foi était telle que lors même que la fête tombait un vendredi, ils désobéissaient aux prescriptions de l'Eglise pour observer leurs pratiques séculaires et hétérodoxes; ni les injonctions, ni les menaces du clergé n'obtenant de résultat, l'enlèvement de la statue fut par lui décidé, et une plus petite la remplaça dans une chapelle fermée pour pouvoir en interdire l'accès.

Cette mesure ne détruisit pourtant qu'une partie de la coutume ; dès lors, en effet, les habitants de la Préalle ne vinrent plus porter leur offrande à l'église d'Herstal, mais ils restèrent fidèles à leurs traditions et continuèrent à fêter le grand Charles en famille en se régalant du plat défendu, fût-ce le vendredi (1).

Visiblement cette pratique a ses racines dans l'ancien paganisme des Francs. On sait que le porc, chez ce peuple, était particulièrement destiné aux sacrifices qu'ils faisaient à leur divinités, entre lesquelles le Dieu Odin des Scandinaves occupait le rang suprême. On sait aussi que ce dieu de la guerre était représenté revêtu d'une armure brillante, un casque à la crinière flottante, un javelot d'or à la main. Après la suppression de cet objet de leur adoration, ces enfants des forêts n'ont trouvé rien de plus naturel que de le remplacer

(1) On sait qu'Herstal est au nombre des lieux qui réclament l'honneur d'avoir donné le jour à Charlemagne. La légende fait naître le grand empereur dans une métairie du hameau de la Préalle.

par l'image du grand empereur, nouveau Dieu de la guerre, que des traditions faisaient naître au milieu d'eux.

Saint Hubert (Luxembourg belge). — L'église de Saint Hubert est un des pélerinages les plus considérables de la chrétienté. Sous une partie du chœur, il y a une crypte où les pélerins vont s'agenouiller à la place où fut le tombeau de saint Hubert, ancien évêque de Liège, invoqué contre la rage.

On y guérit les hydrophobes par des cautérisations, et à l'aide d'un fil de l'étole de saint Hubert.

On prévient la rage, en portant au doigt une bague, en conservant sur soi une médaille, un cornet ou d'autres objets qui ont touché aux reliques du saint, en mangeant et en faisant manger aux animaux domestiques un pain bénit appelé *pain de Saint-Hubert*. On en distribue principalement aux chiens.

Suivant Molanus, le cor de saint Hubert était autrefois conservé au château de *Tervueren* (ancienne résidence royale des environs de Bruxelles).

A Dinant (province de Namur) saint Hu-

bert est invoqué contre les maux de dents (1).

Le P. Bertholet, dans son *Histoire du Luxembourg*, donne le régime à suivre pour les personnes qui ont été mordues par un chien enragé et qui suivent le traitement à Saint-Hubert. On y remarque notamment les prescriptions suivantes : manger des œufs cuits durs, manger de la chair de chapon ou de poule, mais l'animal doit être vieux d'un an (2).

Sainte Adèle, à l'Eglise Saint-Jacques de Liège, guérit les maladies des yeux. Le 18 et le 20 juillet, des flots de croyants se pressent vers sainte Adèle pour se faire toucher les yeux avec un verre de sa relique. Trois ou quatre bancs, rangés à la file sur toute la longueur de l'église, se remplissent, se vident et se remplissent de nouveau indéfiniment. On dépose son offrande et l'on s'en retourne bien certain d'être guéri (3).

(1) V. H. Gaidoz, *La Rage et saint Hubert* ; — *Var. histor. ou recherches d'un Sçavant* ; — P. le Brun. *Hist. crit. des Prat. superst.* — Ces deux derniers ouvrages surtout sont très curieux.

(2) *Liv. XVII. pag. 342 — 43, tom. 2.*

(3) Hock, *Croyances et Remèdes populaires au pays*

Un fermier de *Tihange* (Liège), nommé Jehan l'Agneau, vivait vers l'an 618. Faisant certain jour le tour de ses propriétés, il fut accosté par un pélerin qui lui dit : « Le siège épiscopal de Liège est vacant, Dieu veut que tu en sois le glorieux titulaire. »

« Oh ! la bonne plaisanterie, reprit le fermier, je suis illettré et tu me dis que Dieu voudrait m'élever à pareille dignité ! Allons, je ne crois pas que Dieu t'ait envoyé vers moi, pas plus que je ne crois que mon bâton pourrait reverdir et porter des fruits. »

En prononçant ces paroles, il ficha en terre son bâton, qui à son grand étonnement prit aussitôt racine et porta des feuilles et des fruits. Ce bâton, qui était une branche de pommier, donna des fruits connus depuis sous le nom de *pommes de Saint-Jean.*

Vaux-sous-Chèvremont (Liège). — Dans les environs se trouvent les ruines de l'ancien château ou forteresse de Chèvremont, que le Grand Notger, évêque de Liège, enleva, par une ruse

de Liège, t. XII du *Bull. de la Société Liégeoise de litt. wallonne,* page 211.

restée célèbre, à une espèce de forban, nommé Idriel. Cette légende, a unesource historique.

Sur les débris de l'ancien château-fort s'élève une chapelle dédiée à la Vierge, but d'un pélerinage très fréquenté.

Il y avait autrefois à *Wesemael* (Brabant) une effigie de saint Job, qui attirait tous les ans un grand concours de pélerins. Le nombre des habitants de Louvain qui s'y rendaient continuellement était si considérable qu'une porte de l'enceinte intérieure de la Ville, qui conduisait à Wesemael, avait pris le nom de *Sinte-Jobs-Poorte*.

La chapelle de *Bon-Secours*, à *Peruwelz* (Hainaut) renferme une image célèbre de la Vierge, objet de nombreux pélérinages.

Zwyndrecht (Flandre Orientale). — A l'ouest de la Tête de Flandre, près l'intersection des routes de Burght et de Zwyndrecht, s'élève une petite chapelle, devenue dans ces derniers temps un lieu de pélerinage très fréquenté. Les mères y conduisent leurs petits enfants dans l'espoir de leur procurer une marche facile.

Oostacker (*Fl. Orient.*). — Dans le parc du château de la famille de Courtebonne, on a

construit une *grotte de Lourdes*, pâle imitation de son homonyme française. L'eau vient de Lourdes. Cet endroit est devenu un lieu de pélerinage fréquenté.

A *Edegem* (Anvers), une grotte semblable a été construite dans ces dernières années. Elle attire également une foule de pélerins.

Oneux, près *Theux* (Liège), est le lieu d'un pélerinage assez renommé ; on y invoque saint Georges pour le mal d'oreille. On place sur la tête du pélerin souffrant une couronne en fer, très lourde et garnie de pointes, il doit faire trois fois le tour de l'église avec sa lourde coiffure.

Les fêtes jubilaires en l'honneur de la Sainte Croix. — Il y a un peu plus de deux siècles que l'église de Saint-Germain, à Tirlemont (Brabant), est dépositaire d'une parcelle de la Sainte Croix. Cette relique est vénérée tous les 25 ans avec une pompe et une solennité toutes spéciales.

Un quart de siècle nous sépare du dernier jubilé, c'est pourquoi des fêtes en l'honneur de la sainte Croix viennent d'avoir lieu les 10, 14 et 18 mai dernier. Le cortège ne se compo-

sait pas de moins de 25 groupes richement costumés, ayant rapport à l'histoire religieuse. Plus de 900 personnes figuraient dans le cortège, toutes vêtues et équipées à leurs frais.

Cinq sociétés de musique au complet et quatre splendides chars de triomphe rehaussaient encore l'éclat de cette fête.

Un calvaire de 12 mètres d'élévation et de 25 mètres d'étendue était dressé au marché au Beurre, en face de l'église Saint-Germain ; il présentait à son sommet un crucifix, à hauteur d'homme, d'une remarquable beauté. La grotte et la crèche de Bethléem étaient représentés au Bâteau, et le Jardin des Olives place des Capucins.

Le pélerinage de Saint-Jean. — Ce pélerinage, fort en faveur parmi nos populations ouvrières, se fait à Bois-d'Haine, la patrie de Louise Lateau. Saint Jean a, paraît-il, la spécialité, ici, de préserver les enfants de la peur et des convulsions.

Pendant quelques jours, les femmes de nos ouvriers réquisitionnent dans les familles bourgeoises toutes les voitures d'enfants. Car dans les pays industriels on a l'esprit améri-

cain, on fait les pélerinages le plus commodément possible.

Donc, les mamans s'en vont avec leur bébé à Bois-d'Haine, y entendent la messe, prient au pied de la statue de saint Jean, et rentrent chez elles parfaitement convaincues que l'enfant est à tout jamais préservé de cette terrible maladie du jeune âge. Il n'est plus même besoin de suivre les recommandations des médecins, de prendre des précautions pour éluder le mal.

Il est curieux de voir quelle kyrielle de femmes d'ouvriers se rendent pendant neuf jours — car le pélerinage dure une neuvaine — à Bois-d'Haine pour implorer l'intercession du bienheureux saint Jean.

Saint-Mâkrawe. — C'est le 17 août qu'on fête Saint-Mâkrawe, à Liége, surtout dans les quartiers populeux ; toute l'après-midi, de petits autels improvisés sont installés sur les trottoirs par les enfants. Ceux-ci, le soir, parcourent les rues avoisinant leurs demeures avec des lanternes vénitiennes et des encensoirs primitifs composés de vieux pots à fleurs et de ficelles.

Ces groupes d'enfants circulent aussi au quartier saint Léonard avec des clairons, des tambours, en promenant des mannequins censés représenter saint Mâkrawe. C'est une ancienne coutume pittoresque.

Certaines rues ont sur tout leur parcours les maisons décorées de lanternes vénitiennes suspendues en guirlande.

La *fête de Saint Valentin* qui voit, disent les Anglais, chaque oiseau choisir sa compagne de nichée pour le reste de l'an, et qui a si bien inspiré l'illustre romancier Walter Scott, dans *La jolie fille de Perth*, la fête de saint Valentin était également en vogue dans les Pays-Bas. La Cour elle-même l'observait, et l'on vit Charles-Quint prendre une gentille chambrière pour Valentine (1).

Un Christ miraculeux. — Il existe dans l'ancien château de Hougoumont, près de Waterloo (Brabant), une petite chapelle. On y voit même un Christ en bois dont les pieds sont à moitié brûlés.

(1) Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. V, pag. 238.

Les habitants du pays *disent que cela vient d'un miracle*. Cette chapelle fut incendiée par les Français en 1815, lors du fameux combat livré dans ce château. Le Christ seul resta, ainsi mutilé (1).

Curieux diagnostic. — A Saint-Germain (province de Namur), on trempe dans l'eau d'une fontaine la chemise des enfants malades pour connaître le genre de maladie dont ils sont atteints. Là où la chemise se mouille en premier lieu, là se trouve le siège de la maladie. De plus, si la chemise surnage, c'est que l'enfant guérira, si au contraire elle disparaît dans l'eau, il succombera bientôt.

A *Anvers*, à l'église Saint-Pierre-et-Paul, on invoque sainte Lucie contre les maux de gorge ; on vend dans le temple un petit fil rouge qui, placé autour du cou, guérit instantanément les maux de gorge.

La légende d'une sainte chandelle. — De temps immémorial, la gilde des ménestrels de Bruges était en possession d'un fragment de la

(1) V. Hugo. *Les Misérables*, t. III. pag. 18.

célèbre chandelle d'Arras (1), que la Sainte Vierge, d'après la légende, apporta du Ciel.

(1) En 1105, un terrible fléau, nommé le *mal des Ardents*, exerçait les plus cruels ravages sur les habitants d'Arras. La Vierge, sur ces entrefaites, apparut à deux pauvres ménétriers, et leur enjoignit d'aller avertir l'évêque d'Arras, qu'elle leur remettrait dans la cathédrale de cette ville un cierge de cire blanche, leur promettant la guérison des malades qui auraient bu de l'eau dans laquelle on aurait fait couler quelques gouttes de cette cire mystérieuse. La Vierge, selon la légende, apparut en effet à l'évêque et aux ménétriers, et leur confia le cierge miraculeux, qui rendit bientôt la santé à tous les infortunés atteints de l'épidémie. (Aug. Terninck, *Notre-D. Du Joyel, ou Histoire légendaire et numismatique de la chandelle d'Arras*. Arras, 1852, pag. 86).

La sainte chandelle, ajoute la légende, ne se consumait pas par les gouttes qui en tombaient, elle se *multipliait même* puisque la chandelle que l'on vénérait à *Fleurbaix*, village situé sur la Lys, dans le département du Nord, s'était formée de trois gouttes de celle d'Arras.

De cette chandelle de Fleurbaix se forma celle des ménestrels de Bruges. Voici en quelles circonstances, d'après la légende :

« Lorsque Louis de Crécy campait devant Bé-

Tous les ans, dans l'après-midi du samedi précédant la fête de l'Assomption, les ménestrels, portant le cierge miraculeux, se rendaient processionnellement à l'église de Saint Basile, et y jouaient quelques airs. Le lendemain ils y entendaient la messe, à l'issue de laquelle ils retournaient, avec la même cérémonial, vers la chapelle située au *Wulfhaghebrugge*, d'où ils allaient auprès des lépreux, les visitaient et leur donnaient à boire de l'eau dans laquelle avaient été versées quelques gouttes de cire

« thune, les habitants de Fleurbaix, épouvantés, pour-
« vurent à la sûreté de leur précieuse chandelle. La
« personne qui en fut dépositaire, en donna une par-
« tie en aumône à sa nièce, mariée au ménestrel
« Jean von Vançoys, garde de Saint-Pierre, à Lille.

« Von Vançoys vint dans la suite s'établir à Bru-
« ges, fit confidence aux ménestrels de l'objet qu'il
« avait en sa possession, et le leur offrit en même
« temps qu'il sollicita son admission dans le gilde.
« Son présent fut accepté le jour de la Chandeleur en
« 1350.

« Depuis lors, ce deuxième rejeton de la sainte
« chandelle d'Arras a joui, à Bruges, d'une grande
« célébrité. »

du cierge miraculeux. Le surlendemain, ces cérémonies se terminaient dans la chapelle de Saint-Basile, par des actions de grâce. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un vague souvenir de la sainte chandelle de Bruges, égarée à la suppression de la gilde, en 1795 (invasion française).

Coutume de se faire peser. — C'était une coutume de se faire peser, nous dit M. de Reiffenberg, quand on allait en certains pélerinages pour obtenir d'un saint la guérison de quelque maladie. Cette cérémonie préalable avait pour but de s'assurer si le pélerin n'était pas maléficié. On lit, au XVIIIe livre des *Annales de Hainaut* par Jacques de Guyse, que vers l'an 1325,un chevalier du diocèse de Beauvais, domestique et secrétaire du roi de France Charles IV, dit le Bel,voulant se guérir d'une rupture d'intestin, fit avec sa femme et une suite nombreuse, le voyage de Sebourg, où saint Druon était renommé par ses miracles. Après s'être *fait peser*, dit le chroniqueur, et avoir récité des prières, il déclara, en présence de plusieurs habitants, la cause de son pèlerinage (1).

(1) Tome XII, pag. 378.

Ailleurs, le même auteur parle de la *balance des sorcières* (1).

A la *procession de Saint Sauveur* (*Neer-Linter, Brabant*) on dit que là où les chevaux, les voitures et les piétons qui suivent la procession, ont piétiné les champs, la moisson est la plus belle.

Offrandes en nature vendues aux portes des Églises. — Dans plusieurs villages du Brabant qui honorent saint Servais comme patron, les paysans brouettent, le jour de sa fête, des veaux comme offrandes à l'Eglise. Les veaux se vendent ensuite publiquement devant le portail, et le produit de cette vente devient d'autant plus considérable que le même veau est parfois, à plusieurs reprises, offert à l'Eglise par les acheteurs (2).

A la procession de *Wavre* (Brabant), un pèlerin porte dans le cortège, sur un plat, un pain confectionné avec un setier de froment et

(1) *Nouv. Arch.* t. V. pag. 194. *Ruines et souvenirs*, pag. 93.

(2) *Calendrier Belge*, Baron de Reinsberg, T. I, pag. 329.

orné de fleurs. Ce pain s'appelle le *wastia* et se vend, à Basse-Wavre, après la rentrée de la procession. Il *ne moisit jamais*, et ceux qui en *mangent sont préservés de la rage.*

Gerpinnes (Hainaut). — A la procession de la Fête-Dieu, les fleurs et les branches dont les rues étaient jonchées sont religieusement recueillies et semées pêle-mêle dans les greniers et les fenils afin que ces lieux soient préservés des rats et des souris (1).

Branchages des processions. — Dans quelques quartiers pauvres de Bruges, on brûlait encore il y a quelques années, dans un feu de joie, les branchages ou *mais*, qui avaient servi à décorer les maisons sur le passage des processions.

En Flandre, à l'occasion des processions, d'après un ancien usage qui tend à s'effacer, on tendait des cordes dans la rue, l'on y suspendait des couronnes décorées de roses et de rubans, et quelquefois, comme cela se voit encore à Bruges, dans les quartiers excentriques, des fragments de verre, suspen-

(1) C. Quenne, *Gerpinnes et son pèlerinage*, p. 12.

dus à des fils, qui, sous l'agitation du vent, produisent un tintement assez agréable, en même temps que le soleil les fait miroiter de toutes les couleurs du prisme. Furnes et Poperinghe ont encore conservé cette tradition, et beaucoup d'autres localités sont dans le même cas. Ces couronnes servaient aussi à l'ornementation de l'Eglise, où elles étaient suspendues dans les arcades des travées (1).

Voyage expiatoire. — Depuis un temps immémorial, on se rend en pélerinage au Mont de la Trinité (commune de Mont Saint Aubert, Hainaut) *à la mort d'un parent.* Les jours spécialement consacrés à ce voyage expiatoire sont le lundi et le vendredi.

Saint invoqué contre la peur. — A Saint Ghislain (Hainaut), le patron de la localité qui porte le même nom est invoqué *contre la peur* et quelques maladies des petits enfants.

Bénédiction de la mer à Ostende (Flandre Occidentale). — La traditionnelle bénédiction de la mer se fait, sur cette partie du littoral

(1) Voir J. David, *Bloem-hof der Kerckelicke cerimonien, Antwerpen,* 1607, pag. 173.

belge, avec tout le décorum d'une grande solennité religieuse, et, presque toujours, au milieu du recueillement le plus respectueux.

L'origine de la bénédiction de la mer est très ancienne. La dernière trouvaille qui nous mette sur les traces de cette antique cérémonie consiste dans un petit imprimé de 1770, qui donne les prières dont on fait encore usage aujourd'hui. Il est fort probable que cette cérémonie remonte à l'an 1600, car, dans certains comptes d'églises, on trouve mentionné le solde dû à un charpentier pour avoir placé un autel au bout de l'estacade. Si l'on veut pousser plus loin, il est prouvé, par certains auteurs, que dans l'année 1513, après les inondations et submersions de la côte, les pêcheurs, s'étant joints aux armateurs, ont porté en don à l'église une somme de 271 fr. restant du bénéfice de la pêche dans la mer du Nord. Rien ne s'oppose à croire que l'on avait commencé dès lors à se rendre processionellement à la mer. Quoiqu'il en soit de l'origine plus ou moins lointaine de cette cérémonie, ce qui est certain, c'est qu'elle offre chaque année un curieux spectacle qui

d'or (char d'or), au son de l'air montois : « *C'est l'doudou, c'est l'mama, c'est l'poupée saint Georges qui va.* »

On a conservé dans la commune de *Wasmes* (Hainaut) la tradition d'un dragon ou monstre ailé, tué avec le secours de la Sainte Vierge, par *Gilles de Chin*, chambellan de Baudouin IV, comte de Hainaut, seigneur nommé familièrement *Chin-chin* par le peuple et qui mourut en 1137. Il est probable que Gilles de Chin était un chevalier de grande valeur, un conseiller sage et prudent dont les lumières profitèrent à son souverain et dont le bras abattit quelque animal féroce qui ravageait Wasmes. Quoi qu'il en soit, en commémoration de cet événement, une procession se fait chaque année dans la commune, le premier mardi après la Pentecôte ; on y remarque en tête un drapeau sur lequel sont représentés la lutte de Gilles de Chin, le dragon et la Sainte Vierge.

Le Meyboom de Bruxelles. — Une des fêtes les plus populaires de la capitale est sans contredit la plantation du *Meyboom* (1).

(1) *Meyboom* peut se traduire par *l'arbre de mai.*

Dès le commencement de l'après-midi du 10 août, la rue des Sables, pavoisée de drapeaux tricolores, se remplit de toute la population des environs. On cause, on crie, on s'interpelle, en attendant le Meyboom qui ne fera son apparition qu'à 4 heures.

Voici comment le numéro du *Globe illustré* du 29 août 1886, décrit la cérémonie :

On sait que de tout temps et dans tous les pays de l'Europe, le 1er jour de mai a été célébré par des cérémonies particulières. Dans les villages du Brabant on plante généralement ce jour-là le mai ou « *Meiboom* », sur la place publique, devant les chapelles, devant le presbytère, etc.

Ce nom de « *Meiboom* » a donc été donné à tort à l'arbre qu'on plante à Bruxelles, *le jour de la fête de Saint-Laurent*. D'après les chroniqueurs, cette coutume remonte à une bataille où, en 1213, les Gantois furent battus. Ils rapportent qu'aux termes du traité, en cas d'oubli des Bruxellois, les Louvanistes seraient en droit de venir diriger l'antique cérémonie.

Une rue de Bruxelles porte le nom de rue du « *Marais-Meyboom* » ; c'est au carrefour de la rue des Sables et de cette rue qu'on procède à la cérémonie dont nous venons de parler.

« Enfin, au milieu de l'animation générale, on entend tout à coup retentir au loin une sonnerie de clairons ; le bruit approche et voilà que, précédé d'une avant-garde de gamins chantant et courant dans les jambes les uns des autres, débouche le cortège du haut de la rue des Sables. Les gaillards notables du quartier, affublés de costumes de marquis et de reîtres du XVIe siècle, se promènent sur leurs rosses de louage, ouvrant la marche. Le « *vulgum pecus* » suit, tout fier aussi, dans ses costumes de carnaval, agitant de petits drapeaux.

« La foule bat des mains, court à leur rencontre. Mais l'enthousiasme ne connaît plus de bornes lorsqu'au tournant de la rue on voit s'avancer gravement les *palladiums* de la gaieté bruxelloise, les deux géants *Janneke* et *Mieke*. On bat des mains, ceux qui ont des mouchoirs les agitent, des hourrahs éclatent, auxquels les bons géants répondent en s'inclinant du haut de leur grandeur, au milieu du vacarme des fanfares. Et voilà l'arbre qui arrive de la forêt de Soignes, traîné par 3 forts chevaux.

« Au carrefour, la garde d'honneur, au son de la musique, reçoit des bouquets d'une délégation du voisinage ; on met pied à terre. Une petite fosse est creusée, et bientôt l'arbre se dresse, son feuillage fleuri de banderoles tricolores, tandis qu'on le régale, en guise de baptême, d'une sonore *Brabançonne*. Et maintenant que le *faro* coule à flots ! »

La course de l'homme sauvage à Termonde.— Une très curieuse cérémonie se pratiquait autrefois à Termonde (Flandre Orientale).

Nous trouvons dans le « *Belgisch Museum* » (1) une description détaillée de cette cérémonie dont voici les passages les plus saillants :

« Quiconque voulait entrer dans le métier des brasseurs, sans appartenir à une famille de cettte corporation, devait s'engager à parcourir toute la ville en *homme sauvage*. Cette course se faisait autrefois le Jeudi-Saint.

« Le jour venu, une foule énorme de curieux affluait de toutes parts pour assister à ce spectacle, qu'annonçaient les cloches de la collégiale et le carillon de l'Hôtel-de-Ville.

« Précédés d'un charivari musical, s'avançaient quelques hommes, portant sur le dos une planche de bois. L'homme sauvage, tout nu, enduit de poix et couvert de plumes, les suivait, armé d'une lourde massue, avec laquelle il frappait continuellement à droite et à gauche sur le dos des hommes qui le

(1) T, IV. 382.

précédaient. Arrivé à l'habitation d'un des notables de la ville, il s'arrêtait, et après avoir plongé ses mains dans un pot de goudron qu'on portait à côté de lui, il en laissait l'empreinte sur la porte ou sur la muraille ; les habitants avaient grand soin de conserver ces souvenirs de l'homme sauvage.

La course terminée, le doyen le proclamait brasseur en lui offrant, avec ses félicitations, une pinte de la meilleure bière de Termonde.

Cet usage, qui s'observait à Termonde de temps immémorial, ne fut supprimé que vers le milieu du siècle passé ; mais le jour *de l'homme sauvage*, est resté pour les bourgeois et surtout pour les brasseurs un jour de fête qu'ils chôment encore à présent, à la mode flamande, en vidant maints pots de bière ».

La fête du Coucou de Stembert (province de Liège).— Cette farce se joue le premier dimanche d'octobre, mais seulement de 7 en 7 ans ; on l'appelle « *les grands jeux* ». En voici la description :

Le second dimanche d'octobre de l'année septénaire, toute la jeunesse de la commune, décorée de rubans de diverses couleurs, se rassemble le matin, et commence la journée

par des danses, par des rondeaux, en circonscrivant exactement le village de Stembert, et traversant, pour le circonscrire, tous les lieux par où la danse a passé de tout temps. S'il s'y trouve des obstacles, comme par exemple, des haies, on les coupe ; s'il s'y trouvait des édifices, on les abattrait. Les étrangers qui viennent voir la fête peuvent en être en prenant un ruban, et on y engage même tous ceux qui y paraissent à en accepter un, pour lequel celui qui le reçoit donne une pièce de 20 sous; ou plus ou moins, suivant sa générosité.

L'après-midi, après les vêpres, paraît une charrette, sur laquelle est un homme affublé d'un sac que l'on appelle le *Coucou*. Près de lui est le dernier marié du village, avec quelques jeunes hommes bien décorés de rubans et armés d'épées... Au signal qui est donné, la charrette part, traînée par plusieurs hommes, qui la conduisent jusqu'au bout du village, près de la rampe d'un étang qui s'y trouve. Cette rampe est assez forte pour y faire glisser facilement la charrette et l'art a encore ajouté à la facilité naturelle de la rampe.

La charrette donc arrive là, et les ordres étant donnés, les conducteurs la poussent de toutes leurs forces, et la font descendre avec la plus grande rapidité dans l'étang. Le pauvre *Coucou*, affublé dans son sac, ne voit rien ; mais à la rapidité de la descente de la charrette, il sent bien que le moment le plus critique pour lui est arrivé. Effectivement, dès qu'elle est descendue dans l'eau, on y jette le *Coucou* trois fois, et trois fois on l'en retire. Alors la farce est jouée ; on le ramène dans le village sur la charrette, et on lui paye la petite somme convenue pour qu'il en soit le principal acteur. La jeunesse va ensuite continuer ses danses, tant dans les rues du village que dans la maison qui lui sert de lieu de rassemblement (1).

La jeunesse de Stembert a été, de tout temps, tellement enthousiaste de cette espèce de fête, qu'elle a soutenu des procès très dispendieux pour en conserver la plus stricte observation, et elle s'y est toujours maintenue jusqu'à présent.

(1) De Trooz, *Histoire du marquisat de Franchimont*, 1re partie, p. 127, et *Bull. de la Société liégeoise de litt. Wallonne*, t. III, pag. 378, 379.

Rarement, même dans les années de désastres, en a-t-on différé la célébration.

La fête des arquebusiers à Visé (province de Liège). — Au mois de juin, la fête des arquebusiers attire chaque année une foule considérable à Visé.

Il nous a été loisible, l'année dernière d'assister à cette fête, qui était la 312e depuis la fondation de cette corporation. Très curieuse est l'histoire de cette ancienne compagnie d'arquebusiers. Certaines versions disent que les compagnies d'arquebusiers furent fondées pour défendre la Ville contre les exactions des soudards d'Argenteau.

Les Vieux — les arbalétriers — sortirent des murs de la ville; les Jeunes — qui devinrent dans la suite les arquebusiers — défendirent Visé à l'intérieur des murs. Les premiers s'appelèrent *Bleus*, les seconds *Rouges*.

Ces deux compagnies, bientôt rivales, conservèrent leurs couleurs à travers les siècles — et aussi leurs coutumes. Ce n'est qu'après la Révolution de 1830 que le port du costume militaire ne leur fut plus permis. Il existe entre les deux compagnies une telle animo-

sité, que plus d'une fois leurs membres en sont venus aux mains.

Depuis la suppression des tenues militaires, de transformations en transformations, les arquebusiers sont arrivés à porter aujourd'hui l'habit de cérémonie, la buse et un pantalon crème à bande d'or.

« *L'empereur* » porte un claque, un habit brodé d'or et le fameux collier des arquebusiers, qui se compose de 14 médailles en argent, de 8 à 9 centimètres de diamètre, reliées par une chaîne en métal. Il est terminé par un oiseau en argent au bec duquel est attachée une petite arbalète. Sur le cou de l'oiseau, la légende : « ***Van Weset bin*** » (je suis de Visé). Ces médailles, datant de plusieurs siècles, sont de précieuses pièces d'orfévrerie que plus d'un numismate envie.

Le matin de la fête annuelle (1), à 8 heures et demie on va chercher *l'empereur* chez lui, en corps, puis un nouveau cortège se forme pour se rendre à une messe solennelle en l'honneur des membres défunts.

(1) Ce jour, dès 5 heures du matin, le *réveil* est sonné par la fanfare des arquebusiers.

La messe a un caractère tout spécial. L'église est toute ornée de plantes. Tous les arquebusiers se rendent à l'offrande pendant que les tambours de la compagnie, qui portent encore, eux, un costume militaire avec colback, battent aux champs. Pendant l'élévation, même roulement de tambours. Enfin, à l'issue de la cérémonie, un cortège se forme et les arquebusiers promènent à travers la ville saint Martin, leur patron, dont la statue équestre est portée sur les épaules des membres de la Compagnie. L'après-midi est consacrée au tir à l'oiseau. Le vainqueur est nommé « *Roi de la Prairie.* » On le conduit en triomphe au local de la compagnie où un banquet monstre réunit les confrères et les invités. Un des attraits de ces fameuses fêtes est la farandole monstre qui a lieu après le banquet et dans laquelle entre une bonne partie de la population, je parle des partisans des *Rouges*, bien entendu, car les *Bleus* ne se mêlent pas aux festivités de leurs rivaux, et réciproquement.

Fête sur la glace. — On se rappelle encore de la rigueur de l'hiver de 1890-91.

A Tamise, on organisa, le jour de l'An, une grande *Ysfeest* (fête sur la glace), renouvelée des fêtes qui eurent lieu au même endroit, en plein hiver en 1838. C'était une sorte de kermesse agrémentée d'un tir à l'arc à la perche, d'un tir à l'arc au berceau, de jeux de boules, de carrousels, de bals populaires et de nombreux débits de liqueurs. Des chemins étaient ménagés sur la glace, dont l'accès était facilité par des plans inclinés en planches ; le propriétaire de chaque *baan* (chemin) de l'espèce, réclamait aux visiteurs un droit de passage dont le montant était facultatif.

Le public afflua à cette fête ; il se composait des habitants des villes environnantes, mais surtout d'Anvers (1)

Simpelour à Soignies. — Il y a à Soignies (Hainaut), à l'arrière-saison, une fête populaire où l'on exhibe un mannequin, appelé *Simpelour* (simple et lourd), qui finit par être brûlé vif.

(1) Ce dernier hiver (1891-92), il y eut à Bruxelles une exposition de sculpture *en neige* des plus curieuses.



III

LES MARCHES.

Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse on donne le nom de *Marches* à des processions militaires, qui prennent leur origine dans des légendes perpétuées par l'Eglise. Les plus célèbres et les plus anciennes sont celles de *Walcourt*, de *Gerpinnes* et de *Fosses*. L'appareil militaire, ou plutôt le travestissement militaire, dont ces processions se sont entourées de tout temps, excita l'émulation des villages voisins qui voulurent, eux aussi, posséder *leur marche*. De là, l'origine des processions militaires plus récentes de *Thuin*, *Ham-sur-Heure*, *Barbençon*, *Anderlues*, etc.

La légende qui a donné naissance à la procession de *Walcourt* (Namur) remonte au XIVe siècle. La voici dans toute sa simplicité :

Un incendie avait réduit l'église en cendres, mais par un heureux hasard on parvint à sauver des ruines fumantes une statue de la Vierge qu'on déposa provisoirement dans le creux d'un arbre. L'église reconstruite, le comte *Thierry de Rochefort* se rendit, sur son plus beau destrier, à l'endroit où la Vierge avait été placée, avec l'intention de lui faire réintégrer son premier domicile. Mais, dès qu'il voulut mettre la main sur la précieuse image, son cheval se cabra, et tous les efforts qu'il fit pour s'en emparer furent vains, la statue semblait rivée à l'arbre. Reconnaissant alors son impuissance, le comte fit vœu de fonder l'abbaye du *Jardinet*, si la Vierge consentait à se laisser conduire à l'Eglise. A peine le jeune homme avait-il formulé ce vœu, que la statue n'opposa plus de résistance à ses efforts.

Tel est le miracle qu'on représente chaque année, à Walcourt, le jour de la Trinité, au milieu d'un *grand appareil militaire* et de formidables décharges de mousqueterie.

A *Gerpinnes* (Hainaut) la légende varie ; il s'agit ici d'une jeune fille nommée *Rolan-*

de, qui s'enfuit du village pour échapper au mariage. Après avoir traversé neuf villages, elle s'en vint expirer à *Villers-Potteries* (Hainaut), sur le bord d'une source.

Le jour de la procession, la châsse de sainte Rolande est promenée processionnellement à travers les neuf villages que la sainte traversa avant de trouver la mort. On quitte Gerpinnes à 4 heures du matin pour n'y rentrer qu'au crépuscule.

La châsse de sainte Rolande est escortée par les habitants des villages environnants, qui ont revêtu pour la circonstance les costumes militaires les plus disparates : zouaves, spahis, turcos, chasseurs, voltigeurs, sapeurs, grenadiers, etc. s'y coudoient et s'efforcent de se donner l'air martial de vieilles troupes. Leur armement est plus fantaisiste encore que leur tenue ; c'est un véritable musée de bric-à-brac dans lequel on retrouve le mousquet a mèche, l'escopette et le tromblon d'antan. Là procession se déroule ainsi lentement au son de la musique et au bruit des détonations, tandis que sur ses pas roule un véritable flot de paysans, désireux de toucher, une fois dans leur vie, la châsse de sainte Rolande.

La première halte du cortège se fait dans le parc ombreux du château d'Acoz, tandis que le village de Villers-Potteries est l'endroit choisi pour la *grande halte* de midi. Pendant cette dernière halte, on dépose la châsse de sainte Rolande dans l'église et les fidèles profitent de ce repos pour tremper leurs mouchoirs dans l'eau de la source, près de laquelle mourut la sainte. Les soldats improvisés, forment les faisceaux dans un immense verger situé en face de l'église, et mangent en compagnie des spectateurs les provisions de bouche qu'ils ont apportées avec eux. A ce moment le coup d'œil est original, une foule immense couvre le petit village, on boit, on mange, et de temps en temps des fusées éclatent.

Le repas terminé, vers deux heures, les tambours battent le rappel, les compagnies se reforment, les officiers supérieurs montent à cheval. Un formidable commandement de former le carré retentit et aussitôt les troupes, après avoir exécuté cette manœuvre, font quelques feux de salve destinés à annoncer au loin que la *marche* reprend sa route.

Ces marches, comme le lecteur s'en fera facilement une idée, sont bien plus des parties de plaisir que des fêtes religieuses, mais le clergé sait que s'il essayait d'interdire ce que nous nommerons la *mise en scène* de ces sortes d'exhibition, il risquerait fort de compromettre le prestige de sainte Rolande.

A *Fosses* (Namur), la *marche* de saint *Pholien* ne fait sa sortie que tous les sept ans.

La procession de *Ham-sur-Heure* (Hainaut), qui se célèbre le 15 août, fut fondée il y a environ 125 ans, à l'instar de celle de Gerpinnes ;

Celle de *Barbençon* (Hainaut), appelée *Notre-Dame-des-Lumières*, parcourt son itinéraire le 24 août de chaque année.

A *Anderlues* (Hainaut) c'est à la *Saint Médard* qu'a lieu la *marche*.

Enfin la grande *marche* de *Thuin* (Hainaut) est la plus récente, elle date du choléra de 1866. Elle se confond depuis cette époque avec la procession annuelle. Toutes ces *marches* ayant une très grande analogie entre elles, en décrire une c'est les décrire toutes.

Déguisements militaires dans les processions. — *A Florennes* (province de Namur), où saint Pierre est invoqué contre les fièvres intermittentes, la fête du saint donne lieu à une procession très remarquable qui se fait chaque année le dimanche après le 29 juin ; la châsse de sainte Gengon, patron du lieu, y est portée. Suivant l'usage, la jeunesse de l'endroit se met ce jour-là *sous les armes* et *forme un corps d'infanterie et un de cavalerie.* Plusieurs villages voisins font de même et viennent parader à Florennes pour donner plus d'éclat à cette procession on ne peut plus suivie.

A *Fosses* (province de Namur), se fait le jour de la fête de saint Phollien, patron de l'église, une grande procession en son honneur. Le corps du saint est porté dans les campagnes voisines et la jeunesse de l'endroit se *met sous les armes*, ainsi que celle des villages environnants. Cette procession n'a lieu que tous les sept ans, comme nous l'avons dit plus haut.

Les déguisements militaires au Carnaval. — Les déguisements militaires sont très usités à l'époque du Carnaval. Dans le bassin du Cen-

tre (Haînaut) notamment, de nombreuses troupes de *zouaves* (c'est le travestissement militaire le plus généralement employé) parcourent les villages de la région et évoluent comme de vieux soldats. A *La Hestre* et à *La Louvière* nous avons été témoin, il y a quelques années, des exercices de ces masques.

Dans les autres parties du pays, l'uniforme militaire — celui des soldats français principalement — domine dans le carnaval des rues.

En 1330, de *notables bourgeois* de Tournai résolurent de célébrer une *passe d'armes* qui ferait époque dans les annales de la ville. Ils fixèrent cette fête à l'année suivante. Ce ne fut qu'une variante des *tables rondes* qui étaient depuis longtemps en usage.

Plusieurs fêtes de ce genre eurent lieu à Tournai dans les années 1282 et 1290.





IV

ANCIENNES FÊTES

Yssche (Brabant). — En 1243, il y eut à Neuss (Allemagne) un magnifique tournois. Avant la cérémonie, un dominicain essaya de détourner les chevaliers présents de ce jeu funeste, mais il en fut pour son éloquence ; la joûte s'ouvrit comme il achevait de parler.

La punition du ciel ne se fit pas attendre. Un grand nombre de chevaliers furent tués, d'autres perdirent la raison. La nuit suivante, comme l'apprit le curé d'Yssche (Brabant) au légendaire, on vit dans cette paroisse des assemblées de démons équipés comme des chevaliers. Ils se réjouissant sans doute, ajoute Cartimpré, de cette fête funeste, où 367 chevaliers chrétiens avaient perdu la vie (1).

(1) Cartimpré, *de Apibus*, I, II, p. 444. — Mouskes, t. II, p. 671.

Ce récit fait songer aux *Hellequins*, ces bandes de cavaliers fantastiques qui rôdaient la nuit et bataillaient les uns contre les autres, en observant le plus profond silence.

Un voyageur attardé, dit Guillaume d'Auvergne, écrivain du XIIIe siècle, entrevit un jour une de ces troupes sinistres et n'eut que le temps de se jeter dans un champ contigu. Comme, à ce qu'il rapporta, elle ne quitta pas le chemin, on prétendit que les campagnes, à raison de leur utilité, étaient *sous la protection spéciale du Sauveur*. Ces récits avaient cours dans presque toute l'Europe.

La veillée des Dames. — Le 19 janvier 1101, les croisés revinrent inopinément de Palestine et entrèrent à Bruxelles, à la grande joie de leurs femmes. On leur fit un tendre accueil et, d'après la tradition rapportée par l'abbé Mann, les croisés fêtèrent si gaîment leur retour, que leurs femmes furent obligées de les transporter *de la table au lit*. Le chroniqueur ajoute que, pour perpétuer le souvenir de cet heureux évènement, on établit la coutume de renouveler la même cérémonie annuellement le 19 janvier. Cette fête singulière s'appelle

en flamand le *Vrouwkens Avondt* ou la *Veillée des Dames*. On la célébrait dans beaucoup de familles, il y a 50 ans ; ce soir-là les femmes étaient maîtresses au logis. Aujourd'hui encore, le 19 janvier, à partir de 7 heures du soir, les cloches de toutes les églises sont mises en branle ; cette sonnerie est répétée de demi-heure en demi-heure jusqu'à 10 heures. *L'almanach de Bruxelles* de 1682 nous apprend que le Conseil de Brabant ne siégeait pas dans « l'après-midi le jour du *Vrouwkens Avondt.* » C'était une des *Festa palatii*, ce qui équivant à notre expression de *fêtes légales* (1).

— En témoignage de la victoire remportée sur Philippe-le-Bel et comme trophée de guerre, les Flamands suspendirent à la voute de l'église N.-D. à Courtrai (2), 700 éperons dorés, dépouilles d'autant de chevaliers français : c'est ce qui a fait donner à la journée de Cour-

(1) L. Hymans, *Bruxelles à travers les Ages*, pag. 55 et 56, note.

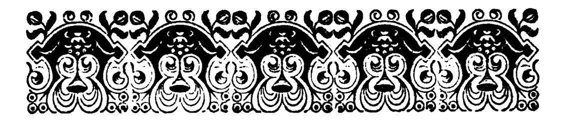
(2) Cette bataille est appelée indifféremment bataille de Courtrai ou Groeningue. — Groeningue ou Groeninghe est une dépendance de la ville de Courtrai.

trai ou de Groeningue le nom de *bataille des Eperons d'or* (11 juillet 1302).

Pendant longtemps on célébra à Courtrai (Fland. occid.) ce glorieux évènement par toutes sortes de réjouissances publiques ; le souvenir s'en est probablement perpétué dans cette fête populaire, appelée *Vergaederdagen,* qui a encore lieu annuellement vers le mois de juillet.

Les hommes et les femmes de la plus basse classe vont de porte en porte demander les vieux habits qu'ils revendent ensuite, comme les ancêtres le firent autrefois des riches dépouilles de la noblesse française ; et, précédés d'un joueur de violon, ils se rendent sur le *Pottelberg,* emplacement de l'ancien camp des Français, pour s'y réjouir pendant un jour.





V

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES

Le *Pas de Saint Remacle* est une empreinte(1) de pied, que l'on attribue à saint Remacle et qu'on montre à Spa (Liège), ainsi que sur un rocher au bord de l'Amblève, près de Targnon.

La première de ces empreintes est célèbre. Les femmes qui n'ont pas d'enfants font une neuvaine et se rendent chaque jour à la fontaine de Groesbeeck, où elles boivent un verre d'eau en posant un pied dans la cavité qui se trouve dans la roche et que l'on prétend être l'empreinte du pied de saint Remacle. Car la légende raconte que le fervent apôtre s'endormit un jour aux environs de Spa en récitant ses prières accoutumées. Pour l'en punir, Dieu laissa s'enfoncer un pied du saint

(1) Voir sur ce sujet l'enquête faite par *la Tradition*, ann. 1888 et suiv.

dans la roche. Celui-ci se sentit tellement contrit de son péché et l'expia par tant de pénitences que le Tout-Puissant accorda à cette empreinte la vertu miraculeuse de rendre fécondes les femmes stériles (1). On montre aussi le four où le saint faisait cuire son pain.

Cathédrale de Tongres (Limbourg). — A l'entrée de l'église, on remarque deux empreintes dans la pierre bleue. On prétend qu'un individu, ayant voulu pénétrer la nuit dans le temple pour y voler les ornements sacrés, fut arrêté dans sa course sacrilège par l'intervention divine. Ses pieds restèrent fixés au sol et ne purent être détachés que le lendemain à l'arrivée du sacristain. Ce sont les empreintes des pieds de ce voleur qu'on peut encore voir aujourd'hui dans la cathédrale.

A *Jannée-Pessoux* (Namur), le bassin de la fontaine de Saint-Martin renferme un ro-

(1) V. le *Guide du Voyageur en Ardenne*, par A. Borgnet ; Bruxelles, 1857 ; I, p. 42-43 ; — Bovy, *Promen. hist. dans le pays de Liège* ; 2 vol., Liège, 1839 ; II, p. 80 ; — Wolf, *Niederlandische Sagen*, p. 227 ; Leipzig, 1843.

cher, religieusement conservé, qui est surmonté d'une espèce *d'anneau* taillé dans la roche ; notre saint *y aurait attaché sa monture.*

A *La Roche* (Luxembourg) on aperçoit sur la montagne de *Corumont* une sorte de siège taillé dans le roc et appelé *siège du roi Pépin.* La tradition prétend que ce roi s'y reposait de ses fatigues et y donnait ses audiences.

Les escaliers de Charlemagne. — La vallée de Leffe, près de Dinant (Namur), est bordée de rochers en pente rapide. Une ornière, creusée profondément dans le roc par le frottement des roues, commence au fond de la vallée et gravit en diagonale ces pentes si raides. A coté de cette ornière, et suivant la même direction, *des marches d'un escalier* se voient parfaitement. Presque au sommet des rochers, les escaliers et l'ornière, qui devient alors double, font un coude pour pénétrer dans une crevasse et gagner les plateaux supérieurs.

A ce coude, on aperçoit, creusés dans le roc, des trous qui affectent la forme d'un sabot de cheval ; ce sont là, dit on, les empreintes du fameux cheval Bayard.

Voici maintenant la légende du *Cherau* (1) *de* Charlemagne : En ce temps là, Charlemagne poursuivait par le pays *les quatre fils Aymon* ses ennemis, qui étaient montés sur leur cheval *Bayard*. Celui-ci arriva sur le haut des rochers qui surmontent la vallée de l'autre côté ; d'un bond vigoureux il la franchit, et, retombant sur les rochers opposés, il y laissa l'empreinte de ses pas. Charlemagne à la poursuite des quatre fils Aymon, arriva à son tour au sommet des rochers ; mais le puissant empereur n'avait pas de cheval comme *Bayard*. Il dut donc descendre, avec son armée, jusqu'au fond de la vallée. Or, il fallait remonter de l'autre côté, et ses soldats, accablés de fatigue, n'étaient plus en état de gravir ces pentes rapides et glissantes. Ce fut alors que l'Empereur fit tailler dans le roc des escaliers qui ont conservé son nom. Mais la légende ne s'arrête pas là. L'armée du grand Empereur, ajoute-t-elle, ayant gravi la montagne, souffrait cruellement de la soif.

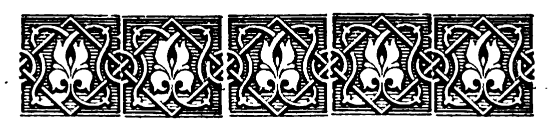
(1) *Charrau*, en wallon *cherau*, est un chemin par lequel peut passer un char.

Alors leur chef saisissant une lance la *planta dans le roc*, en adressant à Dieu cette prière : « Versez, Seigneur, à mes pauvres soldats. » Et soudain une *source jaillit* des rochers d'où elle ne tarit jamais. Elle porte encore le nom de *fontaine de l'Empereur.*

— Une légende dont on place le théâtre à Hekelghem (Brabant) nous montre le diable labourant, puis, dégoûté de ce travail, jetant au loin des pierres et la terre qui se trouvaient dans le roc. Le sillon de la charrue forma depuis la *Dendre*, rivière peu éloigné d'Hekelghem ; les pierres et la terre lancées par le démon sont les hauteurs voisines du village (1).

(1) Wolf, pag. 288.





VI

LES TRÉSORS CACHÉS

Trésor de Saint-Macaire. — Dans les ruines de l'ancienne abbaye de saint Bavon, à Gand, on prétend que le trésor de Saint Macaire est enfoui dans les fondations, et que nul ne peut le rechercher sans être sacrilège.

Trésor de Château-Thiery. — Les ruines de l'ancienne forteresse féodale de *Château-Thiery,* près de Dinant, sont, d'après les gens du pays, hantées par l'esprit malin, qui en a pris possession pour y enfouir ses trésors. Cependant il n'y a pas bien longtemps encore qu'ils y venaient en bande, la nuit, lorsque le *diable abandonne ses richesses* pour courir le monde ; ils allumaient des chandelles bénites pour remuer les décombres qui obstruent les souterrains, mais un coup de vent éteignait les lumières et ils fuyaient épouvantés ; aussi la *gatte d'or* est-elle toujours sous les ruines de *Château-Thierry.*



VII

LA GATTE D'OR

A *Buresse*, commune de Hamois (Namur), on remarque les vestiges d'un ancien édifice en pierres ; une *gatte d'or* (1) se cache, dit-on, dans ces ruines (2).

A *Fallon* (Barvaux-Condroz. Namur), à l'endroit appelé *Maglore*, près de la *Croix*, ou sur *l'abbaye*, existait un ancien *établissement romain*. Les habitants disent qu'il y avait là une *gatte de bronze*.

(1) Le mot wallon *gatte* signifie chèvre. Cependant il paraîtrait que certains vieillards emploient aussi le mot *gatte* dans le sens d'une quantité d'or ou d'argent équivalant à 4 pieds carrés. On pourrait expliquer ainsi tout naturellement la croyance populaire qui place des *gattes d'or* dans la plupart des vieilles ruines de notre pays.

(2) *Ann. de la soc. d'arch. de Namur*, t. IV, p. 387.

Il y a peu d'années, en dessous de la ferme de *Jemehenne*, près de Dinant, des *fondations romaines* furent détruites par des paysans, dans l'espoir d'y trouver une *gatte d'or*. Les malheureux allaient y travailler la nuit.

La tradition rapporte qu'à *Fays-Famennes* (hameau de la province de Namur), on adorait autrefois une *gatte d'or*. Le sol de ce hameau récèle une quantité de *débris romains*.

Sur le bord d'une *ancienne chaussée romaine* qui passe à peu de distance de la station actuelle de Gembloux, on aperçoit une grande construction moderne, appelée *Al Gatte*. C'est là encore la *gatte (chèvre) d'or*, cette mystérieuse légende des populations de nos campagnes wallonnes, qui apparaît partout où se trouvent des antiquités romaines.

Le château d'*Hastimoulin* aurait, d'après la légende, été assiégé du temps des Sarrasins (1) et une *chèvre d'or* doit y avoir été enterrée (2).

(1) Par Sarrasins, les paysans namurois désignent communément les anciens peuples, tels que les Romains, les Francs, etc.

(2) *Ann. de la soc. d'arch. de Namur*, t. IX, 301.

A *Hastedon* (Saint Servais, Namur), où des antiquités romaines ont été découvertes, une *gatte d'or* est enfouie dans le sol (1).

Une *gatte d'or* est enfouie dans les ruines du château de *Samson* (Namur). Il faut bien se garder de la chercher, car elle est protégée par l'esprit malin qui ne manquerait pas de jouer un mauvais tour au dénicheur du trésor.

On a découvert à proximité des ruines de ce château un *cimetière franc*.

Depuis un grand nombre d'années, d'aucuns prétendaient qu'il y avait au centre du village de Merlemont (Namur) un vaste souterrain dans lequel, au dire de leurs ancêtres, *se trouvait une chèvre en or massif*. Toujours d'après eux, on ne pouvait s'emparer de ce trésor qu'en s'éclairant d'une chandelle faite de graisse humaine.

Il y a deux ans, trois ouvriers plus éclairés et moins peureux que leurs camarades, pratiquèrent pendant la nuit une ouverture d'une profondeur de deux mètres. Quand ils furent sur la voûte de ce souterrain, ils enlevèrent

(1) *Ann. de la Soc. d'Arch. de Namur*, t. IX. p. 301.

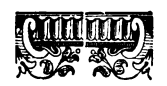
les briques, puis descendirent une lumière pour se rendre compte de l'état des lieux. Ils attachèrent ensuite une échelle au mur et pénétrèrent dans le souterrain, dont ils firent plusieurs fois le tour. Pas de chèvre d'or !

Ils désespéraient de mettre la main sur ce fameux trésor, lorsque l'un d'eux, qui sondait les coins, aperçut un vieux pot en terre hermétiquement fermé ; ils l'enlevèrent et s'empressèrent de le vider. Il était rempli de cendres, mais au fond il y avait un tas de pièces d'or d'une valeur de 2,500 francs. Ce trésor était caché là depuis des siècles. Les inscriptions sont illisibles.

Le châtelain de *Chèvremont* (Liège) était un homme cruel qui portait la désolation dans toute la contrée environnante. Or, il advint que le seigneur et maître du manoir eut un enfant mâle de sa très noble dame. Ne voyant autour de lui aucune personne de plus grande dignité que l'évêque de Liège pour conférer à l'enfant le baptême, le père alla prier instamment le pontife de daigner visiter sa femme dans cet état d'infirmité et de venir ondoyer le nouveau-né. L'évêque Notger accepta, voyant

une occasion de mettre fin aux maux dont souffrait le pays. Au jour fixé, il se rend processionnellement au manoir de Chèvremont, escorté de presque tout son clergé. Aussitôt le châtelain, suivi de la population du château, accourt à la rencontre du prélat et l'introduit dans la forteresse. — Ici la scène change ; à un signal de Notger, l'habit clérical tombe ; ce merveilleux clergé se fait troupe guerrière, et tous d'une course rapide se répandent partout, abattent les édifices, égorgent les défenseurs du manoir et renversent les hauts remparts. Le règne d'Idriel, châtelain de Chèvremont, était terminé.

Une chapelle s'élève aujourd'hui à l'emplacement du château de *Chèvremont* ; dans cette chapelle est un puits et dans ce *puits est un trésor*. Heureux celui qui saura l'arracher aux entrailles de la terre et tromper la vigilance de la *gatte d'or* qui veille !





VIII

Les nutons, sotays, etc.

A *Revogne* (commune de Honnay, Namur un château dominait autrefois l'agglomération. Sous ce château se trouvent des cavernes fréquentées jadis par des *Nutons* (1).

D'après une tradition populaire, répandue également dans les *Ardennes* et le *Condroz*, les caveaux du château de *Marsan* auraient servi autrefois de demeure à une peuplade étrangère, nommée *Lutons* ou *Nutons* ou *Sottais*. Ces habitants sous terrestres (c'est la tradition qui parle), étaient de petite taille et

(1) Sur les Nutons, voy. *Chaufontaine*, wallonnade par GGGG; — Ch. Grandgagnage, *Dictionnaire étymolog. de la langue wallonne*, II, 44 ; — Jér. Pimpurniaux, *Guide du voyageur en Ardenne*, 2e part. *passim, etc., etc.*

exerçaient divers métiers. La manière dont on communiquait avec eux rappelle le commerce que, selon Hérodote, les Carthaginois faisaient avec les peuples sauvages de l'intérieur de l'Afrique ; les gens du pays allaient déposer à l'entrée du souterrain les objets qu'ils voulaient faire raccommoder, avec le salaire qu'ils supposaient exigible, et le lendemain ils trouvaient l'ouvrage réparé et mis à la même place (1).

Ces nains se retrouvent en Allemagne, en Bretagne, etc.

Le peuple nain d'Eleinbourg, en Saxe, vint une nuit célébrer une noce dans la grande salle du château, sautant sur le parquet poli, comme des pois que le batteur éparpille dans l'aire de sa grange. Le vieux comte, qui dormait dans son haut lit à baldaquin, fut réveillé par ce bruit étrange. Il fut invité à la fête et on lui présenta une petite femme ; elle sautillait et pirouettait avec une telle vitesse qu'il avait à peine le temps de reprendre haleine.

(1) D. Martin. *Notice sur quelques localités du Brabant,* Revue belge 1838, t. IX, p. 68).

Enfin les lutins disparurent dans les fentes du plancher et les trous des souris.

A Aix-la-Chapelle, non loin de la ville, il y a une montagne habitée par les nains. Lorsqu'ils ont une noce à célébrer, ils viennent emprunter des marmites et des plats, qu'ils rendent ensuite exactement.

De semblables nains se tiennent aussi dans les environs d'Iéna, et dans le comté de Hohenstein, ainsi que dans la Hesse. Les mauvais tours qu'on leur a joués les ont en partie fait disparaître.

Il est souvent parlé aussi en Allemagne, notamment en Silésie, d'esprits ou *gnomes*, qui gardent les trésors dans le sein de la terre et dans les ruines.

Dans nos campagnes flamandes on trouve encore de ci de là des gens qui croient aux *Nickers ou Neckers*, esprits des eaux, aux *Elven, Alven*, ou esprits des airs, qui vous parleront des *witte wynen* ou Dames blanches, des *Trollen*, géants enchanteurs, des *Dwergen*, nains semblables aux Nutons du pays wallon, et qui travaillaient dans les grottes. Le souvenir des *Hellequins*, des cortèges sinistres de sorciè-

res, du *weer-wolf* (loup-garou), du *Kleudde* ou *Lodder*, de la *Maer* (1) (ou femme jument), du *wit conyn*, (le lapin blanc), se perd de plus en plus et on n'en trouve plus que quelques traces fugitives dans certaines légendes de Flandre. Quand un enfant n'est pas sage, on le menace du *Slockkeman* (le *Manducus* des Romains).

Le roi des Sothays au château de Montfort (Liège). — Dans un paragraphe précédent, nous avons dit ce qu'étaient les Nutons et les *Sothays*, ou Sottais ; nous allons maintenant parler de leur roi.

Le château de Montfort, situé dans une contrée pittoresque, avait plu au roi des Sothays, le *Verdbouc*, qui était venu s'y installer avec sa cour en faisant alliance avec le seigneur du lieu.

Mais ce seigneur ne montra pas pour les ser-

(1) Dans bien des endroits on dit encore que lorsque les enfants ont la fièvre, ils sont ensorcelés ; quand le cauchemar trouble leur sommeil, c'est une *Nachtmerrie* ou jument nocturne qui les assaille.

vices du roi des Sothays la reconnaissance qu'ils méritaient. Plusieurs fois, au grand mécontentement de la petite Majesté, le lait avait été servi aigri, les fruits avaient été offerts gâtés, soit que ce fût négligence ou bien lésinerie. Il arriva même qu'en rentrant d'une chasse où les Sothays avec leur Roi lui avaient traqué grande abondance de gibier, le seigneur abandonna à son chien favori le souper que le *Verd-bouc* affamé se rejouissait de voir préparé. Dès lors, adieu les bons procédés, il ne rêva plus qu'à la vengeance. Elle ne fut pas tardive. Les quatre fils Aymon, en passant près de la châtellenie de Hautfort, furent traités comme des manants par des hommes d'armes du seigneur, qui furent cruellement punis de leur audace par ces vaillants chevaliers. Quelques Sothays orateurs, dépêchés en ce moment par le *Verd-Bouc* prévenu de l'aventure, sautent en croupe sur le célèbre Bayard, ce coursier à longue échine, qui portait les quatre guerriers. Ils leur conseillent d'attaquer le château : ils leur représentent que ce sera une glorieuse et profitable entreprise. Il n'en fallait pas tant, l'entreprise est réso-

lue, les quatre frères tentent l'assaut. Le château bravera sans doute les efforts de ces redoutables paladins ; mais les *Sothays* et leur Roi les accompagnent ; avec une mystérieuse poudre d'une éclatante couleur jaune, ils aveuglent les sentinelles : les murs sont escaladés grâce à l'adresse de ces auxiliaires qui s'entrelacent par milliers pour former des échelles, et les redoutables fils Aymon sont introduits dans la place; tout ce qui reste périt sous leurs coups, Après cette vengeance, les Sothays se dispersent dans les fermes du voisinage, où ils se rendent utiles comme nous l'avons dit ; quelquefois cependant, à en croire les récits populaires, ils se réunissent pour entreprendre des travaux gigantesques (1).

— La *grotte de Remouchamps* fut, d'après les croyances populaires, construite par les *Sothays*, qui y élurent domicile après avoir quitté le château de Montfort. Aussi cette grotte était-elle le théâtre de mille événements extraordinaires. Une jeune fille, oubliant dans

(1) *La Belgique monumentale,* t. II, pag. 196, 197, article d'Eugène Gaussoin.

des pensers d'amour de garder ses troupeaux, avait-elle perdu quelque agneau dans les montagnes, elle se rendait dans la grotte et l'agneau perdu avait avant elle retrouvé la bergerie ; un ouvrier accablé de besogne ne pouvait-il pas à temps terminer son ouvrage, il le portait dans la grotte et au moment fixé il allait le reprendre achevé (1).

Le trou des fées à Arquenne (Hainaut). — D'après la tradition, des êtres mystérieux vivaient autrefois dans le trou des fées. Les habitants des environs venaient y déposer, le soir, leur linge sale qu'ils retrouvaient propre le matin, mais à la condition d'y joindre quelques aliments.

La fée Mélusine au château d'Enghien. — Le château *d'Enghien* (Hainaut), qui entra dans la maison de Bourbon par le mariage de Françoise de Luxembourg (2) avec le comte de

(1) *La Belgique monumentale,* II, pag. 200.

(2) La fée Mélusine était la fée protectrice de la maison de Lusignan dont les Luxembourg prétendent descendre. La fée Mélusine, fille du roi d'Albanie, épousa Raymondin de Forez ; elle éleva pour lui le château de Lusignan et demeura le

Vendôme, aïeul de Henri IV, roi de France, possède une de ces légendes ou un de ces contes, religieusement transmis d'âge en âge.

Chaque fois qu'un événement se prépare dans la famille des châtelains, la fée *Mélusine apparaît sur la terrasse du château.* (1)

Le *château de Montaigle* (Namur). — Le souvenir de la dame de *Montaigle* ne s'est pas effacé chez les populations du voisinage de ces ruines. Les vieillards vous diront que, dans leur enfance, on voyait souvent la nuit *la dame apparaître aux fenêtres du château.* Ne cherchez pas à remonter à la source de cette tradition, ne leur demandez pas quelle était cette dame ; ils n'en savent pas davantage. (2).

Dame blanche. — Une dame blanche, mys-

génie de sa maison. Son apparition sur la grande tour du château annonçait la mort d'un personnage de cette famille (*Voir le poëme de Mélusine, du XIV*e *siècle,* publié par M. Michel, en 1854)

(1) Cf. *Archiv. hist. et litt. du Nord de la France et du midi de la Belgique,* année 1829, p. 5.

(2) Cf. *Annal. du Cercle archéologique de Namur,* tome VI, pag. 3

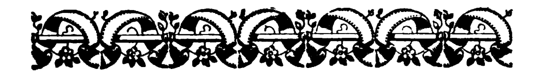
térieuse beauté, vient prêter aux légendes du château *d'Harzé* (Liège) le souvenir de ses apparitions nocturnes qui s'annonçaient par des chants harmonieux.

Dans le vieux château d'Harzé, tout délabré, on montre un appartement appelé la *Chambre du comte*, dans lequel le propriétaire se laissa enfermer dans un réduit en forme de trappe, où il avait caché un trésor. Cet infortuné y mourut de faim, son cadavre y fut retrouvé quand on parvint à découvrir la porte à ressort qui était retombée sur lui et avait étouffé ses cris.

— D'après la tradition populaire, des revenants ou lutins hantaient autrefois la *gloriette* du parc du château de *Betho* (Limbourg) (1).

(1) *Bull. de la Société scientifique et littéraire de Limbourg*, t. XVI, pag. 43.





IX

LES CHATEAUX, LES MONUMENTS ET LES RUINES

A Winendaele, près de Thourout (Flandre), le berger et le laboureur racontent à la veillée une foule d'histoires qui se rattachent aux ruines du château.

A *Kieldrecht* en Flandre, certaines pierres sépulcrales qu'on aperçoit contre les murs de l'église donnent lieu à des légendes qui ne sont pas sans intérêt.

Suivant la légende, sainte *Walburge* avait habité longtemps la crypte de cette église, à Liège, où reposent aujourd'hui ses reliques.

La légende populaire veut que le fameux géant Antigon (légende sur l'origine d'*Anvers)* habitât autrefois le *Reusenhuis* (maison du géant), édifice renfermé dans le Burg et qui a été détruit par un incendie.

Le *castiau d'diale* (le château du Diable), à *Quaregnon* (Hainaut) est un entassement de ruines, auxquelles le vulgaire assigne une origine fantastique.

Le château de Dagobert. — Le peuple a donné le nom de *Palais de Dagobert* à un endroit d'Hornu (Hainaut), où existent des vestiges de construction.

Une tradition populaire attribue à *saint Materne* l'établissement de *toutes les vieilles églises* de la province de *Namur*, surtout dans le voisinage de la Meuse.

Dans la *province de Liège* tous *les anciens ponts ont été construits* par *Ogier le Danois*, compagnon de Charlemagne.

De même la plupart des *vieux châteaux* de la province de Liège ont été élevés par les *quatre fils Aymon*, qui furent de grands bâtisseurs devant l'Eternel.

Les habitants de *Bouvignes*, pendant leurs sanglants démêlés avec les Dinantais, leurs voisins, firent construire la tour de *Crèvecœur*, *non sur le bord de la Meuse*, comme on l'a écrit, *mais bien sur une montagne* au-dessus de *Bouvignes*.

Cette vieille tour a été poétisée par la légende des dames de *Crèvecœur* qui, pour ne pas tomber vivantes aux mains des ennemis qui assiégeaient la place, *se précipitèrent dans la Meuse*, préférant la mort au déshonneur.

Le château de *Poilvache* (Namur) fut, suivant la légende, *la demeure des quatre fils Aymon*. Le souvenir de leur cheval *Bayard* se retrouve en maints endroits de nos contrées. A Dinant, on vous dira que d'un coup de son puissant sabot, il perça cette roche si célèbre qui depuis porta son nom. Enfin les habitants des bords de l'Ourthe vous montreront aussi les traces de ses sauts prodigieux sur les rochers escarpés de ses rives (1).

Une vieille légende des *quatre fils Aymon*, imprimée dans le Midi de la France, place leur château dans la forêt des Ardennes. Elle nous les dépeint comme les ennemis irréconciliables de Charlemagne, et dans leurs luttes cet empereur est presque toujours vaincu.

Le château de Montfort (Esneux. Liège). — C'était, d'après la légende, la résidence des

(1) Cf. Pimpurniaux, *Guide en Ardenne*, I, 230, 231.

quatre fils Aymon, ces fameux paladins, qui y soutinrent un siège de 13 mois contre l'armée de Charlemagne.

D'après la légende, le vieux donjon de *Fayenbois* (Liège) serait *œuvre d'ange et de diable à la fois*.

Le diable roula de vastes rocs d'une colline voisine, éleva, suspendit, empila blocs sur blocs, puis posa par dessus une antique ruine. Un ange survint, qui versa trois gouttes d'eau bénite sur le donjon tout crevassé et, soudain, une chapelle apparut dans ce réduit sanctifié. Très satisfait de son œuvre, le chérubin ne s'arrête cependant pas en si bon chemin ; il déploye son aile et vole au dessus de la chapelle. En un clin d'œil la scène change, un élégant boudoir paraît avec sopha moelleux et radieux miroir. Pour compléter le décor, le messager céleste frappe légérement la terre dont il fait sortir un filet d'eau bien claire, qui jaillit vers le ciel et retombe en poussière humide.

Il existe à Gand, au Reep, un *château* dit *de Gérard le diable.* La légende populaire *attribue la construction de ce castel à Lucifer* ; en réalité, il remonte au XIIIe siècle et appartint

à Gérard Vilain, dit *le diable*, fils de Sohier II.

A *Saint-Servais*, village voisin de Namur, les ouvriers ont mis à jour, il y a quelques années, les fondations d'une ancienne chapelle, dédiée à ce saint.

Une légende rapporte qu'au premier temps du christianisme, saint Servais, évêque de Tongres (Limbourg), venait célébrer la messe dans cet édifice, puis se remettait aussitôt en route pour Tongres, où il *arrivait assez promptement* pour dire une seconde messe, *peu après la première*. C'était assurément un assez joli tour de force, à l'époque où la vapeur était encore inconnue.

L'diab'château. — Dans les profondeurs du bois de *Laroche* (Luxembourg), au fond d'un ravin sauvage, on voit un immense amoncellement de pierres grises à demi-équarries. Ces pierres offrent l'aspect d'une vaste ruine et les paysans de l'endroit prétendent que le diable avait commencé de bâtir là un château, mais *trois fois Dieu secoua la montagne et fit crouler les murs inachevés*.

A *Rochefort* (Namur) les habitants vous diront que les souterrains du vieux castel ne

peuvent être comblés et qu'ils sont le *séjour d'esprits* (1).

A Chassepierre (Luxembourg),au bord de la Semois, on montre des masures appelées *tour de Brunehault* ; à certains temps de l'année, *un spectre y vient pousser des gémissements* (2).

D'après la légende, l'incendie du château de *Gallifort* (Deurne, Anvers) serait dû à la vengeance céleste. Les châtelains donnaient jadis une grande fête dans leur manoir de Gallifort, lorsque les convives, échauffés par un vin généreux et abandonnant toute retenue, se mirent à danser une sarabande infernale dans un costume que la morale réprouve. Au milieu de cette débauche, la foudre vengeresse tomba sur l'édifice qu'elle consuma. Personne n'échappa au désastre.

Le château de Bayard, à Dhuy (Namur). — Le château de Bayard à Dhuy, est d'une origine fort ancienne ; la légende, qui se plaît toujours à placer un point lumineux dans une

(1) Cf. *Bulletin de l'acad. d'archéolog. de Belgique*, t. II, pag. 349.

(2) *Académie d'arch. de Belgique*, tom. II.p. 350.

période lointaine et inconnue, veut que ce territoire abandonné et solitaire, situé au nord de Namur, ait été visité, au temps de Charlemagne, par les *quatre fils Aymon*, portés sur leur glorieux coursier ; que le château construit à Dhuy soit leur œuvre et ait pris son nom du cheval *Bayard* (1).

La légende dit que la femme d'un châtelain de *Montaigle*, qui avait partagé l'énergie de son mari dans la défense du vieux manoir, assiégé par une armée ennemie, traversa les lignes des assiégeants, portant sur ses épaules un énorme fagot de bois. Ce fagot renfermait le châtelain du château, qui échappa ainsi à une mort certaine.

A *Langhemarcq*, localité voisine d'Ypres (Flandre occidentale), se trouve un vieux château, appelé *Domanial huyster Manneken*, sur lequel on raconte des légendes.

Trous du diable. — A *Ophem*, il existe un *trou du diable*, qu'on ne parvient pas à combler.

A *Paret* (Luxembourg), des campagnards jouaient aux cartes depuis deux jours et deux

(1) Gramaye, *Antiquitates comitatus Namurcensis, etc* 1607, 11

nuits dans un cabaret, lorsqu'ils *aperçurent le diable sous la table*. Ils le chassèrent, et l'esprit malin, échappé à leur poursuite, fit un trou dans le mur en laissant derrière lui une odeur épouvantable. Depuis lors on n'est pas encore parvenu à boucher ce trou.

A *Gammerages*, village près de Grammont, sur la route de Hal, on peut encore voir la *grange du diable* ; on montre même le trou par lequel le diable disparut, et le peuple est convaincu que cette ouverture ne peut être bouchée, quoiqu'on fasse (1)

Des contes semblables se rencontrent fréquemment sur d'autres points du pays.

Quelques légendes du diable. — Dans le parc d'un château situé en face de la fontaine de Pline, à *Tongres* (Limbourg), on aperçoit une petite maison qu'habitait autrefois le garde-chasse.

La tradition veut que certain soir, le garde-chasse y jouait aux cartes en compagnie du jardinier, lorsque soudain une partie du mur se détachant ensevelit sous ses décom-

(1) Dr Wolf.

bres le malheureux garde chasse qui fut tué. La légende ajoute qu'à ce moment le jardinier vit distinctement le diable s'échapper par le trou qui venait de se former dans la muraille et qui depuis lors n'a jamais pu être bouché.

Au village de *Jauchelette*, près Jodoigne (Brabant), on voit s'élever une petite maison sans étage, dont le pignon tourné vers le nord dessine une croix de pierre. La tradition populaire lui attribue l'origine suivante : Un pauvre ouvrier était depuis longtemps obsédé par l'idée de posséder une maison, mais il ne parvenait jamais à rassembler assez d'argent pour se payer cette fantaisie. A bout de patience, il fit un pacte avec le diable, lui promettant son âme s'il lui bâtissait une maison avant le chant du coq.

Au crépuscule une légion de diablotins s'abattit comme par enchantement sur le terrain choisi par Satan, et bientôt l'on vit tous ces petits diables travailler avec une activité prodigieuse. Cependant notre ouvrier commençait à regretter le pacte qu'il avait fait, car il ne fallait pas en douter il allait perdre son âme. Sa femme s'étant aperçue de sa mélan-

colie, lui en demanda la cause. Après maintes prières, il finit par lui avouer la vérité. « Sois *tranquille*, lui dit-elle, *le diable sera volé.* » Vers le milieu de la nuit, notre femme se rendit au poulailler et là, *au moyen d'un foulard en soie, elle éveilla et fit chanter le coq.* A peine l'oiseau matinal eut-il fait entendre ses premières notes que tous les diables s'envolèrent en poussant d'affreux hurlements. Satan était vaincu par la femme. Dans la suite, le paysan tenta vainement d'achever la bâtisse, ce qu'il construisait le jour, le diable le détruisait la nuit. Sur le conseil du curé, il parvint cependant à achever la maison, en la surmontant d'une croix.

L'abbaye de Grimberghe possédait autrefois, dans la commune de *Brusseghem-Ophem-Ossel* (Brabant), au hameau d'*Amelghem*, deux fermes. L'une d'elles, nommée le *Grand Amelghem*, renfermait une *grange immense, élevée par le diable* qui devait *l'achever avant le jour*, mais qui ne *put fermer une ouverture*, que l'on voit encore et qu'on essayerait vainement de boucher, à ce que disent les villageois.

Cette grange a été démolie en partie, en 1845, avec des peines inouïes.

A *Gammerages*, un village près de Grammont, sur la route de Hal, on peut encore voir la *grange du diable*; on montre même *le trou par lequel le diable disparut*, et le peuple est convaincu que cette ouverture *ne peut être bouchée quoi qu'on fasse* (Cf. Wolf).

Cette légende, nous dit M. Gittée dans la *Revue de Belgique*, année 1889, pp. 394, 595, existe sous d'autres formes. Elle s'est également attachée au *Fond des Quarreux*, connu de tous les touristes qui ont visité les bords de l'Amblève ; elle a servi à l'imagination populaire à expliquer un paysage grandiose et sauvage. Ici, l'œuvre du diable devait être un moulin qui, à son départ précipité, fut détruit de fond en comble, et dont les débris, sous la forme de grands quartiers de roc, sont encore visibles aujourd'hui, dans le lit de la rivière.

Les paysans croient qu'on conserve dans un endroit de l'église de Saint-Hubert (Luxembourg), le corps du saint, aussi frais que le jour où il est mort ; que sa barbe n'a jamais cessé de croître et que chaque année, le jour de Saint-Hubert, le sacristain lui rase le menton (1).

(1) *La Belgique monumentale*, t. 2, pag, 125-126.

Si l'on en croit la tradition, on commença à construire *l'Eglise Saint Médard à Jodoigne (Brabant)*, un peu au sud de l'emplacement actuel ; mais les *pierres* et le *ciment* ayant été miraculeusement transportés, pendant la nuit. sur la colline voisine, on s'empressa de creüser les fondements à l'endroit que Dieu semblait désigner lui-même.

La *chapelle de Basse Wavre* (Brabant) dont l'existence est constatée, en 1086, avait d'abord été édifiée sur une hauteur, mais, à différentes reprises, ce qui avait été construit le jour était renversé la nuit et rétabli dans la vallée. Des prêtres, apostés pour connaître le secret de cette translation, la virent opérée par la Vierge et les Anges, et entendirent la mère de Dieu entonner d'une voix éclatante ce verset : *Hanc vallem inhabitabo, quia elegi eam* (j'habiterai cette vallée parce que je l'ai choisie). On continua l'édifice dans le lieu que le Ciel désignait si clairement et où fut trouvée une châsse artistement travaillée, et qu'il a toujours été impossible d'ouvrir (1).

(1) Tarlier et Wauters, *Histoire des communes belges. La commune du Wavre.*

On assure que pour soutenir les fondations de *l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles, on enfonça des pilotis sur des peaux de bœufs* (1).

Légende de l'église Saint Rombaut, à Malines (2). — Le peuple raconte la légende suivante : L'église de Saint Rombaut fut construite par le saint de ce nom qui, chaque fois qu'il payait le salaire des ouvriers employés à la construction de l'édifice, ne retirait jamais de ses poches une somme supérieure à *10 cens*. C'est assez dire que les visites à ses poches devaient être très fréquentes. Les ouvriers s'imaginant que le saint devait avoir sur lui de grosses sommes, le tuèrent. Mais quelle ne fut pas leur déception en ne trouvant sur leur victime que la modeste somme de *10 cens*. Le saint, chaque fois qu'il avait besoin d'argent, opérait un miracle analogue à celui de Jésus, lors de la multiplication des pains.

Une église construite par le Diable. — D'a-

(1) Alphonse Wauters, *Recherches sur l'Hôtel de-Ville de Bruxelles,* dans le *Messager des Sciences et des Arts de la Belgique,* pag. 206.

(2) Cette église remonte au XIIe siècle et saint Rombaut vivait au VIIIe siècle.

près la légende, ce fut le *diable* en personne qui *porta les dernières pierres* destinées à achever l'église de *Lebbeke* (Flandre orientale).

L'ancienne *abbaye de Robermont* (1) (Liège), dut, d'après la légende, sa fondation (1014) à sept jeunes filles désenchantées des félicités du monde, qui firent construire une habitation et un oratoire, non loin de Liège. Elles y vivaient tranquilles, — au grand désespoir du diable — lorsque de mauvais gars, retirés dans un *manoir antique* situé non loin du couvent, dressèrent maintes embûches à la vertu de leurs voisines. L'alarme fut aussitôt répandue ; le peuple délogea les méchants, ruina le manoir et fit renaître la paix dans la communauté. De nos jours l'expression wallonne — *ine Beguène di Robièmont* (une béguine de Robermont) — est un euphémisme par lequel on désigne une femme de mœurs légères.

L'ancien *hôpital des lépreux de Cornillon* (Liège) était habité par douze sœurs et sept frères, voués au service de ces malheureux.

(1) Cette abbaye s'élevait sur l'emplacement du cimetière actuel de Robermont

L'une de ces religieuses, sainte Julienne, fut la *créatrice et la promotrice de la Fête-Dieu.*

« Qui fut la cause de l'établissement de cette « fête,se demande Voltaire (1) ? Une religieuse « de Liège, nommée *Mont-Cornillon* (2), qui « *s'imaginait voir un trou à la lune* (1246) : « elle eut ensuite une révélation, qui lui apprit « que la lune signifiait l'église, et le trou une « *fête qui manquait*. Un moine, nommé Jean, « composa avec elle l'office du Saint-Sacre- « ment ; la fête s'en établit à Liège, et Urbain « IV l'adopta pour toute l'Eglise. »

Wilryck-Edegem (communes limitrophes, province d'Anvers). L'un des forts du camp retranché d'Anvers (le fort nº 5) s'élève sur le territoire de ces deux communes. Il court sur ce fort une curieuse légende. Une ferme, vieille et délabrée, s'élevait jadis à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui cet ouvrage de fortification. Cette ferme était précédée d'une

(1) *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, chap. 63.

(2) Voltaire prend ici le nom d'une colline pour celui d'une femme !

mare, sorte d'étang fangeux, où grenouilles et rats d'eau vivaient dans une quiétude parfaite. De misérables saules taillés en têtards, rabougris et desséchés, qui, hiver comme été, conservaient leur parure de feuilles mortes, bordaient cette eau croupissante et nauséabonde. La nuit venue, ces vieux arbres, débris d'âges d'antan, agitaient sous l'aquilon du soir leurs chétifs rameaux avec un craquement de bois mort, et dessinaient sur l'horizon les formes les plus fantastiques. Cette particularité, jointe à l'esprit des campagnards naturellement enclins au merveilleux, eut bientôt créé une légende.

Les vieux paysans de l'endroit vous diront le plus sérieusement du monde que *Manke Lies* (Elisa la boiteuse), morte depuis longtemps, apparaissait chaque nuit juchée sur l'un ou l'autre de *ces saules, dans l'attitude d'une fileuse devant son rouet*. Après le coucher du soleil, les abords de la ferme étaient déserts, et si quelque pauvre hère, égaré, venait y échouer, il se signait et n'avancait qu'en tremblant. S'il faut en croire la légende, *Manke Lies devait renouveler ses apparitions aussi*

longtemps qu'une personne charitable se serait chargée d'accomplir le vœu que la mort ne lui avait pas laissé le temps de tenir (1).

La tour de *l'Eglise de Saint-Ursmer* à Lobbes (Hainaut) fut construite par Oibald, abbé de l'abbaye de Lobbes, qui se servit, dit la chronique, *d'un ours apprivoisé pour le transport des matériaux.*

Si l'on s'en rapporte à la tradition, les ouvriers qui construisaient *l'oratoire de Notre-Dame de Bonne-Odeur*, à *Hoeylaert* (Brabant), entendirent au-dessus d'eux un concert angélique et sentirent une odeur d'une suavité incomparable. De là son nom (2).

Il existait autrefois à *Watermael* (Brabant), localité située à l'entrée de la forêt de Soignes, un prieuré célèbre de chanoines de l'ordre de Saint-Augustin, nommé *Rouge-cloître*. Il prit ce nom parce que ses parois furent couvertes d'un ciment rouge fait de tuiles brisées, qui

(1) A. Harou, *Notice sur la commune de Wilryck,* dans le *Bull. de la Société roy. belge de géographie,* tome X, pag. 690-691.)

(2) *De Origine*, MS.

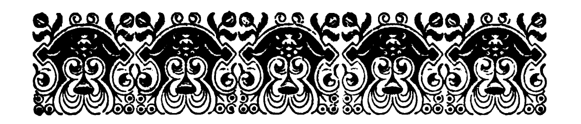
devait les protéger contre la pluie. Le 31 mai 1381, on posa la première pierre d'une église conventuelle, l'édifice qui avait servi jusqu'à-lors d'oratoire, paraissant trop modeste. Le prieur célébra d'abord la messe de la Sainte Croix; puis, dépouillant sa chasuble devant le maître autel, il se montra vêtu seulement de l'Aube. La communauté fléchit les genoux et entonna le « Veni Sancte Spiritus ». Ensuite elle sortit processionnellement du chœur, précédée de la croix, et en entonnant le Regina Cœli.

Arrivée à l'endroit désigné pour la construction nouvelle, elle en fit le tour, en continuant ses chants religieux par le : « *ô Crux splendidior* ». Parvenu à l'occident du temple nouveau, le prieur dit quelques prières, et, prenant la croix, fit sur la terre le signe symbolique du chrétien, le signe qui rappelle l'instrument de la Passion. Après lui, tous les autres religieux, par âge, et enfin les laïques présents, creusèrent successivement la terre. Le prieur ayant de nouveau dit quelques prières, la communauté retourna à la chapelle en chantant. Dans l'entretemps l'architecte, le char-

pentier et les ouvriers creusèrent des trous de six pieds de long sur 4 de large, à 10 pieds environ de distance les uns des autres : dans chacun de ces trous, ils enfermèrent, au moyen d'un instrument appelé *Scotheye*, des pieux de bois ; ces *différents groupes de pieux furent reliés les uns aux autres par des sommiers de hêtre : c'est ce que l'on appelait le lien de l'Eglise*. Sur ce fondement on construisit des arcades de pierre, d'environ 5 pieds d'épaisseur, et sur ces arcades s'élèvent les murs de l'Eglise (1).

(1) Sanderus. *Chorographia Sacra Brabantiæ*, t. 3. p. 255. — Wichmans, *Brabantia Mariana*, t. 2. p. 329.





TABLE

Pages

AVANT-PROPOS v

Bibliographie VIII

I. — Pélerinages et Processions 1

II. — Fêtes populaires 27

III. — Les Marches 39

IV. — Anciennes Fêtes 46

V. — Les Empreintes merveilleuses 50

VI. — Les Trésors cachés 55

VII. — La Gatte d'Or 56

VIII. — Les Nutons, Sotays, etc 61

IX. — Les Châteaux, les Monuments et les Ruines 70

TABLE 89





Achevé d'imprimer

le 15 octobre 1892

pour

Henry CARNOY, à Paris

par

E. JAMIN

Imprimeur, rue Ricordaine

à Laval.



LA TRADITION

Revue générale
des Contes, Légendes, Chants, Usages, Traditions
et arts populaires.
Folklore, Traditionnisme, Mythologie, Histoire des
Religions, Littérature.

Directeurs :
EMILE BLÉMONT ET HENRY CARNOY

6e année. — 1892

La Revue paraît le 15 de chaque mois par livraisons
de 32 pages in-8

Abonnement : 15 francs

Les 5 premiers volumes : 80 francs

Principaux collaborateurs :

Belgique : A. Harou, A. Gittée, J. Lemoine, H. Van Elven, Cornelissen. Vervliet, O. Colson, A. Hock, J. Defrecheux, Conynckx, etc.

Angleterre : A. Lang, Th. Davidson, D. Mac Ritchie, Rev. Walter Gregor, etc.

Italie : Stanislas Prato, Dr G. Pitré, T. Cannizzaro, E. Martinengo-Cesaresco, etc.

Autriche-Hongrie : Michel Von Zmigrodzki.

Pays Slaves : M. Dragomanov.

Allemagne : Edm. Veckenstedt, D. Brauns, Kühne.

Danemark : Fritz de Zepelin.

Finlande : Kaarle Krohn.

France : Emile Blémont, F. Ortoli, René Basset, de Colleville, A. Certeux, Béranger-Féraud, P. Arène, Bladé, Desrousseaux, Guinand, Lancelin, A. Millien, Ristelhuber, Sichler, Sinval, de Sivry, de Beaurepaire, Stiébel, G. Vicaire, A. Ledieu, Combes, etc.

Suisse : J. Genoud, Correvon.

Grèce, Turquie : Hadji-Démétrius, J. Nicolaïdes, C. Stravélakis.

PARIS

128, Boulevard Montparnasse.



ARMÉNA

DES

ENFANTS DU NORD

DES FRANCS-PICARDS ET DES ROSATI

(Picardie, Artois, Flandre et Wallonie)

Publié

PAR

HENRY CARNOY

Avec le concours de

MM. Alfred Harou, Jean Richepin, Maurice Thiéry, A. Desroussaux, A. Hock, Jules Lemoine, Carolus-Duran, F. Bertaux, Alcius Ledieu, Nagour. Le Cholleux, A. Carette, V. Henry, G. Nadaud, A. Bouvret, V. Advielle, Ch. Lamy, A. Capon, E. Prarond, A. France, L. Duvauchel, de Colleville, A. Rey, Cornaille, D. Cacan, H. Menu, A. Lefebvre, Hollain, Droulers, F. Fabart, H. Fournier, P. de Wailly, Poirrier, J. Labbe, R. Veber, L. Macaigne, Ch. M. Limousin, Rattel, de Swarte, Georges et Francis Tattegrain, H. Gauquié, D. Maillart, Watteeuw, E. Fontaine, Hornez, Delerue, etc....

1re ANNÉE. — 1892,

1 vol. elzévir de 120 pages : 2 francs.

PARIS

128, BOULEVARD MONTPARNASSE.

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*
DIRECTEURS : MM. ÉMILE BLÉMONT ET HENRY CARNOY

VOLUMES PARUS :

I. — HENRY CARNOY, *Les Contes d'Animaux dans les Romans du Renard.*
II. — JEAN NICOLAÏDES, *Les Livres de Divination,* traduits sur un MS turc inédit.
III. — Dr ED. VECKENSTEDT, *La Musique et la Danse dans les Traditions, etc.*
VI. — Dr D. BRAUNS, *Traditions japonaises.*
V. — F. ORTOLI, *Les Conciles et Synodes.*
VI. — ANDREW LANG, *Etudes traditionnistes.*
VII. — EMILE BLÉMONT, *Esthétique de la Tradition.*
VIII. — A. LEDIEU, *Les Vilains dans les Œuvres des Trouvères.*
IX. — A. HAROU, *Contributions au Folklore de la Belgique.*

POUR PARAITRE SUCCESSIVEMENT :

X. — VICOMTE DE COLLEVILLE, *Traditions de Monaco et de Nice.*
XI. — FRITZ DE ZEPELIN, *Folklore du Danemark.*
XII. — JEAN NICOLAÏDES, *Le Livre des Sorts de la Sphère.*
XIII. — VICOMTE DE COLLEVILLE, *Mélanges traditionnistes.*
XIV. — M. DRAGOMANOV, *L'Ange et l'Ermite chez les Slaves.*

EN PRÉPARATION :

Ouvrages de MM. EMILE BLÉMONT, HENRY CARNOY, Mme MARTINENGO-CESARESCO, THOMAS DAVIDSON, STANISLAS PRATO, KAARLE KROHN, etc.

Prix du volume, 3 fr. 50.

LAVAL, IMP. ET STÉR. E. JAMIN.

COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*
DIRECTEURS : MM. EMILE BLÉMONT ET HENRY CARNOY

Volume X.

MÉLANGES
De Traditionnisme



PARIS
AUX BUREAUX DE *LA TRADITION*
128, Boulevard Montparnasse

EMILE LECHEVALIER. LIBRAIRE
39, Quai des Grands-Augustins

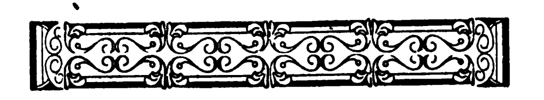
M.D.CCC XC.III.

OUVRAGES DE M. ALFRED HAROU

Contributions au Folklore de la Belgique; un vol. in 18; Paris, 1892; aux Bureaux de *la Tradition*. (Tome IX de la *Collection internationale de la Tradition*).

Mélanges de Traditionnisme de la Belgique; un vol. in-18; Paris, 1893; aux Bureaux de *la Tradition*. (Tome X de la *Collection internationale de la Tradition*).

Le Folklore de Godarville; un vol. in-18; Anvers, 1893; imprimerie J. Vancaneghem.



AVANT-PROPOS

Dans le nouveau volume que nous offrons aux lecteurs de la Tradition *et de la* Collection internationale, *M. Alfred Harou s'est attaché tout particulièrement aux mille croyances et superstitions populaires de la Flandre et de la Wallonie.*

M. Harou avait eu l'intention de consacrer une partie de l'ouvrage à la littérature orale de la Belgique, mais il a jugé, avec raison, que ce côté si intéressant du Folklore belge méritait plus qu'un simple chapitre, et il a réservé pour un travail

postérieur les contes et les chansons des pays flamingants et wallons.

On trouvera dans ce volume nombre de documents curieux, fruits de longues recherches dans les bibliothèques comme aussi d'enquêtes orales à travers toute la Belgique.

HENRY CARNOY.

Warloy-Baillon (Somme), 3 avril 1893.



NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

CH. DE COSTER. *La légende d'Uilspiegel.*

— *Contes brabançons*, 1861.

— *Les légendes flamandes*, 1858.

VICTOR DE VOGEL. *Légendes bruxelloises*, 1891.

H. DE NIMAL. *Légendes des bords de la Meuse.*

BERTHOUD (S. H.). *Chroniques et traditions surnaturelles de la Flandre.* 3 vol., Paris, 1831-36.

— *Légendes et traditions surnaturelles des Flandres*; in-12, Paris, 1862.

LECLERCQ (Em.). *Contes vraisemblables pour les enfants.*

Le Sauverdia (Le Verdier), journal wallon paraissant tous les 15 jours à Jodoigne.

J. DEJARDIN. *Dictionnaire des Spots ou proverbes wallons*, contenant les travaux de MM. Defrecheux, Delarge et Alexandre, revu par J. Dejardin, Le Roy, Picard, etc.; 1892, Liège.

Wallonia, revue mensuelle de Folklore wallon, dirigée par MM. Colson, Defrecheux et Williame.

GITTÉE et LEMOINE. *Contes populaires du pays wallon.*

Au trévi d'tout, journal wallon édité à la Louvière (Hainaut).

Histoire des quatre fils Aymon; Lille, Martin Muiron, sans date.

Le Helleput, légende p
de la Dendre, à Ter

La Revue de Belgique,
cles de M. Gittée sur d

ΚΡΥΠΤΆΔΙΑ. Recueil de do
l'étude des Traditions pop
Henninger frères. Le vol. IV ren
populaires flamands un peu lestes.

Het leven van den H. Evermarus (La v
Evermaer), par X***. Tongres, imprim
N. Teelen-Michiels, 1887.

Victor Joly. *Les Ardennes*, 2 vol. Cet ou
contient une foule de légendes, de contes, de
perstitions, etc., de nos Ardennes.

Marcellin La Garde. *Le Val de St-Amblève* (1858),
recueil de légendes.

Thil-Lorrain. *Études historiques sur les légendes scandinaves du Luxembourg.*

André Le Pas. *Sous le manteau de la cheminée* (légendes et contes).

Baron de Reiffenberg. *Nouvelles archives historiques* et *Archives philologiques*. Il y a beaucoup à puiser pour les folkloristes belges dans ces deux ouvrages, ainsi que dans les *Archives historiques du Nord de la France.*





I

L'ASTRONOMIE ET LA MÉTÉOROLOGIE

Le soleil. — C'est signe de pluie lorsque le soleil *levant* darde ses rayons sur la terre ; s'il les dirige vers le ciel, c'est au contraire un indice de beau temps.

Si le soleil *couchant* darde ses rayons sur la terre, c'est un indice de beau temps ; s'il les dirige vers le ciel, c'est signe de pluie.

Quand l'solèi y tir 'iaû au matin,
Sè pou r'mouyi sè visin.
Quand le soleil pompe l'eau le matin,
C'est pour (re)mouillet ses voisins. (Godarville).

On voit souvent de ces pluies accompagnées de soleil, on dit alors qu'il y a là-haut *Kermesse de diables* (Anvers).

Ailleurs ce phér mène s'explique ainsi :

C'est le diable qui marie sa fille (Godarville) ou qui *bat sa femme.*

A Godarville les enfants chantent :

Il pleut, il luit,
Les sorcières dansent à Feluy (1).

La lune. — Les habitants des campagnes attribuent une influence néfaste à la lune qui, commençant en avril, se termine en mai. Elle *roussit*, dit-on, les bourgeons ; de là son nom de *lune rousse.* (Hainaut.)

Cette lune est fatale aux malades ; s'ils lui survivent, on les considère comme guéris. (Godarville).

Bazin dans la lune. — Bazin allait à la maraude, pendant la nuit, dans le champ de son voisin. Celui-ci se tenait sur ses gardes. Le coupable de son côté n'avait négligé aucune précaution : il avait pris un fagot d'épines pour boucher la lune, qui était dans son plein. Cependant le propriétaire le surprit. Bazin, pour l'effrayer, s'écria d'une voix sépulcrale :

(1) Village voisin de Godarville.

Je suis sorti de mon tombeau et je viens ici au nom du grand Dieu vivant, pour enlever les petits et les grands. L'autre s'enfuit, et Bazin put faire paisiblement sa récolte d'oignons et de navets. Mais si le coupable parvint à échapper à la justice humaine, la justice divine ne manqua pas de l'atteindre. Il est condamné à rester dans la lune avec son fagot d'épines. Cette figure aux traits contractés qui se dessine dans notre satellite et qui regarde mélancoliquement la terre, c'est la figure de Bazin. On parle aux enfants de Bazin comme de Croquemitaine : *Voilà Bazin qui vous regarde !* — Légende populaire liégeoise.

La lune est la face de Caïn, qui, honteux de son crime, n'ose se montrer au grand jour ; c'est pourquoi la lune n'apparaît que la nuit. (Florenville).

Quelquefois Caïn, pour mieux se dérober à la vue, se cache derrière un *buisson d'épines.* On distingue vaguement sa bouche, son nez et ses oreilles, c'est ce que nous appelons *les taches de la lune* (Florenville).

— On croit distinguer dans la lune la figure d'un homme, appelé Pharaon.

Pharaon, raconte-t-on, pendant qu'il se livrait certaine nuit sombre à la maraude dans le champ de son voisin, vit tout à coup briller la lune dans tout son éclat. Craignant d'être aperçu, il prit au bout de sa fourche un fagot d'épines pour boucher la lune. Dieu pour le punir l'attira dans l'astre de la nuit, où on l'aperçoit encore tous les jours tenant son fagot d'épines *au dessus de sa tête* (Godarville).

La lune passe pour très *poltronne*, parce qu'elle se dérobe à chaque instant derrière les nuages. *Kouïon com el' bell*, poltron comme la lune (Godarville).

Lorsque le berger peut pendre sa houlette aux cornes de la lune, durant le premier quartier, c'est signe de beau temps. (Godarville).

Il ne faut semer ni les petits pois, ni les légumes qui doivent *pommer*, durant le cours de la lune (Id).

Au XVIe siècle on disait :

Au cinq de la lune on verra
Quel temps le tout mois donnera.
La lune est périlleuse au cinq,
Aux quatre, six, huit ou vingt.

(*Influence de la lune sur le temps. Globe illustré*, nº du 3 juillet 1892, p. 635).

Et comme pronostic du temps on ajoutait :

La lune pasle fait la pluye
L'argentine temps clair et la rouge vente.

Et enfin :

Quand la lune se fait dans l'eau,
Huit jours après il fera beau.

Lorsqu'une femme est enceinte et sur le point d'accoucher, on a coutume de lui dire :

Avec la nouvelle lune vous serez délivrée (Anvers).

Les hydropiques subissent l'influence de la *Lune* (1).

Apercevoir à travers les carreaux d'une fenêtre la première phase de la lune, équivaut à un mois de malheur (Anvers).

1) Carol. Popp. *Récits et Légendes des Flandres*, p. 219.

Eclipses. — Les anciens Belges croyaient que dans les éclipses de lune, un dragon ou un loup, nommé Hati, livrait un combat tête à tête à cette planète.

Etoile filante. — L'étoile filante est une âme qui quitte la terre et s'envole vers le ciel.

Il faut faire un vœu lorsqu'on voit filer une étoile.

D'autres disent que c'est une âme qui sort du Purgatoire. (Anvers).

A Florenville, une étoile filante, c'est la vengeance de Dieu qui s'appesantit sur quelqu'un. *C'est un homme mort*, dit-on, lorsqu'on voit une étoile qui file.

— Une étoile filante, c'est une âme qui quitte la terre. On l'exonère du purgatoire, si avant qu'elle ne tombe, on a pu prononcer trois fois la phrase suivante : *Loué soit J. Ch. au très saint sacrement de l'autel. Ainsi-soit-il !* (Godarville).

Grande Ourse.— Cette constellation est appelée *Char de Poucet, Char de triomphe, le Grand Chariot* ; la petite Ourse est *le petit Chariot*

(Godarville); les deux réunies, *l'astre de David*. (Florenville).

Orion. — Les trois étoiles du Baudrier d'Orion sont appelées les *Trois Rois* (Godarville, Hainaut, et Florenville, Luxembourg).

Vénus. — *Etoile du Berger* (Florenville, Godarville). On dit que l'*Etoile du berger* précède les deux chariots, et qu'en la suivant de n'importe quel point du globe, on arrive à Jérusalem, au tombeau du Christ.

Voie lactée. — La voie lactée se nomme *Chemin du diable* et *Chaussée romaine*. Certain curé avait fait une convention avec le diable, d'après laquelle celui-ci devait construire en une seule nuit, avant le chant du coq, ce chemin. Pour prix de son travail messire Satan aurait l'âme du curé. Mais le diable avait compté sans la servante du curé, qui ayant eu connaissance du pacte conclu par son maître, s'en fut éveiller le coq avant l'achèvement du fameux chemin. Au chant du coq, Satan abandonna son travail, laissant la chaussée inachevée. (Godarville).

Chemin de Saint Jacques (Florenville).

Gelée. — Le 20 janvier, il est rare qu'il ne gèle pas, d'où ce dicton flamand :

Bastiaen heeft een'harden kop, Saint Sébastien a la tête dure.

Les Rois (Epiphanie) jouissent aussi de la réputation d'avoir le crâne très résistant.

— Quand il pleut et neige presque simultanément, il gèlera avant trois jours (Godarville).

— Lorsqu'on verse la soupe, c'est signe de gelée si la vapeur qui s'en dégage est blanche et épaisse (Id.).

Neige. — Dans les campagnes flamandes, lorsque la neige tombe le 25 décembre, on dit que *le Petit Jésus secoue son manteau* (1).

— Quand il neige les enfants chantent :

Jésus secoue son petit lit.
Et les plumes s'envolent dans les airs
(Anvers).

ou bien :

(1) Quand il neige en Bretagne, c'est le bon Dieu qui plume ses *houas* (oies).

Les mouches d'Ardenne viennent,
Chauffons-nous, racontons des histoires, faisons
[la veillée,
Les mouches d'Ardenne viennent. (Florenville).

Les enfants s'étendent dans la neige, de manière à y laisser leurs empreintes, c'est ce qu'ils appellent *faire des bons Dieux*. (Godarville.)

Les petites filles étendent leurs tabliers pour *recevoir les mouchons* (oiseaux). (Id.)

— On dit en Flandre que Sainte-Catherine (1) nous arrive souvent *vêtue de blanc* (couverte de neige).

Pluie. — Par les grandes sécheresses on arrose les rues du village, afin d'attirer l'eau des nuages sur la terre. (Florenville).

Dans le Luxembourg les sorciers ont le pouvoir de *bat' li walêy* (faire tomber l'averse).

(1) Cette sainte, dont la fête se célèbre le 25 novembre, est, dans le pays de Liège, la patronne des charretiers. Ces derniers disent que s'ils roulaient ce jour là, il leur arriverait malheur. (*Bull. de la société liég. de littérat. wallonne,* 2e série, t. VII. pag. 172).

A Anvers, certains sorciers peuvent, à leur gré, *faire le beau et le mauvais temps.*

St. Médard et St. Barnabé. — Lorsqu'il pleut le jour de St.-Médard, *il pleut pendant six semaines.*

St Barnabé qui *peut tout réparer*, arrive quelques jours plus tard (Hainaut).

St-Médard,
Grand péchard ! (Hainaut).

Dès les premières gouttes de pluie, les enfants dansent en rond en chantant :

Pompez, pompez, Seigneur !
C'est du bon temps pour les voyageurs (Florenville).

ou bien :

Il pleut, il mouille,
C'est la fête des grenouilles (Florenville).

Dès que le temps se met à la pluie, les petits polissons entonnent le couplet suivant :

Il va pleuvoir,
Le vent va souffler
Et les moulins vont tourner (Anvers).

Lorsque les *mouches piquent* plus fortement que d'habitude (Anvers, Hainaut), le *paon* fait entendre fréquemment son cri (Hainaut),

les *poules se nettoyent les plumes* avec rage (Hainaut), les canards vont fréquemment à l'eau (Hainaut), *c'est signe de pluie.*

Lorsque le *chat se lave avec les pattes le devant du museau* (Hainaut), que les *hirondelles* volent à ras du sol (Hainaut), c'est également *signe de pluie.*

C'est signe de pluie lorsque la fumée, qui s'échappe des cheminées, s'abaisse vers le sol (Godarville).

Lorsqu'on se gratte fièvreusement la tête, c'est signe de pluie (Hainaut).

Si les vieilles femmes éprouvent des douleurs dans le dos, c'est signe de pluie (Anvers).

La pluie sera de peu de durée si les poules cherchent un abri; il en serait autrement si elles demeuraient exposées à la pluie (Godarville).

A Anvers lorsqu'on se chauffe le dos au feu, on dit qu'on *attend la pluie.*

— La procession de l'église Laeken était autrefois très renommée, et d'ordinaire on y voyait les habitants de 'Jette, Wemmel, Strombeek et Heembeek.

Quelquefois, en temps de sécheresse ou de *fortes pluies*, l'un de ces villages faisait faire une procession solennelle pendant *trois jours consécutifs*.

En 1652, la sécheresse durant pendant six semaines, l'archevêque de Malines ordonna qu'une procession porterait la statue de la Vierge de l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles jusqu'à celle de Laeken, et qu'il y aurait ensuite des prières publiques pendant trois jours (1).

— On promenait jadis par les rues de la ville la châsse de Saint-Eleuthère, *patron de la pluie*, afin d'obtenir de la pluie (Tournai, Hainaut).

(1) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 358. A Kramat et à Kwitang (Indes Hollandaises), les indigènes, joints aux Chinois, ont promené en 1891 des pagodes en miniature, chargées d'offrandes et copieusement encensées dans le but d'amener la pluie. D'après le correspondant du *Standard*, au mois d'octobre 1891, les habitants de Madourat (Indes) ont eu recours à un sacrifice humain pour obtenir la pluie.

Pluie et soleil. — Lorsqu'il fait du soleil et qu'il pleut presque simultanément, on dit encore à Anvers que *le diable se dispute avec les anges* qu'il *bat sa femme* ou qu'il *marie sa fille*.

Vent. — Dans les incendies, on mande le curé pour qu'il *fasse tourner le vent*. (Schelle, (Anvers), et Jodoigne, (Brabant).

Les géants et les nains ailés du vent, comme les hommes appartenant au ciel par leur père et à la terre par Hertha, leur mère, s'emparèrent parfois des jeunes filles, en élevant d'immenses tourbillons. Cette idée s'est conservée parmi nous, et la paysanne brabançonne ne manquera pas, lorsque de pareils tourbillons viennent la surprendre aux champs, de faire le signe de la croix, en disant :

« *Dat is de windbruyd* ! (c'est la fiancée du vent).

— Le *vent du nord*, la nuit du nouvel an, prédit une année féconde. (Coremans, *L'année de l'Anc. Belg*. p. 75).

— Pendant les *douze nuits* qui suivent la

Noël, il ne faut pas battre *le blé* ; il se gâte aussi loin qu'on entend le bruit de ce travail (1).

— La dernière nuit de l'année, les quatre vents se réunissent au carrefour des quatre chemins. Celui qui souffle à minuit dominera pendant toute l'année. (Florenville).

Les tourbillons, la fureur des vents, les trombes, expriment chez les paysans flamands l'idée des combats. « C'est le mâle et la femelle qui se battent » (*Het is de moer en de vaer die Vechten, de Wolken Zullen het betalen*) (2).

(1) Baron de Reinsberg, *Calendrier belge.*

(2) *Messager des sciences...* t. 28, p. 329, article de M. Huyttens.





II

CORPS HUMAIN

Anatomie. — Une superstition assez répandue, il y a quelques siècles, empêchait de se livrer à l'étude de l'anatomie ; on considérait l'étude de cette science comme une sorte de sacrilège lorsqu'elle s'exerçait sur le corps humain, excepté sur ceux des suppliciés (1).

Accouchement. — A *Bellecourt* (Hainaut), lorsqu'une femme est sur le point d'accoucher, il ne faut jamais aller quérir l'accoucheuse ou le chirurgien, sans être accompagné d'une autre personne ; cela porterait malheur à l'accouchée.

Barbe. — On dit aux enfants qui se plai-

(1) Dr. Bovy. *Promenades hist. dans le pays de Liège*, t. 1. p. 88.

gnent de n'avoir pas encore de moustaches, d'enduire leur lèvre supérieure de fiente de pigeon ou de poule. (Hainaut).

Les femmes dont le menton et la lèvre supérieure sont garnis d'un léger duvet passent pour très méchantes (Godarville).

Bossus. — Les bossus passent pour être très-intelligents ; les bossus ne vivent pas vieux, dit-on en Hainaut.

C'est une variante de cette expression :

Il a trop d'esprit,
Il ne vivra pas.

Entendu en Hainaut cette formulette ;

Em'carême, Em'carême !
Pou deu liards on a enn' feume,
Pou deu gros sous aud' seur
On a en' ptit *bossu !*

Les *bossus* sont des *porte-bonheur*, les rencontrer ou les toucher, porte bonheur.

Côtes. — L'ossature de l'homme comporte une côte de moins que celle de la femme, par allusion à la légende biblique de la création de la femme (Godarville).

Coiffe. — Membranes qui couvrent la tête de l'enfant venant au monde. Les enfants qui naissent avec le *casque* (nom de cette membrane à Anvers), seront heureux (Anvers).

Il est né coiffé (les Flamands disent : il est né *casqué*, il est né avec le *heaume*), c'est-à-dire prédestiné aux succès.

La *coiffe* est le nom vulgaire de l'*amnios*. Quand cette membrane recouvre la tête du nouveau-né : *Il a la coiffe !* s'écrie la sage-femme, et, comme rien ne vient pour rien, l'imagination va son train et interprète superstitieusement cette bizarrerie de la nature.

Le savant Jacob Grimm, dans sa *Mythologie allemande*, a fait voir combien la superstition de la *coiffe* ou du heaume avait un caractère spécial et tranché. Parfois on détachait soigneusement la membrane pour la coudre dans un linge et en faire une espèce de scapulaire. On croyait que les enfants ainsi munis avaient le privilège d'apercevoir les fantômes les plus subtils, etc.

A Liège, la coiffe se nomme *Halmette*, *Ha-*

melette, et on dit que pour pouvoir *jeter la baguette*, il faut avoir *li Hamelette ou esse vinou à monde on dimègne* (l'hamelette, ou être venu au monde un dimanche).

Dents. — Quand on rêve qu'on perd une dent, on apprendra la mort de quelqu'un (Anvers).

Manger avec de *longues dents* : n'avoir pas faim (Hainaut).

Le *mal de dents*, dit-on, est le *mal d'amour* (Hainaut).

Cartilage thyroïde. — Appelé vulgairement *pomme d'Adam* (Hainaut).

Cheveux. — On doit se faire couper les cheveux pendant le *cours de la lune* (Anvers, Godarville, etc).

Ceux qui ont les cheveux roux *sentent mauvais* (Bruxelles, Godarville).

Les roux ont été conçus à l'époque des *menstrues* (Bruxelles).

Les roux ont le caractère très irascible (dans tout le pays) ; on dit en Flandre : *Rost hair, dul hair*, cheveux roux, cheveux colères.

Les roux sont traîtres, ont le caractère faux ; ils tiennent ces défauts de Judas qui, lui aussi, était roux (Florenville).

Cors aux pieds.— En flamand, *cor aux pieds* se traduit par *Eksteroog, œil de pie.*

Les cors aux pieds se nomment à Liège, *agués*, pie, et en Hainaut (1) *agace*, même signification. En français : *œil de perdrix.*

On guérit les corps aux pieds en appliquant un *oignon cru* sur le cor et en l'y laissant pourrir (Anvers).

Doigts. — Avoir les *doigts crochus* se dit, en Hainaut, d'une personne qui distingue très vaguement le mien du tien.

Ceux qui ont le pouce d'une longueur démesurée, c'est-à-dire qui atteint la seconde phalange de l'index, sont gens de sac et de corde (Florenville).

Eternuement. — Lorsqu'on narre une his-

(1) On dit aussi fréquemment : *mes oignons me font souffrir*, pour indiquer qu'on éprouve des douleurs aux cors aux pieds (Hainaut).

toire à une personne et si à ce moment cette personne vient à éternuer on dit : « Vous voyez bien que je dis la vérité ».

L'éternuement est considéré comme une confirmation des faits qu'on avance (Anvers).

(Cf. *Anabase,* III. « *πτάρνυταί τις* » κτλ).

Foie. — Dire d'une personne qu'elle a le *foie blanc* (Bruxelles) ou le *foie chaud* (Anvers), équivaut à dire qu'elle est très passionnée.

Hydropisie. — Les hydropiques subissent l'influence de la lune (Caroline Popp, *Récits et légendes des Flandres,* 219).

Intestins. — Il a le *boyau de loup,* dit-on en Hainaut d'une personne qui a toujours faim.

Dans les sablonnières du Brabant, les ouvriers prennent ces grands cylindres dont les parois sont pétries de tuyaux marins contournés, pour des *ventres* d'hommes dont les *intestins* sont devenus pierres (1).

Lignes de la main. — Si les lignes de la main

(1) Burtin, *Oryctographie de Bruxelles.*

gauche représentent un M la personne sera heureuse (Godarville).

Mains. — Froides *mains*,
Chaudes amours (Hainaut).

A Liège pour se guérir de la transpiration des mains, on prend une *taupe* vivante, qu'on laisse mourir dans sa main. A Anvers on connaît le même remède, mais une *grenouille* remplace la taupe.

Lorsqu'on éprouve des démangeaisons à la main droite, c'est signe qu'on va recevoir *de l'argent*. Si c'est à la main gauche qu'on éprouve ce petit inconvénient on recevra des *coups* (Anvers).

Aux enfants qui se plaignent de la faim :

« Si tu as faim
« Mange une de tes mains,
« Et garde l'autre pour demain (Hainaut).

Maigreur. — Les hommes maigres ont la réputation d'avoir une vive propension pour le sexe ; ce sont de *bons coqs*, dit-on vulgairement (Hainaut).

Nombril. — Le véritable mot flamand employé pour désigner le nombril est *Navel* ; mais le peuple anversois traduit ce mot par *Nagelbuik*, c'est-à-dire *clou du ventre*.

A Godarville, on dit d'une personne nerveuse et de mauvaise humeur qu'elle *a l'boutroul des'ouville*, le nombril décousu.

Nez. — On établit des rapports entre le nez et les parties sexuelles de l'homme ; pour la femme c'est la bouche qui sert de terme de comparaison (Dans tout le pays).

— *Si votre nez brille vous verrez des bossus.* (Anvers).

Ongles. — On dit qu'en se rongeant les ongles, on devient *étique*, phtisique (Hainaut).

Oreilles. — Se percer les lobes des oreilles pour y introduire des boucles d'oreilles est un préservatif contre les ophtalmies (Anvers et Godarville).

On dit du mal de vous si l'oreille gauche *tinte* ; si c'est à l'oreille droite qu'on éprouve ce petit inconvénient, c'est au contraire du bien qu'on dit de vous. Dans le premier cas, il faut

placer le petit doigt entre les dents ; celui qui vous calomnie se mordra la langue (Godarville).

A Anvers, où la même croyance existe, les vieilles femmes disent qu'en mordant sur l'ourlet de leur tablier lorsque leur oreille gauche tinte, elles mordent la langue du calomniateur.

Orifice du rectum. — Les *Nobles* ont l'orifice du rectum *noir* (Bruxelles).

Orgelet. — On est atteint de cette affection en urinant dans un *cimetière*, ou dans les *sillons* des champs (Anvers).

A Anvers on dit de quelqu'un atteint de cette affection *qu'on a pissé sur lui de la Lune*.

Pleurs. — Qui brait (pleure) et rit,
Fait la moue aux souris.

Se dit aux enfants qui pleurent et rient presque simultanément (Hainaut).

Reins (chute des). — Lorsqu'on éprouve de vives démangeaisons à la chute des reins, *le beurre sera d'un prix peu élevé.* (Anvers).

Strabisme. — On place des écailles de noix, percées d'un trou, sur les yeux des personnes atteintes de cette infirmité. Le sujet est ainsi contraint à diriger sur un même point ses rayons visuels (Fayt-lez-Seneffe, Hainaut).

Taches des ongles. — Les *taches blanches* qui marbrent souvent les ongles sont autant de *péchés* ou de *mensonges.* (Anvers, Godarville, etc.) A Gand, ce sont des *péchés mortels.*

Ephélides ou taches de rousseur. — Les taches de rousseur, appelées *strons* ou *brins d'Judas*, excréments de Juda, s'enlèvent au moyen du *petit lait* ou du lait d'ânesse (Godarville).

Hock donne une autre moyen, usité dans le pays de Liège, c'est de se laver avec du *lait de jument* ou avec les *pleurs* (la sève) de la vigne. L'eau puisée à midi dans les rivières, le jour de la Saint-Jean, débarrasse également les jeunes filles des taches de rousseur (1).

(1) Hock, *Croy. et Rem. prop. au pays de Liège.*

On fait disparaître les taches de rousseur du visage, nommées *taches de soleil*, en se lavant avec du *jus de moules*. (Anvers).

Yeux. — Les yeux gris
Vont en Paradis.
Les yeux verts
En Enfer.
Les yeux noirs
En Purgatoire.
Les yeux bleus
Dans le feu ! (Hainaut).

Menstrues. — A l'époque des menstrues, les femmes ne doivent manipuler ni le beurre, ni le lait, ni la bière, car elles les feraient *tourner*, les rendraient aigres (Anvers).

Naissance (Influence de l'époque de la). — On attribue en Ardenne aux enfants posthumes le pouvoir de guérir instantanément les luxations, mémarchures des bestiaux, par simple attouchement (1).

Stigmates. — Une religieuse de Roosendael, morte vers 1220, se vit affligée des cinq stig-

(1) *Bull. de la société liég. de littérat. wallonne*, 2e série, t. VII. p. 176.

mates de la passion du Christ, et elle reçut le don de prophétie. (A. Wauters, *Histoire des env. de Bruxelles*, 2, 662).

— Il y a quelques années à Bois d'Haine, Louise Lateau se trouva dans un cas identique.

A Liège, *l'vège* est le nom donné au tendron de coudrier qui passe pour avoir la propriété d'indiquer l'endroit où se trouve une source, quand il est manié par un garçon *né* et *baptisé le même dimanche*. L'opération qui consiste à manier cette baguette s'appelle *jeter l'vège*, jeter la baguette.

Dans le bassin du Centre (Hainaut), ce sont principalement les enfants nés le jour de la Noël, qui ont le pouvoir de *faire tourner* la baguette.

Voix. — Au siècle dernier, lisons-nous dans une notice sur l'abbaye de Cambron (Hainaut), un moine était doué d'une voix magnifique et mangeait du pain de seigle pour *la conserver* (1).

(1) *Annales du Cercle archéolog. de Mons*, t. XIV. pp. 242, note.

Lorsqu'on est enroué on dit qu'on a un crapaud dans la gorge (Hainaut).

Virginité (Preuves de). — D'après les croyances populaires de l'Autriche, la jeune fille fournit la preuve de sa virginité en éteignant et en allumant une chandelle par le même souffle.

Cette pratique est également connue en Espagne, et pour ce qui concerne la *Belgique*, nous pouvons affirmer qu'elle existe encore aujourd'hui dans plusieurs localités de nos Ardennes.

— A Anvers la jeune fille chez laquelle on parvient à produire une dépression, en appuyant sur le cartilage de la partie saillante du nez, a perdu sa virginité.





III

REMÈDES POPULAIRES.

Brûlures. — En Flandre, les brûlures se guérissent en faisant autour de la partie brûlée une circonférence de droite à gauche avec la bague d'une personne mariée (1).

— Laver la brûlure avec la neige recueillie entre l'Epiphanie et la Chandeleur (Godarville).

Cauchemar. — Quand le cauchemar trouble le sommeil du paysan, c'est une *Nachtmerrie*, ou jument nocturne, qui l'assaille (2).

Le cauchemar est dû aux sorcières qui

(1) *Annales de la société d'Emulation pour l'étude de l'histoire et des Antiquités de la Flandre,* t. XIII, 2e série, p. 109.

(2) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles,* t. I. p. XXX (*introduction*).

viennent vous tourmenter pendant votre sommeil. Pour les éloigner, il faut avoir soin, en vous couchant, de placer vos sabots sous le lit, de façon à présenter leurs pointes à toute personne qui entrerait dans la chambre. (Sombreffe, province de Namur).

Convulsions des enfants. — Autrefois le jour de *Saint-Ghislain*) (9 octobre) on conduisait les enfants dans l'une des églises de Mons, où le prêtre leur apposait l'étole sur la tête, on leur faisait lecture d'un passage de l'Evangile ; cette pratique avait pour but de les *préserver des convulsions*. De nos jours, le 27 décembre, on donne de même l'Evangile saint-Jean aux enfants qui s'y présentent en foule (1).

Dans le Brabant, c'est saint Corneille qui guérit *les convulsions* des enfants (V. le pélerinage de Dieghem).

Le pélerinage de Dieghem a lieu le lundi de Pâques et fut, à l'origine, imaginé en faveur des *épileptiques*.

(1) V. Hachez, *Fêtes populaires à Mons*.

A Godarville, lorsqu'un enfant est atteint de *convulsions*, on va implorer, à Bois d'Haine, saint Jean et saint Ghislain.

Clous-furoncles. — Manger de la soupe préparée avec *sept espèces de légumes* le jeudi saint, est un préservatif fréquemment employé contre les clous (Godarville).

Crampes.—On guérit les *crampes de la jambe* en entourant le membre malade d'une peau d'anguille (Anvers).

Dents (*Maux de*). — Pour guérir les maux de dents,on roule plusieurs fois une corde de violon autour de la personne souffrante (Anvers).

Sainte Pauline est invoquée, à Anvers, contre les maux de dents.

Toucher la dent avec un clou n'ayant jamais servi, ficher ensuite ce clou dans un arbre et réciter 5 *pater* et 5 *ave* en l'honneur des cinq plaies du Sauveur (Godarville).

Toucher la dent avec un caillou, le jeter ensuite en courant pour ne pas l'entendre tomber (Id.).

Engelures. — Frictionner les engelures avec de la *graisse d'encolure de cheval* (Godarville).

Erysipèle (*roos* en flamand). — Pour se prémunir contre l'érysipèle, il faut toujours porter en poche des *marrons sauvages* (V. aussi *rhumatismes*), d'autres disent des *fleurs d'ortie* (Anvers).

Si vous visitez une personne atteinte de cette maladie, donnez-lui un citron ; si elle accepte ce cadeau elle sera bientôt guérie (Id.).

Femmes grosses. — La femme d'un seigneur de Roisin ne pouvant accoucher, on imagina de l'entourer de la ceinture de saint Ghislain. Cette dame se vit aussitôt délivrée (1). C'est là, dit-on, l'origine de la dévotion des femmes enceintes pour saint Ghislain.

Fièvre. — Si un paysan a la fièvre, il se croit ensorcelé. Cette croyance subsiste encore aux environs de Bruxelles (2).

(1) Baron de Reiffenberg, *Archives philologiques*, 5, 193.

(2) A. Wauters, *Hist. des env. de Bruxelles,* I, XXX (*Introduction*).

Lorsqu'une femme est tourmentée par la fièvre, elle doit attacher sa jarretière au tronc d'un arbre ; celui-ci mourra et elle sera à jamais débarrassée de cette incommodité ; elle aura lié la fièvre (Anvers).

Une source voisine de la chapelle de Sainte-Vérone ou Sainte-Véronique, à Vossem (près Bruxelles) avait la réputation de guérir les fièvres (1).

A la *fontaine de Sainte-Anne*, ou la *source des 5 plaies*, à Laeken, on attribue aux eaux la vertu de guérir la fièvre (2).

A Tamise on à la source de Ste-Amelberge, où les malades vont chercher la guérison que l'art médical leur refuse (3).

Entre Matagne et Vierves, en Ardenne, se

(1) Molanus. *Natales SS. Belgii, ad. 29. aug* — *Sanctorum quorum corpora in Brabento quiescunt, ms.*, de la Bibl. royale. A. Wauters. *Hist. des env. de Bruxelles*, 3. 437.

(2) Wauters. *Hist. des env. de Bruxelles*, II, 355.

(3) Dr Coremans. *Les fêtes de Joul*, p. 237.

trouve une fontaine dont l'eau miraculeuse passe pour guérir les rhumatismes et autres maux (1).

Du temps immémorial on allait invoquer le jour de l'Annonciation à Hoeylaert, dans un carrefour de la forêt de Soignes, une petite statue de la Vierge, placée contre un tronc d'arbre. On l'implorait contre les fièvres (2).

Les deux principaux pèlerinages pour obtenir la guérison de cette maladie se font à *Deux Acren*, près de Grammont et à *Renaix*. Pour être guéri de la fièvre, il faut se rendre de grand matin, avant le lever du soleil, si c'est possible, près d'un chêne situé au milieu de la campagne ; le malade est muni d'une attache ou ceinturon fait en paille de blé ; il environne l'arbre de l'attache qu'il a autour du corps et s'enfuit à toutes jambes.

A Renaix se voit une chapelle dite de *Witte Tak* ou chapelle de la branche blanche (le nom

(1) De Reinsberg. *Cal. belge*, 1. 49.

(2) A. Wauters, *Hist. des env. de Bruxelles*, 3, 533.

indique qu'il y eut là un arbre), on y ôte sa jarretière, on la lie à la grille de la chapelle et on se sauve (1).

Ivrognerie. — On guérit les gens qui s'adonnent à l'abus du genièvre, en laissant mourir une anguille dans la liqueur qui doit servir à leur consommation journalière (Anvers).

On dit aussi que *mêler du sang d'anguille à l'alcool* suffit pour débarrasser à jamais ces personnes de leur vice.

Goitres. — A Sleydinge (Fland.) on a recours à St-Gérulphe contre les maux de gorge, sans doute, parce que les goîtreux y sont très communs (2).

Jaunisse. — Pour guérir les femmes atteintes de la jaunisse, on ouvre une tanche (*lauw* en flamand) vivante, qu'on applique sur la poitrine (Anvers).

(1) *Messager des sciences historiques*, 28, 313, art. de M. Huyttens.

(2) *Messager des sciences historiques*, t. 28, p. 315-316, art. de Huyttens.

A Godarville où le même remède existe, cette tanche doit être conservée sur l'estomac jusqu'à entière putréfaction.

Maladies des bestiaux. — Jadis une coutume superstitieuse se pratiquait, notamment dans le pays des bruyères, des sapinières, où la principale richesse consistait en troupeaux. On se servait de feu pour purifier les animaux et mettre en fuite l'esprit de celui qui avait jeté un charme sur le troupeau (1)

St-Druon ou Drogon est l'objet d'un culte spécial à Bellinghen. De nombreux pèlerins viennent pendant toute l'année pour obtenir par son intercession la guérison des *hernies*, gravelles, ainsi que la préservation du bétail contre les maladies contagieuses.

Maux de gorge. — Sainte Lucie est invoquée dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, à Anvers, contre les *maux de gorge*. On y vend aux personnes qui viennent implorer la sainte, un petit fil de soie rouge qu'on passe

(1) *Messager des sciences hist.* t., 28, p. 338.

autour du cou et qui, assure-t-on, a la propriété de guérir cette affection.

Mort subite. — Sainte Barbe est invoquée contre la mort subite (Anvers).

Orgelet (vulg. *compère-loriot*). — Pour être délivré de cette inflammation de la paupière, on applique sur l'abcès la bague d'une personne mariée (Anvers).

En France on mâche quelques grains d'orge qu'on applique sur le mal.

Œil (*taches de*). — Les taches de la cornée de l'œil s'enlèvent en prononçant quelques mots qui n'ont aucune suite, ni aucune signification (dans presque tout le pays).

Rage. — Saint Roch et saint Hubert ont la spécialité de guérir cette maladie (Anvers).

Rhumatismes.— Les *marrons sauvages*, portés en poches, *préservent des rhumatismes* (Anvers).

Frotter la partie malade avec de la *graisse de chien* ou *d'encolure de cheval* (Godarville).

Beaucoup de personnes des classes élevées tant la superstition a encore d'empire sur nous, portent enroulées autour du corps des *cordes de violon*. C'est un remède souverain, assurent-elles, contre les rhumatismes.

Stérilité. — A Anvers, les femmes stériles ou qui désirent avoir des enfants, vont la veille de mai attacher une couronne de fleurs à la figure qui se trouve au Vieux-Bourg et que l'on croît être l'image de Fro ou de Frigg. Une statue de la Vierge placée au-dessus de cette figure, a donné à cette coutume un motif conforme à la doctrine chrétienne (1).

A Auderghem (près Bruxelles) s'élève l'ancienne chapelle Ste-Anne, qui a été remplacée par un édifice sans caractère, bâti près de la chaussée de Tervueren, en 1843-44. Jadis un grand nombre de pèlerins allaient invoquer la patronne de cet oratoire, les femmes lui demandaient le *bonheur d'être mères* ; les

(1) Baron de Reinsberg, *Le Calendrier Belge*, t. 1, pp. 288.

malheureux atteints d'affections aux mains, aux bras et aux pieds, y sollicitaient du ciel leur guérison (1).

A Spa, les femmes posent le pied dans l'empreinte de celui de saint Rémacle et boivent un verre d'eau de la fontaine ; elles sont dès lors *fécondes*.

Les femmes stériles vont implorer à Nimy-Maisières, près de Mons, N.-D. de la Conception.

Près de Vianden, Grand-Duché, une statue ou image appelée *Bildeken* (c'est-à-dire la petite image) a la réputation de donner des maris aux filles et des *enfants aux femmes*.

Typhus (fièvre typhoïde). — On guérit une personne atteinte de la fièvre typhoïde en séparant un pigeon vivant en deux parties, qu'on applique sur la tête du malade. (Anvers).

Toux. — L'église d'Eppeghem (Brabant)

(1) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. 3, p. 350.

est dédiée au pape saint Clément dont on y conserve les reliques et qu'on va invoquer contre la *toux* et quelques maladies d'enfants.

Dans ces cas, on offrait jadis au saint, une *poignée de clous* et des *mannequins de fer* (*homunciones*), en flamand : *ysere mannekens*) (1).

Maux d'yeux. — A Dilbeek, le puits de Pippezype, près duquel s'élève une petite chapelle dans laquelle on dit que Ste-Alène reçut la sépulture, était autrefois fréquenté par les pèlerins qui venaient y chercher un remède contre quelques maladies, particulièrement contre les maux d'yeux (2).

Se percer les lobes de l'oreille et y placer des boucles d'oreilles, est un préservatif souverain contre les maux d'yeux (Hainaut et Anvers).

(1) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. 2, p. 538.

(2) A. Wauters, *Hist. des env. de Bruxelles*, I, 181.



IV

OISEAUX

Caille. — Le cri de la caille annonce la pluie (Godarville).

Les cailles profitent d'un coup de vent pour émigrer (Id).

Canard. — Si les canards vont fréquemment à l'eau et s'ils se nettoyent les plumes fiévreusement, c'est signe de pluie (Hainaut).

Chauves-souris, chats huants. — Il est d'usage, en Hainaut, lorsqu'on tue une chauve-souris, un chat huant, une chouette, de clouer la victime sur la porte de la grange. Est-ce pour l'effroi et l'exemple des animaux de l'espèce ?

Chouette. — Si une chouette vient se percher la nuit sur le toit d'une maison et y fait entendre son cri lugubre, on pleurera bientôt la mort d'un habitant de la maison (Hainaut).

Coucou. — La *première fois* qu'on entend le coucou au printemps, il faut *faire un cumulet*; on retrouve alors les objets perdus (Florenville).

Si *vous avez de l'argent en poche*, au moment où vous entendez le coucou pour la première fois au printemps, *vous n'en manquerez pas durant toute l'année* (Godarville).

Lorsque les enfants entendent le cri du coucou, ils font trois cumulets dans les orties et se croient assurés de trouver un petit couteau (Id).

Coqs et poules. — On dit aux enfants que les coqs pondent des œufs rouges (Fayt-lez-Seneffe, Hainaut).

Lorsque le coq chante le matin, entre 3 et 4 heures, ou le soir entre 10 et 11 heures, le temps changera (Godarville).

Quand une poule chante comme un coq, c'est signe de malheur, il faut immédiatement la tuer (Godarville).

Entendre le chant du coq pendant la nuit est un mauvais présage (Anvers); ailleurs

c'est un *indice de pluie*.

Lorsqu'un jeune coq fait de visibles efforts pour émettre un premier chant, on a coutume de dire :

Cocorico !
Cocorico !
Quand tu seras grand,
Tu mèneras (conduiras) les poules aux champs.
(Hainaut).

Les paysans wallons prétendent que s'il tonne pendant l'incubation de leurs poules, dindes, canards, il faut faire quitter le nid aux couveuses, à peine de trouver les poussins étouffés dans l'œuf. La même croyance existe à l'île Maurice, où le patois créole dit : *Tonère ronflé, di zefs couvé pour tourné* (1).

A *Florenville* on place un morceau de fer ou un clou dans le nid des poules qui couvent, pour préserver les œufs de l'orage.

Lorsque les poules se nettoyent le plumage avec rage, c'est signe de pluie (Hainaut).

(1) *Bull. de la société liég. de litt. wall.* 2e série, t. VII. p. 130.

Lorsque le coq chante le jour de la fête des S. Pierre et Paul (1), il amène le *mauvais temps.*

En Brabant, on dit qu'autant de fois *chante le coq*, lorsqu'on éclaire le poulailler dans la nuit de Noël, autant d'escalins le *sister* (mesure) de seigle coûtera l'année suivante. (Dr. Coremans, *l'Année de l'Anc. Belg.*) (2).

Corbeaux. — Les corbeaux n'ont le *pressentiment* de l'avenir que pour annoncer des malheurs (3).

Le corbeau *sent la poudre* (Hainaut).

Quand les corbeaux se réunissent en bandes nombreuses et font entendre leurs croassements, c'est un signe de mauvais temps (Godarville).

En voyant passer des vols de corbeaux, les enfants crient :

(1) Autrefois le temps qu'il faisait le 25 janvier, fête de la conversion de St-Paul, était le pronostic des événements heureux ou malheureux qui devaient s'accomplir dans l'année (Liège).

(2) Voyez Aliments : *œufs.*

(3) Caroline Popp, *Récits et légendes des Flandres*, p. 12.

Corbô, Corbô
Vos maiso brûl'
Vené qué in saya d'iau
Pou vou l'esteinde !
Corbeau, Corbeau ;
Votre maison brûle,
Venez chercher un seau d'eau
Pour éteindre le feu (sous-ent.)

Cygne. — Le cygne n'est pas, dit-on, *indifférent* aux charmes de la femme (Hainaut).

Héron. — Le héron engraisse tant que la lune croît et maigrit pendant qu'elle décroît, de telle sorte qu'à la nouvelle lune il est réduit à l'état de squelette ; pendant la pleine lune il est gras comme une loutre (1).

Hirondelle. — L'hirondelle *apporte le bonheur* dans la maison qu'elle a choisie pour demeure (Hainaut).

Détruire les nids d'hirondelles porte malheur (Hainaut).

(1) Caroline Popp, *Récits et légendes des Flandres*, p. 219.

C'est signe *de pluie si l'hirondelle vole à ras du sol* ; c'est au contraire un indice de beau temps si son vol est élevé (Hainaut).

Paon. — Le paon se fâche lorsqu'on *regarde ses pieds* (Hainaut).

Lorsque le *paon* fait entendre fréquemment son cri, c'est *signe de pluie* (Id).

Pie. — Si vous entendez le cri de la pie *à droite*, c'est un *présage heureux* ; si au contraire ce cri vient de gauche, on *augure défavorablement* de l'avenir (Godarville).

Une pie, aperçue dans les airs, nous apporte *le bonheur.*

Deux pies, qui volent, annoncent un *mariage.*

Trois pies, vues dans les mêmes conditions, sont un *présage de malheur* (Anvers).

La pie a la réputation de dérober *le bien d'autrui* (dans tout le pays).

Pigeon. — C'est un signe de bonheur si un pigeon s'oublie au point de laisser tomber un excrément sur votre tête (Anvers).

Pigeon. — L'*huile d'aspic* retient le pigeon au pigeonnier (Hainaut).

Oiseaux de mer. — A Blankenberghe, la crédulité populaire les désigne comme *les âmes des méchants* condamnés à un mouvement éternel (1).

Roitelet. — C'est lui qui a apporté le feu sur la terre (Godarville).

La veille des rois, le roitelet, sa femelle et tous les petits roitelets nés durant l'année, se réunissent au nid (Godarville).

Serin. — Le serin se nomme en Wallonnie *canari*.

La maladie du serin y est connue sous le nom de *bouton de jalousie* (2).

(1) Caroline Popp, *Récits et légendes des Flandres*, p. 11.

(2) Henri Delmotte, *Œuvres facétieuses*, 87.





V.

ANIMAUX DIVERS

Abeille. — Un essaim d'abeilles qui s'établit dans une ruche le jour de la Fête-Dieu, dispose l'un de ses gâteaux en forme de St-Sacrement (Godarville).

La nuit de la Noël, à minuit, les abeilles chantent (Id).

On fait porter le deuil à la ruche dont le propriétaire vient de mourir. (Id.).

En Ardenne, si l'apiculteur veut éviter que ses essaims aillent se poser trop loin du rucher, qu'ils se perdent ou se placent dans des endroits inaccessibles, il doit planter au pied du rucher, une branchette de buis béni le jour des Rameaux.

Araignée.— Araignée du matin
Grand chagrin.
Araignée du midi
Grand appétit.
Araignée du soir
Grand espoir. (Godarville).

Blaireau. — La graisse de blaireau est employée pour guérir les engelures (Godarville).

On croit que le blaireau a deux pattes plus courtes que les autres, ce qui l'oblige à se placer dans les sillons pour pouvoir courir. (Godarville).

Chat. — Lorsque le chat se passe la patte derrière l'oreille, c'est *signe de pluie ;* s'il tourne le dos au feu, le *froid va devenir intense* ; s'il gratte de ses pattes de devant le sol ou un objet quelconque, c'est un indice de *grand vent* (Godarville).

Quand le chat fait *ron-ron*, il dit *ses prières.*

Pour empêcher un chat nouvellement arrivé dans une maison, de la quitter, on lui enduit les pattes de beurre (Godarville).

Les chats nés postérieurement à la St-Jean ne grandissent pas ; ils sont généralement dédaignés (Hainaut).

Chien. — Pour tarir le lait des chiennes, on place autour du cou de l'animal un chapelet de bouchons de liège (Anvers).

La *salive du chien* est un remède efficace contre les *coupures ou plaies* de toute autre nature (Hainaut).

On *coupe la queue* des jeunes chiens pour leur *enlever le ver* (Hainaut).

Chenilles. — Pour faire disparaître les chenilles d'un jardin, on plante des bâtons surmontés d'un *œuf frais* (Godarville).

Couleuvre. — La couleuvre tette les vaches (Ardennes).

Crapaud. — Le crapaud *lance du venin* (Hainaut).

Fourmis. — Les paysans s'orientent au moyen des nids de fourmis. Ils prétendent que les œufs sont toujours placés au sud du nid (Limbourg et Hainaut).

Araignée. — Araignée du matin
Grand chagrin.
Araignée du midi
Grand appétit.
Araignée du soir
Grand espoir. (Godarville).

Blaireau. — La graisse de blaireau est employée pour guérir les engelures (Godarville).

On croit que le blaireau a deux pattes plus courtes que les autres, ce qui l'oblige à se placer dans les sillons pour pouvoir courir. (Godarville).

Chat. — Lorsque le chat se passe la patte derrière l'oreille, c'est *signe de pluie ;* s'il tourne le dos au feu, le *froid va devenir intense* ; s'il gratte de ses pattes de devant le sol ou un objet quelconque, c'est un indice de *grand vent* (Godarville).

Quand le chat fait *ron-ron*, il dit *ses prières.*

Pour empêcher un chat nouvellement arrivé dans une maison, de la quitter, on lui enduit les pattes de beurre (Godarville).

Les chats nés postérieurement à la St-Jean ne grandissent pas ; ils sont généralement dédaignés (Hainaut).

Chien. — Pour tarir le lait des chiennes, on place autour du cou de l'animal un chapelet de bouchons de liège (Anvers).

La *salive du chien* est un remède efficace contre les *coupures ou plaies* de toute autre nature (Hainaut).

On *coupe la queue* des jeunes chiens pour leur *enlever le ver* (Hainaut).

Chenilles. — Pour faire disparaître les chenilles d'un jardin, on plante des bâtons surmontés d'un *œuf frais* (Godarville).

Couleuvre. — La couleuvre tette les vaches (Ardennes).

Crapaud. — Le crapaud *lance du venin* (Hainaut).

Fourmis. — Les paysans s'orientent au moyen des nids de fourmis. Ils prétendent que les œufs sont toujours placés au sud du nid (Limbourg et Hainaut).

Araignée. — Araignée du matin
Grand chagrin.
Araignée du midi
Grand appétit.
Araignée du soir
Grand espoir. (Godarville).

Blaireau. — La graisse de blaireau est employée pour guérir les engelures (Godarville).

On croit que le blaireau a deux pattes plus courtes que les autres, ce qui l'oblige à se placer dans les sillons pour pouvoir courir. (Godarville).

Chat. — Lorsque le chat se passe la patte derrière l'oreille, c'est *signe de pluie ;* s'il tourne le dos au feu, le *froid va devenir intense* ; s'il gratte de ses pattes de devant le sol ou un objet quelconque, c'est un indice de *grand vent* (Godarville).

Quand le chat fait *ron-ron*, il dit *ses prières.*

Pour empêcher un chat nouvellement arrivé dans une maison, de la quitter, on lui enduit les pattes de beurre (Godarville).

Les chats nés postérieurement à la St-Jean ne grandissent pas ; ils sont généralement dédaignés (Hainaut).

Chien. — Pour tarir le lait des chiennes, on place autour du cou de l'animal un chapelet de bouchons de liège (Anvers).

La *salive du chien* est un remède efficace contre les *coupures ou plaies* de toute autre nature (Hainaut).

On *coupe la queue* des jeunes chiens pour leur *enlever le ver* (Hainaut).

Chenilles. — Pour faire disparaître les chenilles d'un jardin, on plante des bâtons surmontés d'un *œuf frais* (Godarville).

Couleuvre. — La couleuvre tette les vaches (Ardennes).

Crapaud. — Le crapaud *lance du venin* (Hainaut).

Fourmis. — Les paysans s'orientent au moyen des nids de fourmis. Ils prétendent que les œufs sont toujours placés au sud du nid (Limbourg et Hainaut).

Araignée. — Araignée du matin
Grand chagrin.
Araignée du midi
Grand appétit.
Araignée du soir
Grand espoir. (Godarville).

Blaireau. — La graisse de blaireau est employée pour guérir les engelures (Godarville).

On croit que le blaireau a deux pattes plus courtes que les autres, ce qui l'oblige à se placer dans les sillons pour pouvoir courir. (Godarville).

Chat. — Lorsque le chat se passe la patte derrière l'oreille, c'est *signe de pluie ;* s'il tourne le dos au feu, le *froid va devenir intense* ; s'il gratte de ses pattes de devant le sol ou un objet quelconque, c'est un indice de *grand vent* (Godarville).

Quand le chat fait *ron-ron*, il dit *ses prières.*

Pour empêcher un chat nouvellement arrivé dans une maison, de la quitter, on lui enduit les pattes de beurre (Godarville).

Les chats nés postérieurement à la St-Jean ne grandissent pas ; ils sont généralement dédaignés (Hainaut).

Chien. — Pour tarir le lait des chiennes, on place autour du cou de l'animal un chapelet de bouchons de liège (Anvers).

La *salive du chien* est un remède efficace contre les *coupures ou plaies* de toute autre nature (Hainaut).

On *coupe la queue* des jeunes chiens pour leur *enlever le ver* (Hainaut).

Chenilles. — Pour faire disparaître les chenilles d'un jardin, on plante des bâtons surmontés d'un *œuf frais* (Godarville).

Couleuvre. — La couleuvre tette les vaches (Ardennes).

Crapaud. — Le crapaud *lance du venin* (Hainaut).

Fourmis. — Les paysans s'orientent au moyen des nids de fourmis. Ils prétendent que les œufs sont toujours placés au sud du nid (Limbourg et Hainaut).

Grillon. — Quand on entend chanter un grillon dans une maison, on peut être assuré qu'elle renferme de l'argent (Godarville).

Heureuse la maison qui possède un *Krekion*, grillon du foyer (Hainaut).

Grenouille. — Un religieux de *Scheut* (Andulcht) troublé dans son repos par le coassement des grenouilles, leur ordonna de se taire et de quitter les lieux. Elles ne reparurent plus, disent les paysans, que lorsque les moines se furent fixés ailleurs (1).

On croit que la grenouille est la femelle du crapaud (Godarville).

Hannetons. — Les hannetons dont la carapace est saupoudrée d'une sorte de poudre blanche, se nomment en Hainaut *meuniers*.

Le peuple bruxellois nomme les hannetons *prinkers* (prononcez *prinkères*). On rencontre a Bruxelles et dans les faubourgs des sociétés de *chasseurs de prinkers*, qui se livrent au printemps à de joyeuses excursions champêtres, sous prétexte de chasse aux hannetons.

(1) Wichmans, *Brab. mariana*.

A *Meux* (province de Namur) on dit que lorsqu'on touche une *balouche mouillée* (un hanneton mouillé), on est atteint de la gale.

A *Bellecourt* (Hainaut) ce sont les hannetons qui ont sept lignes blanches sur le ventre qui donnent la gale.

Harengs. — Arrivée des harengs frais. — Au XVe siècle, lors de l'arrivée des premiers harengs frais, à Mons (Hainaut), les Echevins invitaient à dîner « aucuns du Conseil du Prince et de la cité »; c'était une occasion pour eux de se trouver réunis à table et de s'entretenir de la situation des affaires publiques (1).

Hérisson. — Le hérisson tette les vaches (Ardennes).

Rencontrer un hérisson porte malheur (Anvers).

Loup. — En Ardenne, on prétend que le loup empeste (*elovine*) de son haleine les vaches et les brebis.

Mouches. — En Hainaut on suspend au pla-

(1) *Ann. du cercl. archéolog. de Mons*, 2, 430.

fond des habitations des branches d'asperges qu'on a laissé croître pour la graine.

On prétend que l'odeur de ces branches éloigne les mouches.

Lorsque les mouches piquent, c'est signe de pluie (Anvers).

Moules, Huitres.— Un dicton populaire veut que contrairement à ce qui existe pour les huîtres qui se mangent pendant les mois avec un R, les moules ne sont bonnes que pendant les mois sans R. C'est assez exact (existe dans toute la Belgique).

Porc. — En Ardenne on invoque saint Poppo, abbé de Stavelot, contre certaine maladie du porc (*soyon* ou *poil*) (1).

A Florenville (Luxembourg) on guérit le *rouget* du porc en plaçant une plante de plantain dans chacune des oreilles de l'animal.

Poux. — L'abondance de poux chez les enfants est un signe de santé (Godarville).

(1) Soies qui poussent dans la trachée.

Boire du vin de champagne, donne des poux (Bruxelles).

Rêver de poux, signe d'argent (Godarville).

V. également Aubépine.

Puce. — Les puces ont été créées pour la punition des femmes paresseuses (Anvers).

Rat. — Dans les villages, près de Liège, à l'heure de minuit, à Noël, les paysans répandent de l'eau autour de la maison. Ils sont persuadés que cette traînée empêchera les rats et les souris d'entrer dans les habitations (1).

Souris. — On dit que pour guérir les enfants affectés d'une incontinence d'urine, il faut leur donner à manger des souris rôties (Anvers et Godarville).

Taupes. — On dit en Ardenne qu'il faut, si vous êtes affligé de transpiration des mains, saisir une *taupe en vie et la laisser mourir entre vos mains.* Vous serez ainsi débarrassé de cette fâcheuse incommodité.

(1) Aug. Hock, *Croyances et reméd. pop. au pays de Liège.*

A ***Anvers***, une grenouille remplace la taupe.

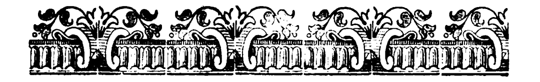
La ***taupe*** (*fouan* en wallon) est ***aveugle*** (Hainaut).

Pour guérir les coliques, on fait cuire les pattes de devant des taupes, qu'on laisse ensuite macérer dans l'eau de vie, après avoir eu soin, au préalable, de les écorcher (Godarville).

Vrillette. — Les paysans flamands nomment la vrillette, l'***horloge de la mort***, à cause du bruit qu'elle fait la nuit (1).

(1) Caroline Popp, *Récits et légendes des Flandres*, 52.





VI

PLANTES

Aubépine. — Les baies de l'aubépine donnent des poux aux enfants qui les touchent (Hainaut et province de Namur).

L'aubépine n'est jamais atteinte par la foudre, parce que Jésus fut couronné d'épines (Godarville).

Api (pomme d'). — Ceux qui en mangent deviennent fous (Seneffe).

Aulne (Aunai). — A Liège une branche de cet arbre déposée devant la porte d'une personne signifie : *Je t' dilai*. Chaque essence d'arbre a sa signification.

Assa fœtida. — L'*Assa fœtida* et les débris de vieilles pipes sont souverains pour éloigner les sangliers des champs de pommes de terre (Ardennes belges).

Blé. — Quand il pleut le jour de Saint-Médard, les blés *s'en vont jusqu'à la faux,* deviennent mauvais (Liège).

Dans le Limbourg, on aime à semer le blé le jour de Saint-Lambert qui passe pour être heureux.

Le *blé* semé le vendredi, ainsi que les pommes de terre plantées à cette date, réussissent infailliblement (1).

S'il y a des frimas vers la Saint-Barthelémi, disent les paysans, le blé d'hiver doit être semé tard, sinon le froid gèlera les semences (*Voorteekenen,* 9).

Céréales. — Suivant quelques vieux paysans, on reconnaissait jadis, à Neder Hembeek, à la vigueur des céréales, les endroits où saint Landri (ce saint aurait habité un château du voisinage) avait autrefois passé (2).

(1) *Bull. de la Soc. liég. de litt. wall.* t. VIII, 2e série, p. 64).

(2) A Wauters, *Hist. des env. de Brux.*, 2, 399.

Frêne. — A Liège on attribue au Frêne la signification : *Je t'areine.*

Fèves. — Après la Saint-Servais, les fèves ne *peuvent mal* (ne courent aucun risque).

Gui. — Le gui, plante parasite qui croît sur le chêne et sur d'autres arbres de nos forêts, est encore considéré chez quelques paysans, comme un antidote contre tous les poisons. On administre également une infusion de gui aux animaux domestiques stériles qui reproduisent immédiatement (Namur et Luxembourg). Ce sont là peut-être des survivances celtiques.

Hêtres. — Dans l'Ardenne luxembourgeoise (Liège), on croit que les hêtres ne sont jamais frappés par la foudre (*Rev. de Belg.*, t. XXV, p. 107).

Joncs et chardons. — On croit que les joncs ne croissent plus dans les étangs, ni les chardons dans les champs, lorsqu'on les arrache le jour de Saint-Abdon (1).

(1) Baron de Reinsberg, *Le calendrier belge.*

Muguet.— De temps immémorial, on trouve à Perck une statue miraculeuse de la Vierge que l'on invoque surtout pour les hernies ; elle est, dit-on, célèbre par un très grand nombre de miracles, de là le proverbe flamand : *Soekt troost in Perck.*

On représente N.-D. de Perck tenant à la main des muguets qu'on nomme dans le canton : *Perkbloemkens,* petites fleurs de Perck (1).

Noyer. — Quand il y a beaucoup de noix, l'hiver sera rigoureux (Anvers).

La croix sur laquelle mourut Jésus était faite en noyer ; c'est pour rappeler cette circonstance que la noix renferme un clou semblable à ceux dont se servirent les Juifs pour crucifier le Sauveur (Anvers).

Lorsqu'il y a beaucoup de noix, les bâtards seront nombreux (Godarville).

En Brabant et dans le pays de Limbourg, on

(1) Wichmans, *Brabantia mariana,* 2, col. 66. p. 560.

considère saint Hilduard comme le patron des noyers. C'est pourquoi on aime à gauler les noix pendant la semaine qui précède ou qui suit le jour de sa fête (1).

Oranger. -- Les oranges rouges se nomment à Anvers *oranges au vin.*

Tomate, appelée *pomme d'amour* dans une partie du Hainaut.

Tourbières. — On dit dans le Nord de la Belgique que les tourbières sont des restes du Déluge.

Persil. — On fait mourir son parent le plus proche, lorsqu'on repique du persil (Godarville).

Pissenlit. — On prend une tige de pissenlit, à l'époque où la graine soyeuse a remplacé la vilaine fleur jaune que nous connaissons, et on souffle sur ces petits flocons neigeux jusqu'à ce qu'ils se soient tous envolés. Le

(1) Coremans, *L'année de l'ancienne Belgique,* p. 87.

nombre de fois qu'on aura soufflé pour atteindre ce résultat, indique le nombre d'années qu'on aura encore à vivre (Malines).

A Godarville, les enfants nomment *horloge* la tête du pissenlit chargée de graines, parce qu'ils déterminent l'heure en comptant le nombre de fois qu'ils ont dû souffler pour détacher toutes les graines.

Pommes de terre. — Rêver de pommes de terre, pauvreté (Anvers).

Pommier. — Il ne faut pas cueillir les pommes avant qu'elles aient subi le vent d'octobre, sinon elles ne se conserveraient pas (Hainaut).

Prairies. — Aux environs de Liège, les touffes d'un vert vif, qu'on aperçoit dans les prairies, sont les endroits où les sorcières se livrent à leurs ébats.

En Angleterre, on désigne sous le nom de *rondes de fées*, les places nues, ordinairement circulaires, dans les landes et les bruyères (1).

(1) *Contes de Noël*; *Le grillon du foyer*, par Ch. Dickens.

Verveine. — Les anciens Belges avaient deux sortes de verveine qui servaient à des pratiques de magie. (Plinii, *Hist. nat.*, lib. XXV, cap. 9).



4



VII

KERMESSES (1), FÊTES POPULAIRES, CABARETS

1. KERMESSES.

A *Forchies* (Hainaut), on nomme *Raclot* de la kermesse, la queue, le dernier jour des fêtes communales.

On organise d'habitude à ce propos un bal champêtre dans lequel les dames doivent inviter les cavaliers. Comme on pense, cette partie du programme est pleine d'attraits et d'agréables surprises. Aussi la tradition du *bal des demoiselles* n'est pas près de s'éteindre.

A Hyon (Hainaut) le mayeur ouvrait autrefois la danse avec la plus jeune pucelette.

(1) *Kermesse* ou *Ducasse*, fête de la commune.

Ensuite le vin d'honneur était offert, et l'on jetait immédiatement après les verres au plus haut du clocher.

A Enghien on mange de la *tarte à maton* durant la kermesse.

A Mons on mange de la tarte au fromage.

A Nivelles, on mange de la *tarte à joutes.*

Le peuple de Bruxelles se rendait jadis à la tanière du renard, à proximité du cabaret dit *De Vossegat*, le mardi de la kermesse, et hommes et femmes, se prenant corps à corps, roulaient à qui mieux mieux sur un terrain d'environ 2 hectares. Il y a 60 ans, ces ignobles ébats attiraient encore des milliers de personnes à Forest (près Bruxelles), mais ils ont cessé peu de temps après la Révolution de 1830 (1).

Aux environs de Bruxelles, une vessie de porc, suspendue au-dessus de la porte d'entrée d'un café, indique qu'on a tué le porc et qu'on

(1) A Wauters, *Hist. des environs de Bruxelles*, p. 584.

y débite des tripes et des boudins ; c'est ce qu'on nomme dans les faubourgs de Bruxelles la *kermesse aux boudins*.

Sleydinge (Flandre orientale). — Chaque année, le premier dimanche de novembre, se célèbre au hameau de Daesdonck, la fête de *Mithra*, dont le nom semble bien celui de la divinité symbole du soleil, du feu et de l'amour.

Dans ces dernières années encore, on promenait Mithra de cabaret en cabaret. C'est une informe statue de bois ; mais son costume s'est modernisé : il porte le sabre au côté, et dans la ceinture se trouve une lettre qui se lit tout haut à chaque étape que fait la bande, ou plutôt la garde d'honneur de Mithra.

Il y a quelques années, avant de faire, avec la statue, la promenade processionnelle, on la plaçait sur une table et on lui mettait sur la tête une énorme perruque rousse. Chaque arrivant était tenu d'embrasser Mithra et de déposer son obole.

La plupart des campagnards ne savent plus

quelle est la fête qu'ils célèbrent, mais celle-ci porte encore toujours le nom de *Mithram kermesse*. Les plus anciens habitants disent encore que ces cérémonies viennent des païens, et que l'adoration de ce Dieu avait lieu dans un bois (*Mess. des Sc. hist.*).

Vente de tartes à l'encan. — Dans les villages voisins de *Sombreffe* (province de Namur), le lundi de la Kermesse, les jeunes gens, parés, costumés et munis de grands paniers, se rendent musique en tête, dans toutes les maisons du village. Dans chaque maison, ils reçoivent une tarte.

Leur promenade terminée, ils se réunissent sur la grand' place, où *filles et garçons* se rangent par couples.

Le plus loustic de la société est choisi par l'assemblée pour vendre les tartes qu'on vient de recueillir. Les tartes sont découpées en quartiers et mises en vente ; chaque couple en achète un morceau. Dès que le morceau a trouvé acquéreur, il est porté sur une assiette à la jeune fille faisant partie du couple qui

l'a acheté. Celle-ci paie et remet aux mendiants qu'a attirés la cérémonie le quartier de tarte. L'argent recueilli est destiné à la fête ; il est employé en libations, etc.

La vente de la tarte terminée, les danses commencent.

2. — FÊTES POPULAIRES.

A Fosses (Namur), la *limoche*, sorte de mascarade et de reproduction des exécutions de sorciers pratiquées autrefois, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

— A 1 kilomètre environ, à l'ouest de l'église de Thiméon (Hainaut), se développe le champ nommé la *Terre à la Danse*, où tous les ans, le 22 juillet ou le dimanche qui en est le plus voisin, une grande multitude vient, dans la matinée, danser avec entrain. Le cortège, formé en partie de cavaliers et de fantassins armés, se forme à Heigne, commune de Jumet, et, au lever du soleil, se met en marche vers Roux, traverse le village, tourne au nord, gagne le *trieu de Courcelles*, le dé-

passe, puis tournant au devant traverse un clos privé, puis les champs sur le moulin pour atteindre le Piéton qu'il traverse au grand Sarti, passe à Viesville et de là se rend à la *Terre à la Danse*, où toute cette troupe, qui s'est accrue le long de la route, danse et saute avec frénésie. Après quoi, elle reprend la route d'Heigne, où le cortège arrive entre midi et 2 heures. Le chapelain d'Heigne accompagne cette marche, qui n'est point un pèlerinage et dont l'origine est encore inconnue.

— Le dimanche du Quadragésime se célèbre à *Arlon* (Luxembourg), la fête annuelle des *Faaschteboone,* une des jolies coutumes locales du Luxembourg.

Sous l'œil de la police, une bande de jeunes gamins va donner des aubades sous les fenêtres de toutes les personnes qui se sont mariées dans le courant de l'année.

Les gamins entonnent à cette occasion des refrains populaires ; après quoi les fenêtres s'ouvrent et une grêle de pommes, de petits

gâteaux, de dragées et de gros sous tombe sur les bambins et bambines massés devant la demeure, et qui se précipitent à qui mieux mieux pour emplir leurs sacoches.

Le spectacle est d'une animation charmante et vaut la peine d'être vu.

— Anciennement, le 8 mai, on transportait solennellement la châsse de saint Nicolas à l'hôpital.

Cette cérémonie était l'occasion d'une récréation pour les élèves de l'école de la ville d'Enghien (Hainaut), qui allaient avec leurs maîtres se promener dans les bois voisins pour y couper des *mais* et cueillir des fleurs printanières. C'est peut-être la raison pour laquelle ce saint était appelé *saint Nicolas le Vert*.

— Le 19 mars 1887, le cercle choral d'Arlon organisa une *Narrensitzung*, fête des fous, dans le genre de celles que l'on donne en Allemagne et à Verviers.

Les cramignons liégeois. — Les fêtes populaires liégeoises ne peuvent se passer sans

cramignons ; c'est le complément obligé de toutes les réjouissances.

Le *cramignon* est une danse accompagnée de chants ayant une certaine analogie avec les *farandoles* de certaines parties du Midi de la France.

Rien n'est plus réjouissant que de voir les jeunes gens, la main dans la main, former ainsi une longue chaîne en sautant et chantant ; ils exécutent les évolutions les plus capricieuses, aux sons rythmés des chansons populaires.

— A *Moerbeke*, près Termonde (Fl. orient.), on conduisait chaque année, par les rues et carrefours, le mardi-gras, une cavalcade bizarre. Deux hommes travestis menaient un long chariot sur lequel on voyait, pompeusement assise au haut d'une estrade de fumier, une femme curieusement habillée et parée de clinquant. Le char était traîné par quatre haridelles et se dirigeait, suivi de la foule vers les ruines de *Hoog-Casteel*. Là, cette femme descendait du char, aux huées des assis-

tants. C'était la femme du village qui avait battu son mari.

Derrière elle, placé à rebours sur un âne, un homme qui tenait la queue de la bête dans ses mains, en manière de contenance. Sa figure tournée vers la foule était barbouillée et flanquée de deux énormes vessies qui lui tenaient lieu de pendants d'oreilles. C'était l'homme qui, dans l'année, était convaincu d'avoir battu sa femme.

Après qu'on avait sifflé convenablement le délinquant de chaque sexe, un paysan, façonné en juge grotesque, montait sur le chariot et chantait une chanson flamande un peu rude. Cette chanson était riche de 15, 20, 30 couplets, selon l'abondance des causes ; car chaque couplet critiquait, de la manière la plus intelligible, un personnage du lieu dont la conduite avait donné dans l'année prise au blâme. Puis, les meneurs de la promenade morale conféraient des charges plaisantes, donnant l'emploi de receveur à celui qui avait dissipé sa fortune, de chef du bureau de

bienfaisance à celui qui s'était montré avare, de grand-veneur au chasseur maladroit, etc, le tout assaisonné de gros sel. Il reste à Moerbeke et dans d'autres cantons quelques vestiges de ces coutumes (1).

3. LES CABARETS.

Les cabarets. — Dans la Flandre et le Tournaisis on se sert ordinairement du *Vuurpot* (pot à feu), un pot plein de braise, pour allumer sa pipe. Ceux qui n'ont pas l'habitude de mettre le feu à leur pipe de cette façon, se brûlent le nez en empoignant de travers le *Vuurpot.*

Aux environs de Bruxelles, on remarque dans beaucoup de cabarets une image coloriée représentant un coq avec ces mots :

Quand ce coq chantera,
Crédit on fera (2).

(1) J. Collin de Plancy, *Légendes de la province d'Anvers, chroniques, traditions et faits remarquables,* Malines, chez P. J. Hanicq, 1844.

(2) Quelquefois l'avis est moins brutal. Le coq

Dans le pays flamand, la plupart des débits de boissons possèdent une lithographie, placée bien en évidence, et représentant l'œil de Dieu avec cette légende :

God ziet mij.
Dieu me regarde.

Ailleurs on trouve ces mots :

Hier vloekt men niet.
Ici on ne jure pas.

A défaut d'enseigne, une branche de houx, de buis, de sapin, placée au dessus de la porte, indique un débit de boissons (dans presque tout le pays).

Dans les communes voisines de Liège, deux petites rondelles de cuivre juxtaposées et placées aux fenêtres de la maison, remplissent le même office.

En Hainaut, il est d'usage d'offrir l'étrenne

est remplacé par une gravure représentant l'*enterrement de crédit*, qu'on a personnifié pour la circonstance. La foule qui suit son convoi a l'air profondément affligé.

de la consommation à la patronne de l'établissement, lorsqu'elle vous sert. Elle boit une gorgée en disant : « A votre santé », et rend aussitôt le verre.

Cette coutume existe dans presque toute la Wallonnie.

Les buveurs disent qu'il faut prendre un verre de genièvre le matin, afin de *tuer le ver*.





VIII

LA MORT, LES CIMETIÈRES ET LES ÉPIDÉMIES

I. LA MORT ET LES CIMETIÈRES

Il est de tradition en Flandre que l'âme, quand elle quitte le corps, se présente sous la forme d'une *langue de feu* (1).

La croyance populaire veut que la mort se produise généralement entre quatre et six heures du matin.

Si un saint est enterré dans un cimetière, il *renaît tous les cent ans*. Son retour parmi les vivants est annoncé par les cloches qui se mettent en branle sans aucune aide humaine, et

(1) *Messager des sciences et des arts de Belgique*, tom. 28, p. 324.

par les portes de l'église et du cimetière qui s'ouvrent à deux battants (Florenville).

On place un vase rempli d'eau dans la chambre d'une personne agonisante, afin que son âme en quittant la terre puisse s'y purifier. (Godarville).

La *terre du cimetière* (1) de l'ancienne église de Molenbeek, près Bruxelles, qui devait sa fondation à sainte Gertrude, passait pour miraculeuse, et beaucoup de personnes en conservaient précieusement chez elles (2).

C'est au *cimetière* ou à un carrefour qu'on se rend avec la poule noire pour évoquer le diable (Jodoigne, Brabant).

Uriner dans un cimetière, c'est le moyen d'être gratifié d'un orgelet, vulgairement compère-loriot (Anvers).

(1) On dit aussi, lorsqu'on aperçoit une personne atteinte de cette affection, que les habitants de la lune ont pissé dans son œil (Anvers).

(2) A. Wauters, *Histoire des env. de Bruxelles*, I, p. 323.

Quand on rêve de *mort*, on entendra parler des vivants (Anvers).

Faire ses trois tours, est l'expression tournésienne employée pour *mourir*.

A *Houthem*, près de Maestricht, les paysans honorent saint Gerlache ; ils vont là en masse chercher la terre bénite ; il y en a même, nous assure-t-on, qui ne la gardent pas toute pour les bestiaux et qui en mangent.

La même coutume existe encore à *Hackendover*, près de Tirlemont. A Sainte-Brigitte d'*Amay*, la terre bénite se mêle à l'eau, mais c'est toujours à peu près la même chose (1).

Le 1er dimanche de Mai, l'église d'*Amay* est beaucoup trop petite. Les paysans arrivent en masse de partout, ils vont à l'offrande, puis emportent de la terre préparée et bénite placée dans un grand plat de cuivre jaune, à grosses ciselures sur les bords ; les ciselures re-

(1) A. Hock, *Croyances et remèdes populaires au pays de Liège*, dans le t. XII, 2e série, p. 88 et suiv. des *Bull. de la Société liég. de littérat. wallonne*.

présentent des vaches, des cochons, etc. Chaque paysanne a bien soin de caresser de la main ces ciselures au profit de ses bestiaux. Les petits paniers et les mouchoirs se remplissent de cette terre, qu'on mêle à la nourriture du bétail (1).

La terre bénite de Sainte-Brigitte (à Amay) guérit les bestiaux, et éloigne des étables les mauvais sorts, les méchantes gens et les sorciers. On y croit tellement qu'on répand de cette terre à dix lieues à la ronde (2).

2. — LES ÉPIDÉMIES (3).

Aux environs d'Esschene, saint Roch, ne protège pas seulement contre les épidémies, il est aussi le patron du houblon.

(1) Ouv. cité ci-dessus, pag. 150.

(2) *Id.*, pag. 156.

(3) Pendant la dernière épidémie de choléra qui sévit en Russie, on vendait des bagues anticholériques, mélange sympathique de plusieurs métaux. (*La Gazette*, du 22 juillet 1892). Le peintre Werischaguine donne, d'après le même journal, un remède contre le choléra, tiré de ses expériences de

A Leuze (Hainaut), en temps d'épidémie, on descendait les reliques de saint Badilon pour les exposer publiquement. Les enfants sortaient, ce jour là, de l'école plus tôt que l'habitude et ils allaient à l'église, où ils disaient en entrant : « Bonjour saint Badilon ! ».

Il en était de même au moment où l'on allait reporter la châsse ; on lui disait :

« Au revoir, saint Badilon ! »

En 1514, une épidémie exerça de cruels ravages dans le Hainaut. A Valenciennes « l'épidémie frappa surtout les jeunes filles dont plus de 400 moururent dans la seule paroisse de St-Nicolas » (1).

la vie des camps en Asie centrale. Il place la plante des pieds du malade contre un *Samovar* (bouilloire), qu'on entretient en continuelle ébullition jusqu'à ce que le malade, transpirant à grosses gouttes, sente enfin la brûlure et retire ses pieds. Les Kalmouks ont une façon de se soigner assez curieuse lorsqu'ils sont frappés du choléra. Dès la première atteinte du mal, ils montent à cheval et galopent jusqu'à ce que leurs montures ne puissent plus les porter (*La Gazette*, du 24 septembre 1892).

(1) D'outremon, *Hist. de Valenciennes*, 191.

De là, la tradition de la Pucelle de la rue des Anges, qui fut miraculeusement épargnée, alors que toutes ses compagnes moins sages furent frappées par le fléau (1).

Dans beaucoup de localités, on disait jadis que le passage du *Juif Errant* coïncidait avec l'*apparition du choléra*. M. Alph. Wauters cite un exemple à l'appui de cette assertion dans son *Histoire des environs de Bruxelles ;* nous l'avons reproduit dans un article sur les *Arbres et les forêts*, paru dans la revue flamande : *Ons Volksleven.*

En Hainaut, on dit en parlant du choléra :

Le choléra morbus
Qui chasse les hommes comme les puces.

(1) *Les hommes et les choses du nord de la France et du midi de la Belgique.*





IX

LES SAINTS POPULAIRES

On célèbre à Liège, à l'Eglise St-Antoine, une messe à laquelle assistent le mardi, à 11 heures, toutes les prostituées, les filles non régulièrement enrégimentées. Ces demoiselles viennent là, pour demander à saint Antoine (1), ce *trouveur*, de leur procurer des pratiques. La collecte est très fructueuse et la messe très encouragée (2).

(1) Saint Antoine est invoqué dans toute la Belgique pour retrouver les objets perdus.

A Mons et dans d'autres localités, les confrères de St-Antoine avaient jadis le privilège de faire porter dans la ville un pourceau. A chaque porte, où il se présentait, l'animal était nourri par respect pour le nom qu'il portait. Les habitants du logis ne pouvaient d'ailleurs le repousser. Lorsque sa présence devenait incommode, on le faisait sortir en l'attirant vers la rue avec un morceau de pain. (*Annales du cercle archéolog. de Mons.* t. 1, p. 317).

(2) Wauters, *Hist. des Env. de Brux.*, I, 17.

Les campagnards des environs de Bruxelles regardent saint Guidon comme le patron de leurs écuries et de leurs étables (1).

Saint Hilaire guérit, à Matagne-la-Grande, tous les maux, abcès, foulures, etc.

Saint Nicolas, voit sa fête attendue avec impatience par tous les enfants.

Saint Joseph est invoqué pour le choix d'un métier et par les amoureux (Florenville).

Sainte Appoline contre les maux de dents (Florenville).

Saint Loup contre les rhumatismes et la goutte (Florenville).

Saint Walfroid est invoqué par les personnes estropiées (Florenville).

Saint Hubert contre la rage (dans tout le pays).

Saint Job.— L'église de Wesemael conservait autrefois une image très vénérée de saint Job, qui attirait beaucoup de pélerins, atteints de certaines maladies honteuses.

(1) *La Réforme*, décembre 1891.

Saint Maclou. — A *Zwyndrecht* (Flandre Orientale), on invoque saint Maclou contre les maladies des nerfs, la goutte, les rhumatismes, etc. Le deuxième jour de la Pentecôte a conservé dans ce village le nom de *Begankenis tot S. Machuut* (Pelèrinage de St-Maclou).

La crosse de saint Maclou, évêque d'Aleth en Bretagne, était jadis conservée dans l'église de St-Donatien, à Bruges ; elle appartient aujourd'hui à l'église saint Sauveur, de la même ville.

Cette crosse était donnée à vénérer aux fidèles ; on la portait même à domicile et à l'extérieur de la ville.

Saint Eloi n'est pas mort. — Il est de règle que les mécaniciens et métallurgistes (bassin du Centre, Hainaut) commencent souvent, dès la veille, à fêter leur saint patron et la façon de l'honorer est connue : offrir en holocauste au grand saint Eloi le plus grand nombre possible de gouttes et de chopes ; plus on en consomme, plus saint Eloi est content.

A *Molenbeek* (faubourg de Bruxelles) les

mécaniciens, précédés de musiques, se promènent par les rues, le jour de St-Eloi, faisant des escales à la plupart des cabarets du chemin. Quelques-unes des bandes d'ouvriers ont à leur tête un évêque de fantaisie, ainsi accoutré : une mitre en carton ; une crosse sur l'épaule ; quelques pièces d'étoffe de couleur imitant vaguement des vêtements sacerdotaux (1).

Tous ces groupes s'avancent en chantant le vieux refrain :

Non, saint Eloi, *il* n'est pas mort,
Car il vit encore !

Saint Eloi fut l'un des apôtres de la Flandre. Il visita les villes et les municipes de cette contrée, et les barbares de la côte maritime.

(1) Les campagnards des environs de Liège entreprennent le pèlerinage de saint Eloi, à St-Remacle-au-Pont (faub. de Liège) dans l'espoir de préserver de maladie leurs chevaux ou leur bétail. Ils en reviennent, munis d'une bannière triangulaire, qui porte l'image du saint protecteur. En Flandre saint Eloi est également invoqué contre les maladies de la race chevaline.

Nos campagnards flamands célèbrent annuellement sa fête, en reconnaissance des bienfaits qu'il a procurés à nos ancêtres, en les convertissant à la foi, et la veille de sa fête, ils font retentir l'air du claquement de leurs fouets.

Saint Martin. — A la veille de Saint-Martin, les enfants de quelques contrées flamandes portent encore des lanternes allumées, en signe de réjouissance (1).

Saint Médard. — Saint Médard
Grand pichard ! (Hainaut).

Lorsqu'il pleut le jour de saint Médard, il pleut pendant six semaines.

Saint-Barnabé,
Qui peut tout réparer,
Arrive quelques jours après.

Sainte Brigite.— On implore Sainte Brigite,

(1) *Société d'Emulation de Bruges*, t. XIII, 2e série, p. 113.

à Seneffe, pour favoriser la parturition chez les juments et les vaches.

Saint Germain. — A *Chapelle-lez-Herlaimont*, on trempe la chemise des enfants malades dans la fontaine de la chapelle St-Germain pour connaître le genre de maladie dont ils sont atteints. Là où la chemise se mouille en premier lieu, se trouve le siège de la maladie (1).

Sainte Cécile est fêtée dans tout le pays par les musiciens.

Saint Grégoire. — A Bernissart (Hainaut) les enfants chantent à la St-Grégoire le couplet suivant :

C'est l'ducasse des Écoliers !
Nos arons du pain *crotté* (2)

(1) A. Harou, *Contributions au Folklore de la Belgique*, p. 18, où une coutume analogue est signalée. (Paris, Lechevalier, 1892).

(2) Pain crotté, pain perdu, pain trempé, sont les différents noms d'un dessert populaire qu'on rencontre dans toutes nos provinces. Il consiste en

Nos arons du vin à boire.
Viv' saint Grégoire,
Du matin jusqu'au soir !

C'est la fête des Écoliers !
Nous aurons du pain perdu,
Nous boirons du vin.
Vive saint Grégoire
Du matin au soir !

une tranche de pain trempée successivement dans des jaunes d'œufs et dans du lait, et qu'on fait roussir ensuite dans la poèle. On saupoudre ensuite le tout de cassonade.





X

LA TABLE ET LES ALIMENTS

I. LES ALIMENTS.

Le pain. — A l'abbaye de la Cambre (1), de grands pains, appelés pains de St-Boniface, étaient distribués aux pauvres le dimanche du *Lœtare* (2).

— Le revenu d'une donation faite à N.-D.-au-Lac, à Tirlemont, était converti en pain qu'on distribuait à la fête de Sainte Ursule, le 25 octobre. Ces pains se nommaient *Mieken* (3).

(1) A l'abbaye de la Cambre, une cloche sonne, sans aucun secours humain, lorsque tout est devenu silencieux. (A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, p. 11).

(2) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, 310.

(3) *Messager des sciences*, t. XXVIIIe, p. 184.

— Lorsque, par hasard, pendant l'un des repas, chez nos paysans liégeois, le pain vient à tomber de la table, on ne le ramasse pas sans ajouter : *Quu l'bon Diu t'rabahe* ! Dieu fasse que tu baisses de prix !

— On n'entame non plus jamais un pain sans tracer en dessous et sur la croûte un signe de croix de la pointe même du couteau (1).

— Avant de couper le pain, on a coutume de tracer une grande croix avec le couteau sur la croûte (Anvers).

— Dans les villages des environs de Liège, on dépose la nuit de Noël du pain en plein air, dans le jardin ou sur l'appui de la fenêtre. C'est le premier pain qu'on mange le lendemain (2).

Œufs. — On dit des œufs, ayant une teinte rosée, qu'ils proviennent d'une poule noire (Anvers).

(1) *Bull. de la Société liég. de littérat. wallonne*, 2e série, t. VII, p. 150.

(2) Aug. Hock, *Croy. et rem. pop. au pays de Liège*.

L'œuf pondu le Vendredi Saint éteint les incendies (Florenville).

Lorsqu'une poule couve, il faut avoir soin de mettre un nombre impair d'œufs dans le nid (Florenville et Hainaut).

— Les œufs sensiblement ronds donnent des poules, des *longs* naissent les coqs.

Les œufs pondus pendant la lune d'août sont les seuls propres à être conservés pour l'hiver (1).

Déjeuner de deux œufs pondus le Vendredi Saint, préserve de là fièvre. (2).

On croit généralement dans les campagnes, que le poussin né d'un œuf pondu le Vendredi Saint, change de couleur chaque année (3).

On aura autant d'œufs à Pâques qu'on a vu de feux le jour des *grands feux* (Ensival, près de Verviers).

(1) *Bull. de la Société liég. de littérat. wallonne*, 2e série, t. VIII, p. 110).

(2) Hock, *Croy. et remèd. pop. au pays de Liège.*

(3) *Bull. de la Société liég. de littérat. wallonne*, 2e série, t. IX, p. 84).

Café. — Le café qui écume en le versant dans la tasse, signe d'argent (Liège).

La même croyance existe à Anvers.

Pain. — On dit que le pain manquera un jour à celui qui le jette (Hainaut).

Sel. — Renverser la salière, c'est une dispute dans le ménage (Anvers).

Lait. — En Ardenne, quand un paysan vend du lait par hasard à un inconnu, il ne manque pas d'y mettre à l'insu de l'acheteur quelques grains de sel, parce que la vache dont le lait vendu provient, pourrait perdre tout son lait, par suite d'un mauvais sort qui lui serait jeté (1).

2. LA TABLE.

Couteau placé de biais. — Un couteau, placé de cette façon sur la table, annonce une nouvelle désagréable (Anvers).

Chaussures placées sur la table. — Si après

(1) *Bull. de la Société liég. de littérat. wallonne* t. VIII, 2e série, p. 109.

avoir nettoyé vos chaussures, vous les déposez sur la table, une brouille surviendra infailliblement dans le ménage (Anvers).

Treize à table. — Malgré les progrès intellectuels réalisés par le peuple en ces derniers temps, il y a cependant encore bien peu de personnes de la campagne qui consentiraient à dîner à treize.

D'après la croyance la plus généralement répandue, c'est la personne qui se met la dernière à table, ou qui est placée en face de la glace, qui doit mourir durant l'année.

Couteaux et fourchettes croisés.— Ne croisez jamais des couteaux sur la table, non plus que votre fourchette ou votre cuiller, ce serait l'indice d'une brouille ou d'une dispute (Anvers).

Bouilloire (Coquemar en wallon).— Lorsque la bouilloire, mise sur le feu, chante (bruit produit par l'ébullition de l'eau), on recevra des nouvelles (Anvers).





XI

RUISSEAUX, FONTAINES, SOURCES

La fontaine des malades, à Marche (Lux.), servit à guérir les pestiférés.

— Quelque temps après la mort de sainte Godelieve, on s'aperçut que l'eau d'une source, située près de Ghistelles, guérissait plusieurs maux considérés comme incurables, notamment l'esquinancie.

C'est, en effet, pour les maux de gorge qu'est particulièrement invoquée sainte Godelieve dont la fête (6 juillet) attire à Ghistelles une pieuse assistance, durant l'octave de sa durée (1).

— Le puits de Pippezype, àDilbeek, près du quel s'élève une petite chapelle, où sainte Alène reçut la sépulture, était autrefois fréquentée par les pélerins qui venaient y cher-

(1) J. O. Delepierre, *Chron. trad. et lég. de l'histoire des Flandres*, p. 36.

cher un remède contre quelques maladies, principalement contre les *maux d'yeux* (1).

— Près du château de Crayenhoven, à Neder-Hembeek, s'élève une chapelle dédiée à Landri. Les habitants viennent y invoquer le saint et recueillir l'eau, qui guérit de la fièvre.

Un grand nombre de pèlerins y viennent encore, et il n'est pas rare d'y voir des jarretières attachées à la porte d'entrée de la chapelle. De cette manière, disent les paysans, on parvient à *lier la fièvre* (2).

— Une source voisine de la chapelle de Sainte-Vérone ou Véronique, à Vossem (Brabant) avaitla réputation de guérir les fièvres (3).

— A Bruxelles, où la tradition attribue à

(1) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. 181.

(2) *Id.*, t. II, p. 399.

(3) Molanus, *Natales S. S. Belgii, ad.* 29 *aug.* — *Sanctorum quorum corpora in Brabanto quiescunt*, ms. *de la Biblioth. royale*.

sainte Gertrude la fondation de l'Eglise de Molenbeek-Saint-Jean, un puits près de cette église, est consacré à cette sainte ; ses eaux sont regardées comme douées de vertus surnaturelles (1).

— A Tervueren on voyait aussi autrefois un puits dédié à sainte Gertrude, puits que l'on regardait comme préservant de la fièvre (2).

— D'autres puits, consacrés à sainte Gertrude, passent encore de nos jours, pour posséder des vertus fébrifuges (3).

— A Nassogne (Lux.) on remarque une fontaine, appelée *la Pépinette*, que Pépin-le-Bref fit jaillir d'un coup de lance.

— A Villers la Bonne Eau (Lux.), on aperçoit la fontaine de sainte-Barbe, où les gens de la contrée vont chercher le remède à certains maux.

— Au confluent de la Sure et de l'Our (Grand-

(1) A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. 323.

(2) Id., III, 404.

(3) Baron de Reinsberg, *Calendrier belge*, I. p. 173.

Duché de Lux.) les montagnes, largement écartées, dessinent ce qu'on appelle un *bois de lit*, dans l'argot pittoresque des paysans.

— A *Mussy-la-Ville* (Lux.) coule un petit ruisseau dont l'eau guérit les maladies ophtalmiques. Ce cours d'eau, étant souvent à sec, les paysans disent que c'est pour punir les incrédules, qui viennent y puiser de l'eau sans croire à sa vertu salutaire, que la *fée gardienne de la fontaine* la fait tarir.

— Un ruisseau de *Villamont* (Lux.) est habité par un *diable à tête d'homme*. La nuit on l'aperçoit quelquefois se promenant de la source à l'embouchure.

Les eaux de ce ruisseau sont *empoisonnées* elles ne sont pas employées par les cultivateurs car elles ensorcellent l'herbe et font mourir le bétail (1).

(1) Nous avons publié dans la revue flamande *Ons Volksleven*, une enquête beaucoup plus complète sur les rivières, ruisseaux, etc.



XII

FORMULETTES

Les enfants et la fête des parents. — Dans le nord de la province de Namur et dans le Midi du Brabant, les enfants, munis d'une branche d'aubépine sur laquelle ils ont fiché des prunes, des pommes ou tout autre fruit, en guide de bouquet, adressent le jour de leur fête le compliment suivant aux parents :

Ji vo bîstoque;	Je vous souhaite la fête ;
Ji vo rastoque,	Je vous soutiens,
Tinoz vo bé,	Tenez vous bien
Vo n'chairo né.	Vous ne tomberez pas.

Les escargots. — A Fayt-les-Seneffe, lorsque les enfants apérçoivent un escargot se promenant avec sa maison sur le dos, ils prennent une pierre et disent :

Caracole ! Caracole !	Caracole ! Caracole !
Rintrez vos cornes,	Faitesrentrer vos cornes
Ou bie j'vo tuerai.	Sinon, je vous tuerai.

Et ils joignent souvent l'action à la parole.

Les chauves-souris. — A Sombreffe (province de Namur) les jeunes campagnards, dès qu'ils voient une chauve-souris, lancent leurs casquettes en l'air, en chantant :

Chauchauv'soris !
Passez par ci,
Vos aroz in boquet d'poin,

Sauci d'in l'pichatte di canari.
Chauve-souris !
Passez par ici
Vous aurez un morceau de pain,
Trempé dans de l'urine de canari (serin)

A Bernissart (Hainaut), les enfants disent en s'adressant aux chauves-souris :

Catte-soris !	Chauve-souris !
Rapache par chi,	Repasse ici,
T'ara du pain béni	Tu auras du pain béni
A ma tante Sophie !	A ma tante Sophie,

Souhaits de nouvel an. — A Liège, si la première personne qui vous souhaite la nouvelle année est un petit garçon, vous serez heureux pendant l'année.

C'est pourquoi les petits garçons vont, de porte en porte, débiter le petit boniment suivant à la dame de la maison :

Bonne anneie, nosse Dame !
S'esse t-on p'tit valet,
Vos ôré des bonheurs après !

Bonne année madame !
C'est un petit garçon,
Vous aurez du bonheur après !

Ils donnent une *hostie* en échange de quelque monnaie ; cette hostie, collée ensuite sur la porte par ceux qui l'ont reçue, porte bonheur.

Toujours beau. — En parlant d'un jeune homme qui soigne sa toilette plus que de mesure on dit :

Bô dé l'matin,
Bô su l'midi,
(En)cor bô l'soir.

Cette formulette donne lieu au quiproquo suivant :

Beau dès le matin	Baudet le matin,
Beau à l'heure du midi	Bossu à midi,
Encore beau le soir.	Corbeau le soir.





XIII
COUTUMES DIVERSES

Les veilleurs de nuit. — A Mons, les veilleurs de nuit avaient l'habitude, pour se faire reconnaître, de crier de temps en temps : *Réveillez-vous qui dormez; priez Dieu pour les trépassés : il est telle heure* (1).

En Hollande, les veilleurs se nomment *Nachwakers* ; ils sont munis d'une espèce de crécelle nommée *klep*.

A Amsterdam, on les appelle *Nachwachten* (gardes de nuit) ; le *klep* prend ici le nom de *vatel* et a la forme exacte d'une crécelle.

Ils disent : *Il est telle heure* ; *il est la demie avant minuit.*

Une aubade à la Vierge. — Chaque année, la nuit du nouvel an, des musiciens se rendaient sur la Grand'Place, à Bruges, devant l'image de la Vierge placée à la tour des Halles et y offraient à Marie, en guise d'étrennes,

trois *morceaux d'harmonie*. Cet usage existait encore au XVIIIe siècle.

Première communion. — Dans le Limbourg, les parents disent à leurs enfants le jour de la première communion : *Vous jetez la pierre à la face du diable.*

C'est le souvenir d'une coutume existant dans plusieurs localités où se trouvaient d'anciennes idoles païennes.

Là, les enfants étaient, après la cérémonie de la première communion, conduits devant cette idole et chacun d'eux lui jetait une pierre.

La coupe de sainte Gertrude. — A *Nivelles* (Brabant) on montre dans la salle du trésor de la collégiale, la coupe dans laquelle sainte Gertrude avait coutume de boire.

Cette coupe de bon voyage, que les voyageurs chrétiens vidaient à *l'amour de sainte Gertrude* nous rappelle un ancien usage païen, celui de boire à l'amour du démon, *diaboli in amorem bibere* (1).

(1) Luitprand. *Hist.*, *Lib.* VI, cap. 7, ap. *Duchesne*, t. III.

La dent d'or. — Alphonse Wauters, dans le t. I de son *Histoire des environs de Bruxelles* (1), rapporte une singulière coutume qui existe encore à *Zellick* (Brabant).

La lie du peuple de Brüxelles va se disputer le prix de la gourmandise à *Neder-Zellick* ; une dent d'or est donnée en prix au malheureux qui dévore le plus d'aliments. Cette fête honteuse, qui s'est célébrée à *Dilbeek*, s'appelle *Smochterkermis*, et se rattache sans doute aux festins qui avaient lieu jadis le jour de Saint-Bavon, jour où se tenait, dans les villages, un des trois grands plaids seigneuriaux.

Les femmes battant leurs maris. — Le lundi de Pâques donnait lieu autrefois à une coutume fort singulière ; dans plusieurs localités des Pays-Bas les femmes battaient leurs maris, qui, en revanche,avaient le droit de bâttre leurs femmes le 3e jour de Pâques.

Le Rommelpot. — Un instrument qui a joui autrefois d'une grande vogue dans les Flandres, c'est le *Rommelpot*.

(1) P.379-380.

Cet instrument burlesque est formé d'une espèce de pot de terre ou de grès, dont la surface est couverte d'une vessie percée dans le milieu d'un bout de jonc, qui rend, par le frottement entre les doigts, des sons sourds comme un bourdonnement. La jeunesse s'accompagne de cet instrument dans les chants dont elle régale le public aux fêtes de Noël et des Rois. Aujourd'hui il tombe en oubli.

Les 40 Molons (1). — Namur possède une société de gais compagnons, appelée la société de *Moncrabeau.*

D'après une légende assez accréditée, mais que rien ne confirme, des habitants d'un village français des Pyrénées, nommé Moncrabeau, seraient venus fonder sur les bords de la Meuse une société littéraire et musicale qui aurait été l'origine de la société actuelle.

La vérité est que les Moncrabeautiens sont les successeurs d'une bande de joyeux com-

(1) Cette société comprend 40 membres appelés Molons.

pères qui fondèrent en 1834 le « Cabinet des mensonges » (*Li cabinet des Mintes*), où l'on avait mis en vigueur tous les gracieux mensonges de la poésie.

Comment l'orchestre des *Molons*, s'organisa-t-il chez les *Minteux* (Menteurs), ou, si l'on veut, comment de littéraire qu'elle était au début, cette société devint-elle musicale ?

A cette demande on répond qu'on ne s'en souvient plus exactement.

Tout ce qu'on sait, c'est que les instruments fantaisistes des Molons, qui n'avaient dans le principe que des flûtes à l'oignon, furent considérablement perfectionnés et augmentés de 1839 à 1846.

Tous les instruments, exclusivement en bois, sont l'œuvre des sociétaires, qui mirent un point d'honneur à trouver les formes les plus bizarres pour obtenir les sons les plus disparates.

Les Moncrabeautiens décidèrent aussi vers cette époque de porter leur costume national dans les grandes cérémonies. L'uniforme

chinois, qui est aujourd'hui le costume de gala de Moncrabeau, n'a été adopté que plus tard.

Les Rois. — Dans une partie du Hainaut (Tournaisis) les Rois se fêtent ordinairement le jour du Lundi perdu, et non à l'Epiphanie.

Ce jour on tire en famille ce qu'on appelle les *Rois*, et celui à qui le sort accorde cette dignité, est qualifié de *roi brouzé*, mot wallon qui signifie *noirci*, parce que celui à qui est dévolue cette fonction, a le droit de noircir sa *majesté brouzée*, si Morphée la couvre de ses pavots et si Cérès l'imbibe trop du jus de sa production.

Le même *sot brouzé* noircit les convives qui lorsque le monarque boit, ne crient pas à tue-tête ! *Le roi boit* (1) :

Les charivaris. — Il y a quelques années, et on en trouve encore des exemples, le charivari était fort en usage dans quelques

(1) L'usage de *faire les Rois* nous vient des Saturnales, que célébraient les Romains aux calendes de janvier.

parties de la Belgique. Ce qui pouvait y donner lieu était le plus souvent une mésintelligence scandaleuse entre les époux. Si un mari se laissait battre impunément par sa femme, outre le charivari, un homme de paille était brûlé devant la maison du battu. Les annales judiciaires de Tournai rapportent plusieurs faits de ce genre. Le mariage d'un veuf ou d'un jeune homme avec une fille dont la virginité était plus que suspecte, donnait matière à un charivari. Enfin cet usage avait aussi lieu parmi le peuple lors du mariage d'une veuve âgée avec un jeune garçon (1)

Les r'bouteux. — Les *r'bouteux* (du verbe *r'bouter*, remettre) sont des charlatans qui prétendent remettre les membres démis, guérir les fractures, au moyen de massages et de remèdes familiers. Ils guérissent en outre une foule d'autres maladies.

(1) Les Romains connaissaient aussi le charivari ; ils le nommaient *nocturnæ vociferationes* et *vasorum æneorum pulsationes*, ou simplement *chalybarium* (vaisseau d'étain).

On naît quelquefois *r'bouteux*. A Liège, on prétend que les enfants posthumes sont r'bouteux de naissance.

A Lierre (Province, d'Anvers) un empirique de cette espèce guérit les maladies de la peau au moyen d'un onguent composé de *graisse humaine*, de *cervelet de chat noir* (1), de mercure, de soufre, etc.

Le Kalfdag à Bruges (Flandre occidentale). — Anciennement, le lundi de la semaine sainte s'appelait à Bruges le *Kalfdag* (jour du veau). On donnait le nom de *Kalf* (veau) à l'enfant qui arrivait ce jour-là le dernier à l'école ou chez lui, et on le tourmentait en conséquence. On le frappait aussi avec un torchon qu'on appelait également *Kalf*. En 1760, un enfant, tenant en main le *Kalf*, se noya en voulant le laver dans le Canal. (2).

(1) Le cervelet doit être pris du côté droit de la tête de l'animal.

(2) *Société d'émulation de Bruges*, t. II, 4e série, p. 285, notes.

Théâtre des marionnettes. — Il existe dans le vieil Anvers de nombreuses caves où, pendant l'hiver, on représente pour les enfants toutes sortes d'histoires au moyen de marionnettes qu'on nomme *poesjenellen* (polichinelles). *Snoef* est un personnage qui paraît dans toutes les pièces, et qui, comme Arlequin, est particulièrement chargé d'amuser les spectateurs. C'est ordinairement l'acteur favori du public.

Enterrement du carnaval. — Le mercredi des Cendres, à Liège, on enterre le carnaval (les jours gras) sous la forme d'un os de jambon, qu'on porte solennellement en terre avec des cérémonies burlesques accompagnées de libations.

Le roi des Ménestrels. — On célébrait, au XIVe siècle, à *Haine-St-Pierre* (Hainaut) des fêtes dans lesquelles le *roi des Ménestrels* était couronné. On trouve la trace de cette coutume dans les comptes de la prévôté du Binche, sous la date de 1382.

Les portiers de ville. — Lorsque les portes

de Mons (Hainaut) existaient encore, ont disait aux enfants des campagnes qui allaien pour la *première fois* à la ville, qu'à leur entrée ils auraient à *baiser le derrière du portier*.

Les habitants des campagnes des environs de *Tirlemont* (Brabant) disent à leurs enfants qui vont pour la première fois dans cette ville, qu'ils devront en entrant à Tirlemont *embrasser le derrière de la vieille femme.*

A *Sombreffe* (prov. de Namur), on avertit les enfants qui se rendent pour la première fois à *Fleurus*, qu'ils embrasseront à leur *entrée en ville le derrière de la vieille femme.*

Le treizième cochonnet. — Il arrive, assez rarement du reste, qu'une truie *mette bas treize petits.* En *Hesbaye* et dans le *Brabant wallon*, le 13e et dernier cochonnet est impitoyablement mis à mort.

Autels de mai. — Au mois de mai, les enfants des provinces wallonnes et flamandes construisent sur les accotements des routes, devant la maison de leurs parents, sur les

sentiers, etc., des petits jardins ou des petits autels minuscules. A chaque passant qu'ils aperçoivent, ils demandent quelque monnaie *pour leur autel*. A Liège, ils interpellent les passants, en disant : *Al quèt po l'auté des gosi* (Donnez à la quête pour l'autel *du gosier !*) C'est franc du moins !

Jour des morts. — Le jour des morts, dans quelques-unes de nos campagnes wallonnes (Verviers, Namur, etc), les enfants évident une citrouille ou une betterave, et y placent une chandelle allumée, après avoir au préalable pratiqué des entailles sur ces objets pour leur donner une vague ressemblance avec une tête de mort. Cette citrouille ou cette betterave est placée au bord d'un chemin et les enfants demandent aux passants quelque monnaie pour *les âmes !*





XIV

SAGA (1), FABLIAUX, LÉGENDES RÉCITS POPULAIRES

Légende de la création de la femme. — En pays flamand, on dit qu'Eve ne dut pas l'existence à une côte d'Adam, mais qu'elle provient de glaise, de sucre, de vinaigre et d'une... queue de chat.

La légende dorée. — Une ancienne chronique de la ville de Louvain rapporte que l'Empereur Othon avait fait décapiter un comte illustre. L'impératrice avait conçu le plus violent amour pour lui et l'avait accusé d'un crime, parce qu'il ne répondait pas à sa flamme adultère.

Après la mort du comte, sa veuve éplorée se présenta à l'Empereur, tenant d'une main

(1) En Flamand *sage, sage* (*segging*) signifie *récit populaire, traditionnel.*

la tête sanglante de son époux et de l'autre un fer ardent. Elle parvint à justifier son mari devant le souverain. Othon, indigné, condamna l'impératrice aux flammes, dans lesquelles elle expia son crime. Telle est la *Gulde Légende* (légende dorée), qui a été souvent reproduite par la peinture et la gravure.

La légende de la dentelle (1). — Il y a bien longtemps, vivait à Bruges (Fl. occid.), avec ses cinq enfants, une pauvre femme nommée Barbara. Veuve d'un brave marin mort dans un naufrage et qui n'avait laissé pour tout bien aux siens que la sombre et triste demeure qui abritait la famille, Barbara, affaiblie par le

(1) L'invention de la guipure, cette variété de la dentelle, a aussi sa légende. La voici telle que nous la trouvons reproduite dans de nombreux ouvrages : Un matelot Vénitien rapporta certain jour à sa maîtresse une branche de corail dont les gracieuses circonvolutions lui inspirèrent l'idée de les imiter avec son aiguille. Après quelques tentatives infructueuses, elle produisit enfin cette guipure devenue bientôt à la mode dans toute l'Europe.

chagrin et la misère, était peu apte au travail ; quelques tours de rouet suffisaient pour la fatiguer. Devenue ainsi presque inutile à sa famille, toute la charge de la maison retombait sur l'aînée des enfants, une jeune fille d'une rare beauté, nommée *Séréna*.

Cependant l'hiver avait été long et dur au pauvre monde, et, au retour du printemps, la misère était grande dans la maison de la veuve. Séréna cachait ses chagrins à sa mère ; mais chaque fois que la cloche argentine de Saint-Basile sonnait l'angelus, le premier rayon du jour trouvait la pauvre enfant agenouillée, dans la prairie, devant l'image vénérée de la Madone. Un matin, après une longue nuit d'insomnie et de travail, Séréna fit tomber ce vœu de ses lèvres pâles et tremblentes : *Sainte Vierge, donnez-moi les moyens de secourir ma famille, et je renonce aux joies et aux espérances de mon cœur.*

Pour l'intelligence de notre récit, nous dirons qu'en face de la maison de Séréna, de l'autre côté du canal, demeurait maître Van

Oost, riche marchand de bois des îles, ayant eu autrefois à son service le mari de Barbara. Le marchand de bois avait un fils aîné, nommé Arnold, éperdument épris de Séréna et payé de retour. Le mariage des jeunes gens était chose décidée entre eux, on attendait pour le célèbrer qu'Arnold fût passé maître dans la corporation des sculpteurs.

Un dimanche, comme Arnold se promenait à la campagne avec sa fiancée et sa famille, *Séréna* s'assit inopinément sur l'herbe et se prit à pleurer en songeant au vœu malencontreux qu'elle avait fait dernièrement à la Vierge. Arnold s'approchait de sa bien-aimée pour s'enquérir de la cause de ses pleurs, lorsque soudain l'air sembla s'obscurcir au dessus du jeune couple et une quantité innombrable *de fils de la Vierge* s'abattit sur le tablier noir de Séréna, qui entre deux larmes remarqua que de l'enchevêtrement de ces fils naissaient de gracieuses figures. Une idée lui vint aussitôt, qu'elle traduisit par ces mots « Si c'était un miracle ! »

Quoi qu'il en soit, aidée d'Arnold, l'ouvrière, séchant ses larmes, se hâta de déposer son tablier sur un léger chassis, formé de branchages, et de le rapporter au logis avec mille précautions.

La nuit venue, Séréna ne put s'endormir, tant elle était persuadée, en songeant aux évènements de ces derniers jours, qu'un miracle s'était opéré en sa faveur.

Le matin, en embrassant sa mère, elle s'écria toute joyeuse :

« Mère, je vais tâcher d'imiter le dessin qui est tombé hier du ciel sur mon tablier !

« C'est la vierge qui a fait ce miracle, j'en suis assurée ! »

Se mettant aussitôt à l'ouvrage, la pauvre ouvrière tâtonna, défit, refit, travailla tant et si bien que le dimanche suivant elle plaçait sur la couronne de la Vierge, un tissu qui ressemblait pour le dessin à celui qu'elle avait imité. Le bruit de cette découverte se répandit aussitôt, et avec elle l'aisance entra dans la maison.

De son côté, Arnold venait de passer maître dans la corporation des sculpteurs, et conformément à la promesse que les deux amants s'étaient faits, il vint certain jour demander à Barbara la main de sa fille Séréna. Mais à cette demande Séréna se dressant pâle comme une morte du dessus de sa chaise, ne put dire que ces paroles : « *Non jamais !* » et tomba inanimée aux pieds de son fiancé.

Après cette scène, un morne désespoir s'empara d'Arnold, qui ne savait à quoi attribuer ce brusque revirement dans les sentiments de Séréna. Il songea un instant à demander à la mort l'oubli de ses maux, mais enfin mieux avisé, il se dit que sa bien-aimée reviendrait peut-être à de meilleurs sentiments, et il attendit.

Il y avait un an que Séréna avait fait son vœu à la Vierge ; soit souvenir, soit pressentiment, elle voulut célébrer l'anniversaire du miracle. Elle se rendit donc devant la statue de la Vierge, priant la madone de consoler son ami, et de rámener le calme dans son âme.

Elle venait à peine d'achever cette prière, qu'on vit tout à coup le ciel se couvrir de fils de la Vierge. L'air en était obscurci. Et chose curieuse, les fils traçaient sur la robe noire de Séréna une charmante couronne de mariée, entremêlée de roses et de fleurs d'oranger. « Sainte Vierge, dit-elle, frappée de ce nouveau miracle, si c'est une couronne de martyre je l'accepte, toute autre m'est défendue » Dès qu'elle eut prononcé ces paroles, une main invisible écrivit au milieu de la couronne : « *Je te rélève de ton vœu* ».

L'épreuve était trop forte pour la pauvre enfant ; un cri de joie s'échappa de ses lèvres, mais en même temps, se sentant défaillir, elle tomba dans les bras d'Arnold, qui caché aux environs, était accouru à son appel.

La noce ne se fit pas attendre (1).

(1) Lire à ce sujet l'intéressant ouvrage de Mme Popp intitulé : *Récits et Légendes des Flandres*. Cet auteur nous a également donné un autre ouvrage que les folkloristes peuvent consulter ; il porte le titre de : *Contes et Nouvelles*.

Arnold et Séréna furent heureux et eurent beaucoup d'enfants. Ces enfants furent des filles qui perfectionnèrent le travail de la dentelle.

Saga gantoise intitulée : Le bourreau de son père. — Au XIVe siècle, deux gentilshommes, le père et le fils, s'étant revoltés contre l'autorité du comte de Flandre, Louis de Maele, furent condamnés à mort. Par un raffinement de cruauté, bien digne de cette époque barbare, ce prince promit la vie à celui des deux condamnés qui pourrait se résoudre à décapiter son compagnon d'infortune. Ce fut une lutte entre l'amour paternel et l'amour filial. Enfin le fils cédant aux instances de son père, entreprit de remplir l'office du bourreau. Il leva le bras pour frapper l'auteur de ses jours, mais le glaive brisé, tomba à ses pieds. D'autres versions ajoutent que l'enfant dénaturé en reçut une blessure mortelle.

Un tableau de l'hôtel de ville de Gand rappelle cette légende, que M. Van Duyse a retracée dans un poème flamand, intitulé : *Gentsche Vaderbeul* (1838-39).

La légende de saint-Brandaine. — La légende de saint-Brandaine est un ancien poème flamand qui semble remonter au XIIe siècle et qui existe dans toutes les langues de l'Europe. On prétend que cette légende repose sur d'anciens mythes bretons.

Les voitures de feu. — Il est assez curieux de comparer les deux légendes suivantes qu'on rencontre aussi bien dans la Belgique wallonne que dans la Belgique flamande.

A la fin du siècle dernier, mourut à Liège un entrepreneur des boues, qui avait mené une vie assez déréglée.

Le peuple disait que son âme était condamnée à poursuivre éternellement sa course vagabonde dans un *carosse de feu*, sur la crête des montagnes qui entourent la ville de Liège. On se levait à minuit pour voir passer sur le haut des montagnes cette singulière voiture dont les roues formaient un tourbillon ardent ; les crinières des chevaux étaient flamboyantes (1).

(1) A. Hock. *Croyances et remèdes populaires du*

— Une légende analogue existait dans le baillage de *Luytagen* (1) (Anvers), nous apprend M. van den Kerckhove. Un chariot enflammé conduit par un paysan et des chevaux ardents parcourait les champs pendant la nuit de Noël. La *Saga* dit que c'était un paysan qui ne respectait pas les jours de fête et qui même au saint jour de Noël allait chercher du bois avec son chariot (2).

Le mythe des trois sœurs. — Les *Dry-susters* ou *Wordingsusters* jouent un grand rôle dans la religion odinique ; Grimm remarque avec raison que ce mythe a été confondu à tort avec celui des Parques. La Belgique possède les tombeaux des *Trois sœurs* dans le village de Brusthen (Limbourg).

pays de Liège. Dans le t. XII, Ire série, du *Bullet. de la Société liégoise de littérature wallonne*, page 83-84.

(1) Le hameau de *Luytagen* fait aujourd'hui partie de la commune de *Vieux-Dieu*, près d'Anvers.

(2) Coremans, *L'Année de l'ancienne Belgique*, page 46, dans les bulletins de la commission royale d'histoire, t. VII.

Les femmes qui ont besoin de leur aide, tant en Brabant que dans la Campine, doivent se procurer trois choses : du fil à coudre qui a été lin, des aiguilles qui réunissent, et du grain qui a été plante. Elles doivent jeter chacun de ces objets dans l'un des trois puits devant le tombeau des *Dry-susters* et leurs vœux seront exaucés. Toutefois, les femmes ne peuvent pas acheter ces trois sortes d'objets, elles doivent les obtenir par *dons*, sinon leurs peines seraient inutiles. On jette aussi le linge des malades dans l'un de ces puits, ordinairement dans celui du milieu. S'il va au fond, il est certain que le malade est atteint de la maladie à l'égard de laquelle on pouvait encore conserver des doutes (1).

— Le vieux roman de chevalerie, intitulé *Virgilius le sorcier*, était jadis très populaire aux Pays-Bas et dans les Flandres. En voici le sujet. Après avoir trompé la fille de l'*Empereur de Rome*, Virgilius est à son tour

(1) D. Coremans, *L'Année de l'ancienne Belgique*, page 157.

trompé par elle et, suspendu dans un panier, il reste pendant plusieurs heures exposé à la risée de la foule (1).

Plus d'une fois les artistes du moyen âge ont puisé dans ce roman des sujets qu'ils exécutaient ensuite sur pierre ou sur bois.

Il y avait à *Audenaerde* (Fland. orient.), une ancienne maison construite au XVI[e] siècle, sur la façade de laquelle on avait reproduit des scènes de ce roman. Des arcades de style gothique surmontaient les croisées et venaient reposer sur des corbeaux, ornés de bas-reliefs ; la première représentait un jeune homme causant avec une demoiselle, qui de sa fenêtre écoutait les propos du galant ; la seconde, un homme hissé dans un panier à une certaine hauteur, et servant de risée aux passants ; la troisième, un homme dans un bois, consultant un sorcier ; la quatrième était double, une femme, à quatre pattes, présen-

(1) V. *Die wunderbare und merkwurdige geschichte von Sauberer Virgilius* ; Leipzig, in-f[o], 1847.

tant le bas du dos à un nombreux public, qui venait y allumer des cierges. Pour montrer que le feu n'était pas transmissible d'un cierge à l'autre, la sculpture avait représenté les bourgeois placés sur 2 rangs : les uns avec des cierges allumés et les autres avec des torches à longues mêches, s'empressant en foule autour de la demoiselle pour obtenir du feu. Cette dernière scène est une des plus burlesques du roman. Ces sculptures ont disparu vers 1819 ou 1820 (1).

—M. de Reiffenberg a différentes fois insisté sur cette circonstance qu'on voit presque toutes les traditions teutoniques se rattacher à la Belgique. *Lohengrin*, *Geneviève*, les *quatre fils Aymon*, *Fortunatus*, le *chevalier au Cygne* (2), *Marguerite de Limbourg*, la tradition primitive de don Juan, tout cela est aussi

(1) Lire aussi à ce sujet le *Messager des Sciences et des Arts de la Belgique,* t. XVI (1848), p. 515 à 513.

(2) En voici le fonds : Un chevalier arrive sur son Cygne, à Anvers, pour régner en Brabant.

belge que notre grand roi *Gambrinus*, mari d'Isis l'Egyptienne, et souverain de toutes les bières, etc.

De même, ajoute M. Coremans (1), le *Vos Reinard* est belge, le voyage de *saint-Brandoen* et le vieux *Théophile*, type de tous les Faust, sont aussi quasi-belges. Le chant des géants même, les *Nibelungen*, pourrait très bien être né en Belgique ; au moins était-il si connu au XIVe siècle que, dans le morceau en vers de Baudouin Van der Lore, intitulé : *De vier heeren wenschen* (les vœux de 4 seigneurs), Hagen, Goutier, Geernot et Rudeger sont nommés sans qu'on se donne la peine de dire qui ils sont. Et puis n'a t-on pas retrouvé un très ancien fragment de ce poème en langue flamande ?

Reinaert de Vos. — La fable du *Renard* est, d'après M. J. F. Willems, d'origine belge, et c'est une erreur de croire que les *Renards* français du XIIIe siècle lui aient servi de type.

(1) *L'année de l'ancienne Belgique.*

Le plus ancien *Renard* connu est le *Reinardus Vulpes* latin, composé en partie dans le IXe et en partie dans le XIIe siècle ; il nous vient de *l'ancienne Lotharingie* et l'on y retrouve une touche et des manières flamandes (1).

A côté du roman du *Renard*, si connu, la littérature flamande des XIIIe et XIVe siècles présente encore différents ouvrages d'imagination que le traditionniste peut consulter avec fruit. Ce sont : *Ferragus en Galiena*, *Floris en Blanchefloer*, roman d'amour où les détails gracieux abondent, *Segelyn van Ierusalem*, avec son épée appelée *Rosebrant* et son cheval nommé *Glorifier*, *Malagys*, *Ysewyn*,

(1) *Reinardus Vulpes-Reinaert de Vos, par Willems, Messager des Sciences et des Arts de la Belgique*, t. I, p. 329 et suivantes.

Les juristes pourraient également y trouver beaucoup de choses s'expliquant par l'ancien droit civil ou criminel de la Flandre.

Enfin les allusions à l'histoire et au territoire de la Flandre y abondent aussi.

Voir sur les *Romans du Renard* : Les *Contes d'animaux dans les Romans du Renard*, par M. Henry Carnoy ; Paris, 1889. (Tome 1er de la *Collection internationale de la Tradition*).

De Kinderen van Limbourg, qui forment le fonds de contes et de légendes flamandes souvent défigurés et quelquefois méconnaissables.

Vieilles chansons flamandes. — Parmi les quelques productions de ce genre, nous ne pouvons nous empêcher de citer les œuvres d'un auteur allemand publiées vers 1836. M. Hoffman de Fallersleben (1) a donné, sous le nom d'*Horæ Belgicæ*, des études sur des chansons et des poèmes, originaires de Flandre.

Cet auteur cite notamment un roman en vers flamands de 1380, intitulé : *Caerl ende Elegast* (2). Jacques Grimm, de Gottingue, est d'avis que le sujet en a été tiré d'une *saga* danoise, intitulée *Carl Magnus*, avec laquelle elle offre maints points de ressemblance.

(1) *Horæ Belgicæ, studio atque operâ Henrici Hoffman Fallerslebensis. Pars tertia. Lipsiæ.* F. Brockhaus, 1836, in-8° de XXVIII et 176 pages. *Pars quatra*, Ibid.. 1836, VIII-72 pages. La 4e partie de cet ouvrage renferme le roman de Charles et, d'Elegast, la 5e partie celui de Flore et Blanchefleur par Thierry d'Assenede, poète du XIIIe siècle.

(2) *Charles et Elegast.*

Quelques siècles plus tard, paraissent les *Chansons d'amour* de Marguerite de Parme (XVIe siècle), que les lettrés seuls connaissent encore aujourd'hui, etc,. etc.





XV

DE L'ORIGINE DE QUELQUES EXPRESSIONS USUELLES

1. — *Faire Charlemagne*, se retirer du jeu après avoir gagné.

E. Génin (1) a tâché d'expliquer l'origine de cette locution de la façon suivante :

« Je ne puis trouver à cette façon de parler
« d'autre origine qu'une allusion à la mort
« de Charlemagne, arrivée au moment de sa
« plus grande puissance. Charlemagne garda
« jusqu'à la fin toutes ses conquêtes, et quitta
« le *jeu de la vie* sans avoir rendu le fruit de
« ses victoires. Le joueur qui se retire du jeu
« les mains pleines fait comme Charlemagne,
« *il fait Charlemagne*.

(1) Notes sur le Dictionnaire français.

2. — *Se trouver dans une Pétaudière*, c'est-à-dire dans une assemblée confuse et en désordre.

Les Pétauds étaient autrefois une certaine espèce de soldats, de fantassins, dont le nom venait probablement du mot latin, *pes*, pieds. Il en est question dans Froissard.

De *pétaud* on a fait *Pétaudière*.

3. — *Chercher midi à quatorze heures.* — Cette expression n'a pas besoin d'explications ; elle se comprend aisément. Les anciennes horloges et quelques horloges italiennes ont les 24 heures marquées au cadran.

4. — *Jeter son bonnet par dessus les moulins.* Cette expression vient d'un jeu de mots latin presque intraduisible.

Pierre du Moulin, célèbre jurisconsulte français du XVIe siècle, n'a pas laissé moins de quatre-vingts ouvrages de droit.

On prétend qu'un avocat, auquel son adversaire opposait l'opinion de du Moulin, plaça son bonnet carré sur le volume, en disant : « Nul ne soutiendrait pareille hérésie,

si l'on ne savait pas que du Moulin l'a appuyée de son autorité ». De là est venu le proverbe : « Jeter son bonnet par dessus les moulins », pour dire prendre son parti d'une situation : braver l'opinion commune, se moquer du qu'en dira-t-on ».

Le calembour latin sur *du Moulin* et *les moulins* n'est pas traduisible en français.

5. — *Coiffer sainte Catherine*, rester fille. — On sait que sainte Catherine est la patronne des jeunes filles. Une superstition, généralement répandue dans la jeunesse féminine, dit que la jeune fille qui attache la couronne d'une mariée trouve elle-même un époux dans le cours de l'année.

Or, sainte Catherine est morte vierge et martyre, coiffer sainte Catherine veut dire « coiffer une fille qui doit mourir vierge », par conséquent, risquer de mourir vierge soi-même.

L'explication est beaucoup plus simple. Les jeunes filles ont sainte Catherine (vierge) comme patronne et ce n'étaient que les vierges

qui, la veille de la procession, avaient le privilège d'aller coiffer la sainte. Mais aujourd'hui à Liège, les saints ne figurant plus à la procession, elles vont coiffer la vierge, et lui mettre son voile à l'église Saint-Antoine. Il s'ensuit que celles qui ne se mariaient pas conservaient longtemps le privilège de coiffer la sainte. Cela est si vrai que, actuellement, dans la procession de Saint-Antoine à Liège, on dit des jeunes filles et même des vieilles qui vont coiffer la vierge et l'habiller : rester vieille fille, rester pour habiller la vierge.

Autre explication. — Voici maintenant une autre explication à ajouter à la précédente. Ces locutions et dictons ont une origine bien difficile à déterminer. Il était d'usage, anciennement, que le jour de sainte Catherine, les jeunes filles allassent dans les églises offrir une couronne de fleurs à la statue de leur patronne. Elles s'acquittaient de ce devoir pieux jusqu'au mariage. Celles qui prenaient part à la cérémonie, ayant passé l'âge ou la plupart avaient cessé de faire partie de la

congrégation virginale, étaient remarquées, et les méchantes langues ricanaient.

Elle coiffe sainte Catherine, c'était dire alors ce qu'on dit maintenant dans les salons, en constatant qu'une jeune fille y fait sa dixième année de bal.

6. — *Tirer le diable par la queue*, être dans la gêne, faire tous les métiers pour gagner quelque argent.

Autrefois, les seigneurs faisaient porter la queue de leurs manteaux, et les dames nobles la traîne de leurs robes par des pages.

Tirer par la queue. — Se disait ironiquement de cet emploi peu relevé.

Pour le remplir auprès du diable, il fallait bien être réduit à la dernière misère. Telle est l'origine du mot.

7. — *C'est le cheval de Pacolet* (1), pour désigner un homme qui court la poste.

On rappelle ici en plaisantant le cheval de

(1) Dans les patois liégeois, *pâcolet* signifie un talisman en général.

bois enchanté sur lequel Valentin, compagnon d'Ourson et neveu du roi Pépin, voyageait par les airs.

On a prétendu que le nom de *Pacolet* était un diminutif de Pégase, autre cheval ensorcelé.

8. — Pourquoi l'on dit à une personne qui éternue : *Dieu vous bénisse* (1).

Hoffman pense que le souhait qu'on adresse à ceux qui éternuent, doit son origine à une maladie épidémique qui sévit sous le pape Pélage II, à la fin du VI[e] siècle. Ceux qui en étaient atteints mouraient, pour la plupart, en éternuant. Il convient cependant d'ajouter que *Baronius* a nié cettte origine dans ses Annales.

9. — *Donner un poisson d'avril.* — C'est, dit l'abbé Tuet (2) faire faire à quelqu'un une démarche inutile, pour avoir occasion

(1) Quelques amis de la gaudriole y ajoutent : *Et ne vous fasse pas le nez aussi gros que la cuisse.*

(2) *Matinées Sénonoises, ou proverbes français*, pag. 81. Paris, an III.

de se moquer de lui. Cette mauvaise plaisanterie n'a lieu que le 1er avril.

D'après *Bellingen*, le mot ***poisson*** aurait été corrompu, par l'ignorance des foules, et c'était ***passion*** qu'on disait autrefois, parce que la passion du Sauveur du monde est arrivée vers ce temps-là. En effet les Juifs firent faire diverses courses à J. Ch. pour se moquer de lui et pour lui faire de la peine, le renvoyant d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, d'Hérode à Pilate.

Nous trouvons ailleurs une autre explication tout aussi peu plausible que la première :

Louis XIII faisait garder à vue, dans le château de Nancy, un prince de Lorraine dont il n'avait pas à se louer. Le prisonnier trouva le moyen de tromper ses gardes, et se sauva, le 1er jour d'avril, en traversant la Meuse à la nage ; ce qui fit dire aux Lorrains que *c'était un poisson qu'on avait donné à garder* aux Français.

Gilbert Cousin enfin observe que de son temps on appelait en France ***poisson d'avril***,

celui qui fait le métier infâme de débaucher les personnes du sexe, parce que le poisson dont il porte le nom (le maquereau) chez le bas-peuple, est excellent à manger dans ce mois-là. C'est vers ce temps, ajoute Duchat (1), que le maquereau, qu'on appelle aussi *poisson d'avril*, se laisse prendre.

Faire ripaille. — D'où vient cette expression *faire ripaille* ? D'un domaine historique de ce nom, situé près de Thonon, en Savoie. Ripaille, après avoir été rendez-vous de chasse, ermitage princier, couvent de religieux augustins et enfin chartreuse, est surtout célèbre par le séjour qu'y fit Amédée de Savoie, anti-pape, sous le nom de Félix V.

En 1449, il déposa la tiare qu'il avait usurpée et se retira à Ripaille avec ses créatures. Il y faisait si bonne chère, y menait une vie si délicieuse que, dans les environs de Thonon, pour témoigner que l'on s'était fort diverti,

(1) *Ducatiana*, t. II, p. 530, Amsterdam, 1738.

on ne disait point autrement qu'avoir été à Ripaille, d'où est venue l'expression *faire ripaille*.





XVI

BLASON POPULAIRE (1)

Les anciens Pays-Bas. — Le Grand d'Aussy dans son *Histoire de la vie privée des Français,* a inséré plusieurs proverbes, extraits d'un MS. de la Bibliothèque du Roi, à Paris, et qui se rapportent à des localités des anciens Pays-Bas ou s'y rattachant. Nous y remarquons comme étant en grande estime :

Ecuyers de Bourgogne,
Sergens de *Hainaut,*
Chiens de *Flandres,*
Bierre de Cambray,
Purée d'Arras,
Cuivre de *Dinant* (d'où le sobriquet de *Copères,* donné aux habitants.

(1) Voyez pour le Blason populaire de la Belgique. Gaidoz et Sébillot; *Le Blason pop. de la France*; *La Tradition* de 1891.

Toile de Bourgogne
Camelot de Cambray,
Ecarlate de *Gand*.

Comparant ensuite les avantages de chaque pays, on y dit :

Les plus belles femmes sont en Flandre.

Gand. — On prétend que Charles-Quint disait qu'il mettrait Paris dans son Gand.

Le calembour n'était pas mauvais, mais il faut reconnaître que les choses sont bien changées depuis cette époque.

Gand est souvent appelé la Ville des fleurs, à cause de la renommée de ses horticulteurs.

Hérent (Brabant, près Louvain) : *Les possédés de Hérent*.

L'église de ce village est dédiée à N.-D. de l'Assomption. Autrefois il s'y trouvait une espèce de refuge ou d'hôpital ouvert aux pèlerins et surtout à ceux qui se croyaient travaillés par l'esprit malin, et qui restaient jusqu'à ce qu'ils se fussent acquittés de leurs vœux. On citait à ce sujet un grand nombre de mira-

cles, ce qui attirait dans ce lieu l'affluence des fidèles.

Ensival (province de Liège). — En 1657 l'évêque de Liège y établit une cure, à laquelle la commune eut le droit de nomination.

Cette élection se faisait, dans le principe, par le corps des habitants. Les principaux du bourg, après avoir assemblé le peuple dans une place que partageait un petit ruisseau, lui présentaient successivement les candidats. A chaque présentation, ceux à qui l'aspirant était agréable sautaient de l'autre côté du ruisseau, de façon que le prétendant qui avait pour lui le plus grand nombre de sauteurs, était proclamé curé d'Ensival. Cette cérémonie, qui atteste la simplicité des mœurs, n'eut plus lieu dans la suite, et l'élection se fit par les tuteurs et administrateurs de l'église (1).

(*Les délices du pays de Liège*, III, 262).

Namur. — A Namur les habitants de la

(1) *Doc. et rapports de la Société paléont. et archéol. de Charleroi*, t. VIII, p. 539.

rive gauche de la Sambre donnent le nom de *Sarrasins* à ceux de la rive droite (1).

Damme (Fland. occid.). *Les Tonneliers.*

Wadelincourt (Hainaut.) — A Wadelincourt et aux environs les jeunes gens qui doivent tirer au sort le lendemain, s'enferment dès la veille chez eux et ne reçoivent personne, de peur qu'on ne leur jette un sort. On pousse même l'intolérance jusqu'à empêcher les personnes étrangères à la localité de se promener dans les rues.

Furnes (Fland. occidentale). — La région de Furnes est la plus fertile de la contrée ; on l'appelait jadis la *fleur de graisse de la Flandre.*

Malines (province d'Anvers).— Les rivalités de cité à cité lui ont fait donner aussi l'injuste sobriquet de *Ville des sots, Gaudet Mechlinia Stultis*, répétaient autrefois les étudiants de Louvain.

(1) E. Reclus. *Nouvelle Géog. Universelle,* t. IV, p. 112.

Xhoris (Liège.)— Ce ne sont pas les habitants de ce village, comme on nous l'a fait dire erronément dans un précédent article, (*La Tradition* de 1891) qui portent le nom d'Hofurlins, mais bien ceux de Xhoffraix.

Louvain (Brabant). — *Les Louvanistes*, dit-on proverbialement, *sortent d'un sac de laine.*

Au XIVe siècle la draperie florissait dans cette ville, et patriciens et bourgeois devaient encourager l'industrie locale en faisant confectionner annuellement une pièce de drap pour leur famille. De là, le dicton.

Tirlemont (Brabant). — A la fête de la Pentecôte, on avait autrefois l'habitude de faire descendre une colombe au milieu du chœur de l'église. Une année les Tirlemontois voulurent remplacer la colombe par une oie. Celle-ci, peu habituée à ce genre d'exercice, se mit à lancer des cris étourdissants. De là est venue le sobriquet de *Kweikers*, criards, donné aux habitants de Tirlemont.

Pour d'autres, ce nom proviendrait d'un jeu

populaire dans lequel l'oie joua un rôle à peu près identique.

Poperinghe. — On donne encore aux habitants de Poperinghe le surnom de *Keijen*, les cailloux.

Huy (Liège). — *Ce qui vient par Saint-Quirin s'en va par Saint-Pholien*, dit un dicton local.

Ce qui peut se traduire par : « Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour ».

Thuin (Hainaut). Le beffroi de cette ville est surmonté d'un coq.

Pourquoi, demande t-on quelquefois, y a t-on placé un coq et non une poule ? C'est bien simple, répondent les habitants ; si l'on y eût mis une poule, elle aurait infailliblement cassé ses œufs en pondant.

Anderlues (Hainaut) : Les *Bourreletis*, parce qu'une grosse boule surmonte le clocher de l'église.

Marlagne (Namur) : *Le désert de Marlagne*. parce que sous Louis XIV cet endroit était stérile.

Gendron (Namur) : *Les Marauds.*

Jambes (Namur) : *Les boiteux.*

Gembloux (Namur) : *Les bourriquets.*

Houyet (Namur) : *Les biquets.*

Namur (Namur) : Les Dinantais donnent souvent aux habitants de Namur le sobriquet de *pêcheurs de lune.*

Vierves (Namur) : *Les dûres eroutes.*

Boussu-en-Fagne (Namur) : *Les chiqueux* (*les mâcheurs de tabac.*)

Chassepierre (Luxembourg) : *Les soquets* (les sots).

Florenville (Luxembourg) : *Les Florentins.*

Francheval (Luxembourg) : *Les Bourricots.*

Roly (Namur) : *Les acrobates.*

Sainte-Cécile (Luxembourg) : *Les Bèsenis.*

Villers-Cernay (Luxembourg) : *Les Cabrès.*

Fontenville (Luxembourg) : *Les Gadots.*

A *Glabaïs*, on donne quelquefois aux habitants le sobriquet de *Turcs*, probablement

parce que, dans leur procès contre le domaine (1783), ils eurent pour mandataire l'avocat de ce nom (1).

Lennick. — Près de Lennick, eut lieu au XIVe siècle un combat entre les Brabançons et les Flamands, au lieu dit *Helkenen.* Les Brabançons se servirent avec adresse de leurs courtes épées, et balafrèrent le visage de beaucoup de Flamands. Dépuis lors, quand on voit un Flamand blessé au nez on dit :

Ia ghi hebt ten Hellikene ghezyn (2)! (Oui, vous avez été à Helleken !)

Bastogne. — Paris en Ardenne, nommée ainsi parce que ses rues sont assez bien bâties. Les habitants tirent naïvement vanité de cette épithète (3).

Diverses villes du pays :

Nobilibus Bruxellis Viris ;
Antwerpia nummis,

(1) Tarlier et Wauters, *Géogr. et hist. des communces belges.* Glabais.
(2) Tarlier et Wauters, *hist. de Bruxelle* 1, 100
(3) *La Belgique monum.* t. 2. p. 104.

Gandavum laqueis,
Formosis Bruga puellis,
Lovanium doctis,
Gaudet Mechlinia Stultis.

Liège a été nommée *la fille de Rome* parce que l'hérésie ne l'avait jamais infestée (1).

Pont-à-Celles (Hainaut) : Les *djans*.

Trazegnies (Hainaut) : Les *corbeaux*.

Ecaussines (Hainaut) : Les *sots*.

Bleid (Lux.) : Les *paniers de Bleid*.

Chiny (Lux.) : Les *hottes de Chiny*.

Les Bulles (Lux.) : *Braïards* (les criards).

Villancourt (Lux.) les *gnagnas*.

Suxy (Lux.) : Les *broquarts* et les *loups garoux*.

Midi de la Belgique (France).

Les habitants des communes voisines appellent *Bissezelle* (arrondissement de Dunkerque) *le surplus du monde*, en flamand, *Het overschot van de wereld*, et ils ajoutent : quand

(1) D. Bovy. *Promen. hist.* 1 p. 105.

Dieu eut créé la terre, il aperçut une place vide dont personne ne voulait, et il y mit *Bissezelle.*

Les *sots de Ham.*— Ce sobriquet vient de ce qu'il y avait dans cette ville une compagnie de fous ou de sots ; leur chef était nommé le *prince des sots.*

Ces fous montaient sur un âne, tenant la queue au lieu de la bride ; on ne pouvait faire de folies sans la permission de ce prince, sous peine d'amende.

Voici encore quelques autres villes qui ont aussi leur sobriquet :

Saint-Quentin ; *la grande* ;
Péronne ; *la dévote* ;
Noyon ; *la sainte* ;
Chauny ; *la bien-aimée* ;
Ham ; *la bien placée* ;
Nesle ; *la noble* ;
Athie ; *la désolée* ;
Vireux; *les Baïmonts.*

On dit des habitants :

Les Baïamonts
Qui t'chienne à mitan du pon
Po in boké d'jambon.

Ettellbruch. (Grand duché de Luxembourg) : *Les voleurs de chevaux.*

Vianden (Grand duché de Luxembourg) : Les *fous.* — Durant le carnaval, les femmes revêtent des costumes d'hommes, et les hommes des accoutrements de femmes. Dans ces derniers temps, Vianden a été gratifié d'un tramway, ce qui, d'après le dire des localités voisines, achèvera de rendre les habitants complètement fous.

Cerfontaine (Namur). — *Cerfontaine au beau clocher.*

Sichen-Sussen (province de Limbourg). — *Les tortues.*

Herck-la-ville (Limbourg) : *Vrankryk,* royaume des Francs. — On prétend que ce fut là le berceau de la monarchie française.

Liège. — Des factions troublèrent jadis l'ordre à Liège ; l'une d'elles portait le nom de *Chiroux* (1) (hirondelles), l'autre celui de *Grignoux* (grincheux).

Dans la suite ces factions s'étant réveillées, on donna à un membre de la 1re le nom de ***mangeurs de tarte*** et à ceux de la seconde ***mangeurs de boudins***, parce que quelques-uns d'entre eux avaient été trouvés dans des assemblées particulières, et chez des amis mangeant de l'un ou de l'autre.

Diekirch (Grand duché de Luxembourg) ; *Les ânes.* — Autrefois, lorsqu'on voulait fumer les terres situées sur les hauteurs, on plaçait le fumier dans les hottes que portaient les ânes, de là provient ce sobriquet.

Luxembourg (Grand duché de Luxembourg) Les *Jeans* (Jean est un prénom fort répandu parmi les habitants.

Velaines (Hainault). — Un homme pieux fit

(1) Les Chiroux étaient les partisans du prince,les autres appartenaient à l'oppositiou.

construire, il y a quelque trente ans, *un calvaire* au village de Velaines. Le Christ en bois, qui en était le plus bel ornement, fut au bout de quelques années complètement rongé par les vers ; la tête surtout se trouvait dans un lamentable état ; il ne restait plus que la face et les cheveux de derrière.

Un ouvrier fut dépêché pour réparer le corps de Notre-Seigneur, mais au lieu de boucher les trous avec du mastic, il prit dans le fossé voisin une pelletée de terre glaise. en remplit la tête, et la couvrit ensuite d'une couche de mastic et de couleurs à l'huile.

L'année suivante, vers le mois de mai, les pélerins ébahis remarquaient une superbe tige de colza qui formait sur la tête du Christ une véritable aigrette. De plusieurs lieues à la ronde on vint contempler ce phénomène, et croyant à un conseil venu d'en haut, les paysans semèrent des colzas en masse et obtinrent une récolte abondante qui confirma le miracle du *bon Dieu des colzas*.

C'est ainsi qu'on appela désormais le Christ du calvaire de Velaines.

Echternach. (Grand duché de Luxembourg) — Les *Traînards* parce que, dit-on, les habitants restent confinés dans leurs vieiiles habitudes et ne veulent en sortir à aucun prlx. Pour nous, ce sobriquet est une allusion à la célèbre procession de l'endroit.

Noville-les-Bois (Namur) : — Les *Francs-hommes* (1).

(1) Galliot, *Histoire de Namur*, t. 1, p 427.

FIN.





TABLE

	Pages
AVANT-PROPOS	V
Bibliographie	VII
I. — L'Astronomie et la Météorologie	1
II. — Corps humain	15
III. — Remèdes populaires	28
IV. — Les Oiseaux	40
V. — Animaux divers	47
VI. — Plantes	55
VII. — Kermesses, Fêtes populaires, Cabarets	62
VIII. — La Mort, les Cimetières et les Épidémies	74
IX. — Les Saints populaires	80
X. — La Table et les Aliments	87
XI. — Ruisseaux, Fontaines, Sources	92
XII. — Formulettes	96
XIII. — Coutumes diverses	100
XIV. — Saga, Fabriaux, Légendes, Récits populaires	111
XV. — De l'origine de quelques expressions usuelles	128
XVI. — Blason populaire	137
TABLE	151



Achevé d'imprimer
le 15 juin 1893
pour
HENRY CARNOY, *à Paris*
par
E. JAMIN
Imprimeur, rue Ricordaine
à Laval.



COLLECTION INTERNATIONALE DE *LA TRADITION*

DIRECTEURS : MM. EMILE BLÉMONT et HENRY CARNOY

VOLUMES PARUS :

I. — HENRY CARNOY, *Les Contes d'animaux dans les Romans du Renard.*

II. — JEAN NICOLAÏDES, *Les Livres de Divination*, traduits sur un MS turc inédit.

III. — Dr ED. VECKENSTEDT, *La Musique et la Danse dans les Traditions, etc.*

IV. — Dr D. BRAUNS, *Traditions japonaises.*

V. — F. ORTOLI, *Les Conciles et Synodes dans leurs rapports avec le Traditionisme.*

VI. — ANDREW LANG, *Etudes traditionnistes.*

VII. — EMILE BLÉMONT, *Esthétique de la Tradition.*

VIII. — ALCIUS LEDIEU, *Les Vilains dans les Œuvres des Trouvères.*

IX. — A. HAROU, *Contributions au Folklore de la Belgique.*

X. — A. HAROU, *Mélanges de Traditionnisme de la Belgique.*

XI. — E. MARTINENGO-CESARESCO, *La Poésie Populaire.*

SOUS PRESSE :

XII-XIII. — HENRY CARNOY et JEAN NICOLAÏDES, *Folklore de Constantinople.*

XIV-XV-XVI-XVII-XVIII. — Ouvrages de MM. LÉON PINEAU, DE COLLEVILLE, FRITZ DE ZÉPELIN, M. DRAGOMANOV, HENRY CARNOY et JEAN NICOLAÏDES.

Prix du volume, 3 fr. 50.

LAVAL, IMP. ET STÉR. E. JAMIN.